BnF Gallica

Bulletin de la Société belfortaine d'émulation

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg

BnF Gallica

. Bulletin de la Société belfortaine d'émulation. 1908.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg

P. Paczynski
Buchbinderei
Pergamentpapier

513/36

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ BELFORTAINE D'ÉMULATION

N° 27

1908

BELFORT

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE DEVILLERS

23 & 25, RUE THIERS, 23 & 25

1908

Arr
Belfort
433

A 500202

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ BELFORTAINE D'ÉMULATION

N° 27

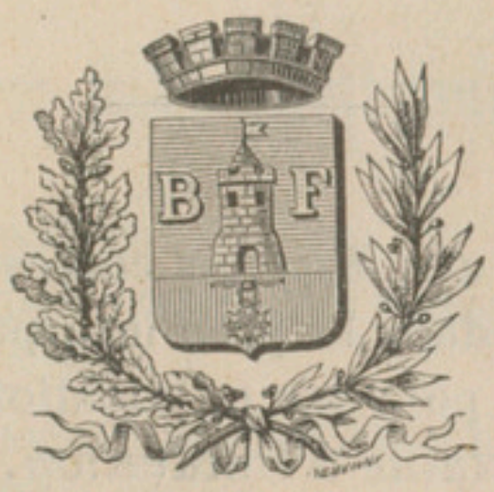

1908

BELFORT

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE DEVILLERS

23 & 25, RUE THIERS, 23 & 25

1908

An
Belfort
433

Le Comité laisse aux auteurs des travaux publiés dans le *Bulletin* toute la responsabilité de leurs assertions.

Le Comité rappelle aux Sociétés correspondantes que la liste des ouvrages publiée dans la première partie du *Bulletin* sert d'accusé de réception pour les publications qu'elles échangent avec la *Société Belfortaine d'Emulation*.

MUSÉE VOSGIEN & LANDES - BIBLIOTHÈQUE * STRASSBURG *

SOCIÉTÉ BELFORTAINE D'EMULATION

ADMINISTRATION

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

MM. le Général de division Gouverneur.
l'Administrateur du Territoire de Belfort.
le Maire de Belfort.

COMITÉ D'ADMINISTRATION

MM. Berger Philippe, professeur au Collège de France, membre de l'Institut, Sénateur du Haut-Rhin, Président.
Ménétrez, avocat, Vice-président.
Dubail-Roy, Secrétaire.
Pajot, professeur au Lycée, Trésorier.
Bardy Victor, docteur en médecine.
Baumann, peintre.
Bonnaymé, contrôleur principal des mines en retraite.
Engel Alfred, au Chênois, à Bavilliers.
Herbelin, agent d'affaires.
Julien, avoué.
Lablotier, propriétaire, à Bourogne.
Rœsch, pharmacien.
Scheurer Ferdinand, industriel.
Touvet Charles, négociant.
Vautherin Auguste.

MEMBRES HONORAIRES

MM. Papuchon, général de division en retraite, Poitiers.
Berger Philippe, professeur au Collège de France, à Paris.

MEMBRES TITULAIRES

MM. Abt, pasteur à Belfort.
Arbeit, représentant de commerce, à Belfort.
Bailly Louis, chef de bureau à la Préfecture, à Belfort.
Barbier, président du Tribunal civil, à Belfort.
Bardot Louis, administrateur à la Direction des manufactures de l'Etat, à Paris.
Bardot, mécanicien au chemin de fer, à Migennes par La Roche (Yonne).
Bardy Henri, à Fesches-le-Châtel.
Bardy Victor, docteur en médecine, à Belfort.
Bary (de) Emile, manufacturier, à Guebwiller.
Baudin, avocat, à Belfort.
Bauer Emile, caissier des houillères de Ronchamp.
Baumann, peintre, à Belfort.
Bauzon, propriétaire, id.
Beaudoin, notaire, id.
Beck, bibliothécaire honoraire, à Belfort.
Bègue, employé au chemin de fer de l'Est, à Belfort.
Belin, avocat à la cour d'appel, à Besançon.
Beloux Auguste, pharmacien, à Giromagny.
Benner, ingénieur, à Belfort.
Benoit, notaire, id.
Benoit, docteur en médecine, à Paris.
Bernheim Simon, propriétaire, à Belfort.
Berthier, pharmacien, id.
Bertin, juge au Tribunal, id.
Beurier, curé doyen, id.
Bétry, chef de bureau au chemin de fer, à Belfort.

Mme Berthold (veuve), à Belfort.
MM. Billot (l'abbé), économe au Grand Séminaire, à Delle.
Bischoff, médecin principal à l'hôpital, à Epinal.
Blaison, capitaine au 42e de ligne, à Belfort.
Bloch, professeur au Lycée, à Belfort.
Blondé Charles, négociant, à Belfort.
Blum, chef d'entretien du chemin de fer de l'Est, en retraite, à Belfort.
Bochu, professeur de dessin au Lycée, à Belfort.
Bock, chef de gare en retraite, id.
Bohl Emile, propriétaire, id.
Bohn, ingénieur à la Société Alsacienne, id.
Boigeol Fernand, manufacturier, à Giromagny.
Boigeol Armand, id. id.
Bonnaymé, contrôleur principal des mines, en retraite, à Belfort.
Bornèque Adolphe, manufacturier, à Beaucourt.
Bornèque Eugène, id. id.
Bourlier, capitaine en retraite, à la Turbie (Alpes-Maritimes).
Bourquard Célestin, trésorier à la Caisse d'Epargne, à Belfort.
Bourquard, professeur à l'Ecole normale, à Evreux.
Bosch-Stein, industriel, à Danjoutin.
Briqueler, propriétaire, à Belfort.
Brun Emile, négociant, id.
Brunhammer, régisseur de la fabrique Dollfus-Mieg, à Belfort.
Bury Joseph, propriétaire, à Belfort.
Butzbach, entrepreneur, id.
Canet Gustave, ingénieur civil, à Paris.
Cardot, éditeur, à Belfort.
Cerf, négociant, id.
Charpiot, directeur d'usine, à Morvillars.
Charpentier-Page, ingénieur, à Valdoie.
Chaudel Henry, à Valdoie.
Chavin-Colin, professeur honoraire au Lycée, à Belfort.
Chevalier, négociant, à Colmar.

MM. Choquard, capitaine en retraite, à Beaucourt.
Clavey Célestin, à Foussemagne.
Clerc, vétérinaire au 19e dragons, à Carcassonne.
Clerc, instituteur, à Belfort.
Cordier, architecte, id.
Coré Georges, principal du Collège, à Verdun.
Cousin Paul, fabricant d'horlogerie, à Tramelan (Suisse).
Crave, instituteur, à Lepuix.
Cuenin, directeur honoraire des écoles, à Luxeuil.
Cusin, officier d'administration en retraite, à Belfort.
Cusin, caissier en retraite de la Banque de France, à Bordeaux.
Cusin Abel, négociant, à Belfort.

Dangel, vétérinaire en retraite, à Belfort.
Danzas, négociant, à Delle.
Daull, dentiste, à Belfort.
Deshaie, capitaine des sapeurs-pompiers, à Belfort.
Delsart, pharmacien, à Belfort.
Devillers, lithographe, id.
Deubel, négociant, id.
Diény, préfet de Saône-et-Loire, à Mâcon.
Ditisheim, horloger, à Belfort.
Dietsch, avoué, id.
Diringer Edouard, employé, à Fesches-le-Châtel.
Dognon, inspecteur de l'Association des propriétaires d'appareils à vapeur, à Belfort.
Dollfus Daniel, manufacturier, à Belfort.
Dollfus Edouard, industriel, id.
Dollfus Georges, id. id.
Dollfus Gustave, ingénieur civil, id.
Dollfus Pierre, industriel, id.
Dolbeau, propriétaire, id.
Doyen, bijoutier, id.
Dreyfus, imprimeur, id.
Dubail-Roy, propriétaire, id.
Duplessis, lieutenant-colonel au 35e de ligne, à Belfort.

MM. Droit, notaire, à Delle.
Dupont Gustave, industriel, à Belfort.
Duquesnoy, directeur des manufactures de l'Etat à Morlaix.
Durr, instituteur, à Belfort.
Duval, Directeur de la Banque de France, à Belfort.
Duvernois, docteur en médecine, à Belfort.

Eberlé, capitaine au 35e de ligne, à Belfort.
Emonet, colonel en retraite, à La Flèche.
Engel Alfred, au Chênois, à Bavilliers.
Erhard Victor, manufacturier, à Rougemont-le-Château.

Feïock, pharmacien, à Hérimoncourt.
Feltin, agent d'assurances, à Belfort.
Feltin, juge au tribunal, id.
Feltin, notaire, à Delle.
Feulpin, professeur au Lycée, à Belfort.
Flach, professeur au Collège de France, à Paris.
Flambart, greffier du tribunal de commerce, à Belfort.
Flamand, directeur d'usine, à Belfort.
Flotat, propriétaire, à Marseille.
Fontaine (de), industriel, à Morvillars.
Fournier, propriétaire, à Belfort.
Fournier, professeur honoraire au collège, à Epinal.
Freléchoux, directeur d'usine, à Grandvillars.
Frenaye, banquier, à Belfort.
Frisch, lieutenant-colonel du 60e de ligne, à Besançon.
Frossard Edouard, maire de Cravanche.
Frossard, capitaine au 160e de ligne, à Toul.

Gallet Auguste, instituteur, à Belfort.
Ganguillet, ingénieur à la Société Alsacienne, à Belfort.
Garreau, directeur de la Banque de Mulhouse, à Belfort.
Garteiser, hôtelier, à Belfort.
Gasser, docteur en médecine, à Chagny.
Gasser, propriétaire, à Remigny (Saône-et-Loire).
Gasser, directeur de tissage, à Danjoutin.

MM. Gasser, géologue, à Mantoche (Haute-Saône).
Géant, professeur en retraite, à Belfort.
Geist Alfred, négociant, id.
Gendre Auguste, propriétaire, à Masevaux.
Gérard, chef d'escadron en retraite, à Belfort.
Giroud, huissier, id.
Godard, docteur ès-lettres, professeur au Lycée, à Vesoul.
Gotherot, professeur de musique, à Belfort.
Granier, inspecteur des eaux et forêts, à Belfort.
Grasser, négociant, à Beaucourt.
Grisez, directeur de l'asile d'aliénés, à Le Mans.
Grosborne, propriétaire, à Belfort.
Mme Grosborne (Ve), propriétaire, à Belfort.
MM. Gromier, docteur en médecine, à Delle.
Guerbert, employé des douanes en retraite, à Belfort.
Guillaumé, instituteur, à Vescemont.
Haas Joseph, banquier, à Belfort.
Hænsler, industriel, à Belfort.
Hartman, professeur honoraire au Lycée, à Nancy.
Hattenberger, brigadier d'octroi, à Belfort.
Hattich, relieur, id.
Hauser Léon, négociant, à Belfort.
Hauser Alfred, négociant, id.
Hautefeuille (de), professeur au Lycée, à Belfort.
Hechinger, chef de bureau à la Société Alsacienne, à Belfort.
Heilmann Josué, ingénieur à la Société Alsacienne, à Belfort.
Hengy, président de la *Belfortaine*, à Levallois.
Herbelin Eugène, propriétaire, à Belfort.
Herbelin Louis, agent d'affaires, id.
Hergott Camille, à Valdoie.
Hirn (l'abbé), aumônier du pensionnat Jeanne d'Arc, à Fribourg (Suisse).
Hoffmann, directeur de tissage, à Rougemont-le-Château.
Hosatte, directeur des écoles, à Belfort.
Houbre Léon, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, à Belfort.

MM. Huckel, libraire, à Belfort.
Humbrecht (l'abbé), curé de Saint-Joseph, à Belfort.
Huntzbuchler, instituteur, id.
Husson Georges, juge au Tribunal civil, id.

Ihler, docteur en médecine, à Belfort.
Ingold (l'abbé), à Fribourg (Suisse).

Mme Jundt (Ve), propriétaire, à Belfort.
MM. Jacquerez, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, à St-Etienne.
Jacquot Félix, négociant, à Belfort.
Jacquez-Muller, id. id.
Japy Jules, manufacturier, à Beaucourt.
Japy Gaston, id. id.
Japy Henri, id. id.
Japy René, id. id.
Jeanpierre Nestor, propriétaire, à Plancher-Bas.
Joachim Joseph, négociant, à Belfort.
Joachim, pharmacien, au Valdoie.
Joachim, professeur au Lycée, à Nancy.
Jobin, avoué, à Belfort.
Jolivet, négociant, à Belfort.
Jollibois, dentiste, id.
Jourdain, propriétaire, à Altkirch.
Jourjon, orthopédiste, à Belfort.
Julien, avoué, à Belfort.
Juster, capitaine à l'état-major, à Briançon.

Keller Emile, ancien député, à Saint-Nicolas.
Keller Pierre, propriétaire, id.
Kessler Fritz, fabricant, à Soulztmatt.
Klopfenstein Jean, agriculteur, à Belfort.
Kœhler, négociant, à Belfort.
Kohler, docteur en médecine, à Belfort.
Kubler, propriétaire, à Altkirch.

Lablotier, propriétaire, à Bourogne.
Lacreuse (l'abbé), vicaire, à Etueffont-Haut.
Lacreuse, instituteur, à Belfort.

MM. Lallemand, employé à la Société Alsacienne, à Belfort.
Lalloz, capitaine en retraite, à Belfort.
Laurent Paul, fabricant, à Plancher-les-Mines.
Laurent Thiéry, rédacteur en chef de la *Frontière*, à Belfort.
Lapostolet Noël, propriétaire, à Belfort.
Lachiche Armand, coiffeur, id.
Mme Launois, à Belfort.
MM. Lauthe, chef de bataillon en retraite, à Lachapelle-sous-Rougemont.
Laroyenne, propriétaire, à Belfort.
Lauxerois, négociant, id.
Lebleu Xavier, id. id.
Le Déroff, professeur au Lycée, à Belfort.
Lefranc Fernand, négociant, id.
Letterlé, sculpteur, id.
Lévy-Grunwald Edouard, négociant, à Belfort.
Lévy Jules, docteur en médecine, id.
Lhomme Edouard, à Giromagny.
Liblin, directeur de filature, à Rougegoutte.
Loillier, médecin-major en retraite, à Belfort.
Loup, propriétaire, à Perouse.
Loviton, chimiste en chef au laboratoire du Ministère des Finances, à Belfort.

Magnié, notaire, à Belfort.
Maillard, propriétaire, à Belfort.
Maître, ingénieur des mines, à Morvillars.
Maîtrerobert, avoué, à Belfort.
Marchal, pharmacien, id.
Marchegay, industriel, à Belfort.
Marcotte, id. à Chaux.
Marion, commandant en retraite, à Belfort.
Marmet, chef de division à la Préfecture, à Belfort.
Marty, médecin principal à l'hôpital militaire, à Toul.
Martz, conseiller à la Cour d'appel, à Nancy.
Masson, pharmacien, à Belfort.
Mathey, industriel, à Senones.

MM. Mégnin, chef de bureau à la fabrique Dollfus et C^ie, Belfort.
Meillère, docteur ès sciences, chef des travaux chimiques de l'Académie de médecine, à Paris.
Ménétrez, avocat, à Belfort.
Ménétrez, général de division, à Amiens.
Mény, chef de bureau, à Paris.
Mercky, électricien, à Belfort.
Mérot, percepteur en retraite, à Delle.
Metz Arthur, négociant, à Paris.
Metzger, clerc de notaire, à Belfort.
Metzger, pharmacien à Delle.
Meyer, inspecteur d'Académie, à Annecy.
Meyer Lucien, naturaliste, à Belfort.
Michel, commissaire-priseur, id.
M^me Monnier, directrice de l'Ecole supérieure, à Belfort.
MM. Monségur (de), colonel d'infanterie de marine en retraite, à Morlanne (Basses-Pyrénées).
Morey, géomètre, à Luxeuil.
Morlot, sous-chef de bureau à la Banque de Paris, à Paris.
Mouzimann, fondé de pouvoirs de la Maison Viellard, à Morvillars.
Muller Albert, négociant, à Belfort.
Muller Eugène, propriétaire, à Antony (Seine).
Mugnier, professeur au Lycée, à Belfort.

Nardin, pharmacien honoraire, à Besançon.
Netzer, professeur honoraire, à Belfort.
Nicolas, inspecteur primaire, à Montbéliard.
Nidergang, docteur en médecine, à Belfort.

Page, propriétaire, à Belfort.
Pajot, professeur au Lycée, à Belfort.
Parisot, capitaine au 3^e dragons, à Nantes.
Paronelli, propriétaire, à Belfort.
Pélot, libraire, à Belfort.
Pélot, imprimeur, à Belfort.
Pélot André, id.
Petit, caissier à la Banque de France, à Belfort.
Petitjean, docteur en médecine, à Jouarre.

MM. Petitjean, docteur en médecine, à Belfort.
Pfiffelmann, employé, id.
Picard Alfred, négociant, à Belfort.
Picard Gustave, id. id.
Pinault, capitaine en retraite, à Belfort.
Plubel, professeur à l'Ecole normale, à Belfort.
Pointet, président de la Société des Sauveteurs, à Belfort.
Portier, capitaine en retraite, à Belfort.
Pourchot Louis, à Giromagny.
Poussigue, directeur des houillères de Ronchamp.
Quiquerez, négociant, à Belfort.
Rampont Lucien, capitaine au 13e dragons, à Lure.
Reiset (le vicomte de), au château de Vic-sur-Aisne.
Rémond, médecin-major, à Belfort.
Renault, agent d'affaires, id.
Riche Auguste, entrepreneur, id.
Ricklin Ernest, négociant, id.
Ricklin, ancien notaire, id.
Riethmuller, propriétaire, à Perouse.
Rœlly, négociant, à Belfort.
Rœsch, pharmacien, id.
Rollet, capitaine au 42e de ligne, à Belfort.
Rozier, professeur en retraite, à Belfort.
Rozier, secrétaire de l'Inspection d'académie, à Belfort.
Roux, industriel, à Montbéliard.
Roux, substitut du Procureur de la République à Belfort.
Roy, agent-voyer, à Rimaucourt (Haute-Marne).
Saglio Florent, ingénieur civil, à Sevenans.
Salomon, négociant, à Belfort.
Salomon, architecte, à Belfort.
Salignac-Fénelon (le comte de), au château de Cirey, (Haute-Marne).
Saugier, directeur d'usine, à Morvillars.
Sauvageot, instituteur, à Châtenois.
Schædelin Félix, juge suppléant au Tribunal, à Epernay.

MM. Scheurer Ferdinand, industriel, à Belfort.
Scheurer-Sahler Fernand, manufacturier, à Lure.
Scheurer-Sahler Julien, id. id.
Schieb, directeur d'usine, à Valdoie.
Schlatter, pharmacien, à Belfort.
Schlicklin, directeur des écoles, à Belfort.
Schmitt, libraire, id.
Schultz, propriétaire, id.
Schwalm, id. id.
Seiler, avoué, id.
Seyrig, directeur de filature, id.
Senglé, conducteur des ponts-et-chaussées, à Belfort.
Sigrist, directeur de teinturerie, à Belfort.
Simonin, inspecteur primaire, à Dijon.
Sombsthay, fabricant, à Belfort.
Spetz, fondé de pouvoirs de la Banque de Mulhouse, à Belfort.
Spitzmuller, journaliste, à Belfort.
Steiner, industriel, à Belfort.

Taufflieb, docteur en médecine, à Giromagny.
Thary, vétérinaire départemental, à Belfort.
Thiault Michel, avocat, à Belfort.
Thiault Camille, directeur d'assurances, à Belfort.
Thuriot, pharmacien honoraire, à Dijon.
Tisserand, architecte, à Belfort.
Tournesac, entrepreneur, à Belfort.
Toutey, inspecteur primaire, à Paris.
Touvet, négociant, à Belfort.
Touvet, chef de bureau au Ministère des Finances, à Paris.
Touvet, notaire, à Giromagny.
Touvet, avocat, à Belfort.
Treil, professeur au Lycée, à Belfort.
Troyon, employé à la Société Alsacienne, à Belfort.
Turillot, huissier, à Belfort.

Vautherin Auguste, pharmacien honoraire, à Belfort.
Vautherin Joseph, docteur en médecine, id.
Verain, chef de bataillon en retraite, id.
Vermelinger, directeur de tissage, à Etueffont-Haut.

MM. Vermot Arthur, industriel, à Châtenois.
Vernier, instituteur, à Charmois.
Verny, contrôleur des douanes, en retraite, à Dijon.
Viellard Albert, maître de forges, à Morvillars.
Viellard Louis, maire, id.
Viellard Charles, industriel, id.
Viénot, professeur à la Faculté de théologie protestante, à Paris.
Vogelweid Hippolyte, à Ferrette.
Voisinet Jules, propriétaire, à Offemont.
Vuillaume, médecin au 21e d'infanterie, à Langres.
Walser Ferdinand, négociant, à Belfort.
Walser Xavier, id. id.
Welté Alfred, pharmacien, id.
Werner, entrepreneur, id.

Yvonnet, ancien commissaire-priseur, à Belfort.

Zeller, directeur d'école, à Delle.
Zeller René, industriel, à Etueffont-Bas.
Zeller, comptable à l'usine Steiner, à Belfort.
Zigmann, conducteur principal des ponts-et-chaussées, à Belfort.
Zweifel, directeur de la Société Alsacienne, à Belfort.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

FRANCE

Amiens. — Société des Antiquaires de Picardie.
Autun. — Société éduenne des lettres, sciences et arts.
Société d'histoire naturelle.
Auxerre. — Société des sciences historiques et naturelles.
Bar-le-Duc. — Société des lettres, sciences et arts.
Beaune. — Société d'histoire, d'archéologie et de littérature.
Besançon. — Académie des sciences, belles-lettres et arts.
Société d'Emulation du Doubs.
Société d'histoire naturelle du Doubs.
Bourg. — Société des sciences naturelles de l'Ain.
Bordeaux. — Acad^ie^ nationale des sciences, belles-lettres et arts.
Société archéologique.
Caen. — Académie des sciences et belles-lettres.
Société française d'archéologie.
Chambéry. — Société savoisienne d'histoire et d'archéologie.
Châlon-sur-Saône. — Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire.
Dijon. — Académie des belles-lettres.
Epinal. — Comité d'histoire vosgienne.
Société d'Emulation des Vosges.
Gray. — Société grayloise d'Emulation.
Grenoble. — Académie delphinale.
Société de statistique de l'Isère.
Langres. — Société historique et archéologique.
Lyon. — Société botanique.
Lons-le-Saunier. — Société d'Emulation du Jura.
Le Mans. — Société historique et archéologique du Maine.
Montbéliard. — Société d'Emulation.
Nancy. — Académie de Stanislas.
Société de géographie de l'Est.
Société d'archéologie lorraine et du musée historique.
Société des sciences.
Annales de l'Est.
Société lorraine de photographie.

Nantes. — Société archéologique.
Société des sciences nationales de l'Ouest de la France.
Narbonne. — Commission archéologique.
Nîmes. — Académie du Gard.
Société d'études des sciences naturelles.
Niort. — Société botanique des Deux-Sèvres.
Orléans. — Société archéologique de l'Orléanais.
Paris. — Société nationale des antiquaires de France.
Société philomatique, rue des Grands-Augustins, 7.
Société d'Anthropologie, rue de l'Ecole de Médecine, 15.
Association philotechnique, rue Serpente, 24.
Société géologique de France, rue des Grands-Augustins, 7.
Société de l'Histoire de France, rue des Francs-Bourgeois, 60.
Musée Guimet, avenue du Trocadéro, 30.
Musée social, rue Las-Cases, 5.
Ministère de l'Instruction publique.
Reims. — Société d'études des sciences naturelles.
La Rochelle. — Société d'histoire naturelle.
Rouen. — Académie des sciences, belles-lettres et arts.
Société industrielle.
Saint-Dié. — Société philomatique.
Saint-Omer. — Société des antiquaires de la Morinie.
Semur. — Société des sciences historiques et naturelles.
Toulouse. — Société archéologique du Midi de la France.
Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres.
Vesoul. — Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Saône.

ETRANGER

Bâle. — Naturforschende Gesellschaft.
Berne. — Schweizerische Naturforschende Gesellschaft.
Bibliothèque de la Société bernoise des Sciences naturelles, Kesslergasse, 41.
Fribourg. — Société fribourgeoise des sciences naturelles.
Société d'histoire du canton de Fribourg.
Colmar. — Société d'histoire naturelle.
Genève. — Société d'histoire et d'archéologie.
Institut national genevois.

Lausanne. — Société d'histoire de la Suisse romande.
Société vaudoise des sciences naturelles.
Metz. — Gesellschaft für lothringische Geschichte und Altertumskunde.
Société d'histoire naturelle.
Académie (lettres, sciences, arts, agriculture).
Mulhouse. — Société industrielle.
Musée historique.
Neuchâtel. — Société neuchâteloise de géographie.
Porrentruy. — Société jurassienne d'émulation.
Strasbourg. — Geologische Landesanstalt von Elsass Lothringen.
Gesellschaft für die Erhaltung der geschichtlichen Denkmaeler im Elsass.
Washington. — Smithsoncan Institution.

BIBLIOTHÈQUE

Ouvrages reçus en 1907

ACHATS

Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, 39e fasc.
Portrait de J.-B. Guittard, député du Haut-Rhin en 1789.
Les officiers du Royal Liégeois pénètrent à l'hôtel de ville en 1789, gravure.
Répertoire des Sources historiques du Moyen-âge : bio-bliographie, 8e fasc.
La Suisse à travers les âges, par Vulliéty, un vol. in-4°.
Sortie de Belfort à Bessoncourt et ma Captivité, par Anatole Doumergue, Lyon, 1872, 1 broch.
Souvenirs d'un engagé volontaire, Belfort (1870-71), par Poilay, Paris, 1907, 1 vol. in-12.
Les Vosges en 1870 et dans la prochaine campagne, par un ancien officier, Rennes, 1887, 1 vol. in-12.
Kléber en Egypte, par Vagnair, Paris, 1899, 1 broch. in-12.
Kléber en Vendée, par Vagnair, Paris, 1900, 1 broch. in-12.
Abécédaire héraldique, par de Caumont, Caen, 1861, 1 br. in-12.
Revue préhistorique de l'Est de la France, 1 fasc. de 1906, 2 fasc. de 1907.
L'Alsace au 18e siècle, par Hoffmann, tomes 3 et 4, Colmar, 1907, 2 vol. in-8°
Revue d'Alsace, 1907, 6 nos.
— (supplément), 5 fasc.
Musée social, 1907, 24 nos.
Revue alsacienne illustrée, 1907, 1 vol. in-4°.
Revue lorraine illustrée, 1907, 1 vol. in-4°.
Revue de Franche-Comté, 1907.
Pays lorrain, 1907, 12 nos.

DONS

Voyage dans les steppes de la mer Caspienne, par Mde Hommaire de Hell, Paris, 1860, 1 vol. in-12, don d'un anonyme.

Histoire de la vie de M. François Pierron, curé de Belfort, Strasbourg, 1826, 1 vol. in-16, don de M. Rœsch.

Annuaire de l'Association des anciens élèves du Lycée, 1907, 1 broch. don d'un anonyme.

Description de la frontière des montagnes de Valangin, par Robert et de la Tour, 1907, 1 vol. in-4°, don de M. Jules Japy.

Quinze cartes d'état-major (Alsace, Lorraine et Franche-Comté), don de M. Pinault.

ÉCHANGES

The Blind and the Deaf, 1900, Washington, 1906, 1 broc. in-4°.

Bulletin de la Société d'Emulation de Montbéliard, 33e vol. 1906, 1 vol.

Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2e et 3e liv. de 1906, 2 vol. ; 1907, 1re liv.

Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France (28 Nov. 1905 au 3 Juillet 1906), 1 vol.

Mémoires de la Société des lettres et sciences de Saint-Dizier, T. 10, 2e fasc., 1906.

Bulletin de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace, 2e série, T. 21, 1906, 1 vol.

Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc, 4e série, T. 4, 1906.

Mémoires de la Société d'Emulation du Doubs, 1906, 1 vol.

Bulletin de la Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes, 1906, 4 fasc.

Bulletin de la Société grayloise d'Emulation, n° 9, 1906.

Mémoires et documents de la Société d'histoire de France, 1905, 1 vol., 1906, 1 fasc.

Annales du Musée Guimet : Essai de la bibliographie Jaina, par Guérinot, 1906, 1 vol. ; histoire des idées théosophiques dans l'Inde, par Oltramare, 1907, 1 vol. in-8°

Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Colmar, T. 8, 1905 et 1906, 1 vol.

Bulletin de la Société d'étude des sciences naturelles de Nîmes, T. 33, 1905.

Mémoires de l'Académie de Nîmes, T. 28, 1905, 1 vol.

Bulletin de la Société historique de Langres, n° 76, 1907.

Verhandlungen der schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft in Luzern, 1905, 1 vol.

Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, 1905, 1 vol.

Bulletin de la Société des sciences et arts de Vitry-le-François, 1904-1905, 1 vol.

Congrès archéologique de France : Beauvais, 1905, 1 vol.

Verhandlungen der Naturforschenden Gesellschaft in Basel, Band 18, Heft 3, 1906, 1 vol.

Mémoires de l'Académie de Dijon, 4e série, T. 10, 1905-1906, 1. vol.

Annales de la Société d'Emulation des Vosges, 1906, 1 vol.

— du Musée Guimet : les religions de la Gaule, par Renel, 1906, 1 vol. in-12 ; Conférences faites au Musée Guimet, 1906, 1 vol. in-12 ; les religions orientales dans le paganisme romain, par Cumont, 1907, 1 vol. in-12 ; la religion des anciens Egyptiens, par Vaville, 1906, 1 vol. in-12.

Mémoires de la Société d'archéologie lorraine, 1906, 2 vol.

— publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, 2e série, T. 6, 1907, 1 vol.

Bulletin de la Société scientifique et médicale de Montbéliard, 1852, 1 vol.

Mémoires de la Société d'Emulation de Montbéliard, 1901, 1 vol. ; 25e vol., 2e fasc., 1896 ; 2e série, 1 vol., 1863.

Mémoires de l'Académie nationale des sciences et arts de Caen, 1906, 1 vol.

Annales des Facultés de droit et des lettres d'Aix, tome 2, n° 2 de 1906.

Bulletin de la Société de statistique de l'Isère, 4e série, tome 9, 1906, 1 vol.

Bulletin de la Société d'histoire naturelle d'Autun, 19e bulletin, 1906, 1 vol.

Annual Report of the Smithsonian Institution, 1er sem. 1905, 1 vol.

Comité des travaux historiques et scientifiques ; bulletin historique et philologique, n° 1 et 2 de 1906, 1 vol. ; section des sciences économiques et sociales, 1906, 2 vol.

Bulletin de la Société de statistique de l'Isère, 4e série, T. 9, 1906.

Table alphabétique des trente premiers volumes des bulletins de la Société philomathique vosgienne (1875-1905), 1 fasc.

Bulletin of the géological Institution of Upsala, 1902-1905, 2 v.
— de la Société des sciences naturelles de Reims, 1906, 2 fasc.
Bulletin de la Société des antiquaires de France, 1906, 1 vol.
— — neuchâteloise de géographie, 1906, 1 vol.
— — d'histoire de Genève, T. 3, livr. 1, 1907, 1 fasc.
Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Saône, 1906, 1 vol.
Mémoires de la Commission des antiquités de Côte-d'Or, T. 14, 1901-1905, 1 vol.
Bulletin de la Société de botanique des Deux-Sèvres, 1906, 1 vol.
Mémoires de l'Académie d'Amiens, 1906, 1 vol.
Mémoires de la Société Savoisienne d'histoire, T. 20, 1er fasc. 1907.
Bulletin de la Société archéologique de Soissons, tome 12 (1903-1904), 1 vol.
Mitteilunge der geologischen Landesanstalt von Elsass-Lothringen, Band 6, Heft 1, 1907, un vol.
Mémoires de la Société des antiquaires de Morinie, tome 28, 1906-1907, 1 vol.
Mémoires de la Société d'émulation du Doubs, 1905, 1 vol. et table générale récapitulative (1841-1905), par Kirchner.
Bulletin de la Société archéologique de Sens, 1906, 1 vol.
— — historique et archéologique de Langres, tome 5.
Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, tome 6, 1906.
Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne, 1907, 2 vol.
Bulletin de la Société historique de l'Orléanais, nº 3 et 4 de 1906, 1 fasc. ; 1er trim. de 1907, 1 fasc.
Précis des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, 1905-1906, 1 vol.
Bulletin du Musée historique de Mulhouse, 1906, 1 vol.
Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Châlon-sur-Saône, tome 2, 1re partie, 1907.
Mémoires de la Société des antiquaires de France, 1906, 1 vol.
Revue historique et archéologique du Maine, 2e sem. de 1906 et 1er de 1907, 2 vol.

Jahrbuch der Gesellschaft für lothringische Geschichte und Altertumskunde, 1906, 1 vol.

Bulletin de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, 1906, 4 fasc.

Mémoires de la Société d'Emulation du Jura, 8e série, 1 vol. 1907.

La Franche-Comté au milieu du 16e siècle ou description de la Haute Bourgogne connue sous le nom de Comté par Monot (publication de la Société d'émulation du Jura), 1907, 1 vol. in-12.

Bulletin de la société académique de Laon, tome 32, 1er fasc. de 1907.

Annales de la Société d'émulation des Vosges, 1re et 2e partie 1907, 2 vol.

Mémoires du musée Guimet : Conférences au musée Guimet 1903-1906, par de Milloué, 1 vol. in-12 : Conférences au musée Guimet, tome 25, 1907 : Conférences au musée Guimet, 1901-1903, par de Milloué, 1907, 1 vol. in-12 : Boudhisme par de Milloué, 1907, 1 vol. in-12.

Compte-rendu des travaux de la Société helvétique des sciences naturelles réunie à Saint-Gall, 1906, 1 broch. ; à Lucerne, 1905, 1 broch. ; à Winterthur, 1904, 1 broch.

Mitteilungen der Naturforschenden Gesellschaft in Bern, 1906, 1 vol.

Verhandlungen der Naturforschenden Gesellschaft in Basel, Band 19, Heft 1, 1 brochure.

Mémoires de la Société fribourgeoise des sciences naturelles, 1907, 7 broch.

Bulletin de l'Institut national genevois, tome 37, 1907, 1 vol.

Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg, tome 8, 3e livr., 1907.

Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orléanais, no 2 de 1907, 1 fasc.

Mémoires de la Société des sciences et lettres de Loir-et-Cher : les jardins du château de Blois, 1906, 1 vol. ; les gens et les choses de la justice à Blois, 1904, 1 vol. ; une question d'hygiène municipale au 18e siècle, 1904, 1 vol. ; 16e vol. 4 livr., 1902 ; 17e vol. 4 livr., 1903.

Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie, 1er trim. de 1907, 1 fasc.

Bulletin de la Société d'Embellissement de Belfort, n° 12, 1907.
Mémoires de la Société d'agriculture du Puy, tome 34, 1878-1889, 1 vol.
Congrès des Sociétés savantes à Montpellier ; discours prononcés en 1907, 1 broch.
Mémoires de l'Académie de Stanislas, 6e série, tome 4, 1907.
L'Ecole d'anthropologie de Paris (1876-1906), 1907, 1 vol. in-8°.
Verhandlungen der schweizerischen Naturforschenden Gesellchaft, 89 Jahresversammlung, 1906, in St-Gall, 1 vol.
Bulletin de la Société des sciences naturelles de la Charente-Inférieure, 1906-1907, 1 vol.
Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, tome 31, 1907.
Mémoires de la Société d'archéologie, histoire et lettres de Beaune, 1905, 1 vol.
Jahrbuch für Geschichte, Sprache und Litteratur Elsass-Lothringens, 1907, 1 vol.
Annales de l'Est et du Nord, 1907, 4 livr.
Bulletin de la Société vaudoise des sciences naturelles, 2 fasc. de 1906 et 2 de 1907.
Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse, 3 nos de 1906 et 7 de 1907.
Bulletin de la Société archéologique de Nantes, 1906, 2 fasc. ; 1er semestre de 1907, 1 vol.
Bulletin de la Société géologique de France, 1 n° de 1906 et 10 de 1907.
Bulletin de la Société lorraine de photographie, 2 nos de 1906 et 9 de 1907.
Bulletin de l'Association philotechnique, 1 n° de 1906 et 9 de 1907.
Bulletin de l'Académie des lettres, sciences et arts de Besançon, 4e trimestre de 1906 et 1er, 2e et 3e de 1907.
Bulletin de la Société de géographie de l'Est, 4e trim. de 1906, 1er, 2e et 3e trimestre de 1907.
Bulletin de la Société archéologique de Nantes, 1er trimestre de 1906, 1 vol.
Bulletin de la Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire, 2 nos de 1906 et 3 de 1907.
Annales de la Société d'Emulation de l'Ain, 4e trim. de 1906, 1er, 2e et 3e de 1907.

Revue de l'Avranchin, 4 livr. de 1906 et 1907.

Bulletin de la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, 3e et 4e fasc. de 1906.

Bulletin de la Société des sciences de Nancy, 2 fasc. de 1906 et 2 de 1907.

Bulletin de la Société industrielle de Rouen, 2 fasc. de 1906 et 2 de 1907.

Bulletin de la Société des sciences naturelles de l'Ain, 4e trim. de 1906 et 2 de 1907.

Bulletin de la Société industrielle de Rouen, 2 nos de 1906 et 2 de 1907.

Bulletin de la Société des sciences naturelles de l'Ain, 4e trim. de 1906 et 1er et 2e de 1907.

Bulletin de la Société des antiquaires de Morinie, 3e et 4e trim. de 1906 et 1er et 2e de 1907.

Bulletin de l'Alliance française, 4 nos.

Bulletin de la Société des sciences naturelles de l'Ouest de la France, 4e trim. de 1906 et 1er et 2e de 1907.

Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Toulouse, 2 fasc. de 1906.

Bulletin de la Société archéologique de Touraine, no 3 et 4 de 1906.

Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris, no 4, 5 et 6 de 1906 ; no 1, 2 et 3 de 1907.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 9 JUILLET 1908

Le Secrétaire présente le rapport suivant :

Messieurs,

Dans le rapport de l'année dernière, nous vous informions que le Congrès des Sociétés savantes de Franche-Comté qui n'avait pu se tenir, dans notre ville, en 1905, mais en 1907, nous avons eu le plaisir de pouvoir célébrer, le 1er Août, cette fête littéraire et scientifique où se réunissaient un grand nombre de membres des Sociétés savantes de la région et le 7e Congrès a laissé le meilleur souvenir aux membres participants.

Quel est l'objet de ces Congrès : faire revivre la petite patrie : la Franche-Comté à côté de la France. Mais le Territoire de Belfort ne lui appartient pas à cette Franche-Comté si intéressante. Depuis 1871, notre petit coin de terre était isolé, la Franche-Comté lui a prêté son appui, qu'il en soit fier. Nous voulons être scientifiquement une vedette comme nous sommes une vedette contre l'étranger. Unis à la Franche-Comté par une fraternité de mœurs, d'histoire, de géologie, puisque les terrains jurassique et vosgien viennent mourir au pied de notre ville, félicitons-nous de servir de trait d'union entre l'Alsace et la Franche-Comté.

Nos recherches archéologiques, en 1907, ont été très fructueuses et ont donné des résultats que les premiers travaux ne laissaient pas espérer : il s'agit du cimetière mérovingien de Bourogne. On sait qu'une station gallo-romaine a été mise à jour dans cette localité, en 1852, non loin de l'église et de la maison d'école. On découvrit, en creusant les fondations de celle-ci, des débris de l'époque

romaine : fragments de poterie et de tuyaux en terre cuite, des tuiles à rebords, etc. Une voie romaine devait passer à côté du cimetière et près de l'église, sur la pente dominant la rivière.

C'est en 1906 que notre Société commença les fouilles au lieu dit « à la Côte ». On savait depuis fort longtemps que des sépultures existaient sur cette friche communale. Sur les instances de plusieurs membres de la Société, celle-ci décida de faire des recherches méthodiques sous les auspices de MM. Lablotier, Pajot et Ferdinand Scheurer. Les résultats obtenus jusqu'à ce jour ont dépassé l'attente. A la fin de 1907, le nombre des sépultures explorées dépassait 80. Excepté pour deux corps cloisonnés entre de petits murs, toutes les sépultures sont en terre libre à des profondeurs variant de 25 centimètres à plus d'un mètre. Le mobilier recueilli est important, autant comme richesse que comme nombre. Plus de 200 objets ont déjà été relevés : couteaux, scramasaxes, épées, haches, lances, umbo de bouclier, pointes de flèches, plaques de ceinturon en fer, niellées d'argent et en or, boucles d'oreilles en cuivre, colliers en grains de verre et de terre cuite, vases funéraires en terre et en verre, fermoirs de trousses, perçoirs, briquets en silex, clef, éperon en bronze et autres objets indéterminés.

Le cimetière de Bourogne, placé à la limite des Burgondes et des Alamans offrira, sans nul doute, aux archéologues d'intéressantes observations.

Déjà, on a pu remarquer que les inhumations y ont eu lieu pendant une période assez longue, et que cette période, étant donné le nombre relativement faible des armes trouvées, doit se placer dans la seconde moitié des temps mérovingiens. D'autre part, la forme des vases funéraires en terre, double tronc de cône, surmonté d'un manchon cylindrique semble indiquer que les squelettes mis à jour appartiennent aux Burgondes et non aux Alamans.

Enfin, remarque digne d'intérêt, quoique déjà faite ail-

leurs, des silex néolithiques se rencontrent dans les sépultures : les uns portent des marques de percussion du briquet ; les autres, tels une pointe de flèche triangulaire et un grattoir, muni d'un appendice destiné à recevoir un manche, sont indemnes.

Les fouilles ont été reprises cette année et nous espérons qu'elles seront encore très productives en objets de valeur.

Une section des sciences a été créée dans notre Société et a réuni de nombreux adhérents qui travaillent avec beaucoup d'activité et de zèle. Leur intention est de créer des collections scientifiques. Espérons qu'ils recueilleront de nombreux objets et feront honneur au dévouement des actifs membres de cette section.

Bibliothèque. — Les dépenses nécessitées par le Congrès de 1907 nous ont mis dans l'obligation de limiter nos achats de livres. Nons avons acquis, en 1907 : la Suisse à travers les âges, par Vuillety ; Souvenirs d'un engagé volontaire, Belfort (1870-71), par Poilay ; les Vosges en 1870 et dans la prochaine guerre, par un ancien officier ; Kléber en Egypte et Kléber en Vendée, par Vagnair ; l'Alsace au 18e siècle, par Hoffmann, tomes 3 et 4.

Bulletin. — La plupart des articles lus au Congrès prendront place dans le bulletin de cette année. Pour les sciences, nous y trouverons un travail de M. Cardot, de Melisey, sur la flore de la vallée de l'Ognon ; du Dr Rollier, Polis et stries glacières dans le Jura français ; de M. Meyer, un article de géologie. En histoire : Kléber à Besançon, par Gazier ; Belfortains et Dolois en 1790, par Feuvrier ; Communication sur deux chartes du 10e et du 11e siècle, par Brun ; une lettre du comte de Fontaine et la nationalité du vaincu de Rocroi, par Cardot ; les Alamans et les Burgondes dans la trouée de Belfort, par Perrenot ; Belfort au XVe siècle, d'après les comptes communaux, par Dubail-Roy ; les cardinaux franc-comtois des maisons de Bourgogne, par l'abbé Mourlot ; Etudes étymologiques sur les noms de lieux du Territoire, par M. Pajot et rapports sur

les fouilles des ruines d'Offemont avec préface, par le même.

Situation. — Notre Société compte actuellement 2 membres honoraires et 354 titulaires. Nous correspondons avec 82 sociétés de France et de l'étranger. Comme les années précédentes, nous adressons un pressant appel à nos collègues pour que, par une propagande active et persévérante faite autour d'eux, ils nous amènent de nouveaux adhérents pour combler les pertes occasionnées par les décès ou pour toute autre cause dans notre Société.

Depuis notre dernière réunion générale, nous regrettons vivement d'avoir perdu, par suite de décès, plusieurs de nos collègues ; ce sont : M. le Dr Corbis, qui présida notre Société en 1892 et 1893 et s'intéressait tout particulièrement à la bonne marche de notre œuvre ; MM. Gesser, Greiner, Morlot Emile, l'abbé Marchal, Jenny, Pezet Joseph, Porterat et Petitjean, membres titulaires.

Notre situation financière est bonne et notre Trésorier va nous en rendre compte.

EXERCICE DE 1907

Dépenses

Achat de livres, abonnements, reliure. . . .	151 30
Allocation au bibliothécaire	150 »
Impression du Bulletin.	555 »
Frais de recouvrement, de port et d'envoi des Bulletins	96 25
Frais de secrétariat	47 45
Travaux aux ruines du château de Rougemont .	50 »
Fouilles au cimetière mérovingien de Bourogne	129 60
Congrès et réunions.	259 85
Assurance, gratifications et divers	33 10
TOTAL :	1472 55

Recettes

En caisse au 1er janvier 1907	1332 37
Cotisations	1420 »
Vente de Bulletins	35 30
Subvention départementale	250 »
Intérêts des sommes déposées à la Caisse d'Epargne	34 17
TOTAL :	3071 84
Report des dépenses	1472 55
Reste en caisse au 1er janvier 1907	1599 29

Les comptes du Trésorier sont approuvés par l'assemblée.

L'assemblée procède ensuite au renouvellement du tiers des membres du Comité. Sont élus pour 3 ans : MM. Bonnaymé, Herbelin, Lablotier, Pajot et Scheurer Ferdinand, membres sortants et rééligibles.

ERRATA

Au lieu de :	Lire :
Bloc serratiques, page 3, ligne 13. .	Blocs erratiques.
Par *l*es roches diabasiques, page 3, ligne 2 de la note.	Par *d*es roches diabasiques.
Nigella arve*u*sis L. page 5	Nigella arve*n*sis L.
Helianthemu*n*. page 6.	Helianthemu*m*.
Hyperi*u*m pulchrum L., page 7 . .	Hyperic*u*m pulchrum L
Elodes palustr*is* spach, page 7. . .	Helodes palustris-spach
Potentilla a*u*serina L, page 9 . . .	Potentilla a*n*serina L.
Potentilla repta*u*s L. page 9. . . .	Potentilla repta*n*s L.
Sa*u*guisorba L, page 10, ligne 21 . .	Sa*n*guisorba L.
L'allium victoria*le*, page 21, ligne 14 de la note	L'allium victoria*lis*.
A*n*lacomnium, page 22	A*u*lacomnium.
Sphagnum rufesce*u*s, page 24, ligne 14	Sphagnum rufesce*n*s.

A la page 4, ligne 6, le mot sous — espèces est trop long : *sous-espèces*. Puis mettre un — après « divers organes ».

CONTRIBUTIONS A LA FLORE DE LA HAUTE-SAONE

PLANTES ET STATIONS BOTANIQUES NOUVELLES
DES VOSGES-SAONOISES

En 1873 pour la première fois, M. Renauld, en collaboration avec D Laloy, publia un excellent catalogue des plantes phanérogames et des mousses observées jusqu'à cette époque dans le département de la Haute-Saône.

Quelques années plus tard, en 1882-83, MM. Paillot, Vendrely, Flagey et Renauld firent paraître un Complément à ce catalogue de 1873. Mais depuis, beaucoup de plantes rares ou nouvelles qui avaient échappé à leurs laborieuses recherches, ont été découvertes dans la partie montagneuse de notre département (1).

Il devenait donc nécessaire de les ajouter aux listes précédentes, et de mentionner également les localités nouvelles où bon nombre de plantes intéressantes ont été signalées.

Il est un fait reconnu, c'est que la Flore d'une région change; des plantes disparaissent, d'autres s'acclimatent et prospèrent. Comme causes principales de la disparition de certaines espèces et de l'anéantissement complet de stations botaniques, il faut signaler le défrichement, l'assainissement des marais aux plantes si intéressantes et si variées, et aussi la mise en exploitation des carrières creusées dans les grès et les porphyres de nos montagnes. Dans les éboulis de nos grès Vosgiens, il y avait des stations tout à fait uniques à Muscinées et à Fougères rares (Allosurus); aujourd'hui, depuis que l'on a utilisé ces énormes roches pour la construction, la station a pour jamais disparu !

---

(1) M. Humnicki, en 1884, a étudié spécialement les régions triasiques de Luxeuil et St-Loup où il a également remarqué et signalé beaucoup de plantes nouvelles pour le département.

Le déboisement qui enlève au sol sa fraîcheur est aussi une des causes de destruction. — Des sociétés se forment pour le reboisement, il faut les encourager. — D'autre part les voies ferrées introduisent des espèces nouvelles, soit par le ballast de rechargement des lignes, soit par les graines qui s'échappent des fourrages transportés. (Ex. Geranium, Isatis). Quelques plantes cultivées dans les jardins deviennent subspontanées et continuent depuis de nombreuses années à prospérer dans les stations qu'elles ont choisies et se propagent même. — Elles ont bien droit à faire partie désormais de la flore locale. (Ex Oxalix, Phlox, Robinia, Sedum, Impatiens, etc.) (1).

Nous ne nous occuperons ici seulement que de la région des Vosges méridionales dites Vosges Saônoises et qui correspond aux cantons montagneux de Faucogney, Mélisey et Champagney. Nous ferons egalement une légère incursion dans la partie nord du canton de Lure, les tourbières et lieux marécageux du diluvium et des grès bigarrés étant des stations botaniques du plus haut intérêt — C'est la zône vosgienne de M. Renauld et une petite partie de la zône sous-vosgienne (2).

La flore de la partie montagneuse de l'arrondissement de Belfort a déjà été étudiée d'une façon toute particulière par M. Parisot, et comme elle sort un peu de nos limites, nous n'en parlerons pas (3).

La Botanique et la Géologie sont deux Sciences sœurs, mais l'étude même très succinte de cette dernière nous entraînerait trop loin ; elle fera plus tard avec la minéralogie de nos Vosges l'objet d'une communication spéciale.

Rappelons simplement qu'au point de vue géologique, la région qui nous occupe repose sur trois terrains anciens :

1° L'Eruptif (cristallin) avec ses diabases, porphyrites, syénite (massif des Ballons).

2° Le Carbonifère qui contourne le massif, grès rouge, schistes.

3° Le Trias inférieur (Werfenien), grès vosgien et bigarré.

puis 4° Le terrain d'alluvions actuel.

Cette variété de terrains et de roches, la quantité d'étangs,

---

(1) Dans certaines régions de la France, une espèce américaine, l'Elodea canadeusis Rich. — Hydrocharidées — a envahi une quantité prodigieuse de petits cours d'eau et de canaux.

(2) F. Renauld. Aperçu phytostatique sur le Département de la Haute-Saône (1873).

(3) Parisot. Flore des environs de Belfort.

de marais, de tourbières, de ruisseaux, de gorges profondes qui abondent dans cette partie de notre département, sont autant de stations botaniques différentes.

Dans nos vallées, c'est encore un peu la flore de la plaine, et c'est déjà la flore de la montagne dans toute sa richesse et sa beauté.

Le botaniste explorera avec fruit les tourbières du Diluvium des environs de Saint-Germain et Lantenot : la Pile, Billeu, les marais et tourbières des grès vosgiens et des hauts sommets. Il y fera ample moisson de Sphagnum et de Muscinées rares. Il éprouvera aussi un vif intérêt à parcourir les landes de nos Sigles (1) aux genêts dorés que tranchent çà et là la masse sombre des bloc serratiques ; puis, descendant dans les curieux escarpements ruiniformes des grès à poudingues, il y cueillera les mousses et fougères qui en tapissent les parois. S'avançant encore plus avant dans la montagne, il pénétrera dans une des profondes vallées qui descendent du Ballon de Servance, il détachera en passant quelques fragiles hépatiques aux rochers porphyriques d'une bruyante cascade, puis continuera son ascension en suivant le cours d'un ruisseau tapageur aux rives garnies de Cacalia, de Spirea aruncus, de Mulgedium et d'Aconit.

Peu à peu, il verra les noirs sapins se rapetisser, devenir de plus en plus rares, et enfin disparaître complètement. — Seuls les hêtres buissonnent encore çà et là, c'est la chaume Vosgienne, la zône subalpine avec sa flore spéciale.

Dans nos limites, cette zône subalpine est de faible étendue : Chaumes des Ballons de Servance et d'Alsace (1210^{m}-1254^{m}) — Chaume de la Planche des Belles-Filles (1150^{m}) — reposant sur des granits porphyroïdes à amphibole ou syénite de certains auteurs.

Les plantes dont nous donnons la liste ont été classées par

---

(1) Les Sigles ou Cigles sont des plateaux de grès vosgien recouverts de genêts, de fougères et de bruyères. On y rencontre de nombreux blocs erratiques, constitués les uns par des granits porphyroïdes à amphibole, d'autres par des roches diabasiques, le plus grand nombre par des grés à poudingues d'un volume considérable. Le sol de ces landes est très humide, surtout dans les cuvettes formées par les légères ondulations du terrain — cela tient au peu de perméabilité de ce grés vosgien. Ce sont autant de petites tourbières en miniature où se développent Sphagnum Compactum, Drosera, Arnica, Eriophorum, etc....

Ils se terminent tous de tous côtés par des escarpements ruiniformes très caractéristiques de grès à poudingues. La base de ces ilots, en général peu élevés au-dessus de la plaine est formée par les roches diabasiques vertes, des microgranulites et des schistes — on y rencontre aussi quelques rares cultures — Sigle de Mélisey (400^{m}), de Ternuay (450^{m}), de la Rue de Mélisey (420^{m}). — Stations botaniques très intéressantes. — Rechercher l'étymologie de ce mot.

familles avec nom scientifique et nom vulgaire. Celles que nous n'avons pas récoltées et observées nous-mêmes sont suivies du nom du botaniste qui les a signalées.

Les espèces Jordaniennes qui sont presque toujours formées aux dépens de l'espèce type ont été éliminées — à vrai dire, il y aurait autant de ces sous — espèces qu'il y a d'individus, l'habitat de la plante pouvant faire varier à l'infini la forme de ses divers organes. Il faut se limiter et ne tenir compte que des espèces bien nettement caractérisées. Dans nos Vosges, l'étude des Rubus, Rosa, Draba, Primula, etc.. au point de vue de ces espèces Jordaniennes est encore à faire.

La majeure partie du département de la Haute-Saône que se partagent les divers étages jurassiques — Arrondissements de Vesoul et Gray — est à peu près entièrement connue au point de vue botanique ; cependant il serait utile d'étudier avec soin certaines stations calcaires, et sûrement d'autres plantes viendraient s'ajouter à celles déjà signalées.

Que tous ceux qu'intéresse l'étude de la Botanique, en particulier, MM. les Conservateurs et Inspecteurs des Forêts, pharmaciens, instituteurs, prêtres, veuillent bien collaborer, par leurs recherches personnelles dans leurs régions, à l'achèvement d'un catalogue complet des plantes de notre département. Tant de choses échappent à un seul chercheur (1) !

Je suis heureux de rendre hommage ici à mon excellent confrère de Champagney, M. Vendrely père, qui a été dans notre Franche-Comté et en particulier dans notre région, le véritable et infatigable botaniste. En plus de ses nombreuses découvertes, il a dans son « Flora Sequaniæ », relevé bien des erreurs (2).

La partie de cette notice, traitant des muscinées et hépatiques a été faite en collaboration avec M. L. Hillier, botaniste bisontin. C'est le résultat de ses laborieuses et savantes recherches aux environs de Melisey en 1905 et 1907. Remerciements sincères pour son précieux concours.

C. Cardot, *Pharmacien.*

Melisey, 30 Juin 1907.

---

(1) Certaines régions ont déjà été explorées et on y a découvert beaucoup de plantes rares ou nouvelles pour la Haute-Saône.

MM. Bonati père et fils, pharmaciens (recherches dans les environs de St-Loup et Conflans). M. Maire dans la région de Gray. M. Blum à Vesoul.

(2) Vendrely et Paillot. Flora Sequaniæ exciccata.

LISTE DES PLANTES ET STATIONS NOUVELLES DES VOSGES SAONOISES

ABRÉVIATIONS : T. R. Très rare. — A. R. Assez rare. — R. Rare. — C. Commun. — A. C. Assez commun.

DICOTYLEDONES

RENONCULACÉES

Ranunculus hederaceus *L.* — Renoncule à feuilles de lierre. = Eté — Ruisseaux.

Dans un ruisseau au bois du Grand Morveau près Lure, à droite de la route de Lure à Lantenot. (Bonati) — A. R.

Ranunculus peltatus *Sehr.* — Renoncule peltée. — Pr. été. Marais.

Champagney. (Vendrely) — R.

Ranunculus aconitifolius *L.* — Renoncule a feuilles d'aconit. Pr. ruisseaux des montagnes.

Cette renoncule abonde sur les rives de l'Ognon, jusqu'en face de Montessaux (320^{m}), plus bas elle disparaît. = Ruisseaux du Raddon (400-600^{m}) — du Fourchon (400-650^{m}) — Vallée du Beuletin à Saphoz (400^{m}) — Cascade du Tempas à Corravillers (500^{m}).

Nigella arveusis *L.* — Nigelle des champs — Eté — Moissons.

Cette plante est très rare dans la zône vosgienne — elle préfère les calcaires de la plaine. — Saint-Germain — Melisey — N'a pas été rencontrée plus haut — T. R. dans quelques champs.

Delphinium consolida *L.* — Dauphinelle Consoude — Eté, moissons, décombres. Subspontanée autour des jardins — semble vouloir se propager dans quelques champs.

Saint-Germain (300^{m}) — Melisey, Champs autour du cimetière — Faucogney. A. R. = (Pied d'alouette).

CRUCIFÈRES

Hesperis matronalis *L.* — Julienne des Dames. — Eté, lieux frais, buissons.

Cette plante d'origine cultivée se propage de plus en plus dans les haies, les buissons avoisinant les villages. — Malbouhans (320^{m}) — Melisey (340^{m}) — Servance (400^{m}) — Faucogney (350^{m}) — A. C.

CISTINÉES

Helianthemun vulgare *Gærtn.* — Helianthème commun — Eté, pelouses et coteaux arides.

Abonde sur toutes les pelouses qui recouvrent les schistes et porphyres des environs de Melisey et Faucogney (350-400^{m}). Vallée de Mansvillers (400^{m}) — Avait été signalée comme T. R. dans le catalogue de M. Renauld.

VIOLARIÉES

Viola tricolor var. **ruralis** *Jord.* — Pensée sauvage à petites fleurs. — Eté — champs — moissons.

Mélisey — Belonchamp — (350^{m}) dans quelques champs sablonneux A. R.

DROSERACÉES

Drosera rotundifolia *L.* — Eté. Rossolis à feuilles rondes. — Lors d'une herborisation faite en été 1892 à l'étang du grand Saint-Maurice près de Saint-Germain (alt. 300^{m}), j'ai rencontré dans les fosses profondes qui bordent l'étang au nord, plusieurs drosera d'une longueur extraordinaire, 0^{m}50 à 0^{m}60. Les feuilles inondées, très longuement pétiolées sont renversées le long de la tige, et moins glanduleuses que les feuilles aériennes. — Cette déformation de la tige et des feuilles doit être attribuée à la submersion permanente de la plante.

MONOTROPÉES

Monotropa hypopytis *L.* — Monotrope suce pin. Eté. Forêts — parasite sur les racines des arbres.

Ternuay au Ruz Jeannot (400^{m}) A. R.

PYROLACÉES

Pyrola minor *L.* — Pyrole à style court. — Eté — bois montueux frais.

Au mont de Vannes dans le ravin du Fourchon (500-700m) et le long du sentier qui conduit au Plainet. A. R.

ELATINÉES

Elatine hexandra *D.* — Elatine à six étamines — Eté, étangs.

Découverte à l'étang Pelvin près d'Ecromagny (450m). R.

CARYOPHYLLÉES

Silene oleracea *Bor.* — Variante du Silene Inflata. — Bois Champagney (X. Vendrely). A. R.

Lychnis dioïca *D. C.* — Lychnis dioïque — Eté. Bois, haies.

Dans quelques haies à Saint-Barthélemy (340m). R.

Stellaria nemorum *L.* — Stellaire des bois — Pr. Bords des ruisseaux des montagnes.

Gorges du Raddon à la base du Mont de Vannes (350m) — Ruisseau de Fourchon (400-600m) — Vallons du Beuletin à Saphoz. — Cascade du Tempa, à Corravillers (500m). C.

Stellaria Glauca *With* — Stellaire glauque — Eté. Prairies humides.

Melisey à Mansvillers. R.

GÉRANIACÉES

Geranium pyrénaïcum *L.* — Geranium des Pyrénées — Pr. Bords des routes.

Belonchamp en face la gare du tramway. — Plante introduite. T. R.

Geranium dissectum *L.* — Geranium découpé. — Eté. Pr. Champs.

Melisey le long de la voie du tramway. — Introduit. R.

HYPERICINÉES

Hypericum tetrapterum *Fries.* — Millepertuis à quatre ailes. — Ruisseaux et lieux humides.

Vallée de Mansvillers — Mont de Vannes (400m) — Melisey, Belonchamp (350m). R.

Hyperium pulchrum *L.* — Millepertuis élégant — Bois — haies. Eté.

Saint-Barthélemy (340m). R.

Elodes palutris spach. — Elodes des marais. — Eté — Fossés tourbeux.

M. X. Vendrely a découvert cette plante pour la première fois à Saint-Germain (1). Je l'ai retrouvée également au Bas de Melisey (320m) où elle abonde dans les fossés des prairies marécageuses en face le bois de Question — grès bigarré — On ne la rencontre plus sur les grès vosgiens ni sur les porphyres. — A. R.

A rechercher dans les prairies de marnes du grès bigarré et sur le Keuper.

Cantons de Saint-Loup = Luxeuil.

BALSAMINÉES

Impatiens glandulifèra *Royle.* — Cultivée et quelquefois subspontanée — Eté.

Cette balsamine est une plante essentiellement de jardins. — En 1894, j'en ai trouvé de nombreux pieds dans la gorge du Raddon qui proviennent sans aucun doute de graines échappées des jardins de Fresse et du Magny. — Depuis cette époque cette espèce continue à prospérer dans cette station R.

OXALIDÉES

Oxalis corniculata *L.* — Oxalis cornue. Eté, lieux cultivés.

D'origine cultivée, cette plante tend à se propager autour des habitations, vieux murs. — Melisey au voisinage du cimetière. T. R.

Oxalis stricta *L.* — Oxalis droite. — Eté, champs.

Melisey, le long de la voie du tramway jusqu'au chemin des Echelets. — assez abondant. — Introduit.

PAPILIONACÉES

Ulex europæus *Sm.* — Ajonc d'Europe — Pr. lieux secs landes.

Dans son catalogue de 1873, M. F. Renauld a signalé l'Ulex à Ecromagny. Ayant parcouru en tous sens, depuis plusieurs années les landes de grès vosgien de la région Ecromagny-Melay, jamais je n'ai rencontré cette papilionacée dont la présence dans notre zône me semblait déjà plus que douteuse — Je n'ai jamais rencontré non plus le Genista germanica qui aurait

(1) X. Vendrely — Flora Sequaniæ. — Catalogue Renauld, 1873.

pu prêter à confusion. — *Ulex europæus* avait été aussi signalé à Champagney (1). M. X. Vendrely (2) a démontré que la plante ainsi dénommée n'était autre que le Genista germanica, trouvé par lui à Champagney. Au premier abord on peut faire confusion. — L'*Ulex europæus,* jusqu'à preuve du contraire, doit être rayé de la zône vosgienne.

Anthyllis vulneraria *L.* — Anthyllide vulnéraire — Eté, lieux secs.

Melisey (340m) dans une sablière aux Corbodots où elle abonde.

Medicago sativa *L.* — Luzerne cultivée — Champs. Eté-Aut.

Lure Saint-Germain — Ne se cultive pas, ni sur les grès vosgiens ni sur les porphyres — Préfère les sols calcaires et quelquefois argileux.

Melilotus officinalis Lam. — Melilot officinal. — Eté. Champs — décombres.

Signalé comme rare dans la zône vosgienne — y abonde au contraire dans les lieux vagues, décombres, friches. — Saint-Germain — Malbouhans — Melisey — Servance — Faucogney — Fresse. C.

Lotus tenuis *Kit.* — Lotus grêle. — Sables, pelouses sèches. — Eté. Découvert à Melisey en 1905 près du remblai de la gare (340m) du tramway — Introduit par cette voie dans la région. R.

ROSACÉES

Potentilla auserina *L.* — Potentille à bec d'oie. — Eté, lieux humides, fossés.

Cette espèce, signalée comme douteuse dans la zône vosgienne, s'y trouve au contraire en abondance le long des chemins et fossés humides au voisinage des habitations. — Saint-Germain — Melisey — Ternuay — Servance — (300-450m) — Ne remonte guère plus haut = La Voivre près Faucogney (340m).

Potentilla reptaus *L.* — Quintefeuille — Eté, lieux frais. Mêmes observations que pour l'espèce précédente — Vallée de

---

(1) F. Renauld — Aperçu phytostatique sur le département de la Haute-Saône, 1873.

(2) X. Vendrely — Flora Sequaniæ.

Mansviller, (400m) — du Beuletin — Prés de la Voivre (350m) — un peu plus rare que P. auserina.

Spirea salicifolia *L.* — Spirée à feuilles de saule — Eté, haies.

Cette rosacée tend à devenir subspontanée, se propage dans les. haies, buissons, même éloignés des habitations = Saint-Germain aux Baraques (300m).

Rubus saxatilis *L.* — Ronce des rochers. — Eté — Escarpement, des montagnes.

Au ballon de Servance dans les escarpements du nord-est (Vendrely). Je l'y ai retrouvé également en 1905 (alt. 1.200m). R.

Mespilus germanica *L.* — Néflier. — Pr. Eté, lieux cultivés.

N'avait pas encore été signalé dans la zône vosgienne. — Deux arbres vigoureux au lieu dit les Ivromards au bas du Sigle de Melisey (380m) près d'une chaumière en ruine. T. R.

Malus acerba *Mer.* — Pommier sauvage. — Pr. Eté, bois. — Abonde dans toutes les fouillies et taillis de la région depuis Saint-Germain à Château-Lambert — Faucogney — Corravillers. Disparaît presque complètement à partir de 900m. C.

Poterium sauguisorba *L.* — Petite pimprenelle. — Eté Pelouses sèches.

Melisey au-dessus de Souhières (420m) — Faucogney — La Voivre (360m). A. R. Syn : P. dictyocarpum Spach.

ONAGRARIÉES

Epilobium molle *Lam.* — Epilobe mou. — Eté, lieux humides.

Dans une petite tourbière aux Granges de Saint-Barthélemy à la base du mont de Vannes (360m) — Syn. E. parviflorum. Schreb. R.

Epilobium hirsutum *L.* — Epilobe hérissé — Neriette. — Bords des eaux. Eté.

Melisey sur les bords de l'Ognon près des Grands Jardins. T. R.

CRASSULACÉES

Sedum album *L.* — Sedum blanc — Orpin. — Eté, vieux murs. — Espèce essentiellement calcarophyle — rencontrée à

Faucogney au Calvaire (450m), voisinant avec le sedum dasyphyllum L. déjà signalé (1). R.

Sedum boloniense *Lois.* — Orpin du bois de Boulogne. — Eté, vieux murs.

A Melisey sur un vieux mur près l'écluse du creux Barret (340m). R.

Sempervivum tectorum *L.* — Joubarbe des toits. — Décombres.

A Melisey — même station que le précédent. — Souhières (350m) — La Goulotte (320m) (2) A. R.

OMBELLIFÈRES

Bupleurum longifolium *L.* — Buplèvre à longues feuilles. — Eté. Bois des montagnes

Ballon de Servance (1.200m) — (X. Vendrely) T. R.

Hydrocotyle vulgaris *L* — Hydrocotyle commun. — Eté. Marais, fossés — Marais de Mansvillers (350m). T. C. — Tourbières d'Ecromagny (450m) — Annegray (380m) = Ecuelle d'eau.

Cherophyllum hirsutum *L.* — Cerfeuil hérissé — Eté. Pr. Bords des eaux.

Descend avec l'Ognon jusqu'à Montessaux. T. C. — Vallée du Breuchin jusqu'à la Voivre — Vallée du Beuletin C. — Vallons du Raddon et du Fourchon au Mont de Vannes (400-650m). C.

Anthriscus alpestris *Wim.* — Anthrisque des montagnes — Eté — Montagnes.

Découvert par M. Vendrely au col du Stalon (950m) — Je l'y ai retrouvé également sur le versant vosgien en 1906 — T. R.

Syn — Anthriscus Torquatus Dub. = A. à collier.

Sium angustifolium *L* — Berle à feuilles étroites — Juillet. sept. — Marécages, ruisseaux.

Montessaux (330m) — Melisey, aux ruisseaux de Proz et de la Praille (340m). Cette espèce nonsignalée jusqu'à ce jour dans la zône, aurait-elle été confondue avec le genre voisin Heloscia-dium nodiflorum Koch ? (3).

---

(1) F. Renauld — Catalogue.

(2) A noter la tendance qu'ont différents sedum cultivés, à se propager et à devenir subspontanés — Ex. : Sedum roseum.

(3) Le *Sium* a les pétales échancrés et les feuilles de la base plus longues que dans *Helosciadium* et les folioles plus profondément crénelées. — Les folioles de l'Involucre sont divisées.

HÉDÉRACÉES

Cornus sanguinea *L.* — Cornouiller sanguin. — Eté. Bois, haies. — Assez abondant dans les moyennes montagnes — Melisey bois du Sigle (400m) — Mont de Vannes (400-600m) — Fresse — Faucogney.

Le Cornus mas est quelquefois cultivé — Fruit comestible.

DIPSACÉES

Knautia dipsacifolia Host. — Scabieuse à feuille de Chardon. — Eté — Prairies des montagnes =

Observations sur une Variété de K. dipsacifolia. — Depuis plusieurs années je remarque dans quelques prairies des environs de Melisey et Montessaux, beaucoup de plants de Knautia différents de toutes les espèces signalées.

Tige droite, forte, recouverte çà et là de quelques poils blanchâtres, haute de 0,50 à 0,60 cm., très peu rameuse, se terminant par un seul ou par trois capitules de fleurs violettes à calice légèrement velu. Les feuilles sont toutes verticillées par 3 dès la base — ovales-acuminées, légèrement dentées à leur partie médiane — le plus souvent la nervure du milieu est rougeâtre — C'est cette disposition des feuilles qui fait distinguer cette Knautia des autres espèces.

On la rencontre dans les prairies où K. dipsacifolia abonde — jamais je ne l'ai vue avec K. arvensis Koch. — Elle ne peut se propager beaucoup car la fenaison vient empêcher la maturité de son fruit. — Est-ce une monstruosité botanique ? une hybridation ? je ne le crois pas, car le verticille des feuilles est d'une netteté trop parfaite et persiste toujours dès la base au sommet de la tige — et vu la présence dans la même prairie d'autres individus semblables, je pencherais plutôt à considérer cette espèce, tout au moins comme une variété non décrite encore du K. dipsacifolia Host.

Cette plante aurait fort bien pu être introduite dans la région par des fourrages étrangers lors de la grande sécheresse de 1893. Pour mieux l'observer j'en ai replanté quelques pieds dans mon jardin, afin de les laisser arriver à complète maturité. Appelons-la en attendant K. dipsacifolia Host-var. verticillata.

COMPOSÉES

Adenostyle albifrons *Rchb.* — Cacalie velue — Lieux humides, ruisseaux des montagnes — Eté.

Cette superbe plante se rencontre aussi au Mont de Vannes dans le ravin du Fourchon (650m) où elle y est assez abondante. — Ne semble pas s'éloigner du massif des Hautes-Vosges. Je ne l'ai pas rencontrée dans les vallées du Breuchin et du Beuletin.

Aster brumalis *Nées.* — Astère. — Eté-aut. — Bords des eaux.

A Melisey sur les rives de l'Oignon en bas du grand pont A. R. Egalement à Champagney (Vendrely).

Achillea ptarmica *L.* — Achillée sternutatoire. Eté. Bords des eaux.

Non cataloguée par M. Renauld pour la zône vosgienne — abonde partout le long des ruisseaux, des terrains gréseux et porphyriques — Melisey — Servance — Fresse — Plancher-Bas — Annegray — Corravillers. C.

Bidens radiata *Thuil.* — Bident radié. — Eté. Lieux humides.

Trouvé au Grand Saint-Maurice par M. Vendrely. R.

Cirsium anglicum *Lob.* — Cirse d'Angleterre. — Prairies humides. — Eté.

Découvert au marais de Mansvillers sur la lisière Est (8 juin 1901. T. R.) Signalé aussi à Conflans-sur-Lanterne.

CAMPANULACÉES

Campanula urticæfolia *Schm.* — Campanule à feuilles d'ortie. — Eté — Collines herbeuses.

Sigle de Melisey (400m) — Ballon de Servance (1.200m) A. C.

Campanula rapunculus *L.* — Renoncule raiponce — Eté — Coteaux.

Même localité que le précédent. A. C. sauf dans les hautes vallées.

Wahlenbergia hederacea *Rchb.* — Campanille à feuilles de lierre — Eté, prairies montueuses.

Cagnevaivre au-dessus de Breuches près Faucogney (Humnicki) (1). T. R. — A rechercher cette rare plante sur les collines herbeuses des cantons de Melisey — Faucogney — Luxeuil.

ERICINÉES

Andromeda polifolia *L.* — Andromède à feuilles de Polium. — Eté, marais, tourbières.

---

(1) X. Vendrely — Flora sequaniæ.

Très abondant et d'une forme très robuste au marais de Mansvillers (340m), mélangé à l'Oxycoccos palustris Pers.

ILICINÉES

Ilex aquifolium *L.* — Houx commun. — Pr. bois, rochers. — A signaler aux Guidons (450m) une variété de houx dont les feuilles sont épineuses seulement au sommet. R.

Abonde au Mont de Vannes, flanc occidental (vers 450m).

OLEACÉES

Ligustrum vulgare *L.* — Troëne commun. — Pr. automne, haies.

Quelques pieds dans une haie sur le chemin des Echelets à Melisey (340m) T. R.

ASCLEPIADÉES

Vincetoxicum officinale *Mench.* — Dompte-venin. — Eté, rocailles élevées.

Sigle de Melisey dans des rocailles gréseuses au Montanjeu (380m) A. R Vallée de Mansvillers (400m). Assez abondant à Faucogney au Calvaire (400m).

GENTIANÉES

Gentiana pneumonanthe *L* — Gentiane pneumonanthe. — Marais, tourbières. — Eté.

Les Guidons (450m). — Tourbière de Sempé à Montessaux. A. C — Marais de Mansvillers (340m). R. — Semble préférer les sols argilo-silicieux.

CONVOLVULACÉES

Convolvulus arvensis *L.* — Liseron des champs. — Eté — Champs. Semble A. R. dans la zône vosgienne.

Montessaux — Melisey — Belonchamp (320-350m). — La Voivre — Faucogney. — Ne semble pas remonter plus haut.

POLŒMONIACÉES

Phlox Drummondi. *Phlox.* — Eté, cultivé — subspontané quelquefois. Cette espèce américaine tend de plus en plus à se propager dans quelques taillis voisins des habitations

Vallon de Mansvillers sur les porphyres, à la lisière du bois de Plambier (350m). R.

BORRAGINÉES

Symphitum officinale *L.* — Grande consoude. — Pr. lieux humides.

Au-dessus de la Rue (Melisey) dans une prairie humide sur le grès vosgien (450m). T. R.

Pulmonaria officinalis *L.* — **Pulmonaire officinale.** — Pr. prés, bois.

Cette plante, presque nulle sur les grès bigarrés et surtout sur les grès vosgiens, redevient abondante sur les porphyres et diorites de la haute vallée de l'Oignon, et dans la vallée du Breuchin. — Haut-du-Them aux Chazeaux (550m) — Vallée du Miellin (500-650m) — Saut du Brigandoux (450m). A. C.

Cynoglossum officinale *L.* — Cynoglosse officinal. — Décombres, lieux secs — Eté.

A la Neuvelle-les-Lure le long dutalus de la partie haute du village sur grès bigarré (320m) — N'a pas été rencontré plus haut. R.

SOLANÉES

Solanum dulcamara *L.* — Douce-amère. = Eté, bois frais. — Melisey, au Sigle, sur le bord des étangs (360m) — Ecromagny (450m) — Faucogney (360m) — Fresse (500m) — A. R.

Hyoscyamus niger *L.* — Jusquiame noire. — Pr. — Décombres.

St-Germain, (300m) = Mélisey — Belonchamp — Fresse — Autour des habitations. A. R.

Datura Stramonium *L.* — Stramoine. — Eté — Aut. — Décombres.

Mêmes stations que le précédent — Servance (420m) — La Voivre (350m) — Plancher-Bas (420m). A. C.

SCROFULARIÉES (1)

Veronica anagallis *L.* — Véronique-mouron. — Eté, fossés, lieux humides.

---

(1) Le *Mimulus Moschatus* originaire d'Amérique, a une tendance manifeste a se propager autour des habitations. — De même *Mimulus luteus* = Melisey — Saint-Barthélemy, etc.

Saint-Germain — Melisey — Ternuay — Ecromagny — Malbouhans = La Voivre (350m). A. C.

Linaria striata *D. C.* — Linaire striée. — Eté — talus, décombres.

Château-Lambert, au Col des Croix (670m) R.

LABIÉES

Ballota fœtida *Lam.* — Ballote fétide — Eté. Chemins, décombres.

Melisey, dans des broussailles autour de l'Eglise, sur roches diabasiques (340m). R. Cette labiée semble rare dans cette partie du département.

Teucrium scordium *L.* — Germandrée aquatique. — Eté. Marais.

Ce teucrium ayant été signalé aux étangs de Lure, M. Vendrely dit ne l'y avoir jamais rencontré (1). — Quant à moi, je ne l'ai jamais vu ni sur le diluvium ni sur le grès bigarré. — A rayer du catalogue Renauld pour la zône vosgienne.

VERBENACÉES

Verbena officinalis *L.* = Verveine officinale. — Eté-autom. — Décombres, lieux incultes.

Saint-Germain — Melisey — Servance — Faucogney — Fresse — A. C.

PLANTAGINÉES

Littorella lacustris *L.* — Littorelle des lacs. — Eté, étangs. Cette plante, jusqu'en 1901, n'avait pas été signalée dans le département ; je l'ai découverte le 8 juin 1901 sur la rive sud du Grand Rosbeck, mis à sec à cette époque (2). Toute cette rive gréseuse est tapissée de cette jolie petite plante aux longues et fragiles étamines. — Je ne l'ai jamais retrouvée dans les autres étangs de la région. — Semble être localisée dans cette unique station. R.

SANTALACÉES

Thesium pratense *Ehrh.* — Thésion des prés. — Eté. — Prairies montueuses.

---

(1) X. Vendrely. — Flora Sequaniæ.

(2) Le Grand Rosbeck est un petit lac ou plutôt un vaste étang de 14 hectares enchassé au-dessus de Belonchamp, entre des grès vosgiens et des roches porphyriques vertes du groupe des diabases et des schistes carbonifères.

Fresse au Sapoz (650m) = à l'Armet et au Mont Masson (600m) — Saint-Barthélemy, à la base du Mont de Vannes aux Granges (350m). A. R.

Thesium alpinum *L.* — Thésion des Alpes. — Eté. Prairies des hautes montagnes.

Ballon de Servance (1.200m) (X. Vendrely).

EUPHORBIACÉES

Euphorbia lathyris. — Euphorbe épurge. — Décombres, voisinage des habitations. — Eté.

Melisey à Souhières (350m). — Magny de Fresse (450m). — A. R. Plante aux graines violemment purgatives.

CANNABINÉES

Humulus lupulus *L.* — Houblon. — Eté, haies, bois.

Melisey, bois autour du Sigle (360m) — Mont de Vannes (450m) — Fresse (450m) = La Voivre (350m). A. C. — Ne remonte guère au-dessus de 450m d'alt.

BETULACÉES

Betula pubescens *Ehrh.* — Bouleau velu. — Pr. bois frais des sols tourbeux, marais.

Montessaux à la tourbière du Sempé (320m). A. R. — Marais de Mansvillers (340m) — R. = Très probablement nul dans les tourbières et marais des porphyres.

SALICINÉES

Salix viminalis *L.* — Saule des vanniers. — Pr. bords des eaux.

Montessaux (320m) — Melisey (340m) — Belonchamp (350m) — Fresse (500m) — La Voivre (360m). — Nul dans les hautes vallées — R. — Préfère les sols calcaires et argileux.

MONOCOTYLÉDONES

ALISMACÉES

Sagittaria Sagittæfolia *L.* — Sagittaire à feuilles en flèche. — Eté, ruisseaux, marais.

Très rare dans notre zône vosgienne. — J'en ai découvert (1895) une vingtaine de pieds dans un fossé d'étang au bas du Sigle de Melisey (360m) — N'a pas été rencontrée plus haut dans la vallée. T. R.

LILIACÉES

Allium victorialis *L.* — Ail victoriale. — Eté, Montagnes.

Au Ballon d'Alsace, escarpements du Nord (Vendrely) — Cette plante a été signalée dans le catalogue de M. Renauld, comme ayant été rencontrée dans la vallée du Rahin, c'est une erreur. Elle ne se maintient que dans la zône subalpine (1180-1250m). R.

ORCHIDÉES

Spiranthes autumnalis *Rich.* — Spiranthe d'automne. — Eté. Pelouses humides.

Melisey aux Grands Bois (350m) — Montagne de Ternuay, au-dessus du Magny de Fresse (680m). A. R.

Orchis viridis *Crantz.* — Orchis vert. — Montagnes, prairies humides. — Eté. Dispersé çà et là sur les hauts sommets. — Ballons de Servance et d'Alsace (1.200m).

JUNCAGINÉES

Scheuzeria palustris *L.* — Scheuzerie des marais. — Eté. Lieux humides, tourbières.

J'ai retrouvé cette plante en 1906 à Saint-Germain (300m) dans un pré marécageux à droite de la route de Lantenot — Grès bigarré — Signalée aussi à la montagne de Ternuay, à l'étang de la Folleterre (700m) (M. Vendrely). R.

TYPHACÉES

Typha latifolia *L.* Massette. — Eté, étangs.

Etang Tessanne, au bas du Sigle de Melisey (360m). A. C.

Sparganium minimum *Fries.* — Rubannier nain. — Eté. Marais.

Etang du Bois du Roi, au-dessus de Ternuay (700m). — (X. Vendrely).

LEMNACÉES

Lemna minor *L.* — Lentille d'eau. — Pr. Eté — Eaux vives et stagnantes.

Abonde dans toutes les sources, mares de la région à toutes les altitudes.

CYPERACÉES

Carex paniculata *L.* — Carex paniculé. — Eté — Marais, tourbières.

Tourbière du Sempé à Montessaux (320m). R.

Carex limosa *L.* — Carex des bourbiers. — Eté, marais, tourbières.

Tourbière de la Pile, près Lantenot (300m) -- Marais de Mansvillers (350m) — Tourbière d'Ecromagny (450m) — A. C.

Carex elongata L. — Carex allongé — Eté — Mares — Etangs.

A l'étang du Petit Rosbeck au bas du Sigle de Melisey (360m). A. R.

ACOTYLÉDONES

CRYPTOGAMES VASCULAIRES

FOUGÈRES

Ceterach officinarum *Wild.* — Cétérach officinal. — Eté, vieux murs, rocailles.

Cette fougère, jusqu'en 1906, époque où je l'ai découverte, n'avait pas encore été signalée dans la région vosgienne — Je l'ai trouvée en assez grande quantité à la base du Mont de Vannes (350^{m}) au milieu de rocailles provenant d'une ancienne halde de mine. Je fus très étonné de la rencontrer là, connaissant sa préférence pour les calcaires. En examinant plus attentivement la nouvelle station au point de vue géologique, je constatai que tous ces débris de roches étaient formés les uns de Serpentine (1), les autres de brèche porphyrique avec filonnets de Fluorine (2). Il ne faut pas oublier également que beaucoup de roches porphyriques renferment de la chaux. Toutes ces roches, sous l'influence des agents atmosphériques, se décomposent, et ont donc offert un habitat propice à la propagation de la Plante (3) T R.

Asplenium ruta muraria *L.* — Asplenium Rue de Murailles. — Murs, décombres. Assez commun dans les fentes des rochers et des vieux murs voisins des habitations.

Melisey (340^{m}) — Belonchamp (350^{m}) — Servance (420^{m}) — Faucogney (360^{m}) — Château-Lambert (600^{m}). A. C.

Osmunda regalis *L.* — Osmonde royale. Bois frais.

Mont de Vannes au bassin de Fourchon (500 700^{m}). A. C. (4)

---

(1) Serpentine = Silicate de magnésie hydraté — $H^4 Mg^3 Si o^9$.

(2) Fluorine = Spath fluor (fluorure de calcium) = $Ca Fl^2$.

(3) L'amphibole renferme de 10 à 12 % de chaux. Les porphyres amygdalaires verts contiennent beaucoup de vacuoles de calcite.

(4) C'est vraiment la plus belle fougère de France, et je crois que dans nos Vosges, jamais on ne rencontrera une station aussi considérable à Osmunda que celle du vallon de Fourchon au Mont de Vannes. A partir de 500^{m} d'altitude en gravissant le flanc Sud-Est du ravin, on rencontre des hêtraies superbes, de noirs sapins qui poussent droits et vigoureux sur un sol sillonné de clairs ruisselets, courant se précipiter en petites cascatelles dans le lit du Fourchon ; — d'énormes blocs de grès vosgien, recouverts de multiples variétés

= Vallon de Mourières. Aux Granges Baverey près Melisey (420m), sur grès vosgien, le long du ruisseau de la Mer — espèce moins robuste qu'au Mont de Vannes. A. R.

LYCOPODIACÉES

Lycopodium selago *L.* — Lycopode Selagine. Pr. Lieux frais.

Saint-Barthélemy au moulin du Fourchet (350m). A. R. — au Saut du Brigandoux (450m). R.

Lycopodium clavatum *L.* — Lycopode en massue. — Eté — bruyères humides.

Au Sigle de Melisey (400m) au bord d'un petit marais au milieu des bruyères. R.

CRYPTOGAMES CELLULAIRES (1)

MUSCINÉES (2)

Plagiothecium élégans *Schimp.* — Eté, rochers frais.
Au Sigle de Melisey sur les Poudingues (M. Dismier) (380m).

---

de mousses avec toute la gamme de leurs tons verts et jaunes. — Sur le sol humide, de jolies sphaignes, ces sphaignes spéciales aux terrains gréseux non tourbeux, et au milieu de toute cette belle végétation, l'osmonde royale répandue à profusion, dresse ses touffes puissantes, dont les frondes aux larges folioles font songer un instant aux Aletopteris et aux Nevropteris des âges disparus. Certaines touffes atteignent et dépassent 1m60. C'est là un vrai paysage botanique, un des plus beaux de la chaîne des Vosges. — Ici je voudrais formuler un vœu pour la protection de certaines stations botaniques, comme on le fait déjà un peu partout pour la protection des paysages pittoresques. — Beaucoup de stations finiront par disparaître. Déjà dans le Jura l'Edelweiss = Gnaph *Leontopodium* est devenu introuvable — seuls quelques rarissimes pieds se cachent encore à la Dole (1700m) — En Suisse on défend maintenant de l'arracher. Dans nos Vosges, le *Streptopus amplexifolius* devient rare, même au Ballon d'Alsace, ainsi que l'*Allium Victoriale*. — L'*Allosurus Crispus* est presque introuvable = *Gentiana lutea* devient même très rare au Ballon de Servance. Cette station botanique de l'osmunda regalis est à protéger. — On serait très reconnaissant à M. le Conservateur des Forêts de bien vouloir réserver intacte cette zône intéressante. — Il suffirait seulement de laisser subsister lors des coupes quelques arbres, hêtres et sapins qui entretiendraient une certaine fraîcheur. Les botanistes lui sauront gré de ce petit sacrifice = Coupe de la commune de Fresse.

(1) La plupart des muscinées dont nous donnons la liste, ont été récoltées par nous lors de nos excursions bryologiques. Beaucoup d'espèces nouvelles ont été découvertes et signalées par M. Dismier, vice-président de la Société botanique de France.

(2) En collaboration avec M. L. Hillier de Besançon.

Plagiothecium undulatum *Schimp.* — Eté, aut., rochers humides.

Au mont de Vannes — Ruisseau du Fourchon (680^{m}). A. R. (Coppey).

Mnium stellare *Hedw.* — Eté, aut., lieux frais.

Mont de Vannes, ruisseau du Fourchon, vers le réservoir des eaux de Lure. A. R.

Platygyrium repens *B.-E.* -- Pr. Troncs d'arbres.

Au grand Morveau près Lure et au Mont de Vannes (500^{m}) (M. Dismier).

Diphyscium foliosum *Mohr.* — Eté. Bois frais, talus.

Assez commun au Mont de Vannes (400-500^{m}) — Sigle de Melisey (400^{m}).

Anlacomnium androgynum *Schw.* Var **polycephalum**. Pr. Eté. Bois, vieux troncs d'arbres.

Sigle de Melisey (400^{m}) L. Hillier.

Philonotis Cœspitosa *Wils.* — Eté. Sources, chemins humides.

Melisey — Servance — Aux bords des étangs. (M. Dismier).

Cinclidotus riparius *B.-E.* — Eté Sur les cailloux des ruisseaux.

Mont de Vannes au Fourchet (350^{m}).

Grimmia leucophœa *Gsev.* — Eté. Pr. sur les rochers siliceux secs.

Au Sigle de Melisey (M. Dismier) — Sur des blocs de grès près l'étang de la Noie Villerand (Hillier) = Ecromagny (450^{m}) — y voisine avec **Hedwigia ciliatha** Ehr. Var **leucophœa** mêmes stations. A. R.

Barbula convoluta *Hedw.* — Pr. Eté. Bois, murailles.

Mont de Vannes (500^{m}).

Barbula unguïculata *Hedw.* — Eté. Prairies, champs.

Mont de Vannes — Plateau du sommet (690-700^{m}).

Campylopus fragilis *B. E.* — Pr. lieux humides, tourbeux.

Melisey au-dessus de Souhières, à la tourbière de la Doye, sur le sol, dans les parties desséchées (450^{m}). A. R. Doit se retrouver sur les tourbières des grès vosgiens et des porphyres.

Pottia truncata *B. E.* — Pr. Champs, sur la terre.

Dessus de Souhières (Melisey) à gauche de la route de Faucogney (450^{m}), sur grès vosgien. A. R.

Gymnostomum curvirostrum. — Pr. Eté. Rochers frais.

Au Sigle de Melisey (380m), roches humides de l'est. A. R.

Pleuridium subulatum *B. E.* — Pr. Eté. Terre humide des bois.

Au mont de Vannes, près du Moulin des Oiseaux (380m). A. R.

Bruchia Vogesiaca *Schw.* — Lieux humides, bords des étangs.

Servance, au bord d'un étang. La découverte de cette rarissime mousse est due à M. Dismier (1906). — On n'en connaît que quatre stations en France (1). T. R.

Trichodon cylindricus *Schmpr.* — Eté. Rochers.

Servance au Pied-de-la-Côte sur un porphyre. R. (M. Dismier).

Andrœa rupestris *Ehr.* — Eté, rochers siliceux.

A signaler aussi sur les rochers porphyriques du Saut de l'Oignon à Servance (413m). A. R.

SPHAIGNES (2)

Le catalogue de M. Renauld ne donne que huit sphaignes de notre région. M. Hillier, botaniste bryologiste, vice-président de la Société d'histoire naturelle du Doubs, après plusieurs recherches dans les marais et tourbières des environs de Saint-Germain et de Melisey, a découvert une assez grande quantité d'espèces nouvelles, une vingtaine, et en particulier une espèce non encore signalée en France et rare en Europe : Sphagnum Dusenii à la Pile (1905).

Signalons les espèces principales :

Sphagnum papillosum *Lindb.* — Tourbières de la Doye — de la Mercelle.

Sphagnum medium *Limpr.* — Tourbières du Sempé — Marais de Mansvillers.

Sphagnum teres *Sch. et variantes.* — Tourbière du Sempé. Sigle de Melisey.

Sphagnum compactum *D. C.* — Sigle de Melisey.

---

(1) Bruchia Vogesiaca dans la Haute-Saône. — M. Dismier. — Bulletin de la Soc. Bot. de France, 1906.

(2) Sphaignes des Vosges méridionales — *L.* Hillier, Besançon 1906.

Sphagnum recurvum *Warnst.* — Abonde dans presque toutes les tourbières de la région.

Sphagnum fallax *Klinger*. — Tourbière du Sempé.

Sphagnum dusenii *C. Jous*. — Tourbière de la Pile. R. en Europe. Le long de la route de Saint-Germain à Lantenot.

Sphagnum rubellum *Wils*. — Tourbières de la Doye — de la Ferasse — la Pile — de Mansvillers. C.

Sphagnum Warnstorfii *Russ*. — A la Pile.

Sphagnum subnitens *Russ et Warnst*. — Marais de Mansvillers — du Sempé.

Sphagnum contortum *Sch*. — Marais de Mansvillers.

Sphagnum platyphyllum (*Sull.*) — Marais de Mansvillers — du Sempé.

Sphagnum rufesceus *B. G.* = Tourbières de la Pile — de la Ferasse.

Sphagnum turgidulum *Warnst*. — Tourbière de la Doye.

Sphagnum squarrosum *Pers*.

Ruisseau du Fourchon au sommet du ravin près des sources (700m) = Ruz-Jeannot près Terreneuve — Fresse au Requesson (650m).

Presque toutes ces sphaignes se retrouveront dans les tourbières et gouttes (Feignes) des grès vosgiens et porphyres des régions de Faucogney — Ecromagny — Servance.

CHARACÉES

Chara flexilis *Desv*. — Charaigne flexible. Mares. Eté.

Marais tourbeux dans les bois de la Rue près des Echelets (360m). A. C. Champagney (400m). (X. Vendrely).

HÉPATIQUES

L'étude si difficile des hépatiques n'a pas encore été faite d'une façon bien approfondie pour notre région. Aucune liste n'en a été dressée. Des recherches plus minutieuses feront découvrir encore bien d'autres espèces qui viendront s'ajouter à cette liste bien courte que nous donnons ici.

La quantité de ruisselets qui dévalent sur les grès, porphyres, schistes ; la diversité de ces roches, offrent aux hépatiques des stations spéciales de développement.

Suit une liste de trente-et-une espèces.

I. HÉPATIQUES A FEUILLES

Scapania undulata *Dum.* — Pr. Eté. Lieux humides, ruisseaux.

Ruisselet en bas du Sigle de Melisey près l'étang de la Noie-Villerand (360m) — Mont de Vannes, ruisselet au-dessus du Moulin des Oiseaux, sur grès vosgien (500m) — Cascade du Tempa (500m) — Cascade du Cramillot (500m) près Plancher-les-Mines. A. C. — Ruisseau du Miellin.

Scapania nemorosa *Dum* — Bois frais, talus. Pr. Eté.

Mont de Vannes, au ravin de Fourchon (400-700m). A. C.

Scapania æquiloba *Schw.* — Ruisselets. Pr. Eté.

Au ruisseau du Moulin du Fourchet, sur grès vosgien (350m). A. R.

Plagiochila asplenioïdes *Dum.* — Lieux frais. Pr. Eté.

Ruisseau de Fourchon au Mont de Vannes (450m). A. C.

Lophocolea heterophylla *Dum.* — Pr. Eté. Sur la terre, les débris végétaux.

Mont de Vannes (400-650m), sur le sol des forêts. A. C.

Lophocolea bidentata *Nees.* — Pr. Eté Mêmes habitats que le précédent.

Mont de Vannes — Sigle de Melisey. A. C.

Lepidozia reptans *Dum.* — Pr. Eté. Rochers, écorce des arbres

Mont de Vannes, rochers de grès vosgien (500m) — Sigles de Melisey et de Ternuay (400m) dans les escarpements. A. C.

Mastigobrium trilobatum *Nees.* — Lieux frais des bois siliceux. Pr. Eté.

Saint-Barthélemy à la roche des Sarrazins — Mont de Vannes, au-dessous des roches — Au Fahy (450m) — Ecromagny (450m). A. R.

Synon. = **Pleurochisma trilobatnm Dum.**

Groupe des Jungermanes.

1 **Diphlophyllum albicans** *Dum.* — Pr. Eté, bois, rochers siliceux.

Espèce très répandue dans la région — Melisey — Servance — Faucogney — Plancher-les-Mines, dans les ravins frais — Mont de Vannes au Moulin des Oiseaux (400m). T. C.

2 **Lophozia excecta** *Schmidt.* — Bruyères, sentiers encaissés Pr.

Mont de Vannes au Moulin du Fourchet (350m). C.

3 **Lophozia Schreberi** *Nées.* — Pr. Eté — rochers siliceux.

Sigle de Melisey (400m) sur des grès à poudingues. A. R.

4 **Lophozia socia** *Nees.* — Eté. Bois frais.

Dans un bois près de la ferme des Hauts (470m). (M. Dismier). A. C.

5 **Mesophylla crenulata** *Corb.* — Pr Rochers humides.

Rochers humides du Sigle de Melisey (400m). R.

6 **Cephalozia bicuspidata** *Dum.* — Pr. Eté. Sur la terre humide des bois.

Melisey, le long du chemin près des Noies-Parrous (420m) — Mont de Vannes, au sommet du ravin de Fourchon (680m). A. R.

7 **Aplozia autumnalis** *Heeg.* — Pr. Rochers humides-siliceux.

Rochers à poudingues des Sigles de Melisey et Ternuay (400m). A. R.

Marsupella Funckii *Dum.* — Pr. sol des forêts, sentiers.

Mont de Vannes, sentier du ravin de Fourchon (500m) = et près de l'abbaye (700m). A R. Syn *Sarcoscyphus Funckii* Nees A. R.

Calypogeia trichomanis *Corda.* — Bois frais, dans la mousse, tourbières. Pr.

Mont de Vannes au ruz de Fourchon (500-650m) — Bois du Fahy (450m).

Synon. Cincinnulus trichomanis Dum.

Tricocholea tomentella *Dum.* — Marais, bords des ruisseaux. Pr.

Sigles de Melisey, de Ternuay (400-450m) — Mont de Vannes au Fourchon (400-700m). C.

Chiloscyphus polianthus *Corda.* — Pr. lieux humides des bois.

Mont de Vannes au Fourchon (400-700m). A. R

Radula complanata *Dum.* — Tr. Troncs d'arbres, rochers.

Sigles (400-500m) — Mont de Vannes (400-700m). A. C.

Frullania Tamarisci *Dum.* — Pr. Troncs d'arbres, rochers.

Rochers gréseux au Mont de Vannes (500m) — Sigles (400-450m) — Faucogney — Plancher.

Frullania dilatata *Dum.* — Troncs d'arbres, rochers. Pr.

Mont de Vannes — Sigles de Melisey et de Ternuay (400-450m).

Fossombronia Dumortieri *Lind.* — Eté. Marais, sur la vase.

La découverte de cette minuscule hépatique est due à M. Dismier. — Trouvée dans un étang à Servance. T. R.

II. HÉPATIQUES A THALLE

Marchantia polymorpha *L.* — Fontaines, rochers humides. Pr.

Rochers gréseux au Moulin du Fourchet, au pied du Mont de Vannes (350m). Rochers humides dans le Fahy (450m). A. C.

Metzgeria furcata *Dum.* — Rochers, vieux troncs. Pr.

Mont de Vannes (400m) A. C.

Metzgeria conjugata *Lind.* — Pr. Eté. Rochers ombragés.

Sigle de Melisey, sur grès à Poudingues (Coppey) = Gorge du Raddon près du réservoir, sur un rocher porphyrique. R.

Pellia epyphylla *Corda.* — Ruisseaux, rochers humides.

Mont de Vannes — Sigles de Melisey, de Ternuay, dans les escarpements humides — Faucogney, au Saut du Brigandoux (500m) — Cascade du Cramillot près Plancher-les-Mines — Cascade du Tempa, près Corravillers (500m). T. C.

Aneura pinguis *Dum.* — Eaux vives, ruisselets. Pr.

Mont de Vannes, au-dessus du Moulin des Oiseaux (500m) — Ecromagny, dans un ruisseau du Fahy (400m). A. R.

Aneura multifida *Dum.* — Sources, ruisseaux des montagnes. Pr.

Mont de Vannes, au sommet du ravin de Fourchon (650m-700m). A. C.

ADDENDA (1)

Madotheca platyphylla *Dum.* — Pr. Eté. Rochers, vieilles souches.

Au Mont de Vannes — Ravin de Fourchon. A. C.

Anthoceros punctatus *L.* — Aut., lieux humides.

Gorges du Raddon sur le sentier des Siphons où il forme de petites stations gazonnantes. A. C.

---

(1) Récoltées au cours d'une excursion botanique faite le 27 septembre 1907 en compagnie de M. Coppey, professeur d'histoire naturelle au Lycée de Nancy.

Communications sur deux chartes de 946 et de 1021

RELATIVES AU JURA

et sur le prétendu Pagus Reversimontis

PREMIÈRE COMMUNICATION

Il y a dans le Cartulaire de l'abbaye de Cluny une charte datée du mois de mars 946 qui n'a encore été aperçue par aucun historien franc-comtois. Elle renferme la donation que les frères Erluin et Gontran font à ladite abbaye d'une partie des biens allodiaux et des serfs qu'ils possèdent à *Senacum*, *Spicum*, *Tederciacum*, *Veciacum*, *Sacriniacum* et *Longavallis*, *villae* situées dans le *pagus* de Lyon.

Les quatre premiers de ces villages existent encore et sont appelés : Senaud (Jura, canton de St-Amour), Epy (Jura, canton de St-Julien), Tarcia (hameau d'Epy) et Vessia (hameau de Nantey, canton de St-Amour.) *Sacrinia* se trouvait entre Florentia et la Balme d'Epy (Canton de St-Julien). La majeure partie du territoire de *Sacrinia* (lieu dit « en Sagregna ») est à présent unie à la commune de la Balme d'Epy ; l'autre, (lieu dit « en Chagrigna ») à la commune de Florentia. — Quant à *Longval*, il se trouvait au nord d'Epy, dans la partie méridionale du territoire actuel de Nantey. Là on remarque, entre quatre gros murgers, un emplacement d'environ un hectare dont la terre est mêlée avec de nombreux fragments de tuiles plates à rebords ; cette particularité a valu à l'endroit le nom de Caronnière, synonyme de tuilerie. On y a rencontré de longs clous en fer, une clef et diverses monnaies romaines. Au levant et à peu près en face de la Caronnière se trouve le lieu dit « aux Fosses » où l'on a découvert, dans des cercueils formés de laves, des squelettes de grande taille et, plus haut, sur la côte, la dénomi-

---

(1) Lu à Belfort, le 1er Août 1907, au Congrès des Sociétés savantes de Franche-Comté.

nation de Château-Pillou (autrement dit : château ruiné) indique qu'un fortin défendait le chemin du val.

Il est évident que les villages de la Balme d'Epy et de Nantey ont succédé aux *villae* de *Sacriniacum* et de *Longavallis*.

DEUXIÈME COMMUNICATION

Il y a dans le Cartulaire de l'abbaye de Cluny une charte datée du mois de mai 1021 qui a également échappé à l'attention de tous les historiens franc-comtois. Elle renferme la donation que Frodmund, son épouse Geyle et leurs fils Frodmund et Rainald font à ladite abbaye des biens allodiaux et des serfs qu'ils possèdent dans les *villae* de *Viriacum* et de *Naonna*, sises dans l'évêché de Lyon. Il est stipulé dans l'acte : 1° que l'abbaye payera chaque année 3 sous de cens dûs à l'église de Saint-Amour pour trois manses situés dans les limites de cette donation ; 2° que l'abbaye ne cédera pas en bénéfice les biens susindiqués, que par conséquent elle en conservera la pleine propriété. — Véria et son hameau des Granges-de-Nom font aujourd'hui partie du canton de St-Amour.

TROISIÈME COMMUNICATION

Tous les historiens et tous les archivistes ont cru jusqu'à ce jour qu'il avait existé dans le grand *pagus* de Lyon un petit *pagus*, dit de Revermont, ayant Coligny pour chef-lieu.

Le *pagus Reversimontis* n'est cité dans aucun acte ancien, si ce n'est dans celui de 974 que J. du Bouchet (Preuves de l'histoire de la maison de Coligny, 1662) a tiré des archives de l'abbaye de Gigny. On y lit, ou plutôt on lit dans la copie faite par cet historiographe, que Manassès, comte, (ancêtre des Coligny) donne à ladite abbaye les églises de Treffort, de Marboz et de Chevreaux, sises *in pago Reversimontis*. Le titre primitif n'existe malheureusement plus, mais on peut affirmer qu'il portait

in pago Lugdunensi et non *in pago Reversimontis*. On peut l'affirmer : 1° parce que toutes les chartes du X^e^ siècle placent les localités environnant Coligny (notamment St-Amour, Epy, Senaud, Tarcia, Vessia, Chevignat, Verjon, Roissiat) dans le *pagus Lugdunensis*. — 2° parce que l'expression de Revermont est en quelque sorte moderne. On la rencontre pour la première fois sous la date de 1226 dans l'obituaire de l'église archiépiscopale de Lyon, page 135. Ladite expression a d'ailleurs toujours été purement géographique : dans l'origine, elle servit à désigner la côte jurassique qui domine la Bresse (ou plutôt les Bresses), depuis la jonction du Suran et de l'Ain jusqu'au-delà de la Seille (depuis Pont-d'Ain jusqu'au-delà de Sellières). —

L'altération de la charte de 974 est du fait de J. du Bouchet, et il l'a commise volontairement afin de rendre plus illustre l'origine de la maison de Coligny.

Les résultats de nos recherches sur le prétendu *pagus Reversimontis*, sur la prétendue sirerie de Revermont et sur les Manassès, ancêtres des Coligny, seront publiés très prochainement sous ce titre : *La vérité sur le pagus Reversimontis, sur la sirerie de Revermont et sur les Manassès, ancêtres des Coligny.*

En résumé : le *pagus Reversimontis* n'a jamais existé ; il n'y a jamais eu de comte ni de sire du Revermont ; l'état de Revermont n'est qu'une fable ; les deux premiers Manassès, ancêtres les plus lointains des Coligny, furent, non pas des officiers du roi de Bourgogne, mais de grands propriétaires ; non pas des comtes fonctionnaires, mais des comtes honoraires.

Xavier BRUN,
Professeur au Lycée de Lyon.

Les Alamans et les Burgondes dans la Trouée de Belfort vers la fin du V^e siècle.

L'établissement des Alamans et des Burgondes dans la Trouée de Belfort est une des questions les plus ardues qui existent, parce que les textes nous manquent complètement ; nous n'avons pas la moindre ligne d'un seul chroniqueur, qui nous permette de le fixer à une date certaine ; nous ne pouvons que soupçonner le but dans lequel il s'est opéré. Malgré l'absence de documents, le sujet est bien fait pour piquer la curiosité du chercheur et provoque de sérieuses réflexions. A Belfort même, la thèse qui semble obtenir le plus de faveur, admet que le Territoire fit autrefois partie du domaine alémannique. Une polémique s'engagea à cette occasion il y a déjà plusieurs années ; des arguments pour et contre furent habilement mis en lumière. Sans vouloir rouvrir le débat, nous nous proposons ici de démontrer que la frontière actuelle entre le français et l'allemand dut séparer Alamans et Burgondes dès la fin du V^e siècle.

Pour atteindre notre but, nous envisagerons le problème à un point de vue nouveau et nous chercherons à présenter quelques observations tirées : 1° de l'histoire comparée des deux peuples rivaux ; 2° de leur mode d'établissement respectif ; 3° de l'étude des noms de lieux les plus anciens du Territoire de Belfort. Peut-être serons-nous assez heureux pour jeter quelque lumière sur un débat aussi contreversé.

I. Histoire comparée des Alamans et des Burgondes.

A. Les Alamans sont les descendants directs des anciens Suèves ; ils se sont formés par la réunion de plusieurs petits peuples, qui se constituèrent en une grande confédération militaire (*ala manni* = hommes de toute espèce, et se fondirent en une nation unique derrière le « *limes romanus* ». Leur nom apparait pour la première fois sous Caracalla en 223. Dans le

cours des IIIe, IVe et Ve siècles, ils ne cessent de pousser leurs incursions sur le territoire romain. Ennemis acharnés de Rome, ils sont souvent battus, mais toujours ils reviennent à la charge et envahissent l'Empire dans un but de *pillage* et de *conquête*. Longtemps contenus derrière le « *vallum romanum* », ils débordent peu à peu sur le Danube, le Rhin supérieur et moyen. Après avoir été tour à tour vaincus par les empereurs Alexandre Sévère, Postumius, Probus, ils essuyent la sanglante défaite de Strasbourg vers 357. A cette époque, leur puissance semble atteindre son apogée et l'empereur Julien les soumet pour quelque temps. Dès la fin du IVe siècle, ils redeviennent plus menaçants et plus redoutables que jamais. Leur audace augmente, à mesure que l'empire faiblit et décline et, en 406 ils prennent une part active à la grande invasion. Au Ve siècle, leurs incursions dans la Séquanie, l'Helvétie et la Rhétie se multiplient d'une façon inquiétante. Seule la victoire de Clovis en 496 brise à jamais leur élan et met un terme définitif à leurs expéditions. Bref, ce sont les adversaires les plus terribles pour Rome, ceux contre lesquels elle a le plus souvent à se défendre. Les généraux romains n'ont pas de meilleur moyen, pour les maîtriser, que de se servir d'autres barbares.

B. Les Burgondes sont un peuple de race vandalo-gothique, établi primitivement dans la Germanie orientale. Leur histoire est marquée par une suite presque ininterrompue de désastres. Sous la poussée des Gépides, tribu gothique (vers 250), ils quittent leurs demeures primitives et traversent l'Allemagne du Nord-Est au Sud-Ouest. Dès le IVe siècle, nous les trouvons en contact avec les Alamans, auxquels ils disputaient des salines : « *salinarum finiumque causa Alamannis saepe jurgabant Burgundii* » (1) Avec les Romains, ils entretiennent des rapports excellents. Lors de l'expédition de l'empereur Julien, leurs frontières touchent celles des Alamans : « *capellatium vel Palas, ubi terminales lapides Alamannorum et Burgundionum confinia distinguebant* » (2). Dès l'année 370, l'empereur Valentinien 1er conclut avec eux une alliance pour qu'ils l'aident à soumettre les Alamans ; au nombre de 80000 guerriers, ils se présentent sur le Rhin. L'empereur, effrayé de leur multitude, les

(1) Ammien Marcellin XXVIII, 5.
(2) Amien Marcellin XVIII, 2.

renvoie dans leurs foyers, et, dans leur retraite, ils massacrent les prisonniers qu'ils ont faits en territoire alaman (bassin du Main supérieur). Ainsi, dès 370, les Burgondes sont des alliés pour Rome ; ce rôle, ils le conserveront pendant tout le cours de leur histoire. En 413, ils sont admis à titre de « *foederati* » dans la Germanie supérieure et reçoivent des cantonnements autour de Worms et de Mayence ; leur mission consiste vraisemblablement à défendre la barrière du Rhin contre les Alamans. Dès lors, nous les voyons constamment au service de Rome ; en 451, ils combattent sous Aétius à Mauriacum contre Attila ; ils vont en Espagne dompter les Suèves en 456, et en 470 ils défendent l'Auvergne contre Euric, roi des Wisigoths. En toute circonstance, les Burgondes sont des alliés fidèles ; s'ils réussissent à s'agrandir, c'est plus par d'habiles négociations que par la force des armes.

En résumé, les Alamans sont, dès le début et pendant trois siècles, les ennemis acharnés des Romains qu'ils ne cessent de combattre jusqu'à leur écrasement complet par Clovis en 496. Les Burgondes sont pour l'Empire des auxiliaires, des alliés, « *foederati* » ; ils le défendent à titre de « *protecteurs* » et s'agrandissent en vertu de *traités* ; ils profitent, il est vrai, de toute occasion favorable et savent merveilleusement exploiter les embarras de l'Empire pour arrondir leur domaine.

II. Mode d'établissement des Alamans et des Burgondes.

A. Nous venons de voir que l'histoire comparée des Alamans et des Burgondes offre un contraste frappant : de là découle une différence essentielle dans leur mode d'établissement.

Les Alamans étaient des *conquérants* ; leur but était de se procurer des terres dans l'Empire et, pour y parvenir, ils employaient la *force*. Durant trois siècles, ils renouvellent leurs incursions avec des alternatives de succès et de revers. Les généraux romains leur opposent une résistance vigoureuse et opiniâtre, mais cette nation, indomptée et tenace, leur arrache un à un des lambeaux du territoire romain. C'est d'abord le pays décumate qui tombe au pouvoir des Alamans, puis ils s'avancent jusqu'à la Forêt-Noire et touchent au Nord à Mayence et au Sud au Danube. Dans le courant du V^e^ siècle, ils cherchent à franchir le Rhin et à prendre pied sur la rive gauche du fleuve ; leur objectif est de s'emparer de la plaine d'Alsace, en même

temps que de la Suisse orientale. Vers 472, ils se répandent dans la vallée du Rhin moyen et arrivent jusqu'à la Trouée de Belfort. L'établissement des Alamans est donc la conséquence de la conquête ; ils s'approprient de vive force le terrain qu'ils ont réussi à envahir, et, une fois installés, ils s'appliquent à y effacer toute trace du nom romain. La population gallo-romaine, au milieu de laquelle ils s'établissent en vainqueurs et en maîtres, est refoulée par eux dans la région montagneuse moins bien cultivée et s'y maintient longtemps contre les nouveaux occupants ; la plaine reste leur domaine privilégié. Ce fait, observé dans le grand-duché de Bade, se vérifie aussi en Alsace et M. Witte l'a fort bien mis en lumière dans sa brochure : *Deutsche und Keltoromanen in Elsasz und Lotrigen nach der Vœlkerwanderung, Strassburg 1891,* puis dans son livre : *Zur Geschichte des Deutschthums in Elsasz und Lothringen, Strassburg 1897.*

Ainsi, les Alamans sont des envahisseurs, ils s'installent dans un pays en vertu du droit du plus fort et occupent sans ménagement aucun les terres des indigènes.

B. Chez les Burgondes, nous ne voyons rien de pareil. Ce n'est pas un peuple indomptable, qui recrute sans cesse dans son sein de nouveaux guerriers pour marcher à la conquête de territoires ardemment convoités ; c'est une garnison de soldats barbares que les empereurs cantonnent dans une région déterminée avec une mission défensive bien définie. On les traite en *alliés,* comme des « *foederati* », auxquels on assigne des quartiers, tantôt autour de Worms, tantôt en Sabaudia. Pour leur permettre de se nourrir, on leur donne des terres à cultiver ; ils partagent avec les grands propriétaires gallo-romains une contrée fixée d'avance, suivant un taux qui est d'abord de 1/3, puis de 1/2 et enfin de 2/3. Ce partage n'est pas une spoliation violente, c'est une dépossession partielle que doit subir le « *possessor* » gallo-romain. Les Burgondes s'établissent donc sur les terres des indigènes en vertu de *conventions* qui ont reçu au préalable l'approbation impériale ; il n'y a pas de conquête à main armée ni écrasement de l'élément indigène ; il y a au contraire mélange et fusion des nouveaux venus et des anciens maîtres du sol. Les Burgondes sont considérés comme des défenseurs, des *protecteurs* « *patronus septipes* », comme

dit Sidoine Apollinaire, et non comme des conquérants farouches et intraitables. Quelquefois ils sont appelés par les propriétaires eux-mêmes, comme le fait s'est produit dans le Lyonnais, où les « *possessores* » leur cèdent la moitié de leurs domaines en retour de la protection qu'ils en reçoivent.

Avant d'étudier les noms de lieux les plus anciens du Territoire de Belfort pour essayer d'en tirer quelques renseignements utiles, il importe, croyons-nous, de préciser, aussi nettement que possible, quelles sont les circonstances qui mirent en contact et aux prises les Alamans et les Burgondes dans la Trouée de Belfort vers la fin du V^e^ siècle.

La question du séjour des Alamans dans nos contrées est particulièrement délicate, parce que nous ne possédons aucun document, aucune donnée certaine sur la matière. Nous avons étudié le sujet à plusieurs reprises et nous indiquons ici le résultat auquel nous sommes arrivé. Nous sommes d'avis que, pour l'occupation alémannique en Franche-Comté, il faut distinguer deux périodes : la première qui va du IV^e^ siècle à la mort d'Aétius (454) ; la seconde qui s'étend de 454 à 496, pendant laquelle les Alamans cherchent à s'implanter d'une manière durable dans notre pays, mais où ils finissent par être lentement et définitivement refoulés dans la plaine d'Alsace par les fédérés burgondes. La période de 454 à 472 marque, à notre sens, l'apogée de l'expansion alémannique en Franche-Comté.

1^re^ Période (IV^e^ Siècle-454). — Dans le cours de ce siècle et demi, les Alamans font dans la Séquanie occidentale des incursions répétées, mais temporaires ; toujours battus, ils sont repoussés au-delà du Rhin, mais ils reviennent sans cesse à l'attaque, dans un but de pillage et de conquête. Ils ne séjournent en Franche-Comté qu'à des intervalles plus ou moins éloignés, pendant un laps de temps plus ou moins long. Dans ces conditions, il est peu probable qu'ils aient pu fonder des colonies nombreuses ; s'ils ont créé des établissements, ceux-ci n'ont pu être que clairsemés, isolés. Il en est ainsi jusqu'à la mort d'Aétius (454).

2e Période (454-496). — La situation change du tout au tout avec la disparition d'Aétius. Dès cette époque, l'Empire romain commence a décliner rapidement et manque de généraux énergiques pour défendre la ligne du Rhin. Il se produit alors une forte recrudescence d'incursions alémanniques, auxquelles Sidoine Apollinaire fait allusion dans plusieurs passages de ses écrits. Ces peuples farouches et tenaces renouvellent leurs tentatives d'invasion d'une manière plus suivie et plus fréquente. Il semble que de 460 à 470 ils aient réussi à gagner du terrain plus à l'Ouest de la Trouée de Belfort et qu'ils commencent à se répandre sur presque tout le sol de la Grande Séquanaise. En effet, le Cosmographe de Ravenne, le seul auteur qu'on puisse invoquer ici, cite, dans une carte, *Langres*, *Besançon*, *Portin*, *Mandeure*, comme villes alémanniques ; en d'autres termes, à l'époque à laquelle se rapporte la carte susdite, les Alamans devaient très-probablement être maîtres de la plus grande partie de la Franche-Comté. Dans une autre carte, le même anonyme mentionne les mêmes cités comme faisant partie de la Burgondie. De ce témoignage il se dégage cette impression très-nette que, de 454 à 472, les Alamans étaient parvenus à occuper une bonne partie de la Séquanaise occidentale. Peut-être étaient-ils en train de s'y installer définitivement, quand un obstacle imprévu vint arrêter leur extension. Vers 472, les empereurs romains, mesurant toute l'étendue du danger, et résolus à défendre à tout prix le passage naturel qui, de la vallée du Rhin, mène à Besançon et à Lyon, envoient les fédérés burgondes dans la plaine du Doubs et de la Saône avec mission d'en chasser les Alamans en voie d'installation et de les faire refluer dans la plaine d'Alsace. Les chefs burgondes, s'inspirant de ce plan défensif, partent donc de Genève et de Lyon, remontent les deux versants du Jura et s'efforcent d'arrêter l'essor de la puissance alémannique. Ils prennent position le long des deux grandes voies qui, de Genève et de Lyon, aboutissent à Epomanduodurum. A mesure qu'ils s'avancent vers le Nord-Est, ils jalonnent leur marche en avant par la création d'établissements le long de ces deux routes et débouchent ainsi dans le Pays de Montbéliard (1). Appuyés sur la for-

(1) Pour plus de détails, nous renvoyons le lecteur à notre ouvrage (qui paraîtra plus tard) sur « *les noms de lieux en ans, ange dans la Séquanie occidentale considérés comme anciens établissementss burgondes* » où se trouvent développées, avec preuves à l'appui, les idées énoncées ci-dessus.

teresse de Mandeure, ils repoussent les Alamans à l'Est et finissent par les rejeter d'une part en Alsace, de l'autre dans la Suisse orientale. De 472 à 496 se déroule une série de combats incessants dans lesquels les deux peuples se disputent avec acharnement la Trouée de Belfort. Les Burgondes auraient peut-être échoué dans leur lourde tâche, si Clovis, roi des Francs, n'avait écrasé les Alamans en 496 près de Strasbourg et mis pour toujours un terme à leurs invasions dans la Séquanie.

Il résulte de ce qui précède que l'occupation alémannique a précédé l'occupation burgonde et s'est produite de 454 à 472. A ce moment, les Burgondes reçurent de l'Empire la mission de rejeter les Alamans dans la plaine d'Alsace et la Suisse orientale et de protéger la Maxima Sequanorum contre une nouvelle conquête alémannique. La venue des Burgondes en Franche-Comté a eu pour cause déterminante le séjour temporaire des Alamans dans la province, où ils projetaient de s'installer, et pour conséquence l'établissement définitif des Burgondes dans cette région. La Trouée de Belfort est donc le point extrême où les deux peuples se sont trouvés pour la dernière fois en contact ; et la frontière linguistique entre la langue française et la langue allemande est, à n'en pas douter, la ligne de démarcation qui dut séparer les Alamans et les Burgondes vers la fin du V^e^ siècle.

III. — Etude des noms de lieux les plus anciens du Territoire de Belfort.

La thèse, que nous venons d'exposer plus haut, est confirmée par la toponymie. Si nous ne possédons pas de texte précis sur l'établissement des Alamans et des Burgondes dans la Trouée de Belfort, l'étude des noms de lieux les plus anciens du Territoire de Belfort nous fournit néanmoins quelques données précieuses sur la position respective des deux peuples. Ce qui caractérise par-dessus tout les traces de l'occupation alémannique, c'est l'énorme quantité de lieux en *bach*, *brunn*, *brück*, *dorf*, *heim*, *hofen*, *furt*, *statt*, *thal*, qui pullulent en Alsace. Si donc nous rencontrons ces noms de lieux dans le Territoire de Belfort, nous pourrons en conclure que la partie occidentale de la Trouée dut appartenir au domaine alémannique ; si nous constatons le contraire, nous devrons admettre qu'elle relevait du royaume burgonde.

seuls les noms en heim et ingen ont une chance de remonter à l'époque des Alamans - Tous les autres sont au + tôt carolingiens (dorf, hofen) voire encore + tardifs !

Examinons les uns après les autres les noms de lieux les plus anciens du Territoire.

1) L'*Ajoie*. Alsegaudia vico (triens trouvé à Allenjoie).

V. 610 provincia Alsgaugie, Trouillat, t. I p. 35.

V. 630 Elisgaugium territorium, Trouillat, t. I p. 44.

728 pagus Alsgaugensis (fondation de l'abbaye de Murbach).

866 Curtem Metiam in Alsgaugensi comitatu, Trouillat t. I p. 112.

870 Elischowe, partage des Etats de Lothaire.

884 Curtem Metiam in Alsgaugiensi comitatu, Trouillat t. I. p. 120.

v. 915 in pago Algogensi in loco qui dicitur Bethoniscurte, Grandidier. Histoire de l'Eglise d'Alsace t. II. ps LXXIX.

v. 970 pagus Alsgodiensium, Vita Sancti Waldeberti (Mon. Germ. Hist. § XV 2, 1170-1176).

1040 in pago Alsgogiensi, Viellard p. 101 (Charte d'Hugues I^er^ en faveur de l'Abbaye de Baume-les-Dames).

1144 in pago Alsgogiensi, Perreciot Hist. de Baume pr. n° 3.

1178 Guillelmus, archidiaconus de Ausjoya, Ann. du Doubs 1878, p. j. n° 1.

v. 1234 in Alsgaudia, Trouillat, I p. 536.

1236 in valle de Ajoia, ibid. I p. 544.

1232 Haymo de Paymes, archidiaconus de Ajoyâ, Obituaire du chapitre de Besançon p. 577 n° 542.

1284 Aduocatia de Ayogia, Trouillat, t. II p. 400.

1284 die vogtei de Elscowe, ibid. p. 343.

La forme la plus ancienne et la plus complète qui se présente à nous est Alsegaudia qui, combinée avec Elisgaugium (territorium) v. 630, nous mène à un primitif *Alisegaudia. Dans Alsegaudia, contracté de Alisegaudia, le 2^e^ terme gaudia est un mot bas-latin d'origine germanique ; c'est le goth. gawi, gén, gaujis (thème gaujô = allemand gau, canton (cf. legoth. gauja = gaubewohner. Alise, Alse, nous semble écrit pour Alisae, Alsae, qui se compose : 1° du thème alis (cf. goth. *aluza = alise) et de a = rivière (a est l'aspect bas-allemand de aha = rivière, qui devient ach en haut-allemand. Alis-a signifie donc : rivière aux alisiers, sur les bords de laquelle croît l'alisier. Le même mot serait en h^t^ all^d^ elsach. Le composé Alsegaudia, Alisegaudia équivaut comme sens à : canton de la rivière aux alisiers. Si

le mot était d'origine alémannique, il devrait être : Elsachgau. Un canton de champs sur le territoire de Brognard dans le voisinage de l'Allan s'appelle es alues, c. a. d. aux alisiers. Cette coïncidence n'est pas fortuite et, dans les deux cas, nous avons un mot burgonde. Remarquons qu'il existe en Savoie une localité dénommée : les Allues ; ce mot ne peut avoir été apporté ici que par les Burgondes, qui, dès 443, furent transférés en Sabaudia.

2) *Phaffans*. a. 792 in pago Pefferauga, Viellard, p. 63.
1168 Fafen ; 1188 Fafans ; 1286 Phaffans ; 1344 Pfeffingen, etc.
Le nom actuel Phaffans et l'appellation allemande Pfeffingen ne rappellent en rien l'ancienne orthographe. Ce qui nous importe, c'est de constater que Phaffans était sous Charlemagne le siége d'un pagus appelé Pefferauga. Le 2e terme du composé auga, écrit plus souvent augia, est un mot bas-latin, tiré du gothique aujô, qui donne en allemand au, aue = île, prairie. Quant au 1er membre peffer, c'est, croyons-nous, une altération du nordique beofur, angl. sax. beofor = castor, qui est en haut-allemand bibar, alld biber. Le b primitif s'est durci en p sous la plume des copistes alsaciens et le f de beofur s'est redoublé à tort. Pefferauga, plus exactement Beferauga signifie : l'île, la prairie des castors. Si le mot était d'origine alémannique, il serait Biberau (cf. Biberach). Selon toute probabilité, il a une provenance burgonde. La légende du tirborn semble confirmer notre explication. Phaffans, Pfeffingen, prouvent que le sens primitif du mot n'était plus compris dès le XIIe siècle.

3) *Vauthiermont* (alld Waltersberg).
a. 796 in vico Waldarses, Viellard p. 63
équivaut à Waldarii ses (sæsz) = demeure d'un chef burgonde Waldar. Voir notre brochure : Les établissements burgondes à Montbéliard, p. 15.

4) *Bellemagny*. a. 796 in marca Baronewillare, Viellard, p. 63 = villa ~~des barons~~. V. op. cit. p. 15 et 16.

5) *Humburc*. a. 797 juxta Humburc Ropac, Viellard, p. 63 = Hüneburc. cf op. cit. p. 15.

6) *Suarce*. a. 823. Suarza, Viellard p. 66 = swarz-a = eau noire. V. Annuaire de Belfort 1902 p. 143.

7) *Grosne*. 1105 Grona = Grôn-a, eau verte. Ann. de Belfort 1902, p. 154.

8) *Roppe*. a. 792 in marca Roabach, Viellard, p. 63.
~~a. 797 juxta Humburc Ropac, ibid. p. 64.~~ en Lorraine
a. 823 Rotbach, ibid. p. 70.

Il existe près de Wildenstein (Hte-Alsace) une montagne appelée Rotembach ; nous ne croyons pourtant pas que les eaux de la Thur, qui y prend sa source, soient rouges. Malgré les objections de M. Pajot, nous persistons à croire que Roppe signifie : bach an der Rode ou der durch die Rode flieszende bach. cf. *Murbach* a. 728 Maurobaccus = der durch das Moor flieszende Bach. Voir, pour plus de détails, op. cit. p. 86.

9) *Delle* (all[d] Dattenried).
a. 728 Datira, finis Dadarinsis.
a. 913 Dadila, id est Dadenried.

Datira est, à notre avis, le nom celtique de Delle, mais dadarinsis nous semble contenir un nom propre burgonde, qui serait Dadarius, plus anc[t] Dadaarius, Dadaharius = der thætige Krieger. Dadila est, sous un aspect différent, une réminiscence du même mot ; c'est un diminutif tiré de la racine gothique dêd = action (cf. goth. missa-dêds = missethat, méfait, goth. waila-dêds = wohlthat, bienfait. Dad est contenu dans Dadar-(ius), Dadila est l'aspect réduit de dêd ; la racine dêd existe dans le nom burgonde Deidanus abbas (Piper). V. op. cit. p. 94.

Si maintenant nous passons à l'examen des noms de lieux patronymiques en ans, *Andelnans*, *Argiésans*, *Botans*, *Cravanche*, *Dorans*, *Goudans*, l. d. *Sévenans*, *Trétudans*, *Vourvenans* d'une part, et en *ingen* de l'autre, *Beyssingen*, *Denney*, *Eguenigue*, *Vétrigne*, *Müningen*, nous constatons qu'ils présentent sans exception le caractère burgonde, avec cette différence toutefois que les premiers ont romanisé le suffixe ans comme en Franche-Comté ; voir op. cit. p. 45-56. Les autres, plus proches de la frontière alsacienne, ont mieux conservé le suffixe ingen. *Vétrigne* 1344 Vintringen remonte à un primitif *Viniteringis et contient le nom burgonde Vinitarius (= der Wendenkæmpfer) ; *Eguenigue* 1344, Egeningen 1458 Anguelingue, laisse percer un type Aginingis ou Agilingis tiré d'un nom propre Agino ou Agila, qui n'a rien d'alémannique. Quant à *Denney* 1347 Dernaix, il peut se rapprocher de Dannin l. d. près d'Héricourt, 1196 Darnins, v. op. cit. p. 57 et 58. L'ortho-

graphe allemande Tueringen 1347 dérive d'une forme Durningen, Darningen, d'où est sorti, par l'intermédiaire Dürringen, l'all[d] actuel Düringen. L'orthographe française aurait mieux gardé le type primitif que l'orthographe allemande.

Il nous reste encore *Beyssingen*, a. 823 Beyssingen qui offre la forme parallèle Besoncourt 1365 et *Menoncourt* Müningen 1344, Menoncourt 1347. Evidemment nous avons ici le même nom propre Beyssa ou Beysso et Muna ou Muno. Nous trouvons ailleurs deux localités analogues *Pessans* canton de Quingey (Doubs) et *Munans* canton de Montbozon (Haute-Saône). Tous ces noms de lieux ont une origine burgonde. Le nom propre qui figure dans Beyssingen se tire d'une racine bait = mordre. Le thème était baitja = celui qui mord, qui se changea en Baissa. Sur Baiss, écrit plus tard Beiss, on forgea un patronymique Baissingen = chez les descendants de Baissa ou de Baisso.

En résumé, de tous les noms de lieux que nous venons d'étudier, aucun ne nous paraît trahir une provenance alémannique : Alsegaudia, Pefferauga, Waldarses, Baronewillare, Humburc, Suarza, Grona, Roabach, finis Dadarinsis, les noms de lieux patronymiques en *ans*, Adelans, Argisans, Botans, Gravainges, Douerans, Sevenens, Trestoudens, Wulvenans; ceux en *ingen*, Egeningen, Vintringen, Darney, Beyssingen et Müningen, tous portent la marque burgonde et doivent leur création à des nationaux burgondes. Nous sommes donc en droit d'étendre le domaine burgonde jusqu'au seuil occidental de la Trouée. En est-il de même sur le bord oriental ? Pas le moins du monde. Ce qui frappe surtout, quand on examine la carte au-delà de la frontière, c'est la multitude prodigieuse des noms en *bach*, *brunnen*, *brück*, *dorf*, *furt*, *heim*, *hofen*, *statt*, *thal*.

On sent qu'ici l'élément gallo-romain a beaucoup perdu de sa force et qu'il a été comme absorbé et submergé par cette couche de dénominations nouvelles, inconnues à Belfort. Ces innombrables noms de lieux ne peuvent être que la conséquence d'une invasion en masse. Le peuple qui a créé ces établissements a su conserver intacte sa nationalité germanique et a imposé sa langue au pays qu'il a occupé. Que conclure de cette constatation ? C'est que les Burgondes ont dû s'établir dans la partie française de la Trouée de Belfort, tandis que les Alamans prirent pied sur l'autre versant de la plaine d'Alsace. La toponymie

vient donc confirmer l'aperçu historique esquissé plus haut et tout tend à démontrer que le Territoire de Belfort appartint au domaine burgonde. Les Burgondes se laissèrent, il est vrai, rapidement absorber par l'élément gallo-romain, mais les établissements créés par eux se reconnaissent encore à leur physionomie particulière : ce sont comme d'antiques médailles ayant gardé fidèlement l'empreinte originale du peuple qui les a frappées.

Th. PERRENOT.

UN MÉMOIRE DE KLÉBER

Architecte à Belfort [1]

Kléber a eu jusqu'à la Révolution de fréquents rapports avec la Franche Comté.

S'il n'est pas né à Besançon, comme d'aucuns l'ont prétendu pour avoir trouvé la mention d'un Jean-Baptiste Cleiber dans les registres de l'état civil de cette ville, ce sont du moins des familles bisontines qui l'ont accueilli à Paris, quand il vint pour la première fois dans la capitale en 1768, à l'âge de 15 ans, suivre des cours d'architecture.

Retournant ensuite en Alsace, il s'arrêta quelque temps à Besançon où l'on a gardé le souvenir de ses exploits quelque peu turbulents. Il s'y battit en duel aux Prés de Vaux avec un jeune homme qui avait eu l'audace de lui disputer le cœur d'une belle. Son adversaire fut blessé et Kléber, arrêté, passa quelques jours en prison pour y méditer sur les inconvénients d'une humeur un peu trop prompte.

En 1783, après avoir passé sept ou huit ans de sa vie dans l'armée autrichienne, au régiment de Kaunitz, il revint dans sa ville natale, à Strasbourg, décidé à y exercer la profession d'architecte.

M. de Galaisière, intendant d'Alsace, le fit nommer inspecteur des bâtiments publics de la haute Alsace, avec Belfort pour résidence. On connaît le pavillon qu'il se construisit dans cette ville, non loin des remparts et qui subsiste encore. « Son emploi ne lui prenant pas tout son temps, dit le général Pajol, son historien, il fit bâtir en qualité d'architecte le château de Grandvillars, l'hôpital de Thann et la maison des chanoinesses de Massevaux. On voit encore des dessins de lui au musée de Strasbourg. »

La Bibliothèque de Besançon possède un manuscrit de Kléber qui est relatif à ces travaux. C'est un mémoire, malheureusement incomplet et non signé, d'une vingtaine de pages, qui est entré dans notre grand dépôt comtois avec les papiers de l'ancien bibliothécaire Ch. Weiss. En tête une main inconnue a écrit ces mots : « Devis fait par le général Kléber, lorsqu'il était architecte à Belfort. »

---

(1) Lu à Belfort le 1er Août 1907, au Congrès des Sociétés savantes de Franche-Comté.

Le mémoire débute ainsi :

« Nous soussigné, architecte à Belfort, ayant été requis du noble chapitre de Massevaux, de procéder à la visite génerale des bâtiments à sa charge, à l'effet de reconnaître les réparations et tous autres ouvrages à y faire en indiquant les charges respectives de parties, avons commencé notre tournée le 7 mai 1789 et continué les jours suivants du même mois, et en présence de maître Schirmer, syndic du susdit chapitre, reconnu ce qu'il suit. »

Kléber passe alors en revue les divers bâtiments qu'il a visités à Massevaux et aux environs, indiquant les travaux qui lui paraissent nécessaires, et exposant les charges qui incombent à chacun dans les frais de réparations. Les villages qu'il parcourt faisaient partie de l'ancien département du Haut-Rhin : Sentheim, Geuwenheim, Burnhaupt le haut et le bas, Ballschweiller, Spæbach, Gallfinger, Zillisheim, Suharce, Sewen.

Le mémoire de Kléber ne présente ancun intérêt particulier. C'est le travail consciencieux d'un architecte qui indique ici des toits à recouvrir de tuiles, là des bâtiments à recrépir, ailleurs des murs à consolider, des vitres à remettre. Rien ne dit même qu'il soit écrit de la main de Kléber et c'est bien plutôt le travail d'un commis. Peut-être tout au plus des indications au crayon indiquant les travaux qui seront exécutés ont-elles été écrites par le futur général. Aussi est-il absolument inutile d'insister sur le contenu de ce devis.

Il nous a paru toutefois bon de le signaler : tout ce qui de près ou de loin touche à Kléber, l'une des plus pures gloires de la Révolution, mérite d'être recueilli. N'est-il pas curieux aussi de remarquer la date de cette tournée d'inspection de Kléber ? Il visitait les dépendances du chapitre de Massevaux en mai 1789. Or ces mêmes jours, les Etats Généraux se réunissaient à Versailles, sé constituaient en Assemblée Nationale et jetaient les bases d'une société nouvelle. Le modeste inspecteur des bâtiments de Belfort se doutait-il alors que quelques années plus tard, il allait, à la tête des armées de la Révolution, s'acquérir une gloire immortelle ? Songeait-il qu'il allait être l'un des principaux architectes d'un monument autrement important que ceux qui l'occupaient alors, gigantesque monument qu'il ne s'agissait pas seulement de réparer, mais qu'il fallait construire de toutes pièces ?

GEORGES GAZIER.

BELFORTAINS ET DOLOIS

EN 1790

PAR

Julien FEUVRIER

ARCHIVISTE DE LA VILLE DE DOLE

Communication faite au Congrès de l'Association franc-comtoise à Belfort (section d'histoire) le 1er août 1907.

Mesdames, Messieurs,

Bien que Dolois d'adoption depuis bientôt trente ans, je n'ai pas renié le pays belfortain, le coin de terre où je naquis voilà plus d'un demi-siècle — *fugaces labuntur anni* — auquel me rattachent tant de souvenirs d'enfance et vers lequel m'attirent de précieuses et inaltérables amitiés.

C'est la préoccupation de donner à mes deux petites patries un commun témoignage de vénération et de piété émue qui m'a incité à choisir pour objet de la communication que je me propose de faire devant vous, le titre que vous venez d'entendre.

Le sujet, à la vérité, n'est pas entièrement neuf, notre érudit confrère M. Henri Bardy, de la Société belfortaine d'Emulation, un passionné du vieux Belfort, à l'aide des archives de la Ville, a narré autrefois (1) la participation de la garde nationale à l'assemblée des milices confédérées tenue à Dole au mois de février 1790. De nouveaux documents puisés aux archives et à la bibliothèque de Dole nous autorisent, pour la compléter et l'élargir, à reprendre une question qui intéresse à la fois les deux villes.

L'idée de fédération prit naissance dès le début de la Révolution. « Elle résulta, dit Maurice Lambert, du besoin qu'éprouvèrent les municipalités au milieu du désarroi général et de l'énervement de l'autorité gouvernementale, de s'entendre entre elles pour maintenir l'ordre et assurer les subsistances. Les campagnes qui

---

(1) Dans le journal *Le Ralliement*, année 1890.

se croyaient menacées des *brigands* et qui étaient réellement exposées aux entreprises des mauvais sujets, s'adressèrent aux villes pour obtenir des secours en cas d'alerte. Les villes, de leur côté, s'apercevaient que la panique entravait les relations commerciales, empêchait les approvisionnements et augmentait la cherté des vivres; elles avaient donc intérêt à promettre aux campagnes les forces défensives dont celles-ci pourraient avoir besoin (1) ».

La fédération des villes et communes eut pour conséquence celle des gardes nationales. Dès l'automne de 1789, des confédérations de milices se formèrent dans les provinces et la Franche-Comté en compta plusieurs. Elles ne tardèrent pas, et dans le Sud-Est tout d'abord, à s'étendre au-delà des limites de ces anciennes divisions territoriales condamnées à disparaître à bref délai.

Au mois de novembre, les quatorze villes bailliagères de Franche-Comté envoyèrent des députés à Besançon qui signèrent un traité fédératif. « Il y aura désormais, y est-il dit, intimité, fraternité et alliance perpétuelle..... de manière que tous les habitans d'icelle et tous ceux des villes et villages qui y adhéreront se regardent comme membres d'une seule et même famille. (2) »

Dole, qui ne pardonnait pas à Besançon de l'avoir, au mépris des capitulations, dépossédée de son rang de capitale de la Province, tint à avoir, elle aussi, sa confédération. La milice de la Ville, sous le commandement de Claude-François de Malet, celui-là même qui plus tard tenta de renverser Napoléon, était constituée depuis la fin du mois de juillet précédent. Malet, ancien lieutenant aux mousquetaires noirs, en disponibilité depuis la suppression de ce corps, jeune encore, ambitieux, vaniteux, désireux de se produire, fut peut-être le promoteur de l'idée ; en tous cas, il l'adopta avec empressement et déploya toute son activité à réunir dans la vieille cité déchue une grande affluence de miliciens. Toutes les gardes nationales de la Province ainsi que celles des marches d'Alsace et de Champagne furent convoquées pour le 21 février 1790.

A Belfort, la milice nationale était formée depuis le mois d'août. A côté, mais sans se confondre avec elle, subsistaient

(1) Maurice Lambert, *Les Fédérations en Franche-Comté et la fête de la Fédération du 14 juillet 1790.* Paris, Perrin, 1890.

(2) *Registres mun. de Besançon,* 16 nov. 1789.

les chasseurs volontaires à cheval, jeunes gens qui s'adonnaient à l'équitation et aux exercices militaires sous le commandement de François-Xavier Mengaud (1). Les deux corps avaient pour colonel-général le comte de Gestas.

Aussitôt après réception de la lettre de convocation des Dolois, gardes et chasseurs choisirent les députés chargés de les représenter à la fête fédérative. Ce furent : Etienne Vernier, capitaine en second des grenadiers ; Henryet, sergent ; Noël Gérard, caporal ; Pierre Beauvais, fusilier, pour la garde nationale ; le commandant Mengaud et Grandidier l'aîné pour les volontaires. Ces noms, donnés par M. Bardy se retrouvent parmi les signatures apposées au bas du procès-verbal de l'Assemblée de Dole (2).

Mengaud et Grandidier sont des figures connues des Belfortains. Le premier, né à Belfort le 9 avril 1752 était avocat au début de la Révolution. Le 14 avril 1790, il sera élu colonel de la garde nationale et nommé peu après Procureur de la Commune. Parti en 1791 comme volontaire, général de division en 1793, puis mis en réforme sur sa demande en l'an VIII, il entrera dans l'administration et deviendra sous-préfet de Belfort en 1801. Comme beaucoup de républicains de l'époque, on le voit se rallier à l'Empire dont il sera créé baron en 1814. Mis à la retraite sous la Restauration, il meurt à Belfort en 1830.

Grandidier Marie-Claude-Dieudonné, né à Blamont (Lorraine) en 1762 était l'agent général du duc de Valentinois pour ses possessions de l'Alsace. En 1793, il occupera les fonctions de receveur de l'enregistrement, épousera à Bourogne la belle

---

(1) Le corps des volontaires à cheval, constitué le 20 septembre 1789 fut dissout le 22 mai 1790. Les membres payaient un droit d'entrée de 7 livres 15 sols. L'uniforme était : habit vert-foncé avec passepoil rouge, collet blanc à passepoil rouge, boutons blancs unis, grenades et cornets en drap au bas de l'habit, gilet blanc, culottes jaunes. (H. Bardy, *Les volontaires à cheval de Belfort en 1789* dans la *Revue d'Alsace*, année 1863).

(2) *Procès-verbal de ce qui s'est passé à l'Assemblée générale des Gardes-Nationales confédérées de Franche-Comté, partie d'Alsace et de Champagne, tenue en la Ville de Dole, le 21 février 1790.* Dole, Joly, 1790.

Un exemplaire de cette brochure (45 p p.) aujourd'hui très rare, fait partie du recueil factice portant le n° 1807 du Catalogue d'histoire de la Bibliothèque de Dole.

(3) Ces détails biographiques m'ont été fournis par M. Henri Bardy et mon ami Anatole Lablotier de Bourogne à qui j'adresse ici mes plus vifs remerciments.

Thérèse Minarie remarquée de Kléber, et se fixera dans cette commune dont il sera le maire de 1801 à 1814 (3). Enfant, j'ai maintes fois foulé la dalle funéraire sous laquelle il repose depuis 1829, dans l'ancien cimetière de Bourogne (1).

De même que celles de Belfort, les milices de Giromagny et de Rougegoutte envoyèrent des députés à la fédération de Dole. A l'exception de M. de Laporte dont le nom au bas du *Procès-verbal* est suivi de la qualité de colonel commandant la milice nationale de Giromagny, je n'ai pu identifier les autres. Toutefois, comme à la suite des noms des Belfortains, lesquels sont placés en tête de la liste des signatures, on trouve les noms de Dupont, Ecoiffier, Echeman, Xavier Haab, on peut supposer avec quelque raison qu'ils se rapportent aux députations de Giromagny et de Rougegoutte.

Le 18 février 1790, au matin, le détachement de Belfort, avec armes et bagages se mit en route pour Dole. La distance, de cent-quarante et quelques kilomètres, devait être parcourue en trois jours. Les frais du voyage incombaient à la Ville. Le Conseil municipal, prévoyant une dépense de douze livres par jour pour le commandant, le capitaine et le chasseur Grandidier, et de six livres pour chacun des autres gardes, avait remis à Mengaud une somme de cinq cents livres.

Le 21 février, la fête commence par une messe célébrée dans l'église collégiale Notre-Dame. Les délégués, au nombre de 367, représentant environ 150.000 hommes, au bruit du canon, au son des tambours et d'une musique militaire, au milieu des acclamations du peuple se rendent ensuite dans la grande salle du Collège royal de l'Arc, mise à leur disposition par la municipalité.

Après que les députés des différents bailliages de la Province ont pris les places qui leur avaient été assignées « sont entrés MM. les représentans des Gardes Nationales de Belfort, Giromagny et Rouge-Goutte, province d'Alsace, qui se sont rendus à l'invitation de leurs frères de Dole, avec qui ils étaient déjà

---

(1) Cette dalle a été placée récemment devant la porte d'entrée de l'église. J'y ai relevé l'inscription suivante :

CI GIT Mᵉ CLAUDE ‖ DIEUDONNE ‖ GRANDIDIER AGENT ‖ DE Mᵉ MAZARIN ‖
MAIRE A BOUROGNE ‖ EPOUX DE Dᵉ MARIE ‖ THERESE MINARIE ‖
DECEDE LE 9 ‖ JUILLET 1829 ‖ AGE DE 68 ANS ‖ Rᵗ IN PACE.

confédérés. Ils ont été reçus avec les témoignages de la plus grande satisfaction (1) ».

Après un discours de Malet et la vérification des pouvoirs des députés, on procède à l'élection du bureau. Malet, désigné par acclamation pour la présidence refuse tout d'abord ; mais « sa modestie a été forcée de céder aux acclamations réitérées et aux vives insistances de toute l'Assemblée ». Pour quatre secrétaires à élire, les suffrages se portent sur Quirot, capitaine-commandant, de Besançon ; Vaignedroye, capitaine, de Vesoul ; Mengaud, commandant les chasseurs à cheval de Belfort, et Sauvaget, secrétaire de la milice de Dole.

Des commissaires sont ensuite nommés pour rédiger le traité fédératif, avec des adresses au Roi, à l'Assemblée nationale et à La Fayette.

Le 23 février, après la séance du matin, tous les députés se rendent « dans un appareil militaire et l'épée à la main » sur la place Louis XVI, et là « au pied de la statue élevée au Restaurateur de la liberté de l'Amérique et de la France » (2) en présence des gardes nationales de Dole et du régiment de Royal-Etranger sous les armes, ils jurent d'observer le pacte fédératif suivant :

« Nous, citoyens, soldats nationaux, représentans les Gardes-Nationales de Franche-Comté et d'une partie des provinces d'Alsace et de Champagne, au nombre de cent cinquante mille hommes, sommes convenus de jurer sur nos armes, en présence de l'Eternel, en face de la statue de Louis XVI, notre auguste monarque, Restaurateur de la liberté françoise, d'être fidèles à la Nation, à la Loi et au Roi, de respecter et faire respecter la constitution ; d'exécuter et faire exécuter tous les décrets de l'Assemblée Nationale acceptés ou sanctionnés par le Roi ; d'assurer la perception de toutes les impositions légalement établies ; de rester inviolablement unis ; de nous secourir mutuellement dans toutes les circonstances où quelques-unes des Gardes-Nationales de nos villes, bourgs ou communautés pourroient être attaquées ou inquiétées injustement ; enfin, d'assurer

---

(1) *Procès-verbal,* etc.

(2) Cette œuvre due au ciseau du sculpteur dolois Claude-François Attiret (1728-1804) avait été érigée en 1783. Elle fut détruite en 1793.

Le matin du 4 Juillet 1791, on put lire sur le piédestal ces mots tracés à la main : *Premier et dernier Roi des François.*

les propriétés particulières contre tous individus ou associations quelconques qui tenteroient de les violer (1) ».

Avant de se dissoudre, l'Assemblée, sur la motion du comte de Narbonne, commandant la milice de Besançon, résout à l'unanimité « d'exprimer à Messieurs de Dole les sentimens de gratitude dont elle est pénétrée pour l'accueil plein de franchise et de cordialité dont ils lui ont donné les témoignages les plus flatteurs pendant tout le cours de l'Assemblée ».

Les députés d'Alsace ayant ensuite demandé la parole, M. de Laporte en leur nom prononce le discours suivant :

MESSIEURS ET TRÈS-CHERS FRÈRES D'ARMES,

« En sollicitant la parole devant cette respectable Assemblée, je ne puis avoir pour objet de faire des réflexions sur le but de sa réunion ; il me paroit rempli avec l'ordre, l'intelligence et le patriotisme que nous n'avons cessé d'admirer en général et en particulier, depuis le moment qu'elle nous a fait l'honneur de nous admettre dans son sein, et d'accepter le projet de confédération qui faisoit l'objet de l'ambition de la Troupe-Nationale de Belfort et de Giromagny.

« Mais je croirois manquer à mes obligations, en qualité de Député de cette dernière, si, pénétré de l'accueil distingué et fraternel qu'elle a daigné faire aux députations d'Alsace, je ne m'efforçois au nom de toutes, à lui en témoigner leur juste sensibilité. Il est des sentimens qui perdent considérablement à la manière dont ils peuvent être exprimés : les nôtres sont de cette nature.

« Croyez, MESSIEURS ET TRÈS-CHERS FRÈRES, que le souvenir de vos vertus ne s'effacera jamais de notre mémoire ; que nos commettans informés par nous de la fraternité de votre accueil, en partageront et en conserveront une éternelle reconnoissance ; qu'ils ne s'estimeront vraiment heureux, que quand ils auront trouvé quelque occasion de vous en témoigner leur sensibilité.

« L'ASSEMBLÉE NATIONALE a fait tomber la barrière qui sembloit diviser les provinces et nous rendre étrangers dans le sein de notre famille. Désormais enfans de la Patrie, notre mère commune, nos intérêts vont devenir communs, nous allons être

(1) *Procès verbal*, etc.

dans le cas de soutenir ensemble ceux des travaux encore nécessaires pour le recouvrement de nos droits. Vous ne nous verrez pas en arrière au chemin de l'honneur, sur-tout lorsqu'il s'agira de vous donner des preuves de notre très-sincère et parfait dévouement.

« Nous devons des grâces particulières à Messieurs de la ville de Dole, pour l'affabilité et les prévenances avec lesquelles ils ont exercé envers nous les droits de l'hospitalité ; nous les adressons à M. le Président, dont le mode du choix fait assez l'éloge : il voudra bien se charger de les faire parvenir à ceux de ses concitoyens qui ne se trouveroient point en cette auguste assemblée ; de les assurer de notre reconnoissance particulière. C'est, nous pensons, le meilleur moyen pour leur en faire agréer le témoignage ».

Les Dolois devaient revoir Mengaud dans leurs murs. Le 3 brumaire an VIII (25 oct. 1799), étant général de division, il vint remettre solennellement un drapeau au bataillon auxiliaire du Jura récemment constitué par l'administration départementale pour être expédié à la frontière menacée.

A partir de ce moment, les fédérations se multiplient dans toute la France. Fin mai, la milice nationale de Strasbourg adressait un appel à celles d'Alsace, de Lorraine, de Franche-Comté et de Champagne pour le 13 juin. Dole envoya une députation de quinze gardes. Le nombre des délégués s'éleva à plus de deux mille. La cérémonie eut à la fois — c'était l'usage alors — un caractère patriotique et religieux. Une messe fut célébrée, des chœurs de jeunes filles exécutés, des discours prononcés par un chanoine catholique et deux pasteurs protestants. Le maire, baron Dietrich, prononça le premier la formule du serment civique qui fut repris ensuite par les confédérés (1).

En prévision du passage des gardes-nationales franc-comtoises, le Conseil de la commune de Belfort prenait le 14 Juin la délibération suivante : « Considérant que les députés de la garde nationale de Belfort, à la fédération qui s'est faite en la Ville de Dole, y ont reçu de la part des gardes nationales de la Franche-Comté des honnêtetés et des honneurs, avons arrêté que nous userons à l'égard des dites gardes nationales de la Haute-Saône et du Doubs, de représailles (*sic*) ; en conséquence, il leur sera donné un banquet à leur retour de Strasbourg à la

(1) Maurice Lambert, *les Fédérations en Franche-Comté.*

dépense duquel nous prierons le district de subvenir ; sinon et en cas de refus, ladite dépense sera portée dans le compte des revenus patrimoniaux de Belfort (1).

Les délégués de Dole, aussitôt rentrés, se présentèrent au Conseil de la Commune pour faire rapport de leur députation. « Ils ont, dit le registre des délibérations, donné les plus grands éloges aux municipalités de Besançon, Héricourt, Belfort, Colmar et Strasbourg, ainsi qu'aux gardes nationales des mêmes villes, sur la réception qui leur a été faite et les honnêtetés qu'ils en ont reçues ; en conséquence, il a été délibéré d'écrire à ces municipalités pour leur en témoigner la plus vive reconnoissance et les inviter à marquer la même sensibilité de la part de cette ville à MM. les commandants desdites gardes nationales (2) ».

Moins d'un mois après, avait lieu, au Champ-de-Mars à Paris, la fédération générale de la France.

Le Jura choisit dans ses milices les hommes les plus grands et les plus beaux et à chacun fut alloué trois livres par jour. On sait que leur apparition fit sensation dans la capitale.

Les gardes nationales d'Alsace rallièrent leurs foyers par Dijon, Dole et Besançon dans les derniers jours de juillet. Le 22, le conseil général de la commune de Dole avait décidé qu'en reconnaissance de l'accueil qu'elles firent aux Dolois en allant à Strasbourg, on emprunterait 1500 livres pour fêter le passage des gardes nationales d'Alsace au retour de la fédération nationale (3).

Cette fête, qui réunissait en un faisceau unique toutes les confédérations régionales devait, par cela même, être la dernière ; du reste bientôt et pendant vingt-cinq ans, la parole allait revenir au canon.

C'est sur ce lambeau de la vieille terre d'Alsace où se tiennent aujourd'hui nos pacifiques assises que prit fin cette grandiose épopée guerrière dont l'un des héros et non le moins illustre, un ancien député de la milice nationale de Ruffey à la Confédération de Dole, j'ai nommé Lecourbe, avec une poignée de braves — huit mille hommes, dont quatre mille gardes nationaux comtois — sut épargner à cette vaillante cité la souillure du pas de l'étranger.

(1) Communication de M. Henry Bardy.
(2) *Arch. de Dole*, D. 1 (1), 7 juil. 1790.
(3) *Arch. de Dole*, D. 1 (1), 27 juil. 1790.

POLIS GLACIAIRES DANS LE JURA FRANÇAIS

Par le Docteur Louis ROLLIER

Professeur agrégé au Polytechnicum et à l'Université de Zurich (Suisse)

Tous les géologues admettent que durant la dernière période glaciaire, le Jura nourrissait un certain nombre de petits glaciers indigènes, qui se mouvaient sur les deux versants et particulièrement sur le revers nord-occidental de la chaîne, depuis le Haut-Jura, vers les plateaux jurassiens français.

Les feuilles Lons-le-Saunier et Besançon de la carte géologique détaillée de la France, indiquent par le monogramme a $^{1\,gl}$ les dépôts morainiques et fluvio-glaciaires de cette glaciation qui doit avoir effacé les traces des glaciations antérieures. Je suppose que ces moraines sont du même âge que celles du dernier glacier du Rhône dans son extension au pied du Jura suisse jusqu'à Wangen p. Soleure. Le Jura opposait une barrière assez compacte au glacier du Rhône de la dernière glaciation, et ce n'est qu'au col de Jougne qu'il a pu s'avancer quelque peu sur le Jura français. Les glaces indigènes, devaient du reste occuper à l'arrivée du dernier glacier du Rhône, les dépressions et les cols du Haut-Jura. On comprend bien qu'elles aient fusionné sur ces points avec lui, puis, qu'elles aient marché avec lui dans sa direction générale vers le Nord-Est.

Mais les grands névés du versant N.-W. du Haut-Jura, ont formé des glaciers locaux importants, puisque nous pouvons suivre leurs moraines dans plusieurs stades de retrait sur les plateaux de Pontarlier, de Champagnole et d'Ornans. Les quelques éléments valaisans que présentent les matériaux constitutifs de ces moraines, ne prouvent pas nécessairement un transport direct ou contemporain du dernier glacier du Rhône. Ainsi que le bloc d'Ornans et d'autres disséminés sur le plateau de Maîche et sur le Jura suisse au N. du Chasseral, ces éléments alpins peuvent très bien provenir de l'extension maximale du glacier du Rhône sur tout le Jura suisse et français du-

rant l'avant-dernière glaciation. Ils seraient alors remaniés dans les moraines de la dernière glaciation.

Les matériaux constitutifs des moraines du Jura français sont en grande majorité des galets plus ou moins arrondis de roches jurassiennes (Malm et Hils) ; il y a fort peu de roches provenant de l'Oolithique, tandis qu'on y trouve pourtant des fossiles pyriteux de l'Oxfordien, plus ou moins oxydés. On pouvait observer ces derniers dans les profondes fissures et les orgues géologiques, fraîchement mises à jour dans les tranchées de la ligne du chemin de fer à l'E. de la station de Lajoux, dans le Bathonien. Ils étaient mélangés à des galets de Malm, de Néocomien, à des fossiles néocomiens, etc. Dans le Bathonien de la station de Boujailles, il n'y a par contre que des argiles de décalcification, remplissant les lapiés et les fissures de ces calcaires (Forest-Marble, etc.). Les moraines sont en général assez clairsemées sur les plateaux situés au N. de Boujailles ; mais elles sont partout d'une composition identique et font bien admettre un long trajet sous la glace, depuis les hautes chaînes jusque sur la lisière du vignoble. On a rarement l'occasion de les étudier dans des tranchées récentes, et leur étude est encore peu avancée. On ne voit pas souvent le fond de ces moraines, leur contact avec le sous-sol jurassique. On n'y a pas encore signalé, à ma connaissance du moins, de roches polies, ni de surfaces striées.

En étudiant attentivement la tranchée de la gare d'Arc-sous-Montenot (Doubs), à 12 kilomètres au N.-E d'Andelot-en-Montagne, je fus frappé de l'analogie de constitution de la moraine d'Arc avec celle de Frasne par exemple. Ici le sous-sol est constitué par le Dogger, tandis qu'à Frasne, c'est du Portlandien, du Néocomien, etc. Evidemment la moraine d'Arc n'est pas de formation exclusivement locale. Elle est ouverte actuellement au sud de la gare sur 3 ou 4 mètres de hauteur. Elle présente de nombreux blocs de Malm, surtout des calcaires argoviens et séquaniens. Il y a aussi des galets néocomiens, mais en petit nombre. Les cailloux sont tous plus ou moins arrondis, souvent polis et striés. Les travaux de terrassement ont découvert le sous-sol de la moraine, constitué par les bancs horizontaux du Callovien moyen. C'est une roche très caractéristique dans la région. On peut la voir aussi au Pont-du-Diable, à l'W. du Crouzet (Doubs), sur la route, sur quelques mètres d'épaisseur, au milieu

0
5
10 cm.
Freienbach (Zürich)
17 VII 1891
E.S.E. WNW

de l'étage Callovien, c'est-à-dire entre les marno-calcaires roux du Cornbrash et l'oolithe ferrugineuse de Clucy à *Peltoceras athleta*. Cette roche est assez irrégulière, âpre au toucher, ne prenant pas très bien le poli. Néanmoins toute la surface de cette roche actuellement découverte par l'enlèvement de la moraine à la gare d'Arc, est couverte de polis et de stries glaciaires. Je fus immédiatement frappé par la direction des stries qui est N.-W., ou 42° à l'W. du méridien magnétique du lieu (environ 51° à l'W. du méridien géographique, c'est-à-dire à peu près perpendiculaire sur la direction générale du Haut-Jura (Risoux). Quelques-unes des stries de la gare d'Arc ont 6, 8^{mm} de largeur, ce qui indique une pression considérable dans la glace et une épaisseur également considérable de la masse du glacier.

Il y a encore une moraine plus au N. que celle d'Arc ; elle se trouve au S. de Saint-Anne, près des ravins de Chatornod au S. et tout près du Pont-du-Diable, de sorte qu'on peut admettre que les glaciers jurassiens venaient fondre sur la source du Lizon et prendre part à la formation du cours d'eau probablement très important qui a creusé les gorges si pittoresques de cet affluent actuel de la Loue. On pourrait démontrer une limite analogue des glaces sur l'emplacement actuel de la source de la Loue. La ligne sinueuse des plateaux franc-comtois qui porte actuellement la limite inférieure des sapins montre assez bien, par une curieuse coïncidence, le bord des glaces quaternaires. En d'autres termes, le territoire occupé aujourd'hui par les sapins a été recouvert par les glaciers jurassiens et a été préparé par eux pour produire cette alternance de moraines et de surfaces rocailleuses, qui est le caractère propre des plateaux montagnards franc-comtois.

La surface polie mise dernièrement à découvert à la gare d'Arc mesure plusieurs dizaines de mètres carrés de superficie, et l'on peut voir qu'elle s'étend partout sous la moraine. C'est la plus belle preuve de la présence et de l'action des glaces quaternaires que l'on puisse voir dans le Jura français.

Je pus faire en outre, le 12 mai 1907, une très belle observation qui m'avait échappé dans de précédentes visites. Les plus larges stries glaciaires sont *éraillées,* c'est-à-dire qu'elles sont affectées de déchirures dans la roche oolithique, d'éraillures en petits arcs parallèles, disposés les uns derrière les autres, sui-

vant la direction des stries. La convexité de ces éraillures est toujours tournée vers le S.-E., ou bien, ce qui revient au même, la concavité de ces petits arcs est orientée vers le N.-W. Ce fait est significatif et permet de reconnaître la direction du mouvement de la glace qui a strié le roc oolithique d'Arc. Il est indiqué par le côté concave des éraillures. Ce mouvement de la glace se faisait ainsi : S.-E. «« ⟶ N.-W., et non pas suivant la convexité des arcs, comme dans les lignes de trait des glaciers ou des liquides en mouvement. Cela montre donc que les glaces des plateaux français provenaient bien du Haut-Jura.

La démonstration de ces relations et propositions a été faite directement par l'observation des roches polies sous le glacier du Grindelwald par Mr Hagenbach-Bischoff de Bâle, et sur les roches polies produites par le glacier du Rhône à Soleure (carrières de la ville). Voir le récit de l'Excursion de la Société géologique suisse au Weissenstein en 1888. (*Eclogæ geol. Helvetiæ. vol. 1, p. 264. et Actes ou Verhandl. Schweiz. naturf. Gesell. Solothurn 1888, p. 144*).

Ces lignes correspondent aux déchirures qui se produisent dans le terrain en voie d'éboulement. On peut aussi les reproduire par l'expérience, en striant une substance qui sous une forte pression s'éraille facilement, comme la cire à un certain degré de ramollissement.

Les plus fortes stries glaciaires que j'ai observées jusqu'ici sont celles que présente la molasse helvétienne de Freienbach sur la rive S. du lac de Zurich. Elles ont une largeur considérable, qui peut atteindre 72 mm. La hauteur de flèche de l'arc ou du segment cylindrique arraché à la molasse est d'environ 5,5 mm. ; par places de 7,6 mm. Voir la planche ci-jointe avec une double strie de grande taille. Cette phototypie montre la molasse déchirée suivant les arcs de Hagenbach, dont la concavité est tournée vers l'aval de la vallée de la Limmat. La loi est générale et peut partout servir à prouver la direction des glaces quaternaires.

Il resterait à calculer le poids et la hauteur de la glace qui a produit des stries aussi fortes. En admettant à 450 mètres l'épaisseur du glacier de la Linth à Freienbach, d'après les lignes actuelles des moraines de la dernière glaciation, on obtient une pression d'environ 4000 kilogr. sur un décimètre carré de la roche horizontale. Je ne la crois pas suffisante pour produire au moyen

d'un galet emprisonné dans la glace, au contact du sous-sol rocheux, la strie de 72^{mm} de largeur dont nous avons parlé. Le glacier de la Linth devait dépasser les hauteurs de l'Albis.

Les stries d'Arc font aussi admettre une nappe de glace considérable dans la bordure du glacier qui arrivait jusque sur la source du Lizon. Pourrait-on arriver par l'expérience à une détermination approximative des forces mises en jeu dans la nature ?

Fribourg (Suisse), le 30 juillet 1907.

Docteur LOUIS ROLLIER.

BELFORT AU XV^E SIÈCLE

D'après les comptes communaux [1]

En dépouillant nos comptes communaux, nous avons souvent songé à ce qu'écrivait, dans ses « Souvenirs de missions » l'éminent Lorédan Larchey « Quel trésor pour l'histoire de nos mœurs que ces vieux livres de comptes où tout est noté par le menu. Là, pas de phrases, mais aussi, pas de fictions. Et quel merveilleux texte pour ceux qui savent lire entre les chiffres des budgets du XIV^e et du XV^e siècle ».

En effet, ces vieux comptes communaux, si détaillés et si précis, même pour des choses insignifiantes, nous permettent de faire revivre et d'étudier le passé de notre vieux Belfort, de cette petite bourgade de l'Autriche antérieure.

Le plus ancien compte de nos archives remonte à l'année 1432 et le XV^e siècle est représenté par 41 « budgets ». A l'aide de ces précieux documents, nous essaierons de faire une description de notre ville et surtout de sa vie municipale à cette époque. Des lacunes trop fréquentes nous obligeront, dans bien des cas, à hasarder seulement des hypothèses que des nouvelles recherches permettront vraisemblablement d'élucider d'une façon certaine.

Commençons, tout d'abord, par faire une description de ses moyens de défense : le château et l'enceinte fortifiée protégeant la ville.

Il est difficile, sinon impossible, de représenter d'une façon exacte ce qu'était le château du Moyen-âge dont la première mention figure en 1226. L'abbé Descharrières, dans son Histoire de Belfort (manuscrit) écrite au commencement du siècle dernier, en a fait une description trop fantaisiste, ne s'appuyant sur aucun document, pour que nous la reproduisions. Aussi,

(1) Lu à Belfort, le 1^er Août 1907, au Congrès des Sociétés savantes de Franche-Comté.

en présence de la pénurie de pièces relatives à cette question, nous dirons peu de chose du château tel qu'il était du 12e jusque vers la fin du 17e siècle, malgré l'abondance de détails fournis par le premier historiographe de notre localité.

En 1421, il est qualifié « vng tres bel chastel » (1).

La plus ancienne reproduction du château féodal date de 1579. A cette époque, l'archiduc Ferdinand II chargea François Hendel de Goldrein et Rodolphe Weigel, directeur de l'artillerie dans l'Autriche antérieure, d'une inspection de toutes les forteresses du pays; ils se rendirent d'abord à Belfort qui était une des places les plus importantes. Ils examinèrent les fortifications de la ville et du château et constatèrent que celles-ci étaient en assez mauvais état, notamment la porte principale pouvant être battue en brèche par de l'artillerie qui serait placée au Galgenberg (montagne de la potence) (2). Ils proposèrent également d'élargir les deux fossés du château.

Au rapport dressé par ces envoyés était annexée une vue du château faite suivant la méthode perspective. Ce dessin, conservé aux Archives départementales de Colmar, est d'un assez grand format; il mesure 93 cent. de longueur sur 40 de largeur. Il offre le plus grand intérêt par les détails d'architecture qu'il donne. C'est le plus ancien document connu sur notre vieux château. Ce dessin a été publié, dans un format très réduit, dans les *Curiosités d'Alsace*, Tome II (1863-64). Il est également reproduit par le colonel Papuchon, dans son bel ouvrage : *Notice sur l'histoire militaire de Belfort*, publié en 1889.

Le plan du tableau fait face à un observateur placé à l'Est du château, sur le prolongement de la crête des Perches, non loin du village de Perouse. Nul doute que nous n'ayons sous les yeux le château du 15e siècle et dont nous essaierons de rendre la physionomie. Il comprenait le donjon proprement dit et la tour des bourgeois (existant encore aujourd'hui, mais modifiée extérieurement) reliée au premier par une fortification de formes irrégulières. Le donjon était entouré d'un fossé taillé dans le roc (existant encore aujourd'hui sous le nom de

---

(1) Document extrait du Trésor de la Chambre des comptes de Dijon, 1421-22, 1423-24 et relatif à Catherine de Bourgogne duchesse d'Autriche, comtesse de Ferrette et d'Alsace publié par Stouff, Annales de l'Est et du Nord 1907, p. 238.

(2) Fort de la Justice actuel.

grand souterrain). Autour de la cour intérieure se trouvaient, à l'Ouest, les bâtiments d'habitation, à l'Est, les communs, au Nord et au-dessus de la porte d'entrée la chapelle Ste-Catherine.

La tour dū donjon était située au sud de la cour. Enfin, à l'Est du fossé, existait une enceinte avancée comprenant un fossé, taillé également dans le roc.

La tour du donjon, démolie en 1780, existait encore lorsque l'abbé Descharrières, notre historien local, habitait notre ville. Voici la description qu'il nous en donne : « Cette tour était si solidement bâtie que dès avant 1228, elle a subsisté jusqu'en 1780 et elle eut duré plusieurs siècles encore, si on avait eu soin de l'entretenir. Elle était voûtée à trois étages, non compris le rez-de-chaussée. Elle était revêtue de pierres de taille de bossage et avait sa plate-forme à l'épreuve du plus lourd projectile et quatre embrasures, pour battre aux quatre points cardinaux les hauteurs voisines à une grande distance ».

Le puits se trouvait non loin de cette tour et, encore aujourd'hui, par ses dimensions et sa profondeur, provoque l'étonnement des visiteurs. Il remonte à l'origine du château féodal ; taillé dans le roc, il a une profondeur de 68 mètres.

Suivant l'abbé Descharrières, il se trouvait une ancienne chapelle située dans l'intérieur du donjon. Il y en avait encore, dans la cour, une autre plus vaste pour les gens de service et les étrangers.

Sur la Roche, du côté est, entre le château et la tour des bourgeois, étaient placés le vieux bourg et le bourg Résat. Quelle était leur importance au 15e siècle ? Il est difficile d'y répondre. Peu à peu, ces agglomérations disparurent et, dans un état des censes, dressé après la guerre de Trente ans, il ne reste plus que cinq maisons sur la Roche.

De l'Hermine (1) s'exprime ainsi au sujet de l'ancien château reconstruit vers 1675 : « Ce n'était qu'un nid à rats, mais présentement il a bien changé de face ».

Dans ce travail, il nous donne une excellente vue de notre ville, prise le 1er Mars 1675 et la représentant telle qu'elle était ~~au 15e siècle~~ en 1675, pardi ! L'observateur se trouvait placé sur la rive gauche de la rivière, en amont de la ville.

(1) Mémoires de deux voyages et séjours en Alsace par de l'Hermine, 1674-76 et 1681, Mulhouse 1886, 1 vol. in 8°.

L'ensemble de l'enceinte de la ville formait un quadrilatère s'étendant de l'est à l'ouest, entre le château et la Savoureuse. L'un des côtés était formé par l'escarpement du château ; les trois autres se composaient d'un cordon de murs et de tours.

Nous voyons qu'en 1672, lors d'une réparation de la muraille de l'enceinte, elle avait 3 toises de hauteur et 5 pieds de Roy d'épaisseur (1). L'enceinte était double ; une intérieure formée par le derrière des maisons d'habitation sur les côtés nord et ouest et à une courte distance ; l'extérieure : muraille garnie de tours.

Les limites de l'enceinte extérieure peuvent être ainsi tracées : du côté nord, la rue actuelle des Bons-Enfants jusqu'au delà de l'ancien hôpital, un peu à l'ouest pour aboutir à la prison actuelle et à la caserne et remonter de ce point vers les escarpements du château par une simple enceinte longeant l'école actuelle de la rue de l'Etuve. Les bâtiments de l'ancien hôpital servaient d'enceinte intérieure. La distance entre les deux enceintes était d'environ vingt mètres sur le front nord et soixante du côté ouest.

Suivons le tracé, en prenant comme point de départ la tour des bourgeois, placée au nord du château. L'enceinte descend en longeant la rue actuelle des Bons-Enfants. Non loin, on trouve la tour du Rosemont ou de la Halle sous laquelle s'ouvrait la porte haute, dite de la Halle, du Rosemont ou d'Allemagne. Elle se trouvait (dans l'enceinte intérieure, très rapprochée de l'extérieure) un peu à l'est de l'Ecole Normale actuelle. Plus bas et vis-à-vis celle-ci, s'élevait la tour sous le château. En face de la rue de la Grande-Fontaine, non loin de la Porte de Brisach actuelle, était placée la tour de l'Arsenal et qui aurait été construite dans la seconde moitié du 15e siècle.

A l'intersection des côtés nord et ~~sud~~ ouest se profilait la tour cornière de l'écluse ou de Chanteraine, de dimensions plus grandes que les précédentes. Le côté ouest de l'enceinte prenait à la rue des Bons-Enfants, passait derrière l'ancien hôpital, traversait la Grand'Rue actuelle près de la maison Noël (on voit très bien à cet endroit, la rectification faite d'après le tracé de Vauban) pour de là se diriger, en ligne droite, vers les tours portières (où se trouve le poste de police actuel). D'après

(1) Archives de Belfort BB 14.

l'Hermine (auteur cité) la porte de l'enceinte extérieure (à l'emplacement du poste de police), « était flanquée de deux tours rondes d'une espèce de pierre rouge fort dure. Il y avait au-dessus de l'entrée cinq armoiries de seigneurs de l'Empire et celles de l'Empereur se voyaient au plus haut de la seconde porte au-dessus d'une montre d'horloge ». Cette dernière a été démolie en 1738.

Sur ce côté s'élevait la tour des tanneurs, sur la Place d'Armes, vis-à-vis la rue Mény.

Enfin, sur le côté sud, à l'extrémité de la rue de l'Etuve, la tour de Montbéliard et au-dessus, vers l'escarpement du château, celle de Bourgogne.

L'enceinte intérieure présentait, sur le côté nord, une tour vis-à-vis la rue du Pavillon et à l'angle des côtés nord et ouest, celle dite de Ste-Barbe, proche l'ancien hôpital. La tour portière ou de l'Horloge était placée, entre les maisons Bardy et Charpiot, à l'entrée de la place de la Grande-Fontaine. Le côté sud ne différait guère de l'enceinte actuelle, depuis l'école des filles jusqu'au pied du château.

Les deux enceintes du front ouest étaient défendues par des fossés alimentés en eau, venant de la rivière passant non loin de là. Le premier longeait les bâtiments de l'ancien hôpital, la place de l'Arsenal et l'impasse du même nom. Le second suivait le trajet du canal actuel de la vieille ville. Quant à la rivière proprement dite, elle avait son emplacement où est tracée la rue du Manège.

Les noms des tours sont postérieurs, pour la plupart, au 15e siècle et datent, en général, des 16e et 17e siècles. Les comptes que nous avons compulsés ne nous fournissent que fort peu de renseignements à cet égard, de même en ce qui concerne les rues. Nous y avons trouvé la grand-porte (ou de l'horloge), la rue du mollin qu'on peut identifier avec celle de l'Etuve ; porte de l'aule en 1478 (côté nord) ; la tour de souhersse ou de souharsse ; la tour du mollin (ou de Montbéliard), à l'extrémité de la rue de l'Etuve ; la grosse tour des boillots (1) et la tour de la chaistre ?

1) Suance !

Dans le partage de 1327, fait par la comtesse Jeanne de Montbéliard entre ses quatre filles, il est question d'une vieille ville

(1) Barrières, palissades protégeant les portes d'entrée. Il s'agit peut-être de la tour des bourgeois.

et d'une ville neuve. Nous croyons que la première, placée immédiatement au bas de l'escarpement du château, était limitée, à l'ouest, par la rue de la Grande-Fontaine, la déclivité entre cette rue et celle de Christophe-Keller permet de supposer que là se trouvait l'enceinte de la vieille ville. Quant à la neuve, elle se prolongeait vers la rivière, jusqu'à la porte de l'horloge, située près de la place de l'Arsenal.

Nous ne dirons que peu de chose en ce qui concerne les noms des rues au 15e siècle qui, le plus souvent, se trouvent désignées par ceux des propriétaires les plus marquants habitant les dites rues. Nous ne trouvons, à cette époque, que la « rue du molin » dont nous avons déjà parlé et la « rue sur laue » (Sur-l'Eau).

Les deux portes de la ville (de la halle et de l'horloge) étaient revêtues des armes des anciens possesseurs de Belfort, entre autres des archiducs d'Autriche (2).

De l'Hermine, en 1674, nous apprend qu'il y avait « au-dessus de l'entrée de la porte cinq armoiries de seigneurs de l'Empire et celles de l'Empereur se voyaient au plus haut de la seconde porte au-dessus d'une montre d'horloge ».

Les comptes nous apprennent qu'en 1478, une dépense de 12 sols est affectée « pour mettre une pièce de bois tenant le toit dessus les armes de Mr d'Ostriche ».

En 14..., 12 deniers sont remis à Hug Colans qui a mené des crosses de bois à la porte de la halle pour faire les armes des princes.

Dans un autre compte de 147.., nous trouvons une dépense de 13 livres et 6 sols pour maitre Jacob qui a fait la pierre de monseigneur d'Autriche où sont « les escutz de monseigneur, de madame et de la ville dessous ».

Les deux portes de la ville et celle devant le château avaient des portiers dont le salaire s'élevait à 10 livres par an. Se tenaient également aux portes les deux gardes de charité, afin d'empêcher les pauvres et mendiants étrangers à la paroisse, d'entrer en ville.

Les puits existant dans la bourgade sont mentionnés à différentes reprises : le puiz proche la pierre du poisson se trouvait sur la place de la Grande-Fontaine actuelle. En 1489, nous

---

(2) Auteur cité. De l'Hermine

trouvons le puis de l'aule, le puis dessous l'église, le puis girard boillot, le puis girard de grosne.

En 1493, il est question de trois puits : devant l'aule (école normale actuelle) celui devant la maison de ville (rue de l'Etuve) et le troisième devant lostel dud. mess. claude de bostans.

En 1499, nous remarquons « celuy deuant le chesaul de froideual en la rue sur leaug » (probablement à l'emplacement de la petitefontaine actuelle). La même année, nous trouvons dans les comptes, outre ceux déjà cités « cely dessoubz le mostier » (sous l'église St-Denis, placée où est la caserne du Pavillon), « cely deuant le four » (le même probablement que celui de la place de la Grande-Fontaine, dénommé dans un autre compte « le puis proche la pierre du poisson ») et « cely deuant laustel monseigneur regnault » (1).

La ville devait pourvoir à sa propre sûreté et « guaitter et escharguaitter ». Il avait donc été nécessaire qu'elle organisât une milice bourgeoise, bien armée et soumise à un règlement militaire assez dur. Des postes étaient établis à chaque porte de la ville et du château. Les bourgeois, toujours en alerte à cette époque de guerres fréquentes, formèrent une milice capable d'assurer un service permanent et qui prit le nom de chevaliers de l'arbalète, ce qui existait, du reste, dans toutes les villes voisines.

D'après l'abbé Descharrières (auteur cité) « l'érection de cette compagnie est ancienne dans notre ville et remonte vers le temps de l'affranchissement de 1307, où les bourgeois se trouvèrent obligés à la garde de la place. Le lieu de leurs assemblées était vraisemblablement la face de la Pierre de la Miotte qui servait de but à leurs arcs, puis à leurs arquebuses. Depuis Vauban, ils se réunissaient sur le front occidental des nouvelles fortifications où était autrefois la porte du couchant. dite de Bourgogne » (entre l'Avenue de l'Arsenal actuelle et les rochers du château, où est édifié le moulin de siège).

Urbar 1472

Dans le terrier de Belfort de 1742 (2), art. 19, nous lisons : Que dans laditte ville il y a une compagnie de chevaliers de l'arquebuse qui fait ses assemblées et Exercices dans les Temps marqués avec la permission desd. Prevots et Magistrats et en

(1) Archives de Belfort BBI. En 1458, il y avait déjà deux fontaines dans notre ville.

(2) Archives de Belfort, manuscrit n° 9.

cas que le dit Prevot et maitre bourgeois se présenteront pour tirer à l'arquebuse, les officiers de la compagnie doivent leur déférer les premiers honneurs suivant les anciennes coutumes. Et lesd. statuts de lad^e compagnie et s'il arrive des contestations et difficultés à l'occasion de leurs exercices ou pour les Rangs entre officiers et chevaliers, la connaissance en appartient aux dits Prevost et Magistrats, de même que le choix de tous les officiers et Bourgeois qui doivent composer la dite compagnie ».

Celles qui avaient des lettres de franchises, tenaient beaucoup à cette institution qui se rattachait à leur droit d'avoir une milice armée pour protéger leur défense.

L'exercice de l'arc et de l'arbalète, avant l'invention des armes à feu, exigeait beaucoup d'exercice et même de l'art.

Les comptes du 15^e siècle fournissent de nombreux renseignements sur les dépenses afférentes à cette milice et les récompenses qu'elle recevait.

Nos arbalétriers se rendaient aux concours tenus dans les villes voisines : Montbéliard, Porrentruy, etc., et réciproquement, ils recevaient leurs camarades venant leur rendre visite dans notre bourgade. C'est ainsi qu'en 1469, ils remportent un prix à Masevaux et, pour ce fait, sont gratifiés, par le Magistrat (1) de Belfort d'un « quartal de vin ». Peu de temps après, nous trouvons une dépense de 16 sols et 6 deniers faite à l'occasion de l'arrivée de ceux de Masevaux et un florin d'or pour « les arbaletriers et archiers de mōbeillard » venus le même jour à une assemblée tenue le dimanche avant Sainte-Croix.

Il y avait, de même, une compagnie d'arquebusiers (2), car, en 1489, le jour de la Saint-Christophe, le Magistrat versa 3 livres pour leur acheter un mouton, probablement à titre de récompense. Ils avaient une maison et une cible et, chaque dimanche de tir, la ville leur accordait deux channes de vin (3).

En 1495, une dépense de 22 sols et 8 deniers est affectée au vin

---

(1) Le Magistrat se composait de 9 membres élus par les bourgeois de la localité. Les 9 désignaient un des leurs pour exercer les fonctions de maitre bourgeois. C'était le conseil municipal de cette époque, renouvelable tous les ans à la Saint-Jean-Baptiste.

(2) Les arquebusiers se servaient de haquebutes, hogues ou couleuvrines.

(3) La channe valait environ 2 litres.

offert aux arbalétriers pour la période de Pâques à la Saint-Jean-Baptiste.

Nous trouvons encore des couleuvreniers s'exerçant au tir et recevant 26 channes de vin pour 13 dimanches d'exercice.

Au 15e siècle, notre ville possédait deux églises : la paroissiale sous le vocable de Saint-Christophe et la collégiale sous celui de Saint-Denis.

La première, sise à Brasse, remontant à une haute antiquité, était probablement un des plus anciens édifices religieux du pays ; elle avait été reconstruite au 14e siècle (1). Le chœur actuel date de cette époque. Quant à la nef, elle fut incendiée pendant le siège de 1654-55, rebâtie ensuite et telle qu'on l'a vue jusqu'en 1876, où elle a fait place à la construction actuelle. Elle resta église paroissiale, jusqu'à l'érection de celle de Saint-Christophe, malgré tous les efforts du chapitre de la collégiale qui cherchait à enlever à la commune ses droits sur Brasse dont la paroisse comprenait, outre Belfort, les localités de Cravanche, le Salbert, Valdoie, Offemont et Essert.

En 1342, Jeanne de Montbéliard, veuve du comte de Ferrette, fonda la collégiale de Belfort. A ce moment, l'église Saint-Denis qui occupait l'emplacement de la caserne du Pavillon existait-elle ? Aucun acte ne vient confirmer le fait. Liblin écrit : « En quelle année, la première église collégiale fut-elle achevée ? Aucun document ne permet de le dire ; cependant il est permis de présumer que cinq années après la fondation du chapitre, la construction n'était pas arrivée à son terme ». (2)

Nous croyons que son érection est contemporaine de la fondation du chapitre.

« Sa nef, dit l'abbé Schuler (3), n'avait, à droite, qu'un bas côté et était fort obscure. Elle ne recevait de lumière que par les fenêtres de ses chapelles bâties à la gauche et par celle qui se trouvait au-dessus de son portail. Le chœur était aussi grand que la nef, mais mieux éclairé ».

Dans une visite faite par l'archevêque de Besançon en 1717, nous relevons le passage suivant de son rapport : (4) « il n'y a

---

(1) Les églises de Belfort, par Liblin, page 6.
(2) Les églises de Belfort, par Liblin, page 43.
(3) Chronique belfortaine, Revue d'Alsace, 1903.
(4) Arch. de Belfort, G.G. 1-4.

qu'une seule nef à plafond de bois de sept toises de longueur seulement et cinq de largeur ».

En 1495, les comptes mentionnent l'endroit de l'église où on installera les orgues faites par Michel, organiste et placées en 1496.

Le clocher se trouvait à la gauche de la nef, et du même côté se voyaient les chapelles du Saint-Sacrement et de Sainte-Catherine. Nous croyons qu'elles n'existaient pas encore au 15e siècle ; la première, érigée en 1631 était attenante au clocher et la seconde aboutissait à la rue.

En 1455 (1) il est question des dépenses « de ceulx quilz aiderent a pendre la clouche q. lon auoit pris de maistre jehan, cloichier de poirentruy ».

Cet édifice, dont le chœur se trouvait au pied de l'escarpement du château, avait son entrée dans la rue du Rosemont (actuellement du Pavillon). La collégiale de Saint-Denis subsista jusqu'en 1750, date à laquelle elle fut démolie pour faire place à la caserne du Pavillon.

A cette époque de guerres et d'alertes continuelles, les gens de Belfort, par crainte du pillage dans le cas où la ville aurait été surprise par l'ennemi, ne conservaient pas, dans ce lieu, leurs archives et, en particulier, la charte des franchises de 1307, si précieuse et pour laquelle on prenait les plus grandes mesures de conservation. On les mettait en sûreté à l'église Saint-Jean de Besançon et des membres du Magistrat étaient choisis par leurs collègues, pour aller, de temps en temps, les visiter, les repérer et voir si elles étaient en bon ordre et bien gardées dans le trésor de la cathédrale de Besançon. C'est en 1412 (2) que nous voyons, pour la première fois, le Magistrat déposer ses précieux titres à Saint-Jean de Besançon.

Le compte de 1466 nous apprend que « iehan colin et freryat » vont à Besançon à ce sujet et font quelques dépenses pour la conservation et la sûreté des dites archives. Ils achètent notamment deux clefs et une paumelle pour l'écrin où sont renfermées les lettres de franchises, donnent une gratification au marguillier de Saint-Jean, ainsi qu'au notaire qui a fait la véri-

(1) Arch. de Belfort, GG. 7.
(2) Arch. de Belfort, AA1. 2.

fication des dites pièces. Ces deux bourgeois reçoivent du Magistrat 40 sols pour leurs frais de voyages et leurs chevaux.

En 1470, le dimanche de Quasimodo, nous trouvons une dépense de 12 sols et 5 deniers à la suite de la réception faite au « poille » de la maison de ville par le conseil et une partie de la communauté lorsque les deux « soichaulx de Saint-Jean de Besançon » gardant les franchises de notre ville vinrent à Belfort.

Notre bourgade possédait une école au 15e siècle. Suivant l'abbé Descharrières (1), « c'est en 1415 qu'on trouve pour la première fois, mention d'un maitre d'école et d'écoliers, rétribués sous les auspices de la religion ».

Le 12 juillet 1459, Pierre de Morimont, grand bailli du comté de Ferrette, à la suite d'une requête présentée par le chapitre de la collégiale à l'archiduc Sigismond ordonne la création « de quatre enfans de cœur et un Mre d'escole soit ecclésiastique ou seculier pour enseigner les dits quatre enfans de cœur affinque le seruice de Dieu soit tant mieux obserué... » (2)

La nomination du maitre d'école et des quatre enfants de chœur fut laissée à la discrétion du chapitre de la collégiale. En consultant les comptes, nous voyons que la commune, à cette époque, avait une d'école lui appartenant en propre. En 1435, en 1475 et notamment en 1489 où figure dans les comptes « martin courtot mre descolles » et « en lescolle » il doit s'agir du maitre dépendant exclusivement de la ville.

La maison de ville était placée dans la rue de l'Etuve où se trouve l'école actuelle. Nous ne savons rien de précis sur cet édifice qui abrita nos services municipaux jusqu'au commencement du 17e siècle.

C'est en 1425 « le mardy deùat la feste saint george (3) que la ville acheta pour la somme de soixante fort florins de Jehan de Morimont « la maison de l'estuue pres du molin, la chaudiere d'ycelle, le culty seant deūat la maison » afin de la transformer en maison de ville qui devait, pour nos bourgeois də Belfort, présenter une certaine élégance car nous voyons, en 1499 que 5 sols sont dépensés pour le vin du marché conclu avec Rudolphe, peintre de Bâle, chargé de représenter le Juge-

(1) Auteur cité.
(2) Archives de Belfort GG. 11-12.
(3) Archives de Belfort, DD. 15.

ment dernier et autres peintures dans le « poille » de notre maison de ville.

Il est souvent question du « poille » ou « paille » dans nos comptes. Cette dénomination s'appliquait à la principale pièce d'habitation, celle où l'on se rassemblait ordinairement parce qu'elle était chauffée par un grand poële ou fourneau de forme spéciale.

Belfort possédait deux hôpitaux : l'hôpital des poules, fondé en 1349 par la comtesse Jeanne de Montbéliard et qui devait abriter dix pauvres. Il était placé « près de la grande porte de la ville, les murailles d'un côté, les héritiers de Henri Lamblin de l'autre ». Cet hospice se trouvait donc à côté de la porte de l'Horloge (prés de la maison Bardy), adossé à l'enceinte intérieure de la ville d'un côté, la rue de l'Etuve et la place de la Grande-Fontaine de l'autre. Il était administré par le chapitre de la collégiale.

L'hôpital bourgeois ou de Sainte-Barbe dont il est difficile, sinon impossible, de fixer d'une manière précise, l'époque de fondation, existait déjà en 1405. Nous croyons pouvoir affirmer qu'il occupa, dès le début, la même place où nous l'avons vu et était contigu à l'enceinte intérieure de la place.

Belfort, comme les bourgades voisines, avait ses fêtes populaires, et le mystère de la Passion qui devait ressembler, dans une certaine mesure, à celui d'Oberammergau, y était représenté de temps en temps. Aux jours de grandes fêtes, les fils des bourgeois donnaient en spectacle une moralité, une comédie, une histoire préparée pour la circonstance.

C'est ainsi qu'en 1494, une dépense de 4 sols et 4 deniers est affectée à ceux qui « dans la semaine de paisque charnel » allèrent chercher des perches de bois pour jouer la Passion le grand vendredi. Dans un autre compte de 14.., nous remarquons une dépense de 18 sols et 4 deniers, le jour de la Fête-Dieu, pour ceux qui représentèrent le mystère de la Passion.

Le Moyen-âge a connu des cérémonies burlesques appelées « la fête des fous » se célébrant depuis Noël jusqu'à l'Epiphanie et notamment le premier jour de l'an. Cette fête n'était pas oubliée dans notre ville, si nous en croyons les comptes communaux. Des travestissements, des danses, des chants et des repas avaient lieu à cette occasion même jusque dans les églises et la dite fête fut censurée par le concile de Bâle en 1435.

En 1461, 10 sols sont dépensés par ceux qui ont fait la fête des fous, le troisième jour de Janvier. L'année suivante, les comptes accusent 26 sols donnés pour les frais faits sur le paille par « les roys » et les musiciens qui les accompagnaient. En 1469, 15 sols sont offerts au roy des fous et à ses quarante compagnons, plus 5 sols pour les fous de Phaffans le jour de l'apparition de N. S. et le dimanche après l'apparition de N. S., ce sont ceux de Vézelois qui reçoivent 5 sols. En 1470, 3 sols et 4 deniers sont versés aux compagnons qui ont fait la dite fête. En 1478, 11 sols sont distribués au roi de la fête des fous ; le roi des fous de Chèvremont, le jour de l'Epiphanie, reçoit 12 sols et 4 bichets de vin ; en 1499, 8 sols sont accordés au roi et à ses compagnons et celui de Chaux a, pour sa part, 16 sols et 8 deniers.

Ce qui attirait le plus nos aïeux, à ce qu'il semble, d'après l'examen des comptes, étaient la fête et foire de Froideval qui se tenaient, chaque année, le premier jour de Mai. Cette fête dite des bergers, s'est maintenue jusqu'à la vieille de la Révolution (1).

Par respect pour les religieux du prieuré de Froideval, il était d'usage de laisser paître en liberté le troupeau du monastère sur toutes les terres du voisinage. Les bergers du canton en avaient soin et, en retour, le 1er mai, tous les bergers, pastours et gardiens pouvaient venir se régaler à discrétion au couvent ; depuis le matin jusqu'au soir, la table était ouverte en permanence et ils y venaient, revêtus de leurs plus beaux habits, leurs chapeaux garnis de rubans.

A l'origine, les bergers des communes tributaires de ce prieuré devaient être les seuls conviés à cette fête ; mais, dans la suite, elle attira tous les pâtres de l'Alsace romane. Plus tard encore, ces réunions périodiques, devenant toujours plus nombreuses, en modifièrent le caractère primitif et une foire s'ajouta à la fête et se confondit avec elle. L'importance de cette fête devait être considérable, si nous en jugeons par les mesures d'ordre qui y étaient prises et nécessitaient la présence du grand maire de l'Assise (2), assisté d'un sergent et de plusieurs hommes d'armes qui étaient hébergés par le prieuré. Celui-ci

(1) Froideval et la fête des bergers, bulletin de la Société belfortaine d'émulation, 1894.

(2) Une des quatre mairies composant la seigneurie de Belfort.

essaya de se soustraire à cette obligation, car nous trouvons (1) qu'à l'audience du château de Belfort, le 21 janvier 1598, un jugement est rendu « entre les envoyés de la seigneurie de l'Assise demandeurs et jacques Jehannenat, prêtre administrateur de froidevaux deffendeur qui est condamné à fournir la nourriture au grand maire de la dite Assise, ainsi qu'à son surmaire ou sergent et aux trois ou quatre de la justice de la dite assize le jour où ils gardent la fête et ce raisonnablement, retranchant toutes superfluités et font remise pour les deux dernières années que le fait était en litige ».

Pour exiger des débitants de boissons un florin de droit, il fallait que ces derniers fussent assurés d'un grand bénéfice. Comme aux grandes foires de nos jours les marchands forains, les charlatans, les bateleurs et les baladins devaient s'y donner rendez-vous pour exploiter la crédulité de ces populations naïves. D'après les comptes du 15e siècle, il semble que la fête de Froideval attirait tout particulièrement nos ancêtres. Tous les Belfortains s'y rendaient en foule et ne restaient, dans la bourgade, que ceux qui y étaient obligés. Très nombreuses se rencontrent dans nos comptes les indications relatives à cette fête.

Dans notre plus ancien budget, celui de 1432, il est déjà question « des despens des compaignons le jour de la Froideual ». En 1435, 1440, 1447, les dépenses se partagent, pour la dite fête, entre ceux qui se rendent à Froideval et ceux qui ne peuvent s'absenter de Belfort. En 1461, on remarque que partie du Magistrat et partie de la communauté qui n'ont pu aller à la fête, participent à des réjouissances organisées dans la ville et les ménétriers qui sont allés à la fête ne sont pas oubliés. En 1466, ceux de Belfort qui, le jour de la fête, gardent les portes, font un repas dans l'après-midi ; il est également question des frais occasionnés par ceux qui se rendirent à la dite fête, de même pour les ménétriers qui les accompagnaient. En 1478, 10 livres et 7 sols sont inscrits, dans les comptes, pour le jour de la fête, tant pour les compagnons de la ville que pour les ménétriers et autres menues dépenses.

En 1496, 54 sols et 6 deniers sont versés pour fêter à Froideval le premier jour de Mai, tant pour le souper des bour-

(2) Archives de Belfort FF. 11.

geois et ceux de la commune, ainsi que pour le vin et le don fait aux tambourins.

En 14.., le tambourin reçoit 2 sols pour son vin et avoir tambouriné à la fête ; dans un autre compte de 14 ., on remarque que le pavillon de la ville a été teint pour le jour de Froideval.

A plusieurs reprises, dans le cours, du 15e siècle, Belfort reçut la visite de ses souverains seigneurs, les archiducs d'Autriche, accompagnés d'autres grands personnages. C'était, pour notre bourgade, l'occasion de grandes réjouissances et la manifestation la plus éclatante du vif attachement des habitants envers leurs maîtres.

En 1466, notamment, l'archiduc d'Autriche, Albert II et sa dame arrivent à Belfort et un florin d'or est donné aux trompettes de Mgr, ainsi qu'aux musiciens ; le héraut d'armes reçoit 10 sols et les huissiers 4 sols. Un florin est dépensé pour le poisson servant aux repas de Mgr. De Belfort, les souverains doivent se rendre à Thann, car Claire le tuilier reçoit 4 sols pour conduire le chevalier de Mgr d'Autriche jusque dans cette localité. Dans le courant de Janvier 1474, Charles le Téméraire s'arrête dans notre ville, mais nous ne trouvons aucune trace de son passage dans nos comptes.

65 sols et 6 deniers sont affectés à deux réceptions données « sur le poille » le jour de carême entrant 1474 et le lendemain lors de la venue, à titre d'ambassadeurs, de Pierre de Morimont, de la comtesse et de leur fils. Le lendemain, l'archiduc d'Autriche arrivait dans nos murs.

En 1493, les comptes mentionnent encore des dépenses variées, lors de la réception de l'archiduc d'Autriche Maximilien : 15 sols sont donnés aux musiciens de Mgr d'Autriche le mercredi avant la St-Simon et Jude ; deux florins le dimanche après la St-André au héraut et trompettes de V. S. le roi des Romains ; 11 sols et 6 deniers sont consacrés à l'achat de papier et de peinture afin de fabriquer des bannières pour aller recevoir le souverain ; 14 livres et 7 deniers représentent le don offert à l'archiduc.

En 1495, il est encore question de la présence du roi Maximilien à Belfort. Enfin, en 1499, le mercredi avant la conversion de St-Paul (1) un souper est offert à la maison de ville pour

(1) 25 Janvier.

souhaiter la bienvenue à l'archiduc Maximilien, accompagné de ferry Capler, chevalier, châtelain de Masevaux, Ferry de Ferrette et autres chevaliers de sa suite.

En 1442 (1), Belfort comptait 106 bourgeois. Parmi les noms des bourgeois du 15e siècle, on en trouve quelques-uns qui se sont perpétués jusqu'à notre époque, ainsi les Keller, les Chardoillet, les Noblat, les Bourquenot, les Moillesaux et les Hechemand.

Au 15e siècle, Belfort possédait sa corporation des marchands qui comprenait non seulement ceux-ci, mais encore des artisans tels que maçons, charpentiers, forgerons, etc.

La corporation des marchands de Belfort (2) a été constituée en 1462, époque à laquelle l'empereur Albert d'Autriche lui concéda des privilèges, confirmés en 1515, 1567, 1592 et 1698 et qui restèrent en vigueur jusqu'à la Révolution. D'après les statuts délivrés en 1472 par l'archiduc Sigismond, il y avait dans cette ville une halle aux marchandises. L'article 19 stipulait: « le marché de Belfort est franc à partir du mercredi jusqu'au vendredi à midi. On ne peut opérer de saisie sur les marchandises ou produits d'un étranger, ni arrêter sa personne, à moins qu'il ne s'agisse des deniers du seigneur, mais on peut barrer celles ou ceux qu'il achète. L'art. 48 disait : quand un commerçant ne peut être payé de ce qui lui est dû par un autre commerçant, le créancier peut faire interdire à son débiteur de vendre pendant trois marchés consécutifs. Si après ces trois marchés, le créancier n'est pas payé, il peut s'il trouve de quoi, prendre gage sur le débiteur ».

Les dits marchands avaient pour patronne et protectrice Sainte-Barbe.

Les fossés entourant les deux enceintes de la ville et alimentés par la rivière semblent avoir été très poissonneux, suivant les comptes communaux qui en font mention à différentes reprises. En 1466, une recette de 66 sols provient de la vente du poisson des fossés ; en 1482, nous trouvons 7 livres ; en 1493, la vente du poisson recueilli dans le grand fossé rapporte 17 livres 8 sols et 9 deniers ; le fossé devant la ville 13 sols 8 deniers ; en 1495, la pêche donne 12 livres 7 sols et 9 deniers.

---

(1) Archives de Belfort, BBI.
(2) Les statuts des marchands de Belfort, par Tuefferd, Revue d'Alsace, 1886 et Archives de Belfort FF 26.

La vigne était cultivée aux environs immédiats de notre bourgade et elle s'y est maintenue jusqu'à la fin du 17e siècle. Le lieu dit en la Vaulx (le Vallon actuel entre la Justice et la Miotte) où le versant rocailleux de celle-ci, exposé au midi et bien ensoleillé, abrité du vent par les rochers de la Justice, offrait un terrain favorable à cette culture.

Dans le compte de 14.., nous voyons que « jerome a reçu 8 deniers pour avoir taillé les vignes sises sur le petit fossé » ; dans un autre compte de 14.., « jean ravet relève la vigne placée sur les fossés de la ville et qui était tombée à terre ». Plus loin, les comptes mentionnent encore la vigne qui se trouvait sur la chaussée du grand fossé de la ville.

Nos comptes font encore mention de dépenses inscrites sous le nom de mortuaires et faites au « poille » de la ville ou à une des portes. De l'examen des comptes, il semble résulter que c'était un repas auquel assistaient la famille du bourgeois décédé qui venait d'être conduit au cimetière et probablement aussi les bourgeois de la commune.

En 1492, nous comptons 12 mortuaires ; en 1496, 8, dont la dépense s'élève à 26 sols 8 deniers ; en 1498, 18 ; en 1499, 8, et dans ce dernier compte, on remarque que le repas s'est fait « au poille » de la maison de ville, et parmi les invités, figure le commandeur (1) de Froideval.

Une copie du livre rouge renouvelé par tous les maires et jurés de la seigneurie de Belfort en l'an de grâce 1487 (2) nous fournit de précieux renseignements sur les revenus de la dite seigneurie et touchés par le souverain ou son représentant.

« Les rentes de l'alle et du marchef de Belfort vallent d'annees a autnes chascun en plus ou moins cent liures monoye courante aud. Belfort selon le temps et que l'on les peut mieux faire valoir. Le four dud. Belfort appartient au seigneur, est bannal et se laisse, s'il plaist aud^t. seigneur pour le faire cuire chascun an ou plus ou moins au plus offrant et dernier encherissant ainsy qu'il se peut mieux laisser d'annees a autres a trente six liures monoye courant aud. Belfort. Le moulin dud. Belfort appartient au seigneur est bannal et se laisse s'il plaist

(1) Prieur.
(2) Archives de Belfort, manusc. n° 4.

aud. seigneur par termes ou par années au plus offrant et dernier encherissant plus ou moins par communes années, dix, onze ou douze bichots graines nues, dix, onze ou douze liures de cyre desquels les preuosts et chapitre de Belfort prennent quatre bichots et la fabrique Monsieur Saint-Christophe de Brasse dud. Belfort quatre liures de cyre tous les ans. Mais de plus par chascun an le musnier fermier quatre liures basloises en argent pour monseigneur. Les dixmes des graines dud. Belfort sont a monseigneur et se laissent tous les ans s'il plaist a monseigneur au plus offrant et dernier encherissant plus ou moins et vallent par chacune année dix huict bichots et dix huict liures de cyre dont le chaspellain de la chapelle du chasteau prend pour la deserte de lad^e chapelle tous les ans cinq bichots par moitié et ne prend point de cyre. Les glandages des bois sont a monseigneur et doit payer chasque bourgeois ou habitant dud^t Belfort pour chasque porc de son entretien qu'il met aud. glandage trois deniers et pour chasque porc d'achapt c'est a scauoir de ceux qui auront este achepte depuis le jour de S^t-Jacque et S^t-christoffe payeront douze deniers forte monnoye faisant chasque solz huict deniers. Et sont comptées deux porcs suiuant la mère pour un et payant trois deniers monoye comme ci-dessus. Un chacun trouué malusant dans les bois de monseigneur qui coupent bois de fau, pommier ou poirier, paye l'amende a mond^t seigneur soixante solz estuuenants ou forte monoye, faisant huict pour vn solz. Et chascun trouué coupant chaisne paye d'amende aud^t seigneur trente solz dite monoye. Quiconque fait ou commet amende en la ville ou finage de Belfort doit pour chasque grosse amende soixante solz a monseigneur et a la partie douze solz reserué la corde en cas criminels. Amende pour coups sans effusion de sang se monte pour mond^t seigneur a trente solz estuuenants et a la partie six solz. Reseruees les amendes faites aux jours de foirs ou de marché depuis le midy du jour vueille des foires ou de marché auxquels les amendes se doiuent doubles. Les petites amendes qui se font aud. Belfort ou dans le finage vaillent a monseigneur chasques petites amendes quatre solz et a la partie trois solz dite monoye et par iours de foires ou de marché le double comme cy dessus. Et les petites amendes sont au prouost qui tient lad^e justice pour le seigneur. Le prouost qui tient la justice pour le sei-

gneur prend vn marché tout les ans entre noel et le jour de la fête st-hilaire (14 janvier). Et le prouost n'a point d'autres gages s'il ne plaist a monseigneur, pas dauantage que les petites amendes et le marché entre noel et la st-hilaire pour tenir la justice ».

Nos ancêtres prirent part aux guerres fréquentes ravageant notre contrée au 15e siècle.

Les comptes sont muets au sujet de l'expédition, en 1439, des Armagnacs dans nos environs et auxquels on donna le nom terriblement significatif d'*Ecorcheurs* et dont les cruautés dépassèrent tout ce que l'on peut imaginer de plus terrible. Au mois de Mars 1439, Tuetey (1) nous apprend que les Armagnacs étaient près de Belfort et avaient pris les villages de Grandvillars, Montreux, Chèvremont, Phaffans et poussaient leurs incursions jusqu'à Montbéliard et Thann où ils commirent tant d'atrocités. Nous croyons que Belfort n'eut rien à souffrir de leur voisinage, car nos comptes de 1439 et 1440 n'en font aucune mention.

L'armée du Dauphin, fils de Charles VII, au mois d'Août 1444 se dirigea de Luxeuil et de Lure sur notre petit coin de pays. Grandvillars et Montbéliard sont occupés par elle ; mais il semble que Belfort resta indemne. Les comptes de 1444 et 1445 n'existent plus dans nos archives et ne peuvent nous fournir aucun renseignement positif au sujet de cette expédition.

Les documents publiés par Mossmann, dans le Cartulaire de Mulhouse (2e vol.) nous fournissent quelques renseignements au sujet de la présence des Armagnacs dans les environs de notre ville. Le 9 Juillet 1445, le chanoine Hugues Briat, de Belfort, informe le Conseil de la ville de Mulhouse que la veille même du jour où il écrit, ils ont battu l'estrade autour de « Befort » et ont enlevé des bêtes et des gens.

Pour ce Hugues Briat, personnage important de l'époque, voir la note que nous lui consacrons au compte de l'année 1432.

En 1470, 23 compagnons partent de Belfort pour aller en campagne dans la Basse Alsace où ils assiègent Ortemberg ; les comptes enregistrent une dépense de 44 livres pour cette expédition.

---

(1) Les Ecorcheurs sous Charles VII.

La Ligue de Constance conclue en Mars 1474 (1) entre Sigismond, archiduc d'Autriche et les Suisses avait pour but de combattre Charles le Téméraire et de lui reprendre le landgraviat de la Haute-Alsace, le comté de Ferrette, le Brisgau et les quatre villes forestières qui lui avaient été engagés par le traité de St-Omer en 1469. Les hostilités entre les alliés suisses et autrichiens commencèrent immédiatement après la mise à mort de Pierre de Hagenbach, le bailli de Charles le Téméraire dans les pays engagés à ce dernier (9 mai 1474). Le 18 Août de la même année, 5.000 Bourguignons pénétrèrent dans le Sundgau sous la conduite d'Etienne de Hagenbach, ensanglantèrent toute la région en jetant la terreur parmi les populations rurales, lorsqu'elles ne pouvaient pas trouver d'abri dans les châteaux fortifiés.

Les chroniques de l'époque contiennent de nombreux renseignements sur cette période de notre histoire régionale et nos comptes communaux fournissent d'intéressants détails sur la collaboration prise par les Belfortains à cette campagne contre les Bourguignons qui se termina par la bataille livrée à Héricourt (13 Novembre 1474) et la victoire des confédérés. Dans le chapitre des « missions pour la guerre » (compte de 1475 allant de la fin Juin 1474 à la même époque de 1475) nous voyons que nos voisins de Masevaux vinrent tenir garnison à Belfort et renforcer sa défense. Douze Belfortains partent devant Héricourt pour concourir au siège de cette localité. Huguenin Thueffert et son fils sont employés à tirer les bombardes, ainsi que Etienne le menétrier. Le 9 octobre, 4 compagnons vont faire le guet devant Héricourt. Quelques jours après la Toussaint, notre ville fait une acquisition de fer, afin de fabriquer des haches et des pioches devant servir aux assiégeants de la petite ville voisine.

Un autre chapitre du même compte est consacré aux dépenses pour l'artillerie de notre ville. On est à la veille d'une guerre contre les Bourguignons et Belfort croit être menacé d'un siège par l'ennemi, c'est pourquoi le Magistrat veut renforcer ses moyens de défense et résister vigoureusement en cas d'attaque. Aussi les bourgeois composant le Magistrat ne crai-

---

(1) La guerre de Bourgogne en 1474-75 et les Belfortains, bulletin de la Société belfortaine d'Emulation, 1903.

gnent pas de faire des dépenses pour augmenter l'artillerie de la place. Ainsi, le 1er août 1474, haug goliter part à Montbéliard pour aller chercher le maître des bombardes. Notre petite bourgade est tributaire de sa voisine, Montbéliard, beaucoup plus peuplée, riche et où l'industrie est bien développée. Le 10 Août, deux Belfortains conduisent la serpentine (1) chez nos voisins pour la mettre en état. Quelques jours après, Vuillat, le banvard, se rend dans cette ville, afin de s'assurer si l'on active la réfection de cette serpentine. 18 livres et 8 deniers sont consacrés au travail de réparation, mais ce n'est que dans la semaine des Rameaux, en 1475, que la serpentine est coulée. Plus loin sont enregistrées les dépenses occasionnées par les roues de ce canon, ainsi que pour le charroi à Belfort.

En 1498, la Ligue de Souabe fut fondée (2) ; elle avait pour but de rétablir la sûreté des routes et de poursuivre les nobles qui se faisaient volontiers des voleurs de grand chemin. Différents incidents provoquèrent de l'animosité dans les rapports de la Ligue de Souabe et les Suisses. Au commencement de 1499, Louis XII, roi de France, contractait une alliance avec les Suisses qui, au mois de Mars, ravagèrent les environs de Bâle et battirent, le 25 du même mois, les troupes de la ligue de Souabe, à peu de distance de Bâle. Les Suisses, ayant appris que les Autrichiens se fortifiaient dans le Sundgau et les environs de Bâle, firent marcher des troupes de ce côté, où l'empereur Maximilien avait rassemblé 20.000 hommes. Le 22 Juillet 1499, les Suisses défirent les Impériaux à la bataille de Dornach, près Bâle, et s'emparèrent des bannières de Strasbourg, Fribourg et Ensisheim.

A la même époque, l'empereur Maximilien leva une armée de 30.000 hommes pour marcher contre les Français, en traversant le comté de Bourgogne. Il s'avança jusqu'à Gray et Vesoul. A la suite d'un accomodement avec les Français, cette campagne prit fin au mois d'Octobre 1498.

Nos comptes nous renseignent sur la participation des Belfortains, sujets de l'empereur Maximilien, à ces deux expéditions. Nous voyons que Thiebauld Blanchard et Thiebauld Aymé, les chefs des Belfortains qui prirent part à la guerre contre les

---

(1) Canon plus gros que la couleuvrine, en fer forgé ou en alliage de cuivre.
(2) Les guerres de Souabe et de Bourgogne en 1498-99 et les Belfortains ; bulletin de la Société belfortaine d'Emulation, 1907.

Français vers Gray en Bourgogne, rapportèrent au Magistrat un reliquat de 15 livres 6 sols et 3 deniers sur la somme qui leur avait été confiée au départ. Nous remarquons également que 3 sols ont été versés à adam portier pour ceux qui gardèrent la porte lorsque les gens d'armes du duc de Bavière entrèrent dans notre ville pour marcher contre les Français, le vendredi après la translation St-Martin.

Pour cette expédition, les Belfortains firent confectionner une nouvelle bannière par Pierre Cramer de Thann, elle était en soie rouge et blanche et coûta 30 sols et 4 deniers. Thiebauld Blanchard fournit un fourreau pour la dite bannière.

6 livres et 7 sols sont versés le jeudi avant la nativité N. D. à six Belfortains partant en guerre contre les Français en Bourgogne. Le dimanche après l'exaltation de la Ste-Croix, le Magistrat fait acheter deux pots de beurre, trois fromages, une tine de vin, du froment et quarante-huit livres de lard pour les combattants belfortains. Le samedi après la St-Luc évangéliste (1), 20 sols et 8 deniers sont dépensés au retour des Belfortains partis en expédition contre les Français. Ce repas de bienvenue fut donné à la maison de ville.

Thiebauld Aymé, dit Rolland, maréchal, était bandelier des Belfortains et portait la bannière ; Jean Noblat ruyer en était le cuisinier.

40 sols sont également dépensés le mardi avant ~~indica~~ Judica au poële de la maison de la ville lors du retour des Belfortains de Dannemarie, à la suite de l'expédition contre les Suisses. Le goûter et le souper offerts par le Magistrat se composaient de vin, harengs, poissons et autres choses. Dix belfortains viennent compléter les huit déjà partis en guerre contre les Suisses, près d'Altkirch. Henri Colin était tambourin de la petite troupe.

(1) 18 Octobre.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Compte de 1432 (1)

Compte de henry chappart bourgois de Belfort eslut et nomez pour gouuerneur de la ville des neuf bourgois et henry baudat eslut et nomez pour le commun pour ceste pnte anee de l'an 1432 (2).

pour despens des compaignons le jour de la froideual.

baillie a girard amat p auoir garde vng an la porte du bourg et gaitie sur le chaffault (3) X ℔

bourquard du bourg p, gaitier au bourg XX β

baillie p ceulx qui gardirent la porte le iour de la foire de st-mathieu i i i j β i δ

1435 (4)

baillie p les despens de la feste de Froideualx p vne tine (5) de uin XXV β

1438

bailler pour XX i i i j libz de fert pour loier la bombarde X i j β.

---

(1) Archives de Belfort CCI.

Dans les comptes figurent de nombreuses abréviations, notamment p ou p̄o remplace pour ; q désigne qui ou que ; p = par, etc.

(2) Il est question dans ce compte, du pont le bourg, de la porte de ratenans de différents notables tels que hugues briat et malangin.

Ce Malangin a probablement donné son nom à cette époque, à une des rues de la ville (rue Christophe-Keller actuelle).

Quant à hugues briat ou briot, il est souvent cité dans les comptes. C'était un chanoine. Dans les comptes du domaine de Catherine de Bourgogne, fille du duc Philippe le Hardi qui épousa Léopold le Superbe, duc d'Autriche, nous trouvons un Hugues Briot (1424) qui était son chancelier (Cf Stouff, compte du domaine de Catherine de Bourgogne duchesse d'Autriche (1424-1426) p. 33). Nous croyons que c'est le même personnage. En 1445, nous retrouvons « le chanoine hugues briat de Belfort » mêlé à différentes reprises à des négociations avec le conseil de la ville de Mulhouse (Cf Mossmann, Cartulaire de Mulhouse, 2e vol.).

(3) Allées en charpente, élevées à l'intérieur des murs de l'enceinte et servant aux guetteurs pour faire le tour de la forteresse, en surveillant ce qui se passait à l'extérieur.

(4) En 1437 « Jehan glhme de chalx puost de Belfort » Archives de Belfort GG 11-12.

(5) D'après Tuetey (Droit municipal), la tinne de vin équivalait à 50 litres.

bailler pour la cense que lon doit es dames de cliquetal (1) a basle p̄o ce V flor dor q̄ vallent XX i i j β p̄o le florin V ℔ XXV β.

1439

Dans le compte de 1439, on trouve un Maloingin, ainsi que « le maistre de l'escole » qui est allé à Anguessey (Ensisheim) et a reçu X β pour ses missions. La grand'porte et la porte de l'aule sont citées dans le dit compte.

1440

Guille ruedol maistre bourgeois.

baillie p. deux tines de uin et quatre bichets le iour de la feste de froideual (2) XXV β i i i j ♂

1450

jehan estroitat maistre bourgeois et jean malēgin maistre du q̄mung (3).

baillie p. les menestriers du iour de st-syluestre tant p. le menestrier son fils que iacob de montbliart XVI β

1451

Le iour de la feste s^t jean baptiste fut plaide iacques garrat p garder la grant porte et gaitier sur le chaffault de lad. porte pour le tems de vng an VIII ℔.

Lan et iour que dessus fut plaide iean noblat p garder la porte dairier pour le tems de vng an VIII ℔.

Le iour de la s^t thiebault fut plaide richard borriel pour garder la porte deuant le chastel p vng an VIII ℔.

---

(1) Kligenthal.

(2) Dans ce compte nous voyons que Noblat est « plaidé » pour guetter sur la grande porte pour la durée d'un an et la garder moyennant 8 ℔ ; pour garder celle du bourg, il n'en coûte que 5 ℔ et enfin prins malagin est le gardien de la porte de l'ale (halle) au prix de XXV β.

(3) Dans la liste des bourgeois (Arch. de Belfort BBI) en 1442, on trouve la mention : Messire Jean henri de Froideual pour ce qu'il a pour sa part du bois de Salbert ».

(3) « Commun » = q̄mung.

1453 (1)

Compte de symon bidrement maistre bourgeois et iacquat gayrant maistre du qmung. (2)

1454

huguenin de charmoy maistre bourgeois.

1455

iehan colin maistre bourgeois.

baillie aux dames de cliquetales (3) p la cense que la ville leur doibt pour le bois de salebert pour ce V ij florins.

baillie XX deniers a vng de meroux qui aporta du poisson de letang de meroux p mettre dans les fosselz de la ville.

1456

huguenin fetail maistre bourgeois.

baillie a hugues michelin pour son selaire de gouuerner la reloige pour ce X ij (4) β.

baillie au vallat du paille p sa roube po. ce XXX β.

1457

iehan ruedol maistre bourgeois

baillie po les toises de lestuue X β.

rue du molin.

baillie po trois tine de uin bues tant a froideual le iour de la feste comme a belfort po ce XXX β (5).

1458

huguenin de charmoy maistre bourgeois.

1459

iehan ruedol maistre bourgeois.

1460

huguenin charmoy maistre bourgeois.

---

(1) Archives de Belfort CC. 2.

(2) Le nom de Malangin est encore cité dans ce compte. Parmi les dépenses figure la visite des lettres de franchises déposées à Besançon le jour de st-valentin et « l'aichat de sept chandeliers de bois pour le poille ». M. de Montreux était baili la même année.

(3) Klingenthal, à Bâle.

(4) Il est déjà fait mention de l'horloge dans les premiers comptes.

(5) Archives de Belfort DD 20-21. En 1457, Jehan tabellion de Belfort, notaire de la cour de Besançon.

1461

guillaume belhoste maistre bourgeois symon bidrement maistre du qmung.

baillie pour un estot (1) faict sur le paille (2) par messieurs iehan de monstureux conrault de morimot estienne de chastel vouhay fery de monstreux madame la baillie la fame mess. corault madame de chatel vouhay vne partie du qseil (3) et de la communaulte le mecredj auant st thomas quand lon receut des nopces de montblirt X i i i j β.

baillie a ceulx qui ont faict la feste es folz la i i j e jo de ianier po ce X β.

baillie a symonot po vne tine de uin po mener a froideualx le iour de la froideualx.

baillie ced. iour IX channes (4) de uin que les vales du chastel et partie des compaignons de la ville qui estoient este a froideualx...

baillie ced. iour a henry le potier po despens faiz a la pote po partie du qseil partie de la communaulte qui n'estoient point a froideualx.

baillie po les despens des menestriez qui furent a la froideualx.

1462

guillaume belhoste maistre bourgeois et huguenin charmoy maistre du qmung.

iehan colin d'argiesans clerc de la ville.

Le poix (5) dessoubz le mostier.

la breuche (6) de la malatiere.

pont de la muate (7) pont de la croix dessus la muate.

Pour despens faiz po lesd. roys sur le paille et po les compaignons qui ioyerent la musique XXV j β.

henry portier de la grant porte po vng an V i j ℔.

iehan maigui po son salaire dauoir gouuerne vng an les fontaines X i j ℔.

---

(1) Réception.
(2) Pièce principale de la maison.
(3) Conseil.
(4) La mesure de vin (50 litres) se divisait en 27 pots 3/4 ou channes.
(5) Puits.
(6) Pont-Aqueduc.
(7) Miotte.

1463

iaquat cheuillot maistre bourgeois.

1464

symon bidrement maistre bourgeois.

1466 (1)

Guillaume belhoste maistre bourgeois et iehan claire maistre du qmung.

iaquat garrant maistre bourgeois lan precedant.

dame ysabelle de roppe.

baillie le iour de la froideual po ceulx qui garderent la porte et po leurs vespral (2).

baillie ced. iour po les compaignons qui furent a froideual pour leurs sopper trois tines de uin.

baillie po le residuz de l'estot des compaignons qui fut faict sur le poille le iour de froideual.

baillie a prin le menestrey et son filz pour leurs despens faict le iour de froideual et po vn le lundj i i i j β.

construction de la « noue tort ».

Despens faictes a loccasion de la venue de mgr d'ostriche et de madame.

baillie es trompetes de monsgr po lordonnance des bourgeois un florin dor (3).

baillie es menestriers de monsgr un florin dor.

baillie au herault de mgr X β.

baillie aux huissiers de mgr i i i j β.

baillie a huguenin freryat po estre este querir vn poisson pour mgr le lundj et mardj après la consecration de notre Dame po ce vn florin dor.

baillie po les despens dud. huguenin freryat de luy et de son chal po ce iiij grant blanc.

baillie po la iournee de luy et de son cheual po ce iiij β.

baillie po deux estot fait dessus le paille quand ilz retornaz dapres mond. sgr po ce XXiiij d.

---

(1) Le poisson des fossés est vendu 66 β ; les gages du maître bourgeois sont de 6 ℔ ; ceux de Jehan tabellion comme clerc de la ville 4 ℔ et de richard le pelletier maistre du commun 4 ℔.

(2) Repas de l'après-midi.

(3) Le florin d'or équivalait à 1 livre 3 sols et valait en 1466, d'après Hanauer, 7 fr. 10.

baillie a claire le tiellie (1) po auoir aidie amener le chr̄ (2) de monsgr d'ostriche jusque a tane po ce iiij β.

baillie a thueffert et a son filz et a effie po auoir faict deux maigoures (3) de cheual en la maison de guille de chaulx po ce Vj β.

baillie po le deffault du pain que lon auoit achetey po mond. Xij δ.

baillie a mond. po XViij laons (4) po faire cesd. maijoires po ce X β.

baillie a vng chli (5) de la court de mond. sgr d'ostche po poisson.

baillie a guille po auoir nettoie deuat la porte po ce iiij δ.

baillie a gouleter po les despens de mons. le mareschault faict en son hostel po ce X β.

baillie po les vaissaulx (6) de uin que lon a baillie a mond. seigr. d'ostche (7) le lundj auat la sainct saluestre po ce XXVj β.

baillie po treze carpes et six broiches a madame le lundj apres ~~Indica~~. Judica.

baillie a henry girardot po auoir mener led. poisson a leur po son salaire po ce Vj β.

baillie a jehan claire po son salaire destre este dauec led. henry girardot po ce iiij β

baillie pour les despens des dessusd. faict en chemin po ce Vij β iiij δ.

baillie po les despens de iehan colin et de freryat ~~po~~ jour estre este a besancon la sepmaine de la paricion po leurs despens de lesd. et de leurs cheualx, po ce XLViij β. jour

baillie po deux clefs et vne pames po lescrin des franchises iij β ij δ.

baillie au marguiller de saint iehan po ce iij β iiij δ.

baillie au not. qui a faict la iustificacion po ce iij β iiij δ.

baillie pour achat dune boite po mectre les lres (8) po ce Xiij β ij δ.

---

(1) Tuilier.
(2) Chevalier.
(3) Mangeoires.
(4) Lavons-planches.
(5) Chevalier.
(6) Tonneaux.
(7) Autricha.
(8) Lettres de franchises.

baillie pour les salaires desd. iehan colin et hugues freryat de lesd. et de leurs cheualx po ce XL β.

baillie po le disner de iehan pequignat, de garrant, de gouleter et de symon quant il alerent devers noss. d'ostrche pour la iournee de la sal (1) le ieudj apres ~~indica.~~

Judica v
prevost

baillie pō les despens faict du ~~prost~~ de belfort de iaquat garrat de iehan tabellion de symon de iehan pequignat de huguenin freryat et de gouleter du jeudj uenredj samedj dimanche et lundj apres letare (2) po eux et de leur cheual po ce Viij ℔ X i j β.

1469

Guillaume beloste elehuz et nomez par les neuf bourgois et conseil de la ville de belfort et iehan thierry elehuz et nomez pour le commun le iour de la natiuitey saint iehan bap^e lan mil iiij soixante et neuf.

anthoine mercier maistre bourgois lan precedant.

iehan tabellion pour ses gaiges quatre florins d'or que vaillant iiij ℔ Xij β.

baillie po vng esbot fait le lundj aprs la sainct iehan par mons^r gaspart (3) et le conseil quāt lon fit les ordonnances po ce XXj β.

baillie aux arbelestriers le dimanche āuat la decollacion saint iehan bap^e quāt il apportirēt le pris de moiseual (4) vng quartal de uin pō ce iij β.

baillie pour vng esbot fait quant moss. conral de morimont fut es journees de monseig^r tat pour luy que pōr iehan de grantuillars et pour monsgr^r le command^r de fraideual et pour deux valet que luy auoit.

baillie aux arbeletriers de moiseual le dimanche auant s^te croix pour ce Xj β Vj δ.

baillie cedit iour es arbaletriers et archiers de mōbelliart po ce vng florin d'or.

---

(1) C'est le jour de la St-Valentin (14 Février) 1450 que Albert, archiduc d'Autriche, étant à Belfort, octroya à notre ville le droit de vente du sel.

(2) 3^e dimanche avant Pâques.

(2) Chacun de ces bourgeois reçut, comme salaire, pour lui et son cheval pendant quatre jours XVj β.

(3) Gaspard de Morimont.

(4) Masevaux.

baillie au roy des fol le iour de la feste es fol pour quarāte qpaignons (1) quil estoit pour ce XV β.

baillie es fol de la proiche (2) de faffans le iour de la pricion (3) de nostre sgr po ce V β.

baillie encor ce dit iour po vne channe de uin pour lesd. fol po ce Vij δ.

baillie le dimanche apres la paricion N. S. es folz de vezellois po ce V β.

baillie po despens faict par la communautey le iour des bordes pour ce XXXV β.

baillie po despans faict par la communatie et le qseil (4) de la ville le soir de la froideual po ce XIX β.

baillie a jehan richart a henry girardot et a henry bonnatte pour auoir nettoier les trois poys (5) de la ville.

baillie a hubert le chappuis pour auoir gouūner les fontaines de la ville pour le tems de vng an pour ce Vj ℔ V β (6).

1470 (7)

baillie es qpaignons quil ont fait la feste es fol vng quartal de uin po ce iij β iiij δ.

baillie quant maistre pierre maistrot fut en ceste ville et les deux soichaulx de saint iehan le grant de besancon que gardant les franchises de ceste ville et pour vne partie du qseil et vne partie de la qmaltey (8) pour la moitie de vng estot faict sur le paille le dimanche de quasimodo po ce Xij β V δ.

le queuercle de la grosse bobarde.

dessus le viez bourg.

baillie pour vne vanne de charbon a iehan des bombardes po faire la porre (9) X δ.

le pois deuant lostel de froideual.

Missions pour le faict de la guerre

baillie pour les despens et les salaires de XXiij qpaignons qui

---

(1) Compagnons.
(2) Paroisse.
(3) Apparition.
(4) Conseil.
(5) Puits.
(6) Archives de Belfort CC 3.
(7) Les sires de Montreux avaient un « hostel » dans la ville.
(8) Communauté.
(9) Poudre.

sont ester en la guerre deuat ortemberg (1) et pour les chers et pour les salaires et despens du valot du paille qui leur porta deux fois de largent pour tout compte LXiiij libz.

en la guerre de bourgog[e].

1472

Symon bidremāt maistre bourg. lan preced. jehan tabellion.

1473

Guille belhoste maistre bourgeois hernement le faids maistre du qmung.

iehan guille le mercier maistre bourgois lan precedent.

baillie a thiebault dangeat pour la cense que la ville luy doit chun ans pour XX florins d'or qui vallet XXiiij libz.

baillie pour la cense que on doit a mess. saint anthoine du bois ij β.

Le iour que monsg[r] de bourgog[e] fut a belfort (2).

baillie pour deux estots fait suz le paille le jō de caresmes atrant et lendemain tant pour mess. pie. de morimont et son fils que pour madame la comtesse quet pour l'ambassade de mons[r] d'osteriche que fut le lendemain a belfort tout comptes ansamble p les borg[s] po ce LXV β Vj δ.

baillie pour les comp[ons] qui garderent la porte jusque les Allemands en furent allez.

baillie a mons[r] Pier de haultguenbach (3) pō allez a ses nopces Vj florins d'or chasque flor. XXiiij β pour ce Vij libz iiij β.

baillie pō les soixantes compaignons qui sont estez deuat mons[r] le duc cherle de borgoigne et ont demourez neufz iours pour foire les mōstres tant pō despens que les d. compaignons ont faict.

baillie a mons[r] Pie de Morimont por ce que y noz ait aidiez deuers pour lordenances des bourg, le mercredj apres la st tiebalx pour V florins d'or que vallet V libz XV β.

Pour auoir refaict les verrières dessus le poille.

baillie po alle es nopces monsg[r] pie de haulguebach.

---

(1) Ortemberg (Basse-Alsace).

(2) D'après Toutey (Charles le Téméraire et la Ligue de Constance) ce prince se trouvait à Belfort vers le 11 Janvier 1474.

(3) Pierre de Hagenbach.

1474

Guille belhoste maistre bourgeois et anthoine le maistre du qmung.

baillie es deux pourtier qui ont garde la pourte le iour de la foyre de la sainct maithieu (1) pour vng chun Xij ♢.

1475

baillie pour le vespra et le disner messgrs prē de morimont de monsgr marc de la pierre iiij β iiij ♢ (2).

baillie le iour de la st laurent (3) es menestriers Xij ♢.

baillie le iour des bourdes pour le vespra de la qmumatey tant pour vin, pain, noix XXiiij β.

les chesalx du bourg ressat.

Guillaume belhoste quest ester maistre bourgeois lan. precedant harment le faivre maistre du qmung.

iehan tabellion.

dessus le chastel et es baillat.

baillie a mastre de lescole po auoir translate lad. supplication du romains en thiois (4) pō ce ij β.

a huguenin tueffert pō trois iournees a trois soubz IX β.

baillie a huguenin michelin pō auoir gouuerner le relouge pour vng an Xij β.

baillie pour les despens des quatre iuriez de la ville et de iehan estroitat pour auoir esborne les chesalx du bourg ressat pour les souppers pour ce Vj β.

Pour la cense que la ville doit a saint anthoine du bois (5) ij β.

baillie pour le residut dung esfot quand la feme anthoine le mercier fust morte pour ce Xiij ♢.

baillie le samedj apres la st michiel pour le messaigie nosr d'osteriche que apportit les lres de la donation de la sal vng florins dor vault XXiiij β.

Mission pour la guerre

pō ceulx de Moiseual (6) ~~q venrant~~ en garnison a belfort.

baillie pour les despens de douze qpaignons que sont estes

---

(1) 21 Septembre.

(2) Pierre de Morimont était seigneur engagiste de Belfort et Marc de la Pierre, bailli de Montbéliard.

(3) 10 Août.

(4) Allemand.

(5) Froideval.

(6) Masevaux.

en la guerre de hericourt pour leurs despens pour ce Vj libz Xiij β.

baillie a huguenin thueffert et a son fils p̄o deux iournees quil ont leuer le matel (1) deuant hericourt de la bombarde pour chacune iournee trois soulz pour ce Xij β.

baillie a estienne le menestrey p̄o auoir aidie a leuer led. matel p̄o deux iournees pour ce Vij β.

baillie pour les q̄paignons pour les despens quils ont fait a mobil̄lt (2) pour deux iours quilz lui sont demorēs p̄o ce uingt et sept grand blanc que vaillat XXij β Vj δ.

baillie a huguenin joffroy p̄o auoir gaitier en la haulte tort du chestel p̄o la guerre XXXiiij β.

baillie a certains q̄paignons de basle qui alours en garnison a mobil̄lt le ieudi deuant la saint claude pour tyne de uin que la ville leurs ay... pour ce Viij β.

Missions faites pour lartaillerie de la ville.

baillie es maistres des bombardes pour leurs plaidement deux florins dor qui vaillat XLVj β Viij δ.

baillie audit iehan claire pour estre este a mobil̄lt pour veoir si la spetyne (3) étoit faite le mdj du quartemps de nœl V β.

mardi

baillie pour les mastres que visiterent lad. s̄petyne cy estoit bonne pour leurs vespra ce Viij β iiij δ.

baillie a charretoy qui ait amene led. sp̄etyne pour sa voiture pour ce V β.

baillie a symon le chappuis pour auoir faict les deux roues de la sp̄etyne com̄e il ap̄pt pour ce XV β.

baillie a jehan guille le mercier pour ocquebusse (4) que le prieur de froidefontaine a donner a la ville pour ce XXiiij β.

Missions pour la guerre.

baillie le iour de s^{t} bt̄holomey pour ceulx quj ont penduz la cloche en la tort Xiiij δ.

baillie le iour de la feste nostre dame d'aost p̄o les q̄paignons quilz furent voillies sur les tierraulx de hericours pour leurs despens pour ce iiij β.

baillie le soir de la s^{t} denis (5) pour quatre q̄paignons que furent

---

(1) Epaulement de la bombarde.
(2) Montbéliard.
(3) Serpentine, canon plus gros que la couleuvrine, en fer forgé ou en alliage de cuivre.
(4) Arquebuse.
(5) 9 Octobre.

voillier sur les tierralx (1) de hericourt cest assauoir a guille norry mercier et a jh preuost de chalonuillars a guille de crauoiche et a vng de bauillers pour leur dîner pō ce iij β iiij δ.

baillie le vendm apres la toussains pō fert pour faire des aiches et des pioches pour aler dēuat hericourt a jhan guille le mcier pō XXXij libz de fert pō ce Viij β iiij δ.

baillie la sepmaine de la sainte annes (2) pour la facon de cinq aiches quatre spes et vne sarpe X ij β.

baillie a ieh. Jehaudel de bauillers pour mettre les deux aisses au chers.

baillie a huguenin le mareschaulx pour auoir fait les aiches et les pioches pour ce Xij δ.

baillie pour le salaire de dix qpaignons q sont ester dēuat hericourt a chacun quinze soubz pour ce Vij libz X β.

baille a jehan pour ce que estre en lad. guerre pō ses iournees pour ce X β.

baillie a grand Ihan pour ce que estre en lad guerre pour ses journees pour ce X β.

baillie le iour de la st dele a LXij qpaignons que furent enuoier au vaulx de chaulx (3) pour ce qpte pour le maistre du qmulz pour ce XL β.

baillie le iour de la chandeleure pō uingt et quatre qpaignons que sont ester a mobilld p qmademt de monsgr tant pour leurs vespra quāt il partiret qme (4) le iour de la chandeleure au sopper pour ce XViij β.

Missions pour lartaillerie de la ville

baillie a hang goliter le iour de st pierre (5) en ost pour estre querre le mastre des bombardes a mobilld pour ses despens de ly et son cheualx pō ce XXj δ.

baillie le mdj apres la saint lauret (6) a iehan et Ihan claire pour auoir mener la spentine a mobillr pour leurs missions de leurs et de leurs cheualx pō ce Vij β ij δ.

baillie le mecredj suiuant a vuillat le banuers p le qmandt

---

(1) Glacis de la place forte.
(2) 26 Juillet.
(3) Seigneurie du Rosemont dont Chaux était le chef-lieu. Correspond au canton de Giromagny actuel.
(4) Comme.
(5) 1er Août.
(6) 10 Août.

des bourg pour estre ester a mobīllr pour ueoir que lon fit la spetyne pour ce ij β Vj δ.

baillie pour deux cent de matiere pour la spetyne et pour le cent sept florins dor et pour deux florins destain pour chuns florins uingt et trois soubz pour ce XViij libz Viij β.

baillie aud. jeh. claire pour estre ester a mobilld pour ueoir fondre la spetyne la sapmaine de pasque florie pour ses despens de ly et de son cheualx qpris V soubz.

baillie a colin chappuis pour trois chaudiere de butin pour mectre en la spetyne po ce Xij β.

baillie a jehan folat gdre monsgr jehan hory pour porte vne lre a mobilla pour le fait de la spetyne pour ce iij β iiij δ.

baillie aud. jehan claire pour estre ester a mobillr pour ueoir fondre la spetyne la sapmaine de pasque florie pour ses despens de ly et de son cheualx qpris cinq soubz quilz ait a bailler es mastres po ce XV β X δ.

baillie aud jehan claire pour ses jours de ly et de son cheualx de deux iours et demy pour ce X β.

baillie a jehan guille le mercier pour uingt et deux liures de fert po faire les cloux des roues de la spetyne la liure V δ. po ce IX β ij δ.

baillie a ayme le faiure pour neuf bades de fer pour faire les roues de la spetyne qui pesent cqte liures la liure Vj δ pour ce XXIX β ij δ.

baillie a maistre bourgeois pour quatre bandes de fert pour faire les roues de lad. spetyne pesant Xj liures la liure six δ po ce V β Vj δ.

baillie a filz le selossert (1) po auoir de la poix pour nory louuraige de lad. spetyne po ce iiij δ.

baillie aud. selosert pour faire lad. spetyne et pour auoir ce questoit a faire atourt qme (2) il appt (3) pour ce XXXiiij β.

baillie a symon bidrement pour les despens des chappus qui ont mis en bois lad. spetyne pour ce XXVj β.

baillie es maistre qui ont fait lad. spetyne come il appt pour ce XXX libz.

---

(1) Schlosser = serrurier.
(2) Comme.
(3) Appert.

1478

Guille belhoste maistre bourgois iehan guillaume pepol maistre du qmūng.

iehan guille estoit maistre bourgeois lan precedant.

pour une corde pō la clouche de la pōte de laule.

lospital.

pour recouurir les deux ponts leuis de la ville.

baillie au roy de la feste es folz Xj β.

baillie au roy de chieuremont et a ses gens le iour de la piphanie pō le qmāndement des borg. Xij β et iiij bichiez de uin plus en lostel du maistre bourg. chūn bichiez iiij d. pour ce Xiij β iiij ♂.

pour mettre une piece de bois pour tenir le toy dessus les armes de monsr d'ostriche Xij β (1).

baillie le iour de la froideualx pō les compaignons de la ville pour pain uin pō les menestriers et pour toutes autres chouses pō ce X libz Vij β.

le iour que les Alemans passirent.

baillie a iehan voillat le iour de la feste dieu pour auoir gaitier sur les murs tandiz que lon faisoit la prossion iiij ♂.

le baillat du molin.

baillie au bauldaire (2) pour auoir gouuerner les fontaines vug an pour son salaire pour ce Vij ℔.

1479

jehan noblat le chappuis des vettes est borgs pō la soc de quarante solz.

1482

compte de iehan guillain maistre bourgeois et voillat pour le commung. Guille belhoste maistre bourgeois et jolycœur pour le commung lan precedant.

receu du poisson du foussez pō ce Vij ℔.

baillie a st anthoine du bois pō la cense que la ville ly doit chacuns an pō ce ij β.

baillie a iehan filz iehan prince le iour de pasque et lendemain pour auoir garder au hault chauffault tendy q lon chantoit a brasse pour ce iiij ♂.

---

(1) Les armes des ducs d'Autriche étaient placées au-dessus des deux portes de la ville.

(2) Bader, baigneur.

baillie a iehan voillat pour auoir uaitier sur le haut chauffault le iour de la feste dieu en alant a la prosession p̄o ce iiij ♂.

baillie es arbelestriers le dimanche deuant la s^{t} iehan bap^{e} pour deux bichiez de uin.

baillie a trois q̄paignons q firent le gay le soir que lon alit apres les brigants p̄o ce XViij ♂.

baillie a prince golz pour estre estey a lieu danguessey (1) le dimanche lundj et mardj auant noel pour lordonance deuers les brigants p̄o ses despens desd. trois iours, p̄o ce Xiij β iiij ♂.

1486

Anthoine de bostans maistre bourgeois, lan precedant colin chapuis.

charle p̄ber du chaistel.

la tour de souhersse.

baillie aud. labolat chappuis p̄o au̅o faict le poille du fossel de la ville et les tables carre et bancs soubz les tillos p̄o six iours uingt et vug β p̄o ce 1 lib. Xij ♂.

baillie pour despens faits p̄o madame la fille de mons^{r} leurs damoiselles plusieurs bourgeoises de la ville faitz soubz les tillos a la porte le dymanche apres la feste dieu XV β.

1487

Regnault Preuost m^{e} bourgeois.

1489 (2)

Iehan thoyard maistre bourgeois anthoine le picardt maistre du q̄mun Iehan jolycœur maistre bourgeois et iehan doffemo̅t maistre du q̄mun lan precedant.

vng verrier de baisle p̄o au̅o refait les fenestres du poille de la pourte.

auoir pesche le fosse du molin.

la tour de la chaistre.

reception de iehan de morimont.

baillie landemain des innocens aux fr̄es prescheurs de rougemo̅t en borg^{e} p lordonnance des borgois Vj β.

baillie landemain des brandons (3) pour despens fais le j̄o des bordes tant p̄o quatres tines et demi de uin uingts et vng et

(1) Ensisheim.
(2) Archives de Belfort CC 2 bis.
(3) Dimanche des brandons était le 1er dimanche de carême.

demy pain que pour noix comptez p mess^{rs} les borg. p̄o ce Vj libz IX β Vj δ.

reception de mons. thomas seig^{r} d'exers.

baillie a noble hom̄e thiebault d'ageot lieutenant p̄o les censes que la ville luy doit ch̄un an uingts florins d'or p̄o le florin XXiij β que pour deux florins quil ait sur lestuue le florin XXiij β pour ce XXV ℔ Vj β

la ramure de la chaistre.

uuider le puix de laule le puix dessoubz le motier le puix girard boillot et le puix giraird de grosne p̄o ce XL ij β.

les prels de froideualx derriere les tanneries.

Rapporte de augustin breyer de thann pour auoir tirez son epee sur le fils Nicolas clauey grand maire X β.

amandes pour auoir faict pain trop petit X β.

Baillie pour missions et frais de bouches faictes le iour de natiuité s^{t} jehan baptiste de lan octante huict tant par messrs du conseil que de la q̄mune pour pain vin poissons et aultres pitances le tout selon le compte.

la fontaine de raitenant.

Pour achapt dung mouton pour les arquebussiers le iour de s^{t} christoffel iij ℔.

Baillie a M^{re} Daniel pour auoir faict quatre banderolle deux pour la porte de lhalle et les aultres deux sur la thour du mollin XXV β.

bastien henrisat tabellion.

baillie a p̄ lhoste m^{re} des arquebusiers pour la chasse que la ville leur donne a tirer entre eulx XV ℔. Perrat

martin courtat mre descolles.

le puix proche la pierre du poisson.

foussez devant foussez du moitan la porte basse.

baillie aud. ruesset pour ses pennes dauoir faict vne sible pour les arquebusiers Vβ.

la maison des arquebusiers.

en chanteraine.

baillie es massons pour leur vin apres auoir assis la première pierre sur le fondement de la fontaine de raitenant p le ~~fonde-~~ ment de mess. du qs̄eil (1) deux carteaulx de vin XXXVij β iiij δ. commande

baillie es jeunes filles de la ville apres auoir chantez selon

(1) Conseil.

que de coustume le 1er iour de maj vng carteau de vin p̄o ce XViij β Viij δ.

baillie pour mission de iournees de menestriers apres auoir faict les m̄ostres derniers passez iij ℔ Xiij β iiij δ.

baillie a jehan guille theusnet seruiteur du poille pour quarante huict channes de vin bailly es arquebusiers dud. belfort p uingt et qualtre diemenche de l'annee c̄hun diemenche deux channes de diener.

vers la boucherie — la thour du mollin.
le pont doffemont.
en lescolle.

Missions du me bourgeois et de jehan guille keller enuoyiez a lieu danguessey pour arreter le marchiefz de l'achapt fait par mrs de la chambre de lestang de raitenant selon le compte fait a conseil Xiij ℔ j β (1).

balthazard keller clerc de la ville.

Aultres missions soutenues p les mrebourgeois pour ausmosnes.

baillez en lhonneur de dieu tant aux gens bruslez que aultres pauures Vj ℔ Vij β Viiij δ.

baillie a vug seruiteur boulangier en lhonneur de dieu lequel p froidure fut contrainct de se faire coupper les artoilles dung pied ij β.

a vng pauure h̄oe lequel estoit este prier̄ (2) des Thurcs Vij β Vj δ vng autre prier̄ des Thurcs a receu X β.

1493

iehan bertin maistre bourgois lan precedent preuost jaicquez de roppe.

pour la vendue du poisson du grand fossel de la ville XVij ℔ Viij β IX δ.

receu pour la pesche du fosselz deuat la ville pour le poysson Xiij β Viij δ.

charle radhemer chaistelain de belfort.

baillie le mercredj au̇at la sainct symon et jude (3) apostres

---

(1) C'est en 1489 que fut acheté par le Magistrat, l'étang de Rethenans, appartenant au seigneur, pour doter la ville en eau potable.

(2) Prisonnier.

(3) 28 Octobre.

es haults menestriers du roy des romains u. sgr d'aulsteriche p lord. desd. borgois XV β.

baillie la veille de toussains a la troppette estans sur la grosse tour du chaistel de belfort pour ce que la ville luy debuoit de ses gaiges et sailleres po ce LXXV β.

baillie le iour de dymanche apres la saint andré apostre aux heraulz et trompettes de n. sgr le roy des romains deux florins XLV j β.

baillie ced iour tant pour aichet de deux quualz de papier vne libz de tincture deux lotz de vm̄oillon (1) et pour la facon dauoir fait les banderottes pour aller adeūat dud n. sgr le roy p̄o ce Xj β Vj δ.

baillie le iour que dessus p l'ordonn. des bourgeois pour le don quest este faitz par lad. ville de belfort aud. mgr le roy pour sa bienuenue tant p̄o beuff q p̄o quatre bichotz dauoinne la quarte dix huict deniers compte les vins la garde desd. beuff pour ce Xiiij libz Vij β.

baillie led. iour a iehan roy le ieusne pour huitz iours quilz ait gd̄r la porte qūat nrd. sgr le roy vinst ad belfort pour ce Xiij β iiij δ

baillie le iour de saint nycolais diuers (2) pour vne sr̄ure deux clefs et remis a point larche a menez viures en la guerre qt (3) les francois p̄o tout comptez p̄o ce iiij β. iiijδ .

baillie le sambedj aūat la saint ylaire (4) pour despens fais a lieu dud. motbliard en menans lesd. bombardes tant en despens traictz fers a referrez cheualx q autres choses fant p les chaistellain maistre bōgeois hom̄es du qs̄eil et de la qm̄une dud. belfort LXij β.

baillie le mardj āps lad. ste agathe tant a jehan roy le ieusne q a iehan gratelat pour auoir garder la porte lors̄q ceulx de costance (5) paissoient p̄r aler en la guerre qt les francoi en bourgoigne p̄r ce X δ.

---

(1) Vermillion.
(2) 6 Décembre.
(3) Contre.
(4) 14 Janvier.
(5) L'empereur Maximilien, venant de la Haute-Alsace se trouvait à Lure dès le 27 Novembre 1492 et y établit son quartier général. Il y était encore le 17 Décembre prêt à marcher avec un corps de troupes suisses et allemandes qu'il avait mis sous les ordres de Wolfgang de Polheim et de Gaspard, comte de Morimont. Il prit Rougemont, Faucogney et Montmartin où il y avait des garnisons françaises.
(Mémoires historiques sur la République séquanaise de Gollut, par Duvernoy).

baillie le jeudj auāt la saint gregoires a douzes compaignons questoient esleuz pō aller en la guerre lors q messire le roy fut icy aussi pō les abilliers Vj ℔ Vj ♂.

baillie le mdj āuat paisque florie a jehan roy le ieusne pō auoir gardez la porte le sabedj q (1) les allemans retornerent de salin (2) X ♂.

baillie le iour que dessus aux cordeliers q̄ ont preschier la carme aud belfort p. lord. des bourgeois pō ce Xij ß

baillie la sepmaine de la penthecoste a iehan mōnier chappuis pō vingtz et deux iournées faictes p luy a faire trois puix assr deuāt laule icelluy deuat la maison de la ville c. deuat lostel dud. messe claude de bostans iiij libz ij ß Vj ♂.

baillie lad. sepmaine dessus a jehan noblot ruyer pour vingtz iournees p luy faictes auec led. iehan monier auxd. puis la iournee iiij ß iX ♂. LXXV ß.

baillie le jeudj auāt la sainctz ylaire a jehan claire besancon pour estre este a dele p (3) deuers le roy mgr a fait des bombardes.

sōme de toutes receptes (4) cinq cents quatre vingtz seze libz quinze solz 6 deniers.

sōme de toutes missions quatre cents septante quatorze libz cing solz cinq deniers.

1494

bailler la sepmaine de paisque charnel a ceulx que allerent querre pc̄hes (5) de bois a iouher la passion le grant vendredj iiij ß iiij ♂.

le cent de tielles iiij ß.

richard briot clerc notaire.

1495

Regnalt preuost esleu maistre bourgeois guillaume freriot maistre du qm̄ung leonard finguerlin estoit maistre bourgeois et iehan noblot maistre du qm̄ung lan precedant.

La vendue du poyssons de la pasche des fosselz de la ville Xij ℔ Vij ß IX ♂.

---

(1) Quand.
(2) Salins avait été pris par les Allemands.
(3) Par.
(4) Les recettes consistaient en amendes, procès-verbaux, impôt sur le vin, etc.
(4) Perches.

iehan griffon clerc de la ville son saillere LX β.

baillie le iour de la natiuité sainct iehan baptiste pour despens (1) faictes en la maison de la ville tant p les preuostz, maistre bourgeois qseil q po la comune tant en pain chars q eppices po compte faict po mess les bourgeois po ce Viij libz Vij β iiij δ.

po auoir recouuert les allees et murs de la ville des lospital jusques a chaistel V libz Viij β.

la grand fontaine.

le mecredj deuant la sainte barbe (2) pour despens tant p le maistre des oulgres (3) aussi lorganiste... pour visitez le lieu ou mettre icelles orgres...

les bancs sous les tillotz (4) a la porte.

baillie le mdj aps lad. penthecoste a noble home thiebault d'angeat lieut. a belfort deux florins que la ville luy doit chun an sur lestuue po ce XLVj β.

baillie po le vin des arbalestes depuis paisque charnel jusques a la sainct iehan baptiste po ce XXij β Viij δ.

baillie la voille de la natiuité saint iehan baptiste ad. ayme pour auoir amenez de lure certains hocqbuesses q estoient ad. lieu alors que le Roy fut icy lesquels ont leurs auoit preste po ce Xβ.

Some de toutes receptes sept cents quarante sept libz.

Some de toutes missions cinq cents six libures quatres solz et deux deniers.

1496

iehan pbre dit huguenat de chieuremont maistre bourgeois et iehan preuost maistre du qmung.

droits de bourgeoiserie XL β.

la grosse tour de souharce la grosse tour des boillots ceulx qui ont leue la ramure de la tour des boillotz et albelestriers des la grant porte jusques a la tour de souharce.

aichet de deux feuilles de blanc fer pour les deux banderolles de la tour des boillotz vers la porte et pour le chauffault de suarce XXj δ.

aux poittres de basle pour auoir poitturez la banderolle du

---

(1) Les dépenses comprenaient : l'entretien des bâtiments communaux et des fontaines, les aumônes, les frais de messagers, etc.

(2) 4 Décembre.

(3) Orgues.

(4) Tilleuls.

chauffault de suarce et y celle de la tour desd. boillotz pres de la porte pour ce ij β.

la tour quest vers la loige des albelestriers.

la tour des albelestriers.

noble hōme charle radhemer chaistellain.

leonardt fingerlin notaire et tabellion de belfort

baillie le iour de la froideual premier iour de maj a souppe des bourgois et de la qmune de belfort tant pour pain vin qualtres frais compris le don des tabornes Liiij β Vj δ.

baillie a regnauld preuostz pour deux esguisses quil acheta XXV β.

maistre michel lorganiste lequel ait faict les orgues de belfort.

some de toutes receptes septz cent quatres vingts dix lib. douzes solz et dix deniers.

some de toutes les missions septz cent quarantes quatres libz septz sols et neufz deniers.

1497

Iehan bertin dandellenans me bourgois.

Iehan Willot pottier d'esteing me du commun.

1498

Pierre bertin maistre bourgeois et thiebault preuot maistre du qmung. jehan berthin maistre bourgeois et iehan voillot potie maistre du qmung lan precedent.

guille litol de la chappelle les chaulx po sa bogeoisie V libz la fontaine des estaulx.

despences faictes en la maison de la ville tant le iour de la natiuitey st iehan bapte a rendre les comptes Vj libz V β Viij δ.

guille noblat.

baillie le mdj auat letare en lostel de ayme verlin po despens faictes p les menestriers du roy des romains nre seig venuz a belfort p lord. desd. borg pour ce XViij β Viij δ.

baillie a iehan noblot ruyer po deux iourn. faictes dauoir reloyer les gros vessealx (1) de la ville et iceulx lauer po eau appotez et remettre les fonds et sercles po ce Vij β Viij δ.

vne eschielle de bois a descharger vin en la caue de la ville XX δ.

---

(1) Tonneaux.

le pont a dessus du grans pecquis de brasse aussi q lon va a offemōt.

baillie le mdj aūat la exultation s^te croix a iehan francois pō auoir potēz deux lrēs a grantuillars et lautre a dele et vne ault. a chaulx a fait de la guerre qtre lesuesq. de estrabōg (1) et de ses allies p. lord. des borg. pour ce iij β V δ.

le baillif questoit a siege dēuat soulce (2).

receptes : six cent vingtz sept libz et vingt vng deniers.

missions : cinq cent quarante libz vng solz et trois deniers.

1499

iehan pbre dit huguenot maistre bourgeois et cōrauld de botans maistre du qmung.

receu tant de thiebald blanchard et de thiebauld ayme gouuerneurs des compaignons qui furent en la guerre vers gray en bōgoigne contre les francois pour les restes des argens que lesd. furent chargees pour les despens des compaignons pō ce XV libz Vj β iij δ.

les compaignons qui alirent a lieu de dampnemarie vers alkilch pour la guerre contre les swizchetz.

alors que les allemands retournent de gray.

receu de richard roy pour estre trouuer en la riuiere poischans a gros filers pour ce V iij β.

baillie le sambedj aps la st pierre et st pol (3) appostres pour les despens des compaignons de belfort et daultres q sont aller aux mostres auec le pays a la venue de nsr. le roy des romains sgr et prince d'olstriche a lieu de yrsvelden (4) vers aiguessey (5) le mecredj jeudj vendj et sambedj de lad. st pierre tant en pain vin chars charrois et sailleres des taborins et ceusses daultres fais pō preuot maistre bourgeois XX libz XViij β Vij δ.

iehan voullot pottier refaict le taborin pō aller aux monstres a la venue du roy.

baillie a vug de tane pō auoir apporter led. qanon iiij β V δ.

baillie le vendj apres la translation st martin a adam potier pō despens faits pour ceulx quont garder les portes quant les

---

(1) Strasbourg.
(2) Soultz.
(3) 29 Juin.
(4) Hirzfelden, canton d'Ensisheim.
(5) Ensisheim.

gens darmes du duc de Bavviere entrerent a belfort pour aller cotre les francois po ce iij β.

baillie le sambedj suiuant a peter cramer de tane pour la soie du nouueal paūon (1) tat rouge q blanche po ce XXV β iiij δ.

baillie le mesme iour de la translation st benoit a thiebauld blancherd pour le fourrel quil a faict pour led. paūon pour ce iij β Viij δ.

baillie le mdj voille de lassumpcion nostre dame pour les despens de ceux quont garder la porte de la ville quant les allemans cheualcheurs et pietons retournoient de france tant a dinez que a la colacion pour ce Xij β.

six cens clos Xij β.

le pont des armes entre les deux ponts.

baillie le jeudj auant la natiuite nostre dame tant a guille jehan estienne bourquin, iehan pequignot fils de richard ruedol iehan loste serr^r que aux deux verlets de maistre andrey pour estre aller en la guerre contre les francois en borgoigne copris leurs dinez quand ils ptirent le mdj auant lad. natiuité nostre dame po ce Vj libz Vij β.

baillie le dymanche apres l'exaltation ste-croix... aux compaignons po aller en la guerre contre les francois pour deux pototz de beurre et po trois formaiges po ce Vj β Viij δ plus vng tine de vin Lj β froment V β quarante huict liures de lard XL β.

le donzel phelebert de granduillers.

le pont quest oultre le hault pont dit le pont preuot.

baillie le sambedj apres la saint luc euangeliste pour despens faites a la venue des compaignons quils estoient en la guerre cotre les francois pour pain vin et aultres en la maison de ville po ce XX β X δ.

baillie le mecredj auant la st thomas a mess. richard estroitat gouuern^r de saint anthoine de la froide motagne (2) po ce q la ville de belfort ils doit chacun an po ce ij β.

baillie le jeudj voille de lad. saint thomas a noble hom. charle radhemer chaistellain recepueur a belfort pour les six libz de cire dehues a la seigneurie et chaistel de belfort pour le bois de sallebert de cette pnte annee po chun V β Vij δ. po ce XXXiiij β.

---

(1) Etendard.
(2) Prieuré situé dans la vallée du Rahin, en amont de Plancher-les-Mines.

baillie au roy et cōpaignons de belfort p lordonnᵉ desd. bourgeois pō la feste aux folz pour ce Viij β.

quatre cents de thielles XVj β.

baillie le vendj iour de st dele pour le vin du marchier faict auec maist ruedolf poinctre de basle pour faire le iugement et aultres poinctures aud. poille de lad. maison p lordᵉ des bgois pō ce V β.

baillie le mecredj auat la quersion saint pol (1) appost. pour despens faictes en la maison de lad. ville a soupp. a la bienuenue de monsʳ d'austᵉ (2) de monsgʳ messᵉ fery capler chlier chaistellain de maisoual aussy de mess. fery de pharrette chliers et aultres p lord. des borg. pour tout pō ce LXV iiij β iX δ.

baillie ced iour a iehan voullot pottier et symon sceloscet pour auoir mis a point vng gros hocgbuesses et refaire le ptuys a bouter iiij β.

derrier lostel du prieur de froidefontaine.

pour les batons a feug de la ville (3).

en la grosse tour de souherce.

en la grant place (4) vers la grant porte.

baillie le iour de foire a iehan voullot le viefx pour auoir fait le gaytz sur la grosse tour du chaistel ced. iour pō ce Xij δ.

six iournee et demy d'vng manœuure XV β.

auoir fait les margelles du puix deuant laule et icelluy deuant le chesaul de froideual en la rue sur leaug.

pour auoir faict des trestolz pour les bastons a feug.

deux fenestres de la tour bossue de la grant porte.

missions pō les guerres cotre les francois et les swychetz guille iehan pour ses gaiges d'estre este pour la ville en guerre en bourgogne contre les francois pour le terme de cinq sepmaines apres les premiers quinze iours L β.

baillie a thiebaut ayme dit roland mareschault pō ses gaiges desd. cinq sepmaines et dont il estoit bandelier pourtant le paūon pour ce LX β.

iehan noblot ruyer pour estre cuysinier desd. compaignons pour ce LX β.

---

(1) 25 Janvier.
(2) Autriche.
(3) Fusils.
(4) Place de la Grande-Fontaine.

a iehan haye p̄o ly ses cheualx et chers pour conduire des viures auxd. compaignons.

iehan roy p̄bre a este auec lesd. compaignons en lad^e guerre po ce XX β

thiebault coullerey de roppe tabourin des compaignons.

baillie le mardj auant indica pour despens faicte au poille de la maison de la ville quand les c̄opaignons de belfort retournarent de dapnemarie au fait de la guerre contre les suychetz a la reuenue desd. c̄opaignons tant a vespral que souper tant vin harens poisson et aultres p lord. desd. bourgeois comprises les estuues eschauffees po lesd. compaignons p̄o ce XL β

baillie les vendredj et sambedj auat indica tant a jehan p̄bre dit huguenot maistre bourgeois que a p̄rin bechin p̄o estre ales au mand. de mgr le roy et de la royne au lieu d'alkilch au fait de la guerre contre les suychetz XVj β iiij δ.

huict compaignons pour la guerre pres d'alkilch despens V libz quand ils reuinrent de carspach (5) recepcion a la maison de ville X β.

henry colin macon estoit tabourin dans la dicte guerre.

despens des dix neuf compaignons qui sont aler en la dite guerre a carspach.

baillie le sambedj apres la feste dieu a symon preuostot pour estre aler a dele quand les suychetz brullerent autour de morimont seig^e de monsg^r iij β.

baillie les lundj (et autres iours de la même sepmaine) de la decol̄aon saint iehan baptiste tant aud. maistre b̄ogois que a p̄rin bichin pour estre aller a brisac a mandement de nsgr le roy et de la landschafft a fait de eslire gens p̄o aller en la guerre contre les francois LVj β iiij δ.

baillie les mecredj et jeudj auant la saint mathiey (1) appostres au dit maistre b̄ogois pour estre aler aicheter du vin a lieu de tane pour la ville XVj β X δ.

receu du chastellain de passauant (2) pour Xiiij libz de poudre de canons la liure V β LXX β.

iiij francs et demy qui vaillent iiij ℛ Xij δ.

baillie pour le p̄auon de la ville tant a colin pour le rouge et

---

(1) Haute Alsace.
(1) 21 Septembre.
(2) Château situé entre Champagney et Plancher-Bas.

a anthoine de bostans pour les autres couleurs et a iehan joly-cœur pour la facon pour ce X β.

baillie la sepmaine des rois au roy de chaulx XVj β Viij δ.

baillie au urlat du paille et a fils au selozer po auoir vuidier six pois cely devant laule cely dessoubz le mostier cely deuant le four cely deuant l'estyue cely deuant lostel de froideualx et celuy deuant laustel monsr regnault po ce L β.

la tour de suarce la tour de la porte de laule.

baillie a vuillemin des estaz pour le quadment du lieut et du qseil pour guyder les Allemands que monseigr le bailly... a lure... pour les francois Xij β.

Some des receptes six cents quatre vingtz liures et dix neufz sols baslois.

Some des missions sept cents quatre vingtz sept liures et dix neufz solz et douze deniers

Année 14.. (1)

thiebault blanchart a este maistre bourgeois lan precedant.

hugue estroitat maistre du qmung.

pierre fingerlin scribe de la ville.

phelibert pichon pellesonnier po sa bourgeoisie ij β.

pour la grille questoit au petit fossel deuant la ville.

iehan mainguin po auoir faict le gait en la grosse tour du chastel vne sepmaine Vj β.

po auoir coup le bois along des baillot vers la grosse tour jusq. a bourg Viij β.

baillie a hug colans pour auoir menez des croses de bois a la porte de lale po faire les armes des princes Xij δ.

baillie pour despens faite en la maison de ville le diemanche lundj et mardj auat la diuision des apostres p monsgr madame et les seigrs et leurs arbitres po le proces deuers le vaidoye p messrs les offiers maistre bourgeois et qseil et ault. de la qmune tant pour pain vin char veau moutons puisquis poyssons cerises fromaiges burre po ce Vij libz iiij β.

le fossel du moitant.

baillie a genin bolleret seruant de la maison de la ville pour vingt six channes de vin baillez aux colouureniers qui ont tirez

---

(1) Plusieurs comptes du 15e siècle ne portent pas d'indication suffisante en ce qui concerne l'année, souvent par suite d'usure ou de déchirure de la première page.

po treze diemanche depuis la s. jehan jusques a la st gal XXXij β Vj δ.

baillie aux arbalestriers p̄o vingt et deux channes de vin trois cruchots p̄o vnze diemanche qui ont tirez XXVij β Vj δ.

baillie le iour du p̄mier an p lordonn. des bourgeois aux enffans de monsr de bonne estraingne alors q les bourgeois il furent disner po ce vng escuz q vault XXXV β Vj δ.

baillie a jerome po auoir taillie les vignes sur le petit fossel Viij δ.

baillie a vng de chalonuillars quy ensoingna a maist re/ bourgeois vne medecine p̄o les porcs Xij δ.

en la fosse es juifz.

baillie p lordon du puost et qseil le iour de la feste dieu p̄o despens faite p ceulx qui firent le mistere de la passion mgr XViij β iiij δ.

Année 14...

receu de jehan maistrot gouuerneur de saincte barbe (1).

baillie au noble home thiebault d'angeat pour les censes que la ville luy doit chun an vingt florins le florin XXiij β que pour deux florins quil ait de ceux sur lestuue pour ce XXV libz Vj β.

baille le iour de la froideualx p̄o la facon d'auoir teingt le pauon de la ville p̄o ce Vij δ.

Le pont de la cuuote.

baillie p lordonnance et comand. de mess. bourgeois au taborin pour auoir mener le taborin a la feste de froideual p̄o son vin p̄o ce ij β.

Année 14...

baillie a symon le masson p̄o auoir surmurez la pierre du poisson (2) iiij β.

baillie a jehan horry la sepme de la feste dieu pour auoir descombrey le conduye de la ruue sur laue pres de lostel du chastellain iiij β.

Année 147..

baillie p̄o la moytie des despens dud. legalx fait en lostelz de pequignat iehan XXiiij β.

---

(1) Hôpital bourgeois.

(2) Etait placée sur la place de la Grande-Fontaine et a été transportée à l'ancien abattoir vers 1865.

baillie p̄o despens fait le iour que Theubert (qui tuyait iehan de roppe) fut executer p les bourgeois pour ce Xiij β.

nardin de giraulmaigny.

baillie la voille de la st martin q̄uat lon so̅noit allarme p̄o les borgoignons et p̄o les qpaignons que furent sur le pons et sur les meurs de la ville Xj β.

baillie a maistre iacob p̄o ses despens p̄o auoir fait la pie (1) de monsgr d'ostriche ou sont les escutz de monsgr de madame et de la ville desoubz pour ce Xiij libz Vj β.

Année 14..

receptes des nouuealx bourgeois et des nouuelx muryez.

son seruiteur le Knecht.

keller maistre bourgeois lan precedent pour ses gaiges 14 libz.

henry hechemand maistre du qomung lan precedant pour ses gaiges Vj libz.

baillie pour faire la qhauane (2) de la sainct pierre tant pour achat d'une charr̄ee de bois q pour la facon de la dite qhauane p̄o ce iij β iiij δ.

six libures et deux solz pour aichet de deux mil huict cents thielles et quarante thielles de friette.

baillie a iehan rauet tant pour ses pennes et sallaires dauoir releuer la vigne quest sur les fossez de la ville laquelle estoit cheutte a terre q aussy pour y auoir mys vne crosse de bois toute neufue pour la faire tenir la veille de la sainct qristofle pour ce Viij δ.

baillie a nycolas frayers tant pour ses pennes iournees et sallaires dauoir faict vne table de bois ensemble de trois bancsz et vng trauers pour mettre dessoubz le tiglot (3) quest a la grand porte que aussy pour auoir faict vne table toute neufue a la porte de la halle ensemble de deux bancsz et deux trauers pour asseoir les gens de la ville de mesme pour auoir refaict la table quest au poille de lad. porte de la halle q̄ment appert pour tout p̄o ce XViij β.

---

(1) Pierre.

(2) Chavane — feu de joie — à ce sujet, nous trouvons dans le Terrier de Belfort de 1762 art. 20 : que les feux de joye qui se font ordinairement les veilles de Saint-Jean et de Saint-Pierre et autres qui pourraient se faire pour réjouissances publiques doivent être allumés par le sieur Prevost suivi des magistrats en corps.

(3) Tilleul.

baillie vingt solz tant a claudot de bostans que a jehan viron lesquels leur sont estes accordes par mess. les bourgeois pour auoir venduz vin et estez hoste a brasse le iour de la sainct qrestofle a cause quilz nont point eus de bois en sallebert.

la ramure de bois quest sur la pierre du poisson.

baillie pour vng qartault de vin qui fut donner a ceulx quy garderent les portes de la ville le iour de lad. foyre sainct mathey appostre p̄o ce iiij β.

lhuys de la neufue tour (1) q lon a fait es murs de la ville en la rue sur leaue.

baillie pour achat d'une douzaine de seruyette q furent achetees par les m̄re bourgeois pour ſeruir sur les tables de la maison de la ville tant pour laichat desd. seruyettes q aussy pour les auoir fait orler es deux boutz p̄o ce ij ℟ ij β.

la vigne quest sur la chaulsier du grāt fossez de la ville.

baillie pour vng quartault de vin que fut donne es filles de la ville pour leur confoirence p̄o ce Vj β.

baillie cinq solz tant pour achat dung demi cents de clous p̄o faire vne sible es coulleureniers de la ville q aussy p̄o les pennes et sallaires de iehan paulinger dauoir faict lad. sible ensemble dung banc tout neufz q lesd. maistre bourgeois a faict faire p̄o mettre les baptons es coulleuryne desd. coulleureniers de la ville qm̄ent y appert p̄o ce V β.

baillie au seruiteur de la ville p̄o le vin q lon a d̄onez c̄hun dymanche es coulleureniers apres auoir tirer a la coulleuryne t̄at des dymanches apres la sainct iehan aud. an du p̄nt qp̄te aussy des dymanches dernierement passez assauoir p̄o vingt huict channes a chun̄e channe vng solz six deniers p̄o ce icy ij libz ij β.

baillie a qrestofle besancon qom̄e recepueur de la seigneurye dud. belfort p̄o six lyures de cyre q la ville doit annuellement au s̄gr a cause du b̄ois de sallebert au prix de cinq solz p̄o chun̄e lyure de cyre p̄o ce icy j lib. X solz.

baillie a la chasse monsgr sainct anthoine du bois p̄o la cense q̄ la ville luy doit c̄hun̄ an escheutte en lan dud. present q̄pte (2) p̄o ce ij β.

baillie trois solz et quatre deniers tant pour achat d'une

---

(1) Cette tour était placée dans le prolongement nord de la rue de la Grande Fontaine, près de la porte de Brisach actuelle.

(2) Compte.

chariere de bois pour faire la chauane de la sainct iehan q aussy pour la fasson dicelle.

Quiert led. maistre bourgeois luy estre passez la sōme de quarante et deux libz ballois quil a payer et delyurer pour achat de deux bœufs q furent enuoyer a monsgr le bailly denguessey (1) pour vng pnt (2) que messrs du qonseil luy ont fait po et en nom de la ville po sa bienuenue au pays lesquels furent achetez le ieudj foire de penthecoustes dernierement passees po ce icy ij XX ij libz.

baillie au beau pere quy a prescher en la ville es aduent du noel en lan du pnt qpte po ce icy Xij β.

Encor baillie aud. beau pere p les ordonnances de messrs les bourgeois alors quil fut icy prescher le caresme aud. an du pnt qpte po ce j libz XVj β.

baillie a la bonne femme quy receoit les enffans de la ville po son sallaire de lad. annee ij libz X β (3).

prin de chaulx chastelain dexers pour sa bourgeoiserie iiij libz.

Année 14..

iehan prin heynemant maistre bourgeois et balthazar maistre du qomung.

quatre millier de tauellon p couurir la loge des arbrlstiers V ℔ XVj β.

guillaume chardoilleit.

baillie es paueurs q ont pauez p la ville pour quatre vingt deux toises et demy pour chascune toise quatre solz faitz pour ce XVj libz X solz.

po achetz de deux cent et cinquante cloz la teratz le centz po trois solz po ce Vij β Vj δ.

D.-R.

---

(1) Ensisheim.
(2) Présent.
(3) Sage-femme probablement, car nous trouvons dans un compte de 1619 que la ville appointait deux sages-femmes.

UNE LETTRE DU COMTE DE FONTAINE

et la nationalité du vaincu de Rocroy. (A)

La gloire du duc d'Enghien n'avait pas fait oublier l'héroïsme des vaincus de Rocroy et Bossuet a, d'une phrase, immortalisé le commandant de l'infanterie espagnole.

Le nom du valeureux comte de Fontaine avait cependant disparu de l'Histoire. Sa gloire absorbée par celle du Comte de Fuentès de Valdepero, (1) son existence même avait été mise en doute. La découverte d'un manuscrit à la bibliothèque de la ville de Bruges l'a enfin tiré de l'oubli et, en 1884, 86 et 88, trois études, l'une de MM. Guyot et Germain et les deux autres de M. Weil, ont remis en lumière cette belle figure de guerrier. (2).

Ces historiens ont tiré des archives un grand nombre de documents qui jalonnent la vie si remplie de Paul Bernard de Fontaine. Nous n'avons pas la prétention de mettre nos faibles moyens en parallèle avec ceux de ces savants. Aussi notre but n'est-il pas de retracer après eux l'existence du général espagnol.

MM. Guyot et Germain ont pensé avoir résolu le problème de sa nationalité et ils ont revendiqué le comte de Fontaine comme une des illustrations de la Lorraine. Nous avons eu la bonne fortune de trouver de nouveaux éléments d'informations échappés

---

(A) Lu à Belfort, le 1er août 1907, au Congrès des Sociétés savantes de Franche-Comté et du Territoire de Belfort.

(1) Don Pedro Enriquez de Acevedo, comte de Fuentes de Valdepero, le général espagnol adversaire de Henri IV. Le comte Paul Bernard de Fontaine avait été confondu avec le général espagnol à tel point que le nom de Fontaine avait été remplacé par celui de Fuentès même dans les éditions classiques des oraisons funèbres de Bossuet.

(2) Ces trois études sont :

Alfred Weil, président de la Société française de bienfaisance, d'assistance mutuelle et d'enseignement de Madrid. — *Un soldado de España*, publié dans la Revista de Espana, livraisons 10 et 25 janvier, 10 et 25 février et 10 mars 1884.

Ch. Guyot et Louis Germain. — *Paul Bernard, comte de Fontaine*, publié dans le Bulletin de la Société d'Archéologie Lorraine, année 1886.

Alfred Weil. — *Le comte Paul Bernard de Fontaine,* publié dans les Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc, 1888, pages 143 à 204.

aux recherches qui ont précédé les nôtres et nous les pensons suffisants pour modifier leurs conclusions.

M. Weil avait été moins affirmatif que MM. Guyot et Germain :

« Sans doute, de son temps, dit-il, il fut tenu pour lorrain tant en Flandres qu'en France. Nous sommes nous-mêmes portés à croire avec Désormaux (*Hist. de Louis de Bourbon, T. II., p. 87*) et Henri Martin que notre chère Lorraine a le droit de le revendiquer comme l'un de ses enfants ; mais, quoique lorrain de naissance, Fontaine se considérait-il sujet des ducs de Lorraine ?

Bien que la réponse soit douteuse, nous penchons pour la négative....» (1)

M. Weil avait pressenti la vérité : le comte de Fontaine n'était pas lorrain et lui-même nous en fournit la preuve par une lettre qu'en octobre 1627 il adressait à l'infante Isabelle (2). En voici le texte que nous avons relevé nous-même :

« Madame

« Son Alteze de Loreine estant sur point de rompre avecque La France a cause des entreprises continuelles que de la se font sur les pays de sa Jurisdiction, mat fayet escrire par mon beaufrer quil desireroyt bien après auoir rendu à ~~Vr A. S.~~ touts debuoyrs convenables memployer en ceste ocasion, mofrant à cest effect la charge de Mareschal de Camp de son Armée avecque promesse de ne rien attenter au preiudice de latrez Auguste mayson d'Austriche au contrair que y rencotrer occasions de Luy rendre seruice et que je ne demeureray au sien que le temps que tre Alteze ~~Serme~~ aurat pour agreable

Et comme je nay et ne doys auoyr aultre volonté que dobeir et seruire Sa Majesté et Tre Alteze Serme je suplye trez humblement quil Luy playse me prescrire la response que je deburay donner.

« Et sy son intention est que jentre en cet raycte et le cas arrivant que je tobe daccord. Jause avec le Tres profod respect

Votre Altesse Serenissime

lon Serenissime

lon lon

(1) Il n'est peut être pas exact de dire que Fontaine ait été de son temps tenu pour lorrain. On verra par la suite que ni la France, ni Charles IV de Lorraine, ni la duchesse douairière de Lorraine ne le considéraient comme tel. Le lieu de naissance ne fait pas la nationalité et l'on n'a d'ailleurs sur lui que des probabilités tirées de ce que son père aurait été au service du duc de Lorraine. La nationalité que nous attribuerons à la famille de Fontaine n'aura rien excluant la possibilité du service de la Lorraine, où Paul Bernard et ses ancêtres possédaient des fiefs.

(2) Cette lettre se trouve à la Bibliothèque de Besançon, collection Chifflet, Vol. 30, fol 226.

que je doys suplyer Tres Alteze me faire la grace, de me reserver les charges que jay lhonneur de posseder par deça afinque je puisse mourire comme jay toutsiours vescu.

« Madame
« De Tre Altese Srenissime
« Tres humble tres obeïssant et tres fidel serviteur
« Fontaine

« De Bruges ce 6 octobre 1627. »

Sollicité par Charles IV de Lorraine, levant des troupes contre la France, de servir dans son armée en qualité de Maître de Camp, le comte de Fontaine en demandait la permission à l'infante Isabelle, gouvernante des Pays-Bas. Il ne se considérait donc pas comme lorrain et Charles IV ne l'estimait pas de ses sujets. Fontaine ne parait pas avoir obtenu l'autorisation qu'il sollicitait et il n'a d'ailleurs jamais servi que dans les armées de l'Espagne.

On sait qu'en novembre 1626, Paul Bernard de Fontaine avait acheté la Terre de Fougerolles. Lors des invasions françaises en Lorraine, cette terre ne parait pas avoir été atteinte par la confiscation dont étaient menacés les gentilshommes lorrains par la France. (1) Cependant elle avait servi en 1632 de centre de rassemblement pour les troupes levées par Gaston d'Orléans après sa fuite du royaume (2). Le possesseur de Fougerolles n'était donc pas un gentilhomme lorrain. Ce n'est que lorsque Richelieu sera sur le point de déclarer la guerre à l'Espagne qu'il fera passer les troupes du duc de Rohan (3) par Fougerolles dont il prendra possession provisoire en janvier 1635 pour y établir un centre de ravitaillement des troupes françaises.

---

(1) Paul Bernard était allié à la famille de Beauveau dont les affinités étaient aussi françaises que lorraines.

(2) Lors de son passage en Comté de Bourgogne et en Lorraine, Gaston d'Orléans avait fait réunir des troupes dans les terres souveraines de St Loup et de Fougerolles. Louis XIII avait fait demander des cartes de St Loup et se mettait en marche avec une armée lorsqu'il reçut la nouvelle de l'évacuation de ce pays et s'arrêta. Les troupes s'étaient retirées dans la terre de Fougerolles.

Louis XIII avait pu faire évacuer la baronnie de St Loup parce que le seigneur souverain, Saladin .d'Anglure, marquis de Coublanc était un gentilhomme de sa cour.

(3) Richelieu, à la veille de déclarer la guerre à l'Espagne, avait fait réunir à la fin de 1634, à Rambervillers, une armée que le duc de Rohan devait conduire en Alsace et de là à la Valteline dont il devait s'emparer pour couper en deux les possessions espagnoles. Il avait choisi Fougerolles comme centre de ravitaillement de son armée et en faisait occuper le château en janvier 1635, sachant bien qu'il ne pouvait attendre tous les vivres des munitionnaires qui lui étaient promis.

Cependant le comte de Fontaine n'était pas sujet de l'Espagne si l'on s'en rapporte à une relation du marquis d'Aytona au roi Philippe IV où l'on lit :

« Quant aux mestres de camp *qui ne sont pas espagnols,* Votre Majesté dispose du comte Jean de Nassau, du comte de la Motherie, de Paul Vaglion, Valenson et du comte de Fontaine. » (1)

Quelle était donc la nationalité de Fontaine fait comte de l'Empire, sur la demande de la Duchesse douairière de Lorraine, (2) en avril 1627 et qui avait acquis au mois d'octobre précédent la terre souveraine de Fougerolles ?

Entre Lorraine, Bourgogne et France, les frontières étaient, en partie, formées par ce que l'on appelait les *Terres de Surceance,* pays dont la souveraineté, contestée entre leurs puissants voisins, avait été laissée en surséance et attribuée en attendant au seigneur haut-justicier de chacun d'eux.

Les principaux de ces pays étaient la Terre de Fougerolles (3),

---

(1) Général comte Clonard, Historia organica de las armas de Infanteria y caballeria, T. IV p. 398, note. — Cf. Le comte Paul Bernard de Fontaine, par A. Weil.

(2) Nous donnons ici la lettre de la duchesse douairière de Lorraine qui est à la Bibliothèque de Besançon, collection Chifflet, Vol. 30, fol. 225.

« Madame de Fontayne, Il faudrait n'auoir pas memoire de tant de bons et aggreables seruices que cy deuant m'auriez rendus, et n'auoir point estimé comme j'ay tousiours faict fort particulierem̄t les vertus et merites du sir de Fontaine pour faire que ne me soyez en consideraõn singulière pour ne porter fauorablem̄t a vous assister en la pretênôn des descomptes que ledict sir de Fontaine pretends de l'Empereur pour les seruices qu'il luy a rendus ez guerres de Julliers ; Mais comme l'Estat auquel se retrouue les affaires de sa Majesté Impériale me faict pour le p̄nt [présent] desapprouuer ceste poursuitte et la remettre a un autre temps plus propre et commode que celui où nous sommes, je me suis proposée maintenant que les tiltres sont plus recherchés que jamais moyenner enuers sa Majesté a ce qu'il luy plust honorer ledict sir de Fontaine au la dignite de Comte du Saint Empire, ce qui me sera tres facille a obtenir cõme j'espere puis-que semblable qu'alité a esté octroyée a tant d'aũes personnes qui luy sont inferieur et de naissance et de mérite, singuliérement en considéraõn qu'il s'est tousiours tres dignem̄t acquittes de ses tres humbles deuoirs et seruices enuers la tres auguste Maison d'Austriche ; j'ay estimé deuoir vous rendre ce bon office et ce en attendant dautres occasions esquelles je pensse vous faire cognoistre les effectz de mes bonnes volontez que je seray tres aise vous produire lors que le desirerez de moy, qui suis plus que je ne dis.

« Madame de Fontaine
« Vre tres affnée amie
« Margte Duchse doure de Lorrene
« A Nancy le 17 octobre 1626

(3) Aujourd'hui Fougerolles, commune de 6000 hab. est du canton de St Loup sur Semouse (Hte-Saône). La terre de Fougerolles avait été formée d'un démembrement des possessions des domaines de la Maison de Faucogney. Elle comprenait en 1626 peu de choses en dehors des territoires actuels de Fougerolles et le Val d'Ajol (Vosges). Elle avait aussi des dépendances à Cornimont (Vosges) et dans le Comté de Bourgogne.

le Comté de Fontenoy (1), le Marquisat de Vauvillers (2) et la Baronnie de S[t] Loup (3). L'attribution de leur souveraineté a donné lieu à de nombreuses négociations en 1501, 1559, 1564, 1604 de 1610 à 1614 et de 1704 à 1707. Certaines de ces seigneuries n'ont été réunies à la France que postérieurement à l'annexion de la Franche-Comté, la Terre de Fougerolles en 1681 (4) et celle de S[t] Loup en 1704 (5). Leur situation n'a été définitivement établie que par l'Acte de Besançon de 1707.

Cette position des pays de surséance n'était pas sans danger pour eux, situés qu'ils étaient entre des Etats souvent en guerre. Si quelquefois la neutralité était respectée, plus souvent les habitants ne devaient leur sécurité qu'à leur courage. Au XVII[e] siècle, le comté de Fontenoy et la Seigneurie de Fougerolles devaient être victimes de leur faiblesse au regard de leurs voisins.

Les seigneurs souverains résidaient rarement sur leurs terres. A l'époque qui nous occupe, la Seigneurie de Vauvillers était à la famille de Livron dont le chef, le Marquis de Bourbonne, servait la France (6). Le comté de Fontenoy appartenait au duc de Croy

---

(1) Fontenoy, canton de Bains (Vosges). La terre de Fontenoy a été possédée successivement par les évêques et les comtes de Toul, les seigneurs de Bourgogne et de Neuchâtel (en Bourgogne), les seigneurs de Dommartin et les ducs de Croy. Le comté de Fontenoy comprenait d'après Dom Calmet une trentaine de villages et hameaux sur la limite actuelle du département des Vosges. Il avait aussi des dépendances enclavées dans le comté de Bourgogne.

(2) Vauvillers, chef lieu de canton de la Hte Saône. Le marquisat de Vauvillers comprenait une dizaine de villages. Il avait d'abord eu des seigneurs du nom descendants de Girard de Vienne, comte d'Auxonne et appartenait au moment de la Guerre de Trente Ans à François de Livron, abbé de la Chalade, puis à son héritier Charles de Livron, marquis de Bourbonne.

(3) St Loup sur Semouse, chef lieu de canton de la Hte Saône, La terre de St Loup compneait Francalmont, Bouligney, Corbenay, Aillevillers, La Vaivre, Fontaine, Mailleroncourt, Betoncourt et Jasney. Elle avait été formée d'une partie des possessions de la famille de Faucogney dont un fils Geoffroy prit le nom de St Loup. Bonne de St-Loup porta cette terre à la famille d'Anglure dont un des descendants, Arnoux Saladin d'Anglure, gentilhomme de la Chambre de Louis XIII la possédait à l'époque qui nous occupe.

(4) En 1681, Louis XIV, déjà maître du pays, fit prendre possession en son nom de la souveraineté de Fougerolles par le marquis de Montauban, lieutenant-général de la province, et déclara que les appellations du Bailliage seraient portées immédiatement au parlement de Besançon. (Inv. des arch. dép. de la Hte-Saône ; Introduction au 1[o] volume par V. Besson, archiviste adjoint).

(5) La terre de St-Loup n'avait pas été comprise dans le traité de Nimègue qui donnait la Franche-Comté à la France. Louis XIV s'empara de cette terre qui avait gardé la plus stricte neutralité pendant la conquête de 1674 et l'humeur pacifique de Léopold de Lorraine empêcha seule un conflit à ce sujet.

(6) Charles de Livron, Marquis de Bourbonne, fut chargé du commandement des troupes que Louis XIII envoya à Montbéliard pour la protection de ce comté contre les entreprises des Impériaux et du duc de Lorraine, Charles IV.

Le 8 mai 1635, il remit ce commandement au comte de la Suze pour se mettre à la tête de l'armée que Louis XIII rassemblait à Langres.

dévoué à la cause de l'Empereur qui venait d'épouser une fille du duc de Poméranie, Bogeslas XIII. La baronnie de Saint-Loup était à Saladin d'Anglure, marquis de Coublanc et gentilhomme de la cour de Louis XIII. La terre de Fougerolles appartenait à la famille Lorraine de Dinteville dont l'un des membres, Henri Gouffier, marquis de Bonnivet, la vendit à Paul Bernard de Fontaine (1). Celui-ci avait fait cette acquisition en novembre 1626, sachant par une lettre du mois précédent de la duchesse douairière de Lorraine qu'il allait être nommé comte de l'Empire en compensation de ce qui lui était dû par l'Empereur et en raison des nombreux services qu'il avait rendus depuis 35 années qu'il était aux armées de l'Espagne.

Le village de Fontaine-les-Luxeuil, voisin immédiat de la terre de Fougerolles, appartenait à la baronnie de Saint-Loup, et contrairement à l'opinion de MM. Guyot et Germain, ne faisait pas partie du Comté de Bourgogne qui n'allait que jusqu'au ru de Druge (2), séparant Luxeuil de Fontaine et Fougerolles. Il existait à Fontaine un prieuré très ancien fondé par les disciples de S[t] Colomban et qui avait dans le bourg une maison forte et, éparses dans les terres voisines, de nombreuses possessions. Il n'est pas exact de dire, comme les auteurs cités plus haut, que Fontaine était une seigneurie religieuse. Dans l'enquête faite sur le passage des Ecorcheurs et publiée par M. Tuetey, nous trouvons cités, en l'an 1444, le prieur Hory de Raincourt et aussi Estienne Mamere, doyen pour le prieur et pour le seigneur de Rouchant, seigneur de Fontaine, avec le prieur par indivis. A côté des fiefs du prieuré, d'autres existaient et peut-être là est l'origine du nom de la famille de Fontaine.

Les souverains de la baronnie de Saint-Loup rendaient hommage aux ducs de Bar pour certains fiefs de leur terre et, si selon les historiens du comte de Fontaine, ses ancêtres sont d'origine basque, si l'un d'eux était « de ces hardis aventuriers basques qui se rendirent à l'appel de René II » et si enfin « tous furent largement récompensés et se fixèrent en Lorraine », peut-être la récompense fut-elle prise sur les possessions que les ducs de Lor-

---

(1) Paul-Bernard de Fontaine acquit cette terre le 5 novembre 1626, au prix de 30500 écus de 3 livres.

(1) Le ru de Druge appelé aujourd'hui le ruisseau de Roges, qui prend sa source entre Fougerolles et St Bresson, passe au pied des hauteurs de la Gabiotte, de Fontaine, fait mouvoir la forge du Beuchot et se jette dans la Lanterne.

raine et de Bar avaient aux confins de leurs états, enclavées dans les souverainetés voisines. La solution définitive de ce problème historique est sans doute dans les nombreux documents de la Bibliothèque Nationale sur les terres de surcéance et notamment sur celle de S[t] Loup (1).

En Septembre 1885, dans une conversation que j'avais à Saint-Loup avec l'ancien député de la Haute-Saône, Gaston Marquiset, habitant à Fontaine une propriété dans laquelle l'ancien prieuré était englobé, il avait été question du comte de Fontaine, et le 22 mai 1886, je recevais la lettre que voici :

Sur une page :

« Mon cher Monsieur Cardot,

« Je n'ai pu trouver qu'aujourd'hui la gravure dont je vous avais « parlé. Je vous envoie l'inscription qui se trouve en dessous.

« Tous mes compliments,

« Gaston Marquiset.

« 22 Mai 1886. »

Sur une autre page :

« Un portrait avec mains, cuirasse, brassards etc... au bas l'ins- « cription suivante :

« Excellentissimus Dominus Paulus Bernardus, comes de Fon- « taine, liber toparcha Supremae terre de Fougerolle et carmo- « mentary Catho. Mtis per Belgium Gnālis Praefectus, urbis Bru- « gensis et territory franconatus Magnus Praetor. Supremus « nuper armorum per provinciam flandriae moderator etc.. »

C'était la gravure qui se trouve aujourd'hui à Vesoul, aux archives de la H[te] Saône et, avec peu de différence, l'inscription du Mausolée du comte de Fontaine dans l'église des Récollets de Bruges, détruite pendant la période révolutionnaire.

« Le don de cette gravure, disent MM. Guyot et Germain, avait été motivé par le nom de Fougerolles et son auteur ne prétendait

---

(1) Manuscrits relatifs aux limites du comté de Bourgogne, aux pays de surséance et à leur réunion à la France.

Biblioth. Nation. fonds latin 9932 fol. 225. 5075 fol. 1-94. 8547 fol. 45. 8548 fol. 46 et 47. 8550 fol. 265. 15639 fol. 114-288. 22596 fol. 1-10 et fol. 263-280.

Collect. de Brienne 334, 335, 336.

Cinq-Cents Colbert 65 pages 2-250.

Collect. Dupuy. 113 fol. 4, 27, 29, 89, 111, 117, 123, 125, 143, 147, 155, 157, 187, 201, 211, 217, 220. — 232 fol. 117. — 344 — 345 — 593 fol. 73,75

Collect. de Lorraine. 184 — 185 — 417 — 418 — 419

Manuscrits relatifs à la Terre de Saint-Loup.

Biblioth. Nationale. Collection de Lorroine 420 — 898 — 899 — 901 fol. 517.

nullement en tirer un indice quant à la nationalité ou les possessions du personnage. »

Nous ne savons sur quelle base repose cette affirmation ; mais nous pouvons assurer qu'au contraire il était question dans la conversation uniquement de Fontaine-les-Luxeuil et nullement de Fougerolles et qu'il était bien dans l'esprit de Gaston Marquiset que la gravure représentait un comte de Fontaine-les-Luxeuil qu'il qualifiait de gouverneur de Belgique. Il ignorait, à ce moment du moins, qu'il s'agissait du guerrier de Rocroy.

De ces diverses considérations, nous pouvons avec certitude conclure que Paul Bernard de Fontaine n'était ni lorrain, ni espagnol. Il ne peut davantage appartenir à la France.

J'en demande pardon à nos voisins de Lorraine. Ils sont assez riches en grands hommes et ils ne m'en voudront pas si, malgré l'origine basque possible de sa famille, je revendique l'illustre général de l'armée espagnole pour Fontaine, de la Terre de Saint-Loup, faisant actuellement partie de notre chère Franche-Comté.

Le duc d'Aumale, dans son Histoire des Princes de Condé, l'avait taxé de gentillâtre, d'autres l'ont appelé soldat de fortune, d'autres encore en ont fait un paysan. Nous pensons que le comte de Fontaine était de petite noblesse et c'est précisément cette humble origine qui laisse planer tant d'obscurité sur les ancêtres de ce grand capitaine.

A. Cardot.

PAYS NATAL

Je ne sais quel tendre mystère,
Quel intérêt jamais lassé,
Fait tant aimer le coin de terre
Où l'on a ri, vécu, pensé !

Il est pénétrant et vivace
En mon âme ce sentiment ;
Aussi tout voyage me glace,
Plutôt que d'être un agrément.

Et je deviens morose et sombre,
Je suis tout désorienté,
Quand je vois s'effacer, dans l'ombre,
Le clocher gris de ma cité !

Pendant que la vapeur m'emporte
Vers le paysage inconnu,
Déjà, sur le seuil de ma porte,
Je voudrais être revenu !

Pourtant les champs que tu traverses,
Cyclope, en ton élan brutal,
Ont des attractions diverses,
Aussi bien que le sol natal.

Je revois des chênes superbes,
Des bosquets, des côteaux vermeils ;
Les mêmes fleurs, les mêmes gerbes ;
Des sapins aux nôtres pareils.

Des cascades au loin bondissent,
Comme aux flancs de notre Ballon ;
Et de clairs ruisselets qui glissent,
Rappellent ceux du Rosemont.

Mais tous ces lieux que l'on cotoie
Une heure, et qu'on ne verra plus,
Ne peuvent nous causer la joie
Des sites à jamais élus.

Quoique parfois il s'en dégage
Un charme subtil et vainqueur,
Ils ne parlent pas le langage
Qui fascine et séduit le cœur !

Ils n'ont point cet attrait suprême
Du val qui nous voit revenir ;
Où l'on joue enfant, où l'on aime...
Où l'on peut se ressouvenir !

Là tout transporte, tout enchante,
On rêve aux lointains paradis ;
Il semble que chaque oiseau chante
Le refrain fredonné jadis !

Dans ces lieux une flamme pure
Nous inonde de sa clarté ;
Là seul, ô troublante nature,
Nous comprenons bien ta beauté !

Edouard Lhomme.

Contribution à la Flore du Territoire de Belfort

SIXIÈME ARTICLE.

Les nouvelles plantes que nous mentionnons ci-dessous ont été observées dans nos environs depuis le dernier article paru dans le N° 22 du Bulletin de la Société Belfortaine d'Emulation.

Belfort, décembre 1907.

BONNAYMÉ.

FAMILLE DES PAPAVÉRACÉES.

PAPAVER *L.*

P. somniferum *L.* Var. *album D C.* Ann. juin-juillet. Décombres sur les glacis du Fort du Château à Belfort ; quelques pieds. (*Bonnaymé*). — *Pavot somnifère blanc.*

FAMILLE DES CRUCIFÈRES.

NESLIA *Desv.*

N. paniculata *Desv.* Ann. mai-juillet. A droite de la cible du Fort de la Justice à Belfort ; cinq pieds. (*Bonnaymé*). — *Neslie à panicule.* Un exemplaire semblable avait déjà été indiqué précédemment sur les glacis du Fort du Château à Belfort.

LEPIDIUM *L.*

L. draba *L.* Viv. juin-juillet. Glacis du Fort du Château à Belfort ; ab. (*Bonnaymé*). — *Passerage drave.*

FAMILLE DES MALVACÉES.

HIBISCUS *L.*

H. trionum *L.* Ann. juillet-septembre. Décombres sur les glacis

du Fort du Château à Belfort ; un pied. (*Plubel*). — *Ketmie vésiculeuse, Ketmie trifoliée.*

FAMILLE DES PAPILIONACÉES.

CYTISUS *D C.*

C. decumbens *Walp.* Viv. mai-juillet. Derrière la cible du Fort de la Justice à Belfort ; un pied. (*Plubel*). — *Cytise couché.*

MEDICAGO *L.*

M. lappacea *Lam.* Ann. mai-juillet. Décombres sur les glacis du Fort du Château à Belfort ; un échantillon. (*Bonnaymé*). — *Luzerne bardane.* Plante méridionale.

MELILOTUS *Tourn.*

M. sulcata *Desf.* Ann, mai-juin. Décombres sur les glacis du Fort du Château à Belfort ; plusieurs pieds. (*Plubel*). — *Mélilot sillonné.* Région méditerranéenne.

VICIA *L.*

V. hibrida *L.* Ann. mai-juin. Décombres sur les glacis du Fort du Château à Belfort ; deux pieds. (*Plubel*). — *Vesce hybride.*

LATHYRUS *L.*

L. Nissolia *L.* Ann. juin-juillet. Glacis du Fort des Hautes-Perches à Belfort ; très ab. (*Plubel*). — *Gesse de Nissole.*

L. vernus *Wimm.* Viv. avril-mai. Bois sur la Côte à Bourogne ; ass. ab. (*Bonnaymé*). — *Gesse printanière.*

FAMILLE DES OMBELLIFÈRES.

ORLAYA *Hoffm.*

O. grandiflora *Hoffm.* Ann. juin-août. Décombres sur les glacis du Fort du Château à Belfort ; plusieurs pieds. (*Bonnaymé*). — *Orlaye à grandes fleurs.*

TURGENIA *Hoffm.*

T. latifolia *Hoffm.* (*Caucalis latifolia* L.) Ann. juin-août. Décombres sur les glacis du Fort du Château à Belfort ; un exemplaire. *(Plubel).* — *Turgénie ou Caucalide à larges feuilles.*

Cette espèce a déjà été observée près de la cible du Fort de la Justice.

FAMILLE DES SYNANTHÉRÉES.

ARTEMISIA *L.*

A. absinthium *L.* Viv. juillet-septembre. Lieux vagues entre l'Avenue de l'Arsenal et le canal des Forges à sa sortie des fortifications, rue des Rosiers à Belfort ; peu ab. *(Bonnaymé).* — *Armoise absinthe, Grande absinthe, Absinthe.*

ANTHEMIS *L.*

A. arvensis *L.* var. *incrassata Lois.* Ann. mai-septembre. Glacis du Fort du Château à Belfort ; ass. ab. (*Bonnaymé*). — *Fausse camomille,* variété *à pédoncule renflé.*

BIDENS *L.*

B. cernua *L.* Var. *radiata D C.* Ann. juillet-octobre. Prairies marécageuses aux environs de la station de Bas-Evette ; ab. (*Bonnaymé*). — *Bident penché,* var. à *fleurs radiées.*

Cette plante accompagne souvent celle dont les fleurs sont toutes tubuleuses.

CENTAUREA *L.*

C. solstitialis *L.* Ann. juillet-septembre. Bord du chemin de la station de Meroux ; un exemplaire. (*Bonnaymé*). — *Centaurée du solstice.* Plante du Midi.

FAMILLE DES BORRAGINÉES.

NONNEA *Medik.*

N. pulla D C. Viv. avril-juin. Un pied à proximité des décombres sur les glacis du Fort du Château à Belfort. (*Plubel*). —

Nonnée brune. Plante méridionale qui vient d'être recouverte par la réunion de tous les détritus de la ville de Belfort à cet endroit. Un pareil échantillon avait déjà été signalé en 1899 près de la cible du Fort de la Justice à Belfort ; depuis il a été détruit par une taupinière.

FAMILLE DES AMARANTACÉES.

AMARANTUS *L.*

A. tristis *L.* Ann. juillet-septembre. Déchets de coton sur un terrain inculte entre les deux Forts des Perches à Belfort ; quelques pieds. *(Bonnaymé)*. — *Amarante triste*. Croît en Chine et aux Moluques.

FAMILLE DES POLYGONÉES.

RUMEX *L.*

R. acutus *L.* Viv. juin-juillet. Fossé de la tranchée de la route de Perouse et au-dessus de cette tranchée à côté de la voûte du chemin allant au Fort de la Justice, talus du chemin de fer de la rue du Général Foltz à Belfort ; peu ab. *(Bonnaymé)*. — *Patience à feuilles aigues*.

FAMILLE DES AMARYLLIDÉES.

LEUCOIUM *L.*

L. vernum *L.* Viv. février-mars. Lieux humides de la forêt de la Voivre dans le bas de la côte de Morvillars à Grandvillars ; ab. *(Lablotier)*. — *Nivéole printanière, Perce-neige*.

NARCISSUS *L.*

N. pseudo-narcissus *L.* Viv. avril-mai. Dans un pré à Lepuix (Gy) ; assez ab. (*Pourchot fils*). — *Narcisse jaune, Gagotte*.

FAMILLE DES GRAMINÉES.

PANICUM *L.*

P. crus-galli *L.* var. *aristatum P. de B.* Ann. juillet-août

Bord du chemin du front Nord du Fort des Barres en face de la ferme à Belfort ; peu ab. *(Bonnaymé)*. — *Panic, Pied de coq, Ergot de coq, Pattes de poule*, variété *aristée*.

CYNODON *Rich.*

C. dactylon *Pers. (Panicum dactylon L.)* Viv. juillet-août. Déchets de coton sur un terrain inculte entre les deux Forts des Perches à Belfort ; quelques exemplaires. *(Bonnaymé)*. — *Chiendent digité, Pied de poule.*

ELEUSINE *Gaertn.*

E. indica *Gaertn.* Ann. juillet-août. Déchets de coton sur un terrain inculte entre les deux Forts des Perches à Belfort ; plusieurs pieds. *(Bonnaymé)*. — *Eleusine des Indes.* Plante des Indes.

DINEBRA *Jacq.*

D. arabica *Jacq.* Ann. juillet-août. Déchets de coton sur un terrain inculte entre les deux Forts des Perches à Belfort ; une touffe. *(Bonnaymé)*. — *Dinebra d'Arabie,* de l'Afrique tropicale et de l'Inde orientale.

POLYPOGON *Desf.*

P. Monspeliensis *Desf.* Ann. juin-juillet. Décombres sur les glacis du Fort du Château à Belfort ; quatre pieds. *(Plubel)*. — *Polypogon de Montpellier.* Côtes maritimes.

BROMUS *L.*

B. maximus *Desf.* Ann. juin-juillet. Décombres sur les glacis du Fort du Château à Belfort ; quelques pieds. *(Plubel)*. — *Brome très grand.*

B. rubens *L.* Ann. mai-juin. Nouveau champ de foire à Belfort ; un pied. *(Plubel)*. — *Brome rougeâtre.* Midi de la France.

ELYMUS *L.*

E. crinitus *Schreb.* Ann. mai-juin. Décombres sur les glacis

du Fort du Château à Belfort ; trois pieds. *(Plubel)*. — *Elyme à crinière*. Région méditerranéenne.

AEGILOPS *L.*

A. ovata *L.* Ann. mai-juin. Décombres sur les glacis du Fort du Château à Belfort ; une touffe. *(Plubel)*. — *Egilope ovale*. Sud de la France.

LOLIUM *L.*

L. perenne *L.* variété *cristatum Pers*. Viv. juin-septembre. Bord de la rue du Général Foltz à Belfort ; deux pieds. (*Bonnaymé*. — *Ivraie vivace*, variété *à crête*.

SUR LES FILONS DE BARYTINE
DU MUSCHELKALK DE VÉTRIGNE

PAR

Lucien MEYER

Membre de la Soc. Géol. de France.

Dans un travail publié en 1895 (1) j'ai signalé l'existence, entre Offemont et Vétrigne, d'un gisement de barytine. Mais le peu de découvert qui s'offrait à l'œil du géologue, à la faveur des travaux du tramway militaire, n'avait pas permis, à cette époque, de préciser les allures du gîte, et j'ai dû laisser supposer qu'il s'agissait peut-être d'une inclusion, d'un amas sédimentaire ou dépôt chimique. Mais depuis ce printemps il a été exécuté des travaux de prospection qui ont permis de compléter l'étude du terrain barytifère en question. En effet, j'ai pu visiter à loisir, deux excavations assez importantes pratiquées à l'extrémité du village de Vétrigne, au lieudit : « sur la Côte ». Voici les résultats de l'examen de ces fouilles :

Sur une largeur d'abatage de 4 à 5 mètres apparaissaient en coupe, lors de ma visite, cinq filons de baryte sulfatée, d'une épaisseur variant de 15 à 80 centimètres. Ces filons sont séparés les uns des autres par des bandes de calcaire dolomitique très lixivié, cloisonné, troué de vacuoles. Sur la paroi Sud de l'une des excavations, plusieurs de ces filons semblent s'être réunis ou soudés en une colonne compacte. Le mot colonne est justifié par la disposition dans un sens presque vertical de la barytine. L'ensemble de l'appareil filonien visible est dirigé N.NE-S.SO.

La barytine elle-même est de contexture lamellaire, n'offrant que fort peu de géodes tapissées de cristaux en crêtes de-coq. Sur les jointures, la matière est un peu jaunie par oxyda

---

(1) Essai d'une minéralogie des Environs de Belfort, Bull. soc. Belf. d'Emul. 1895, p. 13.

tion des traces de fer qu'elle contient, et par endroits elle est grossièrement concassée, broyée.

Comme accessoires, on rencontre de la fluorine en cubes, peu abondante, quelques rares cristaux de quartz hyalin, de l'acerdèse en dendrites, de l'azurite et de la malachite amorphes, mates, ou colorant de leurs teintes vives la fluorine cristallisée, à laquelle elles sont associées par simple juxtaposition. La silice calcédonieuse observée dans le talus de la voie ferrée (1) fait à peu près défaut ici. D'ailleurs les minéraux accessoires paraissent s'être concentrés aux environs des épontes, plutôt qu'à l'intérieur des filons, et il est permis de penser que les carbonates cuivreux proviennent de la décomposition de petites quantités de minerais de cuivre qui existaient dans la partie supérieure des filons, aujourd'hui enlevée par dénudation.

Sur les différentes parties des filons, il existe des surfaces ou « miroirs » de glissement en sens presque diamétralement opposé : plongements de 30 à 35° S-O.N-E ; 35° N. N-E. S. S-O.

La roche encaissante est tellement tourmentée que son inclinaison ne peut être relevée avec certitude. Une petite carrière située à environ 100 m. plus à l'Est, m'a toutefois permis de me rendre compte de l'allure de la roche : elle plonge 35° S-E.

Le gisement de spath pesant, qui nous occupe, est logé dans le Muschelkalk. Ce dernier forme une forte nervure, faisant saillie sur le sol environnant ; en d'autres termes, le grès bigarré d'un côté et le Keuper de l'autre, se trouvent en contrebas. Les filons traversent les assises sédimentaires sans suivre leur direction ni leur inclinaison. Leur âge est, par conséquent, postérieur à la formation du Muschelkalk, ce qui est confirmé par le fait qu'il a été trouvé, près du talus du chemin de fer militaire, un fossile de ce terrain moulé en barytine.

De tout cela, on peut conclure que ce gisement n'est pas un amas ou dépôt chimique de nature sédimentaire, mais bien le résultat de l'action filonienne. Et il ne s'agit pas, dans le cas présent, d'un filon unique, mais de tout un système de filons consécutif à un champ de fractures, intéressant probablement le Muschelkalk seul ? On peut se rendre compte des causes de

---

(1) Op. cit. p. 16.

ce fait, lorsqu'on sait qu'à très peu de distance de là, vers l'Est, toutes les couches sédimentaires, depuis le Muschelkalk jusque et y compris le Bathonien, exécutant un mouvement de bascule, ont dépassé la verticale et sont aujourd'hui légèrement renversées. Ce mouvement, compliqué de faille, a mis, à Roppe, le Bathonien en contact discordant avec l'Astartien. Le calcaire conchylien a donc, sur le parcours qui nous intéresse, subi un effort considérable de torsion, et l'on peut apercevoir là l'origine du champ de fractures qui a donné lieu au gîte barytifère. Des mouvements de terrain se sont encore produits après le remplissage des fentes, ce qui explique le concassage de la baryte dans certains endroits des filons.

Notes étymologiques et historiques

Sur quelques noms de lieux habités du Territoire de Belfort

Auxelles, Brace, Cravanche, Delle, etc. [1]

Auxelles

Une confusion s'est introduite dans les *Documents pour servir à l'histoire du Territoire de Belfort,* de M. Léon Viellard, entre les anciennes formes d'*Auxelles* (Haut-Rhin) et celles d'*Arceau* (Côte-d'Or) (2). Les formes plurielles *Acellarum,*

(1) Voir nos *Recherches étymologiques sur les noms de lieux habités du Territoire de Belfort*, dans le Bulletin n° 23, 1904. — Ces notes ont pour but de rectifier ou de compléter quelques-unes de nos conclusions primitives.

(2) Voici comme nous faisons le départ de ces formes :

Arceau

Hugo de *Acellis*, v. 1135.
Euvinus de *Acellis*
Adeuvinus de *Acellis* } 1135. } (Cartul. de Theuley).
Civerum de *Acellis*

Amedeus, dominus *Acellarum* 1187 } (Pérard, Chart. bourg.)
Amedeus, dominus *Acellis*

Amedeum de *Acellis* 1188 (Cart. de Cherlieu).

Amédée de *Acels* et Hugues, son frère, sa femme Agnès, son fils Hugues... 1189 (Bibl. Besançon : Nobil. de Duvernoy).

... Domina de *Acellis* (1227) donne le quart de la dîme de Morsannay (Côte d'Or) (Cart. du Chap. de Lausanne).

Auxelles

Guillaume de *Acellis*, v. 1145 (Bib. Besançon : Nob. de Duvernoy).

Guillelmus de *Acella*, cum mis filüs Gerardo (Richardo ?) et Guillelmo, v. 1150 (Cart. de Bithaine).

Willelmus de *Ascella*... filiorum meorum Andree, Willelmi et Richardi, 1156 (id.).

... Dominis de *Acella* Guillermo et Richardo, 1205 (Cart. de Luxeuil).

Testibus Wuillelmo et Richardo, dominis de *Ascella,* 1208 (Cart. de Bithaine).

Willermus, dominus de *Acella,* 1209 (Cart. de Luxeuil).

Vuillelmus, de *Acellensis*, 1214 (Cart. de Bellevaux).

Ego Guillermus et ego Richardus, domini de *Acella,* 1215 (Cart. de Luxeuil).

Willermus d. d'*Acella*, 1218
Villelmus d. *Acelle*, 1220
Willermi d. de Acella, 1220
Guillelmus d. de *Aucella* et Richardus frater, 1221 } Cartulaire de Bithaine.
D. Willermi de *Acella*, 1222
Ego Willelmus d. de *Acella* 1224

Acellis, (page 329 et note) paraissent s'appliquer à *Arceau,* tandis que *Auxelles* est écrit, aux XII^e^ et XIII^e^ siècles, au singulier *Acella, Ascella :* deux fois on voit *Acellis,* vers 1145 et 1239 (p. 372). Malgré la prédominence du singulier dans ces formes et dans les formes postérieures, il ne s'en suit pas que le pluriel ne réponde pas mieux à l'idée que nous nous faisons du nom d'*Auxelles :* la traduction en latin par un singulier ne doit pas faire autorité.

Ces préliminaires fixés, nous commençons par reconnaître que l'interprêtation que nous avons donnée de ce nom, *es celles,* nous a paru, après plus mûre réflexion, prêter le flanc à de sérieuses objections : une des principales est que *es celles,* comprenant comme premier élément l'article contracté *es,* ferait descendre à une époque assez tardive, trop tardive même, l'origine du village ; or ce village a pris apparemment naissance avant l'emploi de l'article français dans la formation des noms de localités. *Auxelles* serait donc formé d'un mot unique ; mais comme la localité se trouve assez éloignée des pays de langue allemande, c'est le bas-latin ou le roman qui nous donnera ce mot. Nous ne croyons pas nous tromper en disant que *Auxelles* dérive du bas-latin *Axella,* diminutif de *axis,* ais, planche. Ce mot a donné à l'ancien français *aisselle.* diversement écrit (1), et qui n'a pas disparu entièrement ; car, dans le pays, on

---

Narduinus de *Auricella,* 1227 (Nob. de Duvernoy).

Domini de *Ascella* Willelmus et Richardus frater éjus, 1228 (Arch. Hte-Saône).

Vuillelmus d. de *Ascella* 1228 (Cart. de Bithaine).

Arduin d'*Aucelles* 1229 (Nob. de Duvernoy).

Willelmum d. de *Ascella* et de Richardum fratren éjus 1230 (Cart. de Bithaine).

Anduinus, filius domini Wilhelmi de *Acella* 1231 (arch. Colmar, fonds Murbach).

Willermus de *Acella,* 1237
Villelmi de *Acellis,* 1239.
Willermum d. de *Acella,* 1240 } (Cart. de Bithaine).

Domina Elisabeth, uxor Vuillelmi de Cycons, assensu domini Richardi de *Aucella,* patris mi et Richardi, minoris filu mi... 1246 (Cart. de Bellevaux).

Décès de Richard d'*Aucelles,* chevalier... Henri d'*Aucelles,* son neveu, v. 1250 (Nob. Duvernoy).

Si les deux frères Guillaume et Richard qui sont cités sans interruption depuis 1205 jusqu'en 1240 et 1250, sont les mêmes que ceux que nous voyons en 1156 comme fils d'un premier Guillaume, ils auraient atteint presque cent ans, sinon davantage, à moins que cette dernière date ne soit pas exacte.

(1) Voir Godefroy : *Dictionnaire de l'ancienne langue française,* l'art. *Aisselle.*

appelle *ancelles* les planchettes de sapin dont on garnit les murs des maisons du côté de la pluie. Tel est, selon nous, le mot qui se trouve à l'origine du nom d'*Auxelles* (prononcé *Aucelles,* en patois *Aussar*).

La filiation est légitime : le son de *c* ou de *ss* ne provient pas d'un *c* simple, mais de cette lettre soutenue par une autre consonne, ou d'un *x* : autrement un seul *c* devant *e* se serait adouci en *s* doux, comme dans *oiseau,* de *avicellum.*

Auxelles signifierait donc au singulier *La Planche,* et au pluriel *Les Planches.* Il y aurait lieu d'hésiter entre le singulier et le pluriel. Mais si la grande majorité des formes latines des XII^e^ et XIII^e^ siècles fait pencher pour le singulier, l'analogie et la logique donnent au pluriel la préférence. L'indécision provient de ce que, *Auxelle* ayant le sens de *planche,* si ailleurs, on trouve au plureil *Les Planches,* nom d'une commune du Jura, *les Planches, aux Planches,* noms de deux forêts à quelques kilomètres au sud-est de Besançon, *la Planche,* au singulier, à Auxelles et aux environs, est employé pour désigner des lieux déboisés : à Auxelles, c'est le nom d'un canton, à Vescemont, celui d'un hameau, *la Planche aux prêtres,* à *Plancher,* celui d'une ferme, *la Planche des belles filles.* Mais faut-il attribuer au mot *Auxelle* exactement la signification qu'a le mot *la Planche,* au singulier, dans ces derniers exemples ? Nous ne le pensons pas. D'abord *la Planche,* dans ce cas, a un sens relativement moderne, détourné de son sens primitif. Ce sens dérivé proviendrait sans doute d'un rapprochement confus entre l'idée d'une planche de jardin et celle d'un lieu déboisé, moins en pente que le terrain laissé en forêt, comme dans les montagnes du Jura on appelle *Plainmont, Plaimbois* des lieux qui, quoique cultivés ou livrés à la pâture, sont loin d'avoir une surface horizontale. En second lieu, *Auxelles, Axellæ,* étant un mot plus ancien, la différence des âges défendrait de conclure à l'identité de signification. Il vaut donc mieux prendre le mot *Auxelles* en lui-même et dans son sens propre de *planches :* dans ce cas, comme nom de lieu, il serait au pluriel.

Auxelles aurait désigné primitivement peut-être des maisons en planches, mais plutôt un lieu où s'exploitait un bois sous forme de planches. C'est dans ce dernier sens que nous l'en-

tendons de préférence et qu'il faut comprendre le nom de *les Planches* appliqué aux bois cités plus haut et au village de *Les* Planches (Jura) (1). Certain bois de la Côte-d'Or portant le nom de *Bois d'ais,* rappelle la même idée. Le nom de *Plancher* (Plancher-Bas et Plancher-les-Mines) demande aussi à être interprèté dans le sens de chantier de scierie : le peuple, en dénommant, à plusieurs siècles d'intervalle, deux localités voisines, *Auxelles* et *Plancher,* aurait attaché à ces deux appellations différentes la même idée, celle de « lieu où l'on débite le bois en planches ».

Ce nom, d'origine latine, a été donné au lieu dès les temps mérovingiens, sinon plus tôt.

Brace

Dans nos *Recherches étymologiques,* nous avons rattaché le nom de *Brace* écrit *Bracelis,* 1170, *Breceles,* 1196, *Braceles,* 1223, au mot *baraques* ou du moins à son élément étymologique, *barra,* barre ou planche. La réflexion et quelques renseignements nouveaux nous font un devoir de revenir sur cette interprêtation et de proposer pour le nom du lieu où siégea jusqu'au XVIII[e] siècle l'église paroissiale de Belfort, une autre explication.

L'ancienne langue française nous fournit un mot qui a des affinités de forme avec *Brace ;* bien mieux, l'objet désigné par ce mot a avec un état de choses existant autrefois en ce lieu des rapports qu'il n'est pas permis de négliger et dont l'exposition éclairera, croyons-nous, l'origine de ce nom. Ce mot est *bresche,* écrit aussi *brèche, brece, bresse, brasche* (2) ; il est encore usité dans le pays avec le sens de « rayon de miel ou de cire ». M. A. Vautherin (3) l'écrit, d'après la prononciation, *bratche,* et M. Contejean (4), *broutche.* Ce nom appliqué à une localité rappellerait, du moins pour les premiers temps de son existence, la présence d'abeilles ou de ruches. Or, si aujourd'hui les abeilles se sont envolées loin de Brace, dont les maisons ne possèdent plus de ruchers, il n'en était pas de même autrefois. Les comptes de la paroisse de Belfort, pour la pé-

---

(1) Le noyau de ce village ne renferme qu'un petit nombre de maisons agglomérées autour d'une scierie, mue par une chute d'eau.
(2) Godefroy : *Dictionnaire.*
(3) *Glossaire de Châtenois.*
(4) *Glossaire de Montbéliard.*

riode qui va de 1480 à 1520, font plusieurs fois mention de « motchettes », mouchettes et de « bussons d'aissettes », (expression encore usitée dans le pays, « bessons d'aisettes », pour *ruches d'abeilles* (1). Ce mot de *bresche* dont nous n'avions pas fait état dans nos *Recherches*, parce que nous ne voyions plus d'abeilles à Brace, serait donc celui auquel on doit rattacher le nom de cette localité.

Il faut aller plus loin : Godefroy, dans son *Dictionnaire*, cite comme dérivé de *bresche*, *brescheus*, avec le sens de « rucher » : c'est ce dernier nom au pluriel qui serait régulièrement latinisé en *Bracelis* et se retrouverait sous les formes locales *Braceles* et *Breceles*. Ce rapprochement nous amène à attribuer à *Brace* originairement le sens de *ruchers*. Ce nom est justifié par l'état de choses existant au XV^e^ siècle et assurément aussi aux siècles antérieurs. Lors du groupement des premières maisons en ce lieu, les ruches auront eu tellement d'importance, quelle que soit la cause pour laquelle on aura élevé les abeilles, que la localité en aura tiré son nom.

Braceles, comme nous l'avons dit, se sera abrégé dans la suite, à partir du XIV^e^ siècle en *Brace* ou *Brasse* (*Brasse*, 1415 ; *Braces*, 1430 ; *Brasse*, 1498, etc.), sous l'influence du parler des agents de la seigneurie qui, allemands d'origine pour la plupart, auront prononcé et écrit ce nom en reportant l'accent tonique sur la première syllabe.

Nous avons le regret d'ignorer à quelle langue se rattache originairement ce mot de *bresche ;* en tout cas, comme *brescheus* et *Breceles, Braceles,* sont des formes parallèles de l'époque du moyen-âge, nous ne croyons pas qu'il faille faire remonter plus haut l'origine de l'agglomération actuelle de Brace, ce qui n'exclut pas, il est vrai, la présence d'habitants dans des temps plus anciens.

D'ailleurs la question de l'origine du hameau, qui n'a jamais été bien important, offre moins d'intérêt que celle de la fondation de son église. Liblin, dans un article, *Les églises de Belfort*, publié par la *Revue d'Alsace,* en 1880, traitant incidemment de la question, tend à attribuer la fondation de cette église aux premiers temps de l'existence du christianisme dans

---

(1) Communication de M. Dubail-Roy.
(2) *Glossaire de Châtenois.*

le pays, en faisant remonter à une époque très ancienne mais indéterminée, un caveau creusé sous l'ancien autel et quelques débris d'une construction primitive qu'on aurait remarqués lors des dernières restaurations de l'édifice. Ce qu'il en dit est assez vague, mais suffisant pour qu'on n'assigne pas, même aux plus vieux témoins du passé, une origine antérieure aux XI[e] et XII[e] siècles. Pour nous, nous ne croyons pas pouvoir donner plus d'ancienneté à l'église de Brace. A défaut de documents, voici les données sur lesquelles nous appuyons notre sentiment.

En 1196, nous la voyons citée parmi les possessions du chapitre de St-Maimbœuf de Montbéliard. Selon toute apparence, celui-ci l'avait reçue en don d'un comte de Montbéliard, son fondateur : c'était une possession de la famille comtale. Les comtes de Montbéliard ne nous apparaissant pas avant le XI[e] siècle, la fondation de l'église de Brace ne peut être reculée plus loin.

Elle était consacrée à St-Christophe ; or St-Christophe était aussi le patron de l'église d'Altkirch, qui passait pour une fondation des ancêtres des comtes de Ferrette (1). Cette communauté de patron pour deux églises, situées dans deux diocèses différents, mais sur les terres d'un seul maître, est une puissante présomption en faveur d'une communauté d'origine. Or Altkirch et Brace reconnaissaient la même autorité temporelle au XI[e] siècle, quand les terres de Ferrette et de Montbéliard étaient entre les mêmes mains. Qui a construit une de ces églises a dû construire la seconde, ou du moins, la présence de l'une a inspiré la fondation de l'autre, et c'est la moins importante qui est la moins ancienne ; de la sorte Brace le cédant à Altkirch, c'est son église dont la fondation est la dernière en date, ce qui ne nous reporte pas au delà du XI[e] siècle.

Jusqu'alors la vallée de la Savoureuse comprise dans le Territoire de Belfort n'avait eu que les trois églises, celles de Châtenois, de Danjoutin et de Chaux. Nous ne savons rien de la première avant 1098, année où nous trouvons cité le nom de son curé, Walterius, sinon qu'elle comprenait sous sa dépendance plus d'une dizaine de villages. Les deux autres, sous le patronage de l'archevêque de Besançon, paraissent aussi très anciennes, vu l'étendue de leur circonscription, et pour l'une

---

(1) L. Viellard : *Documents*, p. 174 : Extrait des *Actes de St-Morond*.

son nom de *Danjoutin* pour *Saint-Joutin :* quoique nous n'ayons sur elles aucun document antérieur au XIII[e] siècle, il est permis de croire qu'elles sont contemporaines de l'établissement du christianisme dans nos contrées et que les évêques de Besançon, leurs patrons, les ont fondées sur les domaines du fisc, bien avant l'avènement de la féodalité. C'est entre ces deux dernières, trop espacées et trop éloignées des populations que les comtes de Montbéliard, après l'an mille, auront élevé, sur leur domaine temporel, celle de Brace pour leurs sujets de Brace et d'Offemont et quelques maisons du Valdoye et de Cravanche qui n'avaient encore pas de nom. Ainsi l'église de Brace n'aurait ni le même fondateur, ni la même origine que ses deux voisines.

La date même de sa fondation peut être précisée : le chapitre de St-Maimbœuf ayant été reconstitué vers 1080 par le comte Thierry I (1), c'est vers cette époque que d'après ce qui précède, nous placons la construction primitive de l'église de Brace.

Cravanche

Cravanche (Rottviller 1347 *: Crauoinche,* 1403 : les autres formes ne sont que des variantes de cette dernière) (2).

Les différentes conjectures que nous avons émises pour expliquer ce mot, en cherchant à le rattacher soit à *corpinus*, charme, soit à *corvée,* soit à *crapaud,* avaient laissé bien des doutes dans notre esprit. Nous avouons que nous n'avons pas été plus satisfait de l'interprêtation de notre érudit collègue, M. Perrenot, qui, dans l'*Annuaire de Belfort*, 1905, rapproche ce nom des noms de villages terminés en *ans*, comme *Andelnans, Argiésans,* etc. : nous ne saurions l'admettre, d'abord parce que le village ne parait pas aussi ancien que ceux dont le nom est terminé en *ans,* ensuite parce que la terminaison écrite *Cravanche* et surtout la terminaison parlée *Cravouetche* n'a pas de rapport avec la terminaison *ans,* prononcée ainsi depuis plus de six siècles. Aussi prenons-nous la liberté de proposer de ce nom une nouvelle interprêtation qui nous semble plus exacte.

Considérant que la forme parlée de ce nom, *Cravouetche,* est

---

(1) Voir L. Viellard : *Documents...* p. 135 ; avec la note explicative.
(2) Voir Stoffel : *Dictionnaire topographique du Haut-Rhin,* 2[e] éd. Colmar 1876.

celle dont il faut tenir le plus de compte et que l'*n* de *Cravanche* est une lettre parasite qui s'est introduite dans l'écriture, comme il est arrivé pour plusieurs autres noms, *Andelnans*, par exemple, pour *Adelnans*, nous ne voyons dans *Cravouetche* que la romanisation du mot allemand *grafisch*, comtale, faite d'après la prononciation. Le changement de *g* en *c* et de *f* en *v* n'a pas besoin d'explication pour qui a entendu prononcer ces lettres par des bouches alsaciennes : ainsi à Belfort nous avons le nom de famille *Crave* pour *Graf*. Quant au groupe des consonnes finales, *sch*, il est phonétiquement rendu avec exactitude par *tche* : car le parler régional ajoute le son d'un *t* devant *ch*, par exemple, *motchettes* pour *mouchettes*, *tcha* pour *Chaux*, etc. Comme les consonnes forment l'ossature des mots et que dans le nom prononcé *Cravouetche* et dans l'allemand *grafisch* elles correspondent exactement, l'altération de la voyelle *i*, due à un parler local, ne doit pas nous empêcher d'admettre que ces deux noms ne sont qu'un seul et même mot dans deux langues différentes.

Mais comment expliquer par le mot allemand *grafisch*, comtale, le nom de ce village ? D'abord cet adjectif peut se comprendre par l'ellipse d'un nom commun, comme *maison*. Mais à quelle époque ce nom peut-il remonter ? A la première moitié du XIV^e^ siècle, selon la plus grande vraisemblance, répondrons-nous. Car ce village, dont le territoire cultivé est très restreint, nous a toujours paru peu ancien : il n'est cité qu'en 1347 pour la première fois sous le nom de *Rottviller*, ferme rouge, et en 1403, sous celui de *Cravoinche*. Or dans les premières années du XIV^e^ siècle, Jeanne de Montbéliard, à qui était échue la seigneurie de Belfort, était l'épouse du *comte* de Ferrette, dont les ministériels parlaient allemand (1). On peut croire qu'à cette époque une maison aura été bâtie en ce lieu, une maison rouge, plus distinguée que les autres par son toit en tuiles, maison appropriée à un service féodal : car Cravanche, que rien ne désignait à cet honneur que la volonté de ses maîtres, nous apparaît au XV^e^ siècle comme le chef-lieu d'une mairie dont faisaient partie Bavilliers et Buc : mayerthum *Bavelier, Bur, Rottwill*, 1427 ; *Bavelier, Buc, Cravoinstchen*, 1573 ». Bavil-

rott = défrichement
mais l'identité reste à prouver

(1) Jeanne de Montbéliard eut pour troisième mari de 1336 à 1342 un autre *comte* allemand, Guillaume, comte de Katzenelenbogen. Ce que nous attribuons au comte de Ferrette pourrait être attribué à celui-ci.

liers et même Buc étaient des villages plus importants et plus anciens que Cravanche ; on ne peut expliquer la présence du chef-lieu de la mairie en ce dernier que par la présence en ce lieu d'une maison, élevée à titre de ferme seigneuriale : les ministériels l'appelaient « *grafisch* », *la comtale,* et ce nom a été transformé par les habitants en *Cravoinche.*

Nous avons la confiance que cette interprètation réunira sans peine toutes les adhésions.

Delle

DELLE (*Dadila,* id est *Dadenried,* 913 ; *Datira...* in *dadarinse* fixe, pièce datée de 728, mais reportée par la critique au XI^e^ siècle ; *Dattenried,* en allemand) est un nom dont nous renoncions dans nos *Recherches étymologiques* à trouver l'étymologie. Pourtant le village (ou la ville) de Delle ne remonte pas plus à l'époque celtique que les autres du Territoire ; le mot doit donc pouvoir s'expliquer, soit par le latin, soit par l'allemand, soit par le roman. Mais ni le latin, ni le roman ne nous fournissent de mot se rapprochant de *Dadila* ou *Datira ;* c'est donc dans l'allemand qu'il nous faut chercher la clef de ce nom.

Nous laissons de côté la tradition (1) d'après laquelle Delle aurait échangé, par reconnaissance au X^e^ siècle, son nom de *Jones* contre celui de St-Desle, qui, sur l'invocation d'une « certaine bonne dame » adressée à ce saint, aurait arrêté net un incendie dévorant la ville. Cette tradition ne saurait être admise par l'historien ou par le critique, qui n'y voit qu'une création de l'imagination populaire produite par le rapprochement de deux noms voisins pour la forme, mais tout à fait indépendants par l'origine et par le sens. Pour ne pas la discuter longuement, nous dirons qu'une localité ne change pas de nom, tant que le même fond de population persiste, ou si un tel changement se produit, c'est par une cause puissante qui, agissant incessamment, change à la longue les habitudes du pays. En outre une localité ne prend pas le nom pur et simple d'un homme. Enfin, au X^e^ siècle, Delle était depuis longtemps

---

(1) L. Viellard : *Bulletin de la Société Belfortaine d'Emulation,* 1875, p. 7, et *Mémoire et Documents pour l'histoire du Territoire de Belfort,* p. 73.

en possession de son nom, qui latinisé *Dadila* était bien distinct de celui de St-Desle, *Deicolus*.

L'explication que donne de *Delle*, M. Perrenot dans les *Etablissements burgondes dans le pays de Montbéliard*, p. 94, ne nous semble pas être, malgré l'érudition de l'auteur, d'une clarté parfaite : il ne tient compte que de la forme allemande *Dadenried* et l'interprète dans le sens de *ried*, c'est-à-dire marais de Dado, sens dont il rapproche celui que donne l'ancien surnom de Delle, « sur jones ». Mais il laisse dans l'ombre le passage de *Dadenried* à *Delle*. Nous qui croyons que l'appellation allemande *Dadenried* est un nom factice et postérieur à la dénomination primitive, voisine de *Dadila*, nous allons proposer une autre interprêtation.

La présence de deux dentales dans la forme la plus ancienne *Dadila*, ainsi que dans les formes subséquentes, *Datira*, in *dadarinse*, *Dattenried*, est un fait dont il faut tenir compte : ces deux consonnes doivent se retrouver dans la forme primitive ; en conséquence voici notre explication. *Delle* viendrait du mot allemand *Thal*, précédé de l'article *das*, *da (s) thal*, les deux mots agglutinés, avec effacement du son de l'*s* : « la vallée », à moins que *da* ne représente en abrégé quelque nom d'homme, difficile à déterminer, peut-être *Dado*. Dans cette expression se trouveraient les trois consonnes présentes dans *Dadila*, forme la plus ancienne et en même temps la plus légitime, parce que c'est d'elle que provient la forme actuelle vivante *Delle* (*Daele*, 1219, *Daile*, 1226. *Diele*, 1232, etc.). Dadila représente la prononciation romane et locale : le *t* de *thal* s'est adouci en *d*, avant de disparaître, selon la règle, devant la voyelle accentuée, tandis qu'il est resté, avec sa prononciation forte dans les formes allemandes : *Datira*, *Dattenried*. L'*i* de *Dadila*, accentué, doit représenter l'*a* de *thal* altéré en *é*, son que cette lettre prend au pluriel dans l'allemand classique (1) ; enfin l'*a* final représente en latin un son indistinct, quelque chose comme un *e* muet servant à prononcer l'*l* qui précède. Ces explications montrent la transformation de *da (s) thal* en Dadila. Si on trouve *l* changé en *r* dans *Datira*, ce n'est pas un phénomène inexplicable et rare : dans le pays, on fait volontiers cette permutation : c'est ainsi que *Felmont (Fellomonte*,

(1) C'est ce qui a lieu dans *Schwertz* (1105), Suarce, pour *Schwartz*.

1147) est devenu *Fermont,* et que dans le parler local on dit *Aussar* pour *Auxelles, Vérécot,* pour *Vellescot,* etc. Ce changement déjà visible dans *Datira* pour *Dadila* remonterait donc jusqu'au X^e^ siècle au moins, sous l'influence d'un accent germanique. Quant à la forme allemande *Dattenried*, c'est une fantaisie des moines de Murbach, à qui appartenait la terre de Delle au moyen-âge : en le formant, ils s'écartaient du sens originaire du mot qui était inconnu de la population sans doute depuis longtemps.

C'est donc sous la forme *da* (*s*) *thal* que ce mot aurait été formé : car si *Delle* a une étymologie allemande, l'expression aurait pour auteurs des Allemands qui auraient habité le pays. L'époque la plus probable où le fait se serait réalisé ne peut être que le V^e^ siècle, quand ces peuplades d'outre-Rhin envahirent et occupèrent la région en constituant le *pagus* de l'Ajoie. Les Burgondes étant venus au siècle suivant et le fond de la population parlant la langue romane, il serait résulté de ce mélange d'habitants l'altération qui se manifeste dans le nom et la perte rapide du sens primitif : ce qui explique que les moines de Murbach, allemands de langage, au lieu de rétablir la forme primitive qu'ils ne connaissaient pas, aient modifié arbitrairement le nom *Dadila,* à la suite de l'intonation forte *Datira,* en *Dattenried*.

Le sens de *da* (*s*) *thal,* la vallée (ou vallée de Dado) convient à la position de Delle. Ce nom aurait été donné aux demeures établies dans la vallée de l'Alle, en raison de leur situation, par les populations qui se tenaient plutôt sur les hauteurs et les plateaux. Quoi qu'on ait trouvé en construisant la gare des sarcophages mérovingiens, Delle resta longtemps avant de devenir la principale localité de la région.

Même au commencement du X^e^ siècle, il est douteux qu'elle eût déjà une église ; c'est ce qui semble résulter des termes de l'acte de 913, confirmant la possession de Delle à l'abbaye de Murbach : *basilicæ sancti Desiderii et sanctie Susannæ, Dadilaque id est Dadenriet* ». La citation de son nom à côté de celui de deux églises engage à croire qu'elle était sans édifice affecté au culte. Du moins à considérer l'emplacement de l'ancienne église de Saint-André, aujourd'hui simple ferme nous pensons que celle-ci était le centre d'une paroisse embrassant

dans sa circonscription toutes les terres d'alentour, la vallée de l'Alle aussi bien que les territoires de Courtelevant, de Florimont, non encore constitués en villages comme aujourd'hui, et ceux de Courcelles, de Faverois, de Joncherey, de Boncourt. Delle, si près, ne pouvait guère former une paroisse à une époque où les églises étaient fort espacées. Celle de St-André, celle de St-Dizier, qui lui faisait pendant, mais avec plus d'illustration, et celles de Dampierre et de Bourogne nous paraissent avoir été alors les seuls centres religieux de cette partie du Territoire de Belfort. Le moment n'était pas encore venu, quoiqu'il ne fut pas loin, de multiplier les églises et chapelles rurales pour mettre les secours ecclésiastiques plus à portée des populations. Delle ne se distinguait pas encore des localités voisines : c'est à l'abbaye de Murbach qu'elle doit sa fortune.

Lebetain

Lebetain (*Libeten,* vers 1150) est, avons-nous dit dans nos *Recherches,* soit pour *Le battant,* soit pour *Le betin* (diminutif de *batte*), « Le foulon » dans les deux cas. Nous penchions plutôt pour cette dernière interprêtation ; mais d'après une communication verbale de M. Aug. Vautherin, très versé dans la connaissance du parler régional, *Lebetain,* avec sa finale *ain,* serait la vraie représentation phonétique de *Lebetant* (pour *Le battant*). De la sorte le nom de *Lebetain* aurait exactement la même origine étymologique que celui de *Battant,* porté par un quartier de Besançon.

Moval

Moval, écrit *Menuval* en 1196, provient, avons-nous dit, de *Magnulfi vallem* (M. Perrenot traduit le premier terme par *Ménold*) ; la forme Moval apparaît au XIV^e^ siècle. Mais le peuple, comme nous l'a déclaré M. Aug. Vautherin, prononce encore *Mainval.* Dans ce désaccord, les torts sont du côté de la forme officielle, *Moval,* qui est inexacte : l'autre est plus conforme à l'étymologie. Cette persistance de la prononciation d'autrefois se conçoit : car l'*n* disparaît rarement dans l'intérieur d'un mot, à moins qu'elle ne soit suivie d'une *s*.

Brebotte

Ce nom de *Brebotte,* (*Bourbot,* 1105 ; *Breboudes,* 1195), selon une remarque judicieuse qui nous a été faite, n'aurait pas désigné dans le principe le village, mais le ruisseau sur lequel les premières maisons se sont élevées. Nous l'admettons d'autant plus volontiers que le nom de *Brebotte,* forme patoise pour *bourbeuse,* avec sa terminaison féminine s'applique plutôt à une eau qu'à un village.

F. Pajot.

NOTE SUR UN BOIS DE RENNE

Découvert à Bavilliers

Dans une courte notice parue dans le Bulletin des séances de la Société des Sciences de Nancy (1), le docteur Bleicher a signalé pour la première fois la découverte certaine de restes du Renne *(cervus [rangifer] tarandus)* sur le versant lorrain des Vosges.

Il s'agissait de deux dents molaires provenant des fissures du Bajocien de Laxou, et déterminées par MM. les professeurs Gaudry et Boule, du Museum. Un crâne de marmotte, *arctomys marmotta L.*, avait été précédemment trouvé à Liverdun, ce qui, avec le renne et la flore septentrionale des lignites de Jarville, constituait un ensemble de preuves en faveur de la rigueur du climat de la région vosgienne à une certaine époque de la série quaternaire.

La présence du renne fossile a été signalée également sur le versant alsacien des Vosges, à Vœklinshofen, par Bleicher et Faudel, Dœderlein, le docteur Hertzog (2). Tous ces faits réunis donnaient donc à supposer avec quelque raison que le renne prospérait aussi, à l'époque, dans le pays de Belfort, dont le climat devait être des plus rigoureux, étant donnée la proximité des Hautes Vosges méridionales et des témoins laissés dans leurs vallées par les glaciers aujourd'hui disparus. Toutefois l'on n'avait encore pas, à ce que je sache, rencontré des traces certaines de l'habitation du renne dans notre pays. Or, les travaux du canal, à Bavilliers, ont fourni dernièrement l'occasion de combler cette lacune : un bois de renne, très probablement entier, y a été découvert ; mais une partie seulement, fort belle du reste, de l'objet, a put être sauvée de la destruction. La longueur totale de ce qui reste de ce bois est de 0 m. 95, y compris l'andouiller inférieur qui se ramenait vers le crâne,

(1) J'ignore la date de ce bulletin, dont un extrait seulement m'a été envoyé par l'auteur ; toutefois elle ne remonte pas à une époque antérieure à 1895. Voir aussi : Bleicher, *Les Vosges,* Paris, 1890, p. 214.

(2) V. Bull. soc. hist. nat. de Colmar, 1888 ; id. nouvelle série T. V. 1900.

et dont la palette terminale, assez bien conservée, s'est trouvée détachée par un coup de pioche. Le fût est brisé au tiers supérieur environ de sa partie récurvée ; la cassure est fraîche, ce qui fait penser que le bois était entier lors de sa mise au jour. D'ailleurs il existe encore, de la palette supérieure, l'une des digitations, détachée, longue à elle seule de 20 centimètres.

La détermination ne laisse aucun doute au sujet de l'espèce de l'animal auquel la corne en question a appartenu : il s'agit bien du renne.

Malheureusement la découverte n'a pas eu lieu en présence d'une personne compétente ; car il est certain que si un homme de la partie y avait assisté, l'on eût pu sauver la totalité de la pièce et la reconstituer en entier. Quoiqu'il en soit, M. Riffier fils, directeur des travaux du Canal, m'a affirmé avoir vu l'objet en place et l'avoir extrait lui-même du sous-sol. Suivant les explications qu'il m'a données à ce sujet, on peut considérer comme certains les faits suivants : Sur l'emplacement de l'écluse voisine de la voie ferrée du P.-L.-M., après enlèvement de 30 centimètres d'humus, les fouilles ont rencontré du lehm sur 1 m. 70. Ce lehm recouvrait une masse d'alluvions anciennes composées, à l'endroit, de cailloux peu nombreux de quartzite noir et de fragments de calcaire silicifié poreux arrachés probablement à la Dalle nacrée, le tout emballé dans une argile jaune ou grise d'une puissance de 1 m. à 1 m. 50 ; puis venait un amas sableux épais, tirant sur le rouge lie de vin et composé presque exclusivement de débris du grès vosgien et du grès rouge et de fragments, très petits, de schiste (dévonien ?), le tout plaqué sur les marnes oxfordiennes. Entre le lehm et l'argile à cailloux sous-jacente il existe des intercalations lenticulaires d'un terrain tourbeux de couleur foncée et de peu d'épaisseur. C'est dans un de ces amas que s'est trouvé le bois de renne en question. Suivant les dires de M. Riffier, une analyse aurait révélé dans ce terrain 20 °/₀ de restes organiques.

Je m'abstiens quant à présent de tirer, au point de vue stratigraphique, aucune conséquence de cette trouvaille, me réservant de présenter plus tard un travail d'ensemble sur nos alluvions. Cependant l'on peut considérer les couches tourbeuses lenticulaires comme autant de témoins d'un dépôt plus étendu, quoique local peut-être, d'âge quaternaire, dont la plus

grande partie a disparu, enlevée par la violence des courants qui ont apporté les matériaux superposés.

Un mot de remerciement, en terminant, à MM. Riffier et Carrillon, instituteur à Argiésans, à qui la conservation de l'objet en question est dûe.

Lucien MEYER,

Membre de la Soc. Géol. de France

LA PATRIE

A Mlle Juliette Lhomme.

Quelques-uns nous ont dit : Ce mot est un mensonge,
L'idéal est changé pour notre humanité,
C'est le premier devoir de dissiper le songe
Que l'on crut trop longtemps être la vérité.

Qu'il soit donc oublié, ce qui fut notre rêve,
Ce passé de combats, pour l'honneur du drapeau.
L'avenir est à ceux qui — sans merci ni trêve —
Affirmeront leur foi dans ce dogme nouveau.

Il faut, toujours plus loin, reporter la frontière
Qui nous enserrait tant, avec un soin jaloux ;
La Patrie est un mythe, et sa formule altière
Qui disait : Pour moi seule ! a vécu parmi nous !

Oui, je suis à présent le citoyen du monde,
Et, le cœur dilaté, je vis pour l'univers.
De la fraternité, j'entends la voix profonde
Me dire : A tout jamais sont finis nos revers !

Regarde sur ces monts. Vois, dans la vaste plaine,
Où, naguère, ont tonné les foudroyants canons,
C'est partout du bonheur l'image souveraine :
Nos victoires sont là. Souviens-toi de leurs noms !

« *Un pour tous ; tous pour un !* » — *Voilà notre devise.*
L'égoïsme est vaincu par notre activité.
D'empiéter sur autrui, personne ne s'avise,
Car autrui disparaît par collectivité.

Qu'était donc la Patrie ? Un lot de barbarie,
L'héritage d'un temps où l'on vivait pour soi,
Où l'âme trop souvent inquiète ou meurtrie
Pour des futilités réservait son émoi...

— Eh ! bien non ! Je m'inscris en faux. C'est un sophisme
Qu'il nous faut réfuter de toute notre ardeur.
Le rêve est dangereux, si noble est l'altruisme
Qui voudrait, par l'esprit, conquérir notre cœur.

La Patrie est pour moi le plus vivant symbole
De mon plus grand amour : la Terre des aïeux.
Pour son intégrité, leur sang et leur obole
Ont coulé — comme aussi les larmes de leurs yeux.

Pour elle, ils ont gardé de la sainte Espérance
La flamme qu'on avive, avec un soin touchant ;
Et pour nous conserver ce doux pays de France
De notre *Marseillaise* a retenti le chant !

Pourquoi donc mouraient-ils, en saluant l'aurore
Du grand jour où naquit chez nous, l'Egalité,
Ces vaillants qui disaient : Oh ! de la poudre encore,
Pour chasser les tyrans et pour la Liberté ?

N'est-ce pas qu'ils t'aimaient par dessus tout, Patrie,
Toi qui leur rappelais le séculaire effort ?
Le serf sur la glèbe et sa race flétrie
Dont quatre-vingt-neuf fit un peuple jeune et fort !

Et ce fut, ô Patrie, en cette apothéose
Que tu connus combien fidèles sont les cœurs.
T'attaquer aujourd'hui ? — Qu'on vienne, si l'on ose !
Les fils se souviendraient de leurs pères vainqueurs !

ARSÈNE ZELLER.

Giromagny, 23 avril 1908.

LES CARDINAUX FRANC-COMTOIS

(1re série) [1]

Messieurs,

Réunis ici pour célébrer les gloires de la partie restée française de notre chère et vaillante Alsace, et aussi de la Franche-Comté, permettez-moi de redire de cette dernière, que sa beauté est toujours ancienne et toujours nouvelle, que les horizons de ses magnifiques points de vue sont toujours incomparables, et qu'il y a seulement embarras pour le choix de ses merveilles à raconter.

L'année dernière, le sympathique intérêt avec lequel vous avez entendu la biographie des généraux Franc-Comtois à la bataille de Waterloo, les bienveillants encouragements de notre savant Président, m'ont enhardi à vous soumettre un nouveau récit en l'honneur des grands hommes de notre antique province, et je n'ai pas cru pouvoir mieux faire que de célébrer quelques-uns de nos princes de l'Eglise.

Les cardinaux Franc-Comtois des maisons de Bourgogne, Coligny — Chatillon, Fétigny, La Baume — Montrevel, Longwy, Montbéliard, Neufchâtel, la Palud-Varambon et Vergy.

Tel sera le sujet de cette modeste étude pour laquelle je demande, Messieurs, le concours de votre bienveillante attention.

BOURGOGNE

C'est grâce à la maison de Bourgogne que la Franche-Comté doit l'honneur d'avoir été représentée au Souverain Pontificat auquel elle a donné un des papes les plus illustres. Gui de Bourgogne, était le 5me fils de Guillaume II, frère de Raynaud et d'Etienne, comtes de Bourgogne. Il était l'oncle de Adélaïde, épouse du roi Louis VI, dit le Gros, et fille de Humbert II comte de Maurienne, et de Gisèle de Bourgogne, sœur de Gui. Il était frère aussi de notre archevêque Hugues III. Il est connu dans

---

(1) (Voir page 1)

l'histoire sous le nom de Callixte II. La haute naissance de Gui de Bourgogne, dit M. Ulysse Robert, la part considérable qu'il prit aux affaires de son temps depuis qu'il fut appelé à administrer l'église de Vienne et surtout le rôle important qu'il joua pendant son court passage sur le siège pontifical auraient dû effacer l'obscurité qui entoure son enfance et sa jeunesse. Notre illustre compatriote était né au château de Quingey, selon la plupart des historiens ; à celui de Dôle, d'après certains autres ; il fut élevé à Besançon. C'est de la dignité de chanoine de S^{t} Jean qu'il fut placé à la tête de l'église de Vienne en 1108, honneur qu'il dut à sa naissance et à son mérite. Guy de Bourgogne prit rang parmi les prélats les plus illustres et les plus influents de son siècle et fut la lumière de l'église universelle. Il administra notre diocèse jusqu'au moment de l'élection de Guillaume d'Arguel vers 1105, Il se montra l'ardent défenseur des droits de l'Eglise méconnue par l'empereur d'Allemagne, Henri V. A la mort du pape Gélase, fin de janvier 1119, Guy fut appelé le 2 février, sous le nom de Callixte II à occuper la chaire de S^{t} Pierre. Il justifia pleinement les espérances qu'on avait fondées sur lui et rendit la paix à l'église.

Le 23 septembre 1122 fut signé le fameux Concordat de Worms. Henri V renonça à toute investiture par la crosse et l'anneau, symboles de la souveraine indépendance de l'Eglise dans l'ordre spirituel.

Callixte II lui reconnut le droit d'investir de leur pouvoir temporel par le sceptre, symbole de l'autorité civile, les évêques déjà nommés et investis par le pape. En 1115, Guy de Bourgogne avait eu l'honneur de convoquer à Tournus, un concile auquel assistèrent, sous sa présidence, les évêques de Lyon, Grenoble, Viviers, Mâcon, Autun, Châlon-sur Saône, Langres, Belley, Genève et Sion, l'abbé de Cluny, et 17 autres abbés ou ecclésiastiques.

Il est mort en 1124. M. Ulysse Robert qui a publié avec tant de soin la Vie et le Bullaire de Callixte II, m'écrivait un jour de Saint-Mandé que la ville où lesdits ouvrages se vendaient le moins était la cité de Besançon.

HUMBERT DE BOURGOGNE

Dans son histoire de l'éloquence religieuse en Franche-Comté, le savant chanoine Suchet dit en note que sous l'épiscopat

d'Huges 1er, la Franche-Comté produisit plusieurs hommes éminents dans le clergé, parmi lesquels on peut citer Girard de Bourgogne qui devint pape en 1058 sous le nom de Nicolas II et Humbert de Bourgogne, cardinal, envoyé en 1054 comme légat à Constantinople.

Humbert est le premier Français connu qui ait été honoré de la pourpre sacrée. Il entra en 1015, comme religieux bénédictin à Moyenmoutier dans le diocèse de Toul. C'était un habile helléniste pour son temps, où la langue grecque était peu répandue en Occident. Le pape Léon IX qui, étant évêque de Toul, avait connu Humbert, l'appela à Rome en 1049 et le nomma archevêque de la Sicile, que se disputaient les Normands et les Sarrasins et où il ne put se rendre. Créé cardinal par le Pontife, il l'accompagna dans tous ses voyages, l'aida de ses conseils et fut en 1053, envoyé en qualité de légat à Constantinople, pour travailler à la réunion des deux Eglises, mais cette tentative ne réussit pas mieux auprès de l'obstiné et fourbe Michel Cérulaire, patriarche de Constantinople, que toutes celles qui eurent lieu depuis. Après la mort de Léon IX, en 1055, il retrouva la même confiance dans son successeur, Victor II, qui l'envoya au Mont-Cassin, pour y rappeler les religieux à leur devoir. Chancelier et bibliothécaire apostolique sous les pontificats de Victor II, Etienne IX, Nicolas II et Alexandre II, il mourut vers 1063. Ce fut lui, dit-on, qui dressa la formule d'abjuration que fit Bérenger de Tours, au concile de Rome, tenu en 1059, sous Nicolas II Humbert de Bourgogne laissa de nombreux écrits, tous en latin.

GÉRARD DE BOURGOGNE

Gérard de Bourgogne, d'abord moine de Cluny, fut tiré de cette abbaye par le pape Victor II et élevé sur le siège archiépiscopal de Florence en remplacement de l'évêque convaincu de simonie. Là, il donna à l'Italie l'exemple de toutes les vertus. A la mort d'Etienne X, 19 mars 1058, il fut élu pape sous le nom de Nicolas II. Son activité, sa vigilance, son zèle, transportés sur un théâtre plus élevé encore, firent ranger son pontificat, malgré sa brièveté, parmi ceux qui furent les plus utiles à l'Eglise et les plus féconds en saintes œuvres. Pierre Damien qui se connaissait en homme disait de lui : « Les lettres divines et humaines lui sont familières, son génie étincelle de vivacité, sa piété est admi-

rable, ses aumônes ne connaissent point de bornes, sa vie est un miroir de pureté que le plus léger soupçon n'a jamais terni. Il me faudrait nommer toutes les vertus pour le peindre tel qu'il est cet homme vraiment de Dieu. »

RAIGNIER DE BOURGOGNE

Raignier de Bourgogne, fut fait diacre-cardinal de Sainte-Marie la Neuve, par Callixte II, pape de 1119 à 1124.

ODET DE COLIGNY, CARDINAL DE CHATILLON

Dans son intéressant compte-rendu du travail de M. Pingaud sur le maréchal de Tavanes et l'amiral de Coligny, M. le comte de Laubespin dit « que mes lecteurs franc-comtois excusent ma digression, il s'agit du représentant d'une de nos grandes familles du Revermont, d'un héros qui appartient par son origine à nos montagnes »... et plus loin... « M. Pingaud m'a offert l'occasion de rompre une lance en l'honneur de Coligny ; je l'ai saisie avec un peu d'indiscrétion pour mes lecteurs. Ils sont franc-comtois et m'excuseront de leur avoir parlé un peu longuement de leur immortel compatriote. »

Désiré Monnier, dans sa liste des Jurassiens recommandables, dit que Odet de Coligny était le frère de l'amiral qui tirait son origine de deux lieux franc-comtois, situés à l'extrême frontière. Du reste, avant 1789, Coligny faisait partie du bailliage d'Orgelet.

Odet de Coligny, cardinal de Chatil'on, archevêque de Toulouse, évêque et comte de Beauvais, abbé de Saint Bénigne de Dijon, de Fleury, de Ferrière et des Vaux de Cernay, né à Châtillon (sur Loing) le 10 Juillet 1515, était fils de Gaspard de Coligny, maréchal de France et de Louise de Montmorency. Il fut élevé avec beaucoup de soin, et se fit remarquer par son esprit et son goût pour les belles-lettres. Etant archevêque de Toulouse, ce prélat employait une partie de ses revenus et tout son crédit à aider les jeunes gens qui s'adonnaient à la culture des arts et des lettres.

Le pape Clément VII le revêtit de la pourpre romaine en 1533, lors de son entrevue avec François Ier à Marseille. Il est fâcheux que ce prélat, devenu évêque de Beauvais, se soit laissé entraîner par l'amiral et d'Andelot ses frères puînés, pervertis par

Calvin et enrôlé avec eux dans l'hérésie. Il rendit de grands services à ceux de son parti et le Pape Pie II le priva de la pourpre dans un consistoire secret. Cette mesure ne le toucha pas. Il épousa Elisabeth de Hauteville, à la sollicitation des Calvinistes qui triomphaient d'avoir parmi eux, un cardinal marié. Sa femme osa se présenter à la cour, ou plutôt on osa l'y recevoir ; on l'y appelait Madame la Cardinale, Madame la comtesse de Beauvais. Après la bataille de St-Denis, l'ex-cardinal se retira en Angleterre où il fut accueilli par la reine Elisabeth. Il rentrait en France, après la pacification de 1570, l'orsqu'il périt empoisonné par son valet de chambre, le 14 février 1571. Sa veuve réclama, en 1602, son douaire, mais elle fut déboutée de sa demande par arrêt du Parlement de Paris.

L'abbaye de Quincy, dans le Tonnerrois diocèse de Langres, fut presque totalement détruite par cet Odet de Coligny, (dit le cardinal de Chatillon) premier abbé commandatoire de cette Maison. Triste fin d'une carrière dignement commencée.

PIERRE DE FÉTIGNY

Fétigny, ce bourg célèbre au moyen-âge, qui derrière ses épaisses murailles, se croyait à l'abri de toute atteinte, que le commerce et l'industrie enrichissaient chaque jour davantage, qui se vantait de compter parmi ses maîtres, d'illustres guerriers, de grands prélats, n'est plus qu'une chétive bourgade sans importance, mais ses annales conservent le souvenir de son glorieux passé.

Que de ruines douloureuses et historiques dans cette belle vallée de la Valouse, à Fétigny, à Dramelay, à Montgefond, Montdidier et ailleurs ! La seigneurie de Fétigny comprenait le bourg et le château de Fétigny, Montadroit, Légna et une partie de Chambéria, Ugna et Marsenay, Chavéria et Céséria.

Une famille noble de nom et d'armes possédait la seigneurie de Fétigny depuis le XII^{e} siècle. C'était une branche cadette de l'illustre maison de Dramelay. Le château de Fétigny fut pris et rasé par les Français en 1639, les seigneurs résidant habituellement dans ce vaste manoir, on peut juger par le rang qu'ils occupaient et par leurs richesses, combien la vie devait y être animée. Les brillantes alliances qui s'y célébrèrent, les fastueuses

funérailles de plusieurs membres de la famille de Fétigny, attiraient les plus grands seigneurs du pays.

Jean de Fétigny devint archevêque de Chartres, fut tué en 1432 à la prise de celle ville par le duc d'Orléans et inhumé dans le couvent des Jacobins de la cité des papes.

Pierre de Fétigny était fils de Geoffroy écuyer, seigneur dudit lieu et de Jeanne de Dramelay. Chanoine de Chartres, il était en même temps un des plus célèbres avocats du Parlement de Paris en 1378. Il se chargeait principalement de la défense des éclésiastiques, des veuves et des orphelins. Son intégrité, son désintéressement étaient admirables. Il exerçait ce ministère de dévouement et de charité lorsque le pape Clément VII, séant à Avignon, le promut au cardinalat au mois de décembre 1383. Pierre de Fétigny (1) n'avait fait aucune démarche pour être élevé à cette dignité, et il fut très surpris lorsqu'il en reçut la nouvelle. Il mourut le 4 novembre 1392, à Avignon où il fut inhumé au milieu du chœur du couvent des Célestins, à côté du pape Clément VII, avec cette épitaphe traduite en français :

« Ici repose Pierre de Fétigny, docteur en droit civil et en droit canonique, avocat au Parlement, chanoine de Paris et défenseur de l'Eglise ; il a mérité d'être créé, par sa Sainteté le pape Clément VII cardinal-diacre de titre de Sainte-Marie dans les Eaux. Il est mort l'an du Seigneur 1392. »

PIERRE ET CLAUDE DE LA BAUME-MONTREVEL

Les La Baume, originaires de la Bresse prirent pied en Franche-Comté au XIV^e^ siècle par le mariage de Sibille de la Baume avec Etienne de Beauregard et par d'autres alliances avec des maisons franc-comtoises, notamment avec la famille de Montrevel. Ils possédaient des terres considérables : Arinthod, Coligny, Montjustin, Pesmes, St Amour, Dramelay. Cette illustre maison s'est éteinte au XVIII^e^ siècle après avoir compté 3 colliers de la Toison d'Or dans sa famille et donné 6 chevaliers à l'Ordre de St-Georges et 2 cardinaux-archevêques de Besançon.

Pierre de la Baume était fils de Guy, comte de la Baume-Montrevel, Chevalier de la Toisond'Or et de Jeanne de Longwy, tous deux appartenaient aux plus illustres familles de la province.

Le mérite et la haute naissance de Pierre de La Baume, lui

(1) Fétigny portait de gueules à trois chevrons brisés d'or.

avaient valu les abbayes de St Claude, de Ste Marie de Pignerol, de St Just de Saluces, puis l'évêché de Tarbes et ensuite celui de Genève.

En 1511, envoyé au concile de Latran par le duc de Savoie, il y avait figuré avec éclat. Plus tard, les Bernois qui voulaient entraîner les Genevoins dans la révolte contre l'Eglise poussèrent leurs adeptes à toutes sortes d'excès contre les catholiques. Pierre de la Baume fut obligé de quitter sa ville épiscopale dans la nuit du 1er août 1528 et de se réfugier dans son abbaye de St-Claude. Ce fut alors en 1529 qu'Antoine de Vergy, connaissant son zèle pour la vraie foi, le choisit pour coadjuteur avec future succession au siège de Besançon. Pierre de la Baume était retourné à Genève le 1er Janvier 1533, il y fut reçu avec enthousiasme par ses diocésains, mais les Bernois ayant soudoyé des assassins pour mettre à mort le prélat, celui-ci quitta pour toujours sa ville épiscopale.

L'archevêque Antoine de Vergy mourut le 29 décembre 1541 et fut inhumé dans la chapelle St-Vincent de la basilique St-Etienne. Pierre de la Baume lui succéda de plein droit. Le pape, pour le récompenser de la perte de son diocèse, l'avait créé cardinal le 1er Janvier 1539. Le 2 Janvier 1542, l'abbé de Luxeuil, Pierre Bonvalot prit pour lui possession de l'archevêché. En juin 1543, Pierre de la Baume obtint du pape des bulles de provision pour le siège de Besançon en faveur de son neveu Claude de la Baume. L'oncle n'avait administré le diocèse que pendant 2 ans. Il mourut le 4 mai 1544 dans son prieuré d'Arbois et y fut inhumé dans l'église St-Just, auprès de son frère Claude de la Baume, chevalier de la Toison d'Or, maréchal de Bourgogne.

Le surlendemain du trépas de Pierre de la Baume, le chapitre métropolitain, sans s'occuper des bulles de coadjuterie envoyées à Claude de la Baume, élut comme archevêque son grand trésorier, François Bonvalot, beau- frère du garde des sceaux, Granvelle.

Le jeune coadjuteur, âgé seulement de 7 ans, se trouvait avec sa mère à Orgelet le 14 mai pour prêter entre les mains de l'évêque de Maurienne, le serment qu'il devait au pape comme archevêque de Besançon. Inutile d'entrer dans les longues discussions qui se produisirent entre les divers prétendants, discussions où fut mêlée la famille de Rye en la personne de Louis de

Rye, évêque de Genève, cousin du jeune Claude et qui avait été nommé administrateur comme Bonvalot. Une guerre à outrance s'ensuivit pendant 10 ans entre les Bonvalot et les Rye à ce sujet. C'est pendant ces lamentables démêlés que les protestants s'introduisirent, soit de gré, soit de force, dans le comté de Montbéliard.

Claude de la Baume qui était né à Besançon en 1536, fils de Claude de la Baume, maréchal de Bourgogne et de Guillemette d'Igny, fit ses études à l'Université de Dôle sous la direction de deux savants distingués, Gilbert Cousin, chanoine de Nozeroy, secrétaire d'Erasme et d'Antoine Lulle de l'Ile Minorque.

A Dôle, le jeune étudiant aimait les fêtes et les amusements mondains, surtout la chasse et il négligeait volontiers ses études littéraires. Gilbert Cousin loue sa beauté corporelle, la pureté de ses mœurs et la vivacité de son esprit. Le jeune prélat se laissait aller à une vie joyeuse, à des aventures singulières, et entretenait des relations galantes, péchés de jeunesse, dit M. Castan, qui devaient lui être reprochés plus tard. Il assistait aussi au prêche des protestants. Ajoutons qu'il n'était point engagé dans les ordres.

A l'âge de 26 ans, il fit son entrée solennelle à Besançon, le 21 mai 1562. En 1566, l'archevêque Claude de la Baume recevait le sous-diaconat, le diaconat et enfin la prêtrise, puis en 1567, il part pour Rome accompagné de Louis Gollut de Pesmes, notre illustre historien comtois, et Antoine Lulle, son vicaire général. Après 4 années passées dans la Ville Eternelle, notre archevêque reçut la consécration épiscopale en 1571, et arrivé à Besançon, il fut cette fois un homme entièrement nouveau. Son premier acte fut de publier, à Besançon et dans son diocèse, les canons et décrets du concile de Trente Il était, ce jour là, assisté des évêques de Bâle, de Lausanne et de Belley ; toutefois les dits décrets ne furent point publiés dans la partie protestante du diocèse. Il se distingua aussi en 1575, par son courage et sa vaillance, lors de l'attaque de Besançon par les hérétiques qui furent repoussés.

Dans plusieurs conciles provinciaux ou diocésains, Claude de la Baume se montra ardent pour la conservation de la foi catholique dans le diocèse de Besançon. Sa conduite édifiante effaça les taches de sa première jeunesse.

Le pape Grégoire XIII, pour le récompenser, l'avait nommé car-

dinal le 21 février 1578, il ne reçut le chapeau que le 19 octobre 1580 et ne vécut que 6 ans après sa promotion au cardinalat. Agé seulement de 48 ans, il mourut en son prieuré de St Just d'Arbois le 14 Juin 1584 et y fut inhumé sans pompe funèbre. Sa grande générosité envers le pauvre était célèbre. Il avait gouverné le diocèse pendant 39 ans, comme Antoine de Vergy ; 2 prélats seulement sur 110 eurent un épiscopat plus durable. (Le cardinal Mathieu 41 ans et Ferdinand de Rye 50 ans)

Le souvenir de Claude de la Baume est resté religieusement gravé dans la mémoire de ses diocésains. Il eut pour successeur le Cardinal de Granvelle.

CLAUDE DE LONGWY, CARDINAL DE GIVRY

Sur la rive droite du Doubs, au confluant de cette rivière et de celle de l'Orain, entre Chemin et Chaussin, dans cette vaste et fertile plaine de la Bresse Jurassienne, appelée le *Finage*, il est un village calme et paisible, sans industrie, resté attaché, comme jadis, au travail de l'agriculture. Autrefois, ses foires qui duraient 8 jours (fin de septembre à octobre) le rendaient célèbre dans les deux Bourgognes. Je veux parler du pays de Longwy, berceau de la famille illustre, trois fois alliée aux Bourbons-Montpensier, aux Beauffremont. La Baume-Montrevel, Chabot, Faucogney, Neufchatel, Rougemont, Rye, la Trémouille, Vergy, Vienne.

Longwy, bailliage de Dôle, donna son nom à une baronnie dont les premiers seigneurs furent les comtes de Chalon, branche de la maison souveraine de Bourgogne. Après eux vinrent les seigneurs de nom, c'est-à-dire de Longwy qui eurent pendant 9 générations les plus belles alliances et fournirent à l'armée un maréchal de France (1411), et à l'Eglise, deux prélats aux sièges de Mâcon et de Langres, et deux cardinaux de Givry.

Cette maison s'est éteinte en ligne masculine dès le XVIe siècle, dans l'illustre famille de Rye. Elle avait donné deux chevaliers à l'Ordre de St-Georges. C'est à tort qu'elle a passé, dit notre savant Bouchot, durant de longs siècles pour avoir donné le jour à Jacques de Molay, dernier grand-maître des Templiers, mais il lui reste encore assez de gloire.

Claude de Longwy était fils de Philippe de Longwy, seigneur de Pagny, Givry, Longepierre en Bourgogne et de Jeanne de

Bauffremont. Chanoine, archidiacre, puis évêque de Mâcon (1513) par la démission d'Etienne de Longwy, son oncle (1), il fut transféré à l'évêché de Langres. Il eut aussi les abbayes de S[t] Benigne de Dijon, de Pothières (1517), de S[t] Etienne (1529.) Il fait son entrée solennelle à Langres, en 1530, accompagné des évêques de Troyes et d'Auxerre, des abbés de Clairvaux, de Molesmes, de Bèze, de Pothières, de Morimond, de Longuay et de plusieurs seigneurs (2). François 1[er] dans son entrevue à Marseille avec Clément VII, demanda la pourpre romaine pour notre prélat qui, en 1533, est créé cardinal du titre de S[t] Agnès et archiprêtre de la ville pontificale, du titre de S[t] Onuphre. Claude de Longwy prit le nom du cardinal de Givry. En 1540 il est nommé trésorier de Saint-Martin de Tours, administrateur des évêchés de Périgueux, Amiens et de Poitiers où il fait son entrée en 1541.

En 1545, Jean d'Amoncourt-de-Piepape, parent de notre évêque est nommé son coadjuteur pour les évêchés d'Amiens et de Poitiers.

La même année, le cardinal de Givry fait présent à sa cathédrale de 8 magnifiques pièces de tapisserie de haute-lice en soie ; l'une d'elles présentait le portrait du donateur où il est dépeint avec une grande prestance ; les 7 autres étaient consacrées à la vie et au martyre de Saint-Mammès. Ces tapisseries les plus belles que l'art put alors exécuter, coûtèrent 1200 écus, c'est-à-dire environ 16 000 livres de notre numéraire. Au siècle suivant, les connaisseurs les évaluaient à un prix bien plus considérable. Elles ornaient le pourtour du chœur, mais les vandales modernes les ont dispersées. Sur deux, plus tard recouvrées, l'une appartenait il y a 30 ans, au président du tribunal de Chaumont (M. Lereuil).

Le cardinal, étant à Rome en 1547, apprend la mort de François I[er] et revient en France assister aux obsèques de ce prince avec 9 autres cardinaux et 40 prélats. L'oraison funèbre fut prononçée par Pierre du Châtel, (d'Arc en Barrois, diocèse de

---

(1) Vers 1529, François I[er] nomma le cardinal de Givry à l'évêché d'Amiens. Ce fut avec un profond chagrin que le vertueux prélat se sépara de son église de Mâcon. Il y avait passé son enfance et sa jeunesse, il espérait vieillir au milieu de ses bien aimés diocésains.

(2) Aux funérailles de Philibert de Chalon, célébrées dans l'église des Cordeliers de Lons-le-Saunier, l'évêque de Langres, Claude de Longwy, y assistait avec l'archevêque de Besançon et l'évêque de Genève. Ce fut lui qui eut l'honneur de célébrer la 3[e] Messe, assisté de Jean de Tartre, abbé de Lieucroissut et de Dom Cussemenet, abbé de Bellevaux, en présence d'un grand nombre d'autres abbés.

Langres) que son mérite et sa profonde érudition firent élever aux sièges de Tulle, Mâcon et Orléans.

Parmi les monuments qui ornaient autrefois la cathédrale de Langres, celui qui attirait tout particulièrement les regards était le jubé, tout en pierre de Tonnerre, la plus belle après le marbre. Ce superbe monument passait pour un chef-d'œuvre et ne le cédait en rien aux arcs triomphaux de l'ancienne Rome; il était d'ordre composite et d'une exécution parfaite: la sculpture, les moulures et les autres ornements étaient d'un fini qu'on ne se lassait pas d'admirer. On raconte que ce fut un franc-comtois, Jacques Prévost de Gray, élève de Raphaël, qui donna les dessins des belles statues de la S^te^ Vierge et de S^t^ Jean au pied du Christ, comme aussi des superbes tapisseries mentionnées plus haut et qui fit don à cette basilique de plusieurs beaux tableaux. Cet *ambon,* chef-d'œuvre d'architecture, coûta au cardinal de Givry plus de 16.500 livres ou 50.000 francs de notre monnaie. Il fut achevé en 1555 et détruit en 1792. On n'eut pas même l'idée d'en dessiner la vue avant de le détruire.

Ces munificences royales n'empêchaient pas Claude de Longwy de réparer les châteaux ou maisons de plaisance de Mussy-les-Molesmes, Gurgy-les-Recey et Lusy, ce dernier fortifié à grands frais ; on voit encore aujourd'hui les débris des tours dont il était flanqué. Il fit aussi embellir le château de Fontaine-Française où il faisait son séjour le plus ordinaire, ainsi que celui de Chassaigne entre Chatillon-sur-Seine et Brion-sur-Ource où il prenait le divertissement de la chasse à l'oiseau.

Le cardinal de Givry se démet en 1551, de l'évêché de Poitiers en faveur de Jean d'Amoncourt et le sacre lui-même à Mussy, assisté des évêques de Chalon-sur-Saône et de Bethléem. En 1559, affaibli par l'âge, il choisit pour son coadjuteur le docte Mangeard, chanoine de Langres, qui est sacré évêque de Negrepont.

Après la mort de Jean d'Amoncourt, arrivée cette même année, le cardinal rentre dans l'évêché de Poitiers et le résigne en 1560 à Charles d'Escars qui depuis monta sur le siège de Langres. Claude de Longwy eut le regret de voir l'abbaye de Quincy dans le Tonnerrois détruite presque entièrement par l'apostat Odet de Coligny, dit le Cardinal de Chatillon, 1^er^ abbé commandatoire de cette maison, qui avait embrassé l'hérésie de Calvin et s'était marié en soutane rouge.

Le cardinal de Givry, retiré dans son château de Mussy-les-Molesmes, accablé de tristesse à cause de l'introduction de l'hérésie dans son diocèse, mourut au mois d'août 1561, âgé de 80 ans. Son corps transporté à Langres fut déposé dans la cathédrale. On y voyait, à genoux sur une tombe de marbre noir, sa statue en bronze qu'il avait fait faire de son vivant plus grande que nature, le reste du mausolée était de pierre blanche avec une draperie d'un ouvrage très exquis et majestueux. La rage révolutionnaire n'a pas épargné ce superbe monument. Il avait légué à son chapitre, pour son anniversaire 3000 écus d'or, plus 26.000 francs de notre monnaie. Sa devise était : *Abundantia diligentibuste*. Il avait fait décorer son église de vitraux où se voyaient d'excellentes peintures. Ses bienfaits s'étendirent sur toutes les autres églises où il avait des bénéfices. Il avait coutume de dire : Vixesse Christiani, litigare. Notre prélat portait d'azur sur une bande d'or. *(Histoire du diocèse de Langres)*.

Les cardinaux Louis de Bar et de de Luzerne, les noms fameux des Breteuil, de Bourgogne, d'Aigremont, de Chalon, de Poitiers, de Clermont-Tonnerre qui ont illustré le siège de Langres, titre d'un pair eclésiastique et ducal, n'ont pas pu faire oublier cette majestueuse figure de Claude de Longwy, cardinal de Givry. Dans ce beau diocèse, un des plus vastes de l'Eglise de France jusqu'au 17e siècle, et qui comprenait avec les départements actuels de la Haute-Marne et de la Côte d'Or presque en entier, les arrondissements de Tonnerre, de Bar-sur-Aube et Bar-sur-Seine, on voyait s'épanouir une des plus belles floraisons monastiques de France après Toul, Besançon, Paris et Rouen.

C'est de tous les évêchés, celui où la Franche-Comté a vu élever le plus grand nombre de nos compatriotes dont 4 du nom de Rochefort, 3 de Bourgogne, 2 de Chalon, et une dizaine d'autres qui y ont laissé de grands souvenirs. La mémoire de Monseigneur Guerrin, né à Vesoul et décédé en 1877 n'y est pas oubliée, et le titulaire actuel Monseigneur Herscher, que je salue ici comme enfant de l'Alsace, a lui-même compté pendant quelque temps au nombre des élèves du Grand séminaire de Besançon.

Gloire aux Longwy ! Laudemus viros gloriosos !

(Je possède le prortait du cardinal de Givry à 79 ans.)

Anne d'Escars, 2e Cardinal de Givry.

C'était le fils de Jacques de Pérusse, seigneur d'Escars(1) et de sa seconde femme Françoise de la très noble maison de Longwy ; dame de Givry alliée de sang aux princes d'Orléans, familles considérable par sa noblesse et par ses alliances.

Né le 29 mars 1546, à Paris, il y fit ses études et ensuite prit l'habit des religieux de St Benoît dans l'abbaye de St Bénigne de Dijon, dont il fut abbé, ainsi que de Barbery, Molesmes, Poultières et Champagne dans le diocèse du Mans.

Pendant un voyage qu'il fit à Rome, Pie V eut l'occasion de le connaître et de l'apprécier et lui témoigna beaucoup d'affection et d'honneur. Il fut nommé à l'évêché de Lisieux (en 1585) dans lequel il servit fidèlement, sans revenu, à cause des malheurs des guerres civiles. La réputation de cette fidélité désintéressée et du zèle qu'il témoigna à la défense des droits et de l'autorité du Saint-Siège, décida le pape Clément VIII à le nommer cardinal. Il prit après son élection le surnom de Givry, qu'il tenait de sa mère, et peu d'années après, alla à Rome pour porter ses remercîments à son bienfaiteur dont il reçut toutes sortes d'égards, avec le titre de cardinal de Sainte-Suzanne; il fut fait protecteur de l'ordre de Citeaux et coadjuteur de son frère aîné, Charles d'Escars, évêque de Langres. Etant retourné en France, le roi le renvoya à Rome pour y résider en qualité de vice-protecteur de France où il rendit de très grands services à l'église et à l'Etat. L'ardeur de son zèle et la pureté de ses mœurs était telle qu'a l'élection des papes Léon XI et Paul V, on entendit plusieurs fois le peuple crier hautement par la ville que le conclave ne pouvait en choisir de plus digne que le cardinal de Givry pour remplir le siège de St Pierre. Il succéda au cardinal Charles de Lorraine, en l'évêché de Metz, nommé par les suffrages des chanoines de cette église, de laquelle charge il s'acquitta avec tant de louange, que les exemples de son gouvernement ont fourni à la France l'idée d'un parfait prélat. Une ou deux fois par semaine, il aimait à traiter des affaires spirituelles de son diocèse avec plusieurs prêtres, chanoines et autres supérieurs ecclésiastiques, et il examinait sérieusement les devoirs de sa profession. Il s'appliqua surtout à la réforme des monastères et tâcha de faire un bon clergé pour servir de miroir

(1) Illustre et ancienne famille des Comtes de Limoges.

aux laïques. Il attaqua résolument les libertins et les hérétiques, mais pour ces derniers, quoique sa bonté, son affabilité le rendissent aimable à tout le monde, il leur témoignait des douceurs extrêmement complaisantes, aimant mieux les plier que les rompre, les gagner que les dompter, comme le soleil qui, sans enfoncer les fenêtres, entre dans les maisons. Mais quand il était nécessaire d'user d'une austère sévérité envers des rebelles opiniâtres, il faisait son devoir. Cette douceur et bonté unies à la force et la vigueur qui le caractérisent comme l'autorité incomparable qu'il avait acquise n'étaient que le rayon de sa grande vertu et de la sainteté de sa vie reconnue et avouée même de ses ennemis.

Dans cette haute réputation, il acheva heureusement le cours de sa vie en sa maison de Vic, aux confins d'Allemagne, le 19 du mois d'Avril de l'année 1612, la 74e année de son âge. Son corps fut porté à son église de Metz, où il fut enfermé dans un riche sépulcre de marbre, avec son effigie qui représentait la dignité de son maintien et la gravité de ses mœurs. Sur son tombeau, on fit graver une inscription latine de la plus grande beauté.

Charles d'Escars, évêque de Poitiers 1560, nommé en 1575, au siège de Langres dont il fut le 93e titulaire était fils de Jacques de Pérusse, dit d'Escars, seigneur d'Escars et d'Anne Jourdain de l'Isle, mort le 3 octobre 1614 à l'abbaye de Bèze, il y fut enterré.

Etienne de Montbéliard

Sans parler des illustrations de l'ancienne maison de Montbéliard, dont les seigneurs qui possédaient le comté de ce nom, à titre de fief dépendant du Comté de Bourgogne, avant qu'il ne passât à la fin de XIVe siècle à la maison ducale de Wurtemberg, disons simplement qu'elle a donné au siège archiépiscopal de Besançon, un prélat, Louis de Montbéliard, élu en 1361 et mort l'année suivante. Cette maison portait de 2 bars adossés d'or.

Etienne de Montbéliard, fils de Thierry Ier et d'Hermentrude de Bourgogne, sœur du pape Callixte II, fut élevé en grande partie chez son oncle, à l'archevêché de Vienne. Celui-ci ayant été promu à la papauté, emmena son neveu à Rome, puis l'ayant sacré évêque en 1120, le nomma au siège de Metz, et peu après,

le fit cardinal du titre de Ste Marie in Cosmedia. Le prélat ne put prendre possession de son siège qu'à la cession du schisme. Il administra le diocèse de Metz avec autant de zèle que de prudence et se montra généreux envers les églises et les monastères.

St Bernard l'appelle « *Strenuum Metensis ecclesioe ministrum.* »

Il mourut pieusement le 29 décembre 1163 ou 1165.

Jean de Neufchatel

Ses armes portaient « de gueules à la bande d'or, écartelé de gueules, à l'aigle éployée d'argent, qui est de Bourgogne. »

Une des maisons les plus anciennes et les plus illustres du Comté de Bourgogne. Elle tirait son nom du château de Neufchatel sur Doubs, bailliage de Baume. Son origine remonte aux premières croisades. Au XII[e] siècle, vivait Thiébaud de Neufchatel qui fut la souche de douze générations toutes marquantes surtout dans les dignités ecclésiastiques. La famille de Neufchatel est la seule qui puisse se glorifier d'avoir à l'égal (1) de celle de Grammont, donné 7 évêques aux sièges de Toul, Bâle, Besançon, Nevers, etc. Elle s'éteignit au commencement du XVI[e] siècle, après avoir fourni 5 chevaliers de la Toison d'Or, 4 chevaliers à la confrérie de St Georges, elle eut de nobles alliances : Portugal, Bourgogne, Montbéliard, etc.

Jean, III[e] fils de Thiébaud V, seigneur de Neufchatel et de Jeanne de Chalon (selon Migne) fut l'un des personnages les plus distingués du XIV[e] siècle. Après avoir été successivement prieur de St Pierre d'Abévillers, de Jouhe, d'Arbois et de N. De de Bar-le-Duc, il fut nommé chanoine, puis doyen de la cathédrale d'Autun. En 1368, (ou 1371, Migne ou Loye) il fut élevé sur le siège de Nevers, et l'année suivante, transféré sur celui de Toul. (Migne, Loye, 1379). On croit que Jean de Neufchatel quitta son évêché de Toul, celui qui en France comptait le plus grand nombre de maisons religieuses, abbayes, monastères, pour entrer dans l'ordre de St Dominique, puis dans celui des Chartreux. Robert de Genève, son parent, devenu antipape en 1578, sous le nom de Clément VII, le prit pour son camérier et en 1383 (ou 85), le fit cardinal-prêtre, du titre des 4 Saints couronnés. Le cardinal qui avait renoncé à ses bénéfices de France

---

(1) V. Pite, (Grand Séminaire Besançon 1898 ; Grammont).

passa en 1392, de l'ordre des cardinaux-prêtres à celui des cardinaux-évêques, reçut les évêchés d'Ostie et Velletri, et observa dans sa nouvelle dignité, la règle de St Bruno. A la mort de Clément VII, Jean de Neufchatel, avec les 23 cardinaux qui composaient le pseudo-collège d'Avignon, concourut à l'élection de Pierre de Lune, autrement appelé Benoît XIII (28 septembre 1394). Ce fut lui qui sacra évêque le nouvel antipape, le 11 octobre suivant. Mais dans la suite, l'obstination de Benoît lui ouvrit les yeux et lui fit prendre le parti de Boniface IX, le véritable pape. Retiré à Villeneuve-les-Avignon avec les 17 cardinaux qui venaient d'embrasser la cause de la justice, il fit tous ses efforts pour obliger Benoît à se démettre. Nommé gouverneur de la ville d'Avignon par ses collègues, il prend part aux opérations dirigées contre le château où Benoît se défend. Celui-ci est blessé le 29 septembre 1398, mais Jean de Neufchatel est lui-même le 2 Octobre, atteint par le feu de la citadelle et succombe 3 jours après des suites de sa blessure à Avignon. Il fut inhumé dans l'église de la Chartreuse de Villeneuve-les-Avignon et il se fit, dit-on, des miracles à son tombeau.

Louis de la Palud-Varambon

Aux armes de gueules, à la croix d'argent semée d'hermines, la Palud est une illustre maison de la Bresse dont Guichenon donne une filiation qui remonte à Pierre de la Palud, seigneur de Varambon en 1140 et qui finit à Laurent de la Palud, mort vers la fin du XVI[e] siècle, dernier de son nom. Distinguée par son ancienneté, ses alliances et ses richesses, cette maison ne le fut pas moins par les honneurs dont elle mérita d'être investie, surtout dans l'église, à laquelle elle donna, entre autres dignitaires : 1 cardinal, 5 abbés dont 2 de Luxeuil et 9 chanoines comtes de Lyon.

Louis de la Palud, d'une des premières familles de la Bresse, était fils d'Aimé de la Palud, seigneur de Varambon et d'Alix de Courgeron. Après avoir pris l'habit de S[t] Benoît à Tournus, il fut élu abbé d'Ambournai, puis de Tournus. C'est en cette dernière qualité qu'il assista au concile de Constance, en 1417 et qu'il fut garde du conclave où Martin V reçut la tiare. Député de nouveau au concile de Sienne en 1423, il se trouva encore à celui de Bâle, où il fut nommé évêque de Lausanne en 1432,

à l'exclusion de Jean Prangin. Amédée VIII duc de Savoie, protégeait ce dernier. Le procureur de ce prince, nommé Jean Champion, voyant qu'on n'avait aucun égard aux sollicitations de son maître, appela au pape de la sentence du concile. Ce procédé déplut extrêmement à Bâle, où Champion fut arrêté prisonnier. Quelque temps après, les Pères du Concile envoyèrent Louis de la Palud auprès d'Eugène IV, puis en Grèce, pour tenter de réunir l'église grecque avec l'église latine ; Amédée VIII ayant été élu pape à Bâle le fit cardinal en 1440. Nicolas V, à qui l'antipape Amédée, dit Félix, céda la papauté en 1449, confirma dans cette dignité, le cardinal de la Palud, le fit son légat et ne cessa de lui donner des marques de son estime. Ce prélat que loue dans ses écrits Aeneas Sylvius, depuis Pie II, mourut à Rome le 22 septembre 1451.

La famille de la Palud était illustre en Franche-Comté.

Dans son livre sur l'éloquence religieuse en Franche-Comté, l'abbé Suchet rapporte (p. 39) qu'en l'année 1283, on vit paraître dans notre province autour de la reine Jeanne, l'éloquent dominicain Pierre de la Palud, que Gerson appelle un homme profond dans les sciences divines, humaines et canoniques. Il appartenait à une famille bressanne, mais était né en Franche-Comté. Célèbre par son enseignement et ses sermons, il fut nommé, en 1329, patriarche de Jérusalem, essaya en vain de susciter une nouvelle croisade et mourut à Paris en 1342.

Dans la *Revue Franc-Comtoise* de 1842 (1re livraison), le comte de Montalembert nous donne un récit bien intéressant des funérailles princières célébrées à Villersexel pour la marquise de Varambon, épouse de Christophe de Rye de la Palud. Cette pompe funèbre est avec celle de Philibert de Chalon, prince d'Orange, le dernier des Chalon, à Lons-le-Saunier et que Gollut nous a racontée, celle de l'archiduc Albert, souverain du comté de Bourgogne et où assistaient les principaux seigneurs de la Franche-Comté, celle d'Othon IV comte de Bourgogne à l'abbaye de Cherlieu, si bien décrite par Mgr Besson, celle d'un preux de Vergy, à la cathédrale de Langres, puis à l'abbaye de Theuley, près de Vars, celle, dis-je, qui pourrait rivaliser avec les sépultures des ducs de Lorraine aux Cordeliers de Nancy.

Il faudrait aussi une étude spéciale pour rappeler le souvenir de François de la Palud dont les anciens monuments mention-

nent la délivrance de sa captivité et son joyeux retour au sein de son foyer. Un magnifique mausolée à N.-D. de Consolation rappelle le nom de ce glorieux sire dont Désiré Monnier, dans le tome II de la *Revue des deux Bourgognes,* l'abbé Sonnet et l'abbé Devoille dans N.-D. de Consolation et M. Laurens, dans l'annuaire du Doubs de 1845, rappellent l'intéressant souvenir qui occupe une si belle place dans l'histoire de la Franche-Comté.

Guillaume de Vergy

La maison de Vergy qui porte de gueules à trois roses d'or, posées deux et une, tirait son origine du château de ce nom, en Bourgogne, près de Nuits, et ruiné en 1609 par l'ordre du roi Henri IV.

C'est une des plus anciennes et des plus illustres maisons de Bourgogne, elle marche immédiatement après les Chalon et les Vienne. De ces alliances avec les principales familles du Comté, elle tint longtemps un des premiers rangs parmi la noblesse de la province et donna à l'ordre de St-Georges de 1497 à 1590, neuf chevaliers, outre qu'elle compte 6 membres de la Toison d'Or : 1 cardinal, 2 archevêques de Besançon, 3 évêques aux sièges de Paris, Autun, Mâcon, 1 abbé de St-Etienne de Dijon, 1 chanoine de Langres, des gouverneurs et 1 maréchal de Bourgogne. Après 23 générations, cette grande maison s'éteignit à la fin du XVII^{e} siècle dans celle de Cusance, par le mariage de Vandelin Simon de Cusance avec Béatrice de Vergy, dernière héritière du nom. En 1215, Philippe de France, depuis roi sous le nom de Louis VIII, avait épousé Agnès de Vergy. Les Vergy s'allièrent trois fois à la maison ducale de Bourgogne. (On connaît la complainte de Gabrielle de Vergy racontée par les poètes).

Guillaume de Vergy était fils de Jean, seigneur de Fouvent, Champlitte, Autrey et autres lieux, sénéchal de Bourgogne et de Gilles de Vienne, fille de Guillaume, seigneur de St-Georges et de Ste-Croix. Successeur d'Aymon de Villerxecel, sur le siège de Besançon, il fit son entrée solennelle dans la cité le 13 novembre 1371. Son épiscopat dura 20 années pendant lesquelles l'Archevêque de Besançon s'occupa activement de rétablir la discipline ecclésiastique dans le diocèse. On connaît le fameux guet-apens qui lui fut un jour tendu et dans lequel 20 hommes masqués,

vêtus de noirs manteaux et rendus encore plus effrayants par leurs queues de renard et leurs cornes de bouc se jetant sur lui, le percent de leurs armes cachées et le renversent baigné dans son sang. Les assassins échappèrent à peu près au châtiment dû à leur abominable forfait. C'est sous son épiscopat que fut érigée à Rougemont la confrérie de St-Georges, patron des guerriers chrétiens, qui souffrit le martyre à Nicomédie durant la 10e persécution de Dioclétien. Les apparitions multipliées du glorieux martyr à l'armée des croisés devant Antioche et la prise de cette ville attribuée à son intervention contribuèrent à rendre le nom de St-Georges fameux parmi nos chevaliers comtois. Ce fut un gentilhomme de Rougemont, Philibert de Mollans, qui établit cette confrérie célèbre, dans sa maison qui est encore debout au sommet de la citadelle de Rougemont (Doubs). Cette confrérie supprimée par la Révolution fut réorganisée en 1814 et cessa de nouveau en 1830.

En 1370, Guillaume de Vergy ayant eu des démêlés ennuyeux avec le duc de Bourgogne, Philippe le Hardi, se démit de son siège et reçut en dédommagement de l'antipape Clément VII, en 1391, le chapeau de cardinal, de l'ordre des prêtres du titre de Ste-Cécile. Il mourut en 1401 ou 1407 et fut inhumé dans la chapelle St-Nicolas de l'église métropolitaine. Il était l'oncle du maréchal de France, de cette maison des preux des Vergy. Dans l'église abbatiale de Theuley qu'elle avait fondée, cette famille y avait choisi le lieu de sa sépulture et la chapelle dite de Vergy renfermait de magnifiques mausolées aujourd'hui ensevelis sous le moulin Tramoy de Gray, dont ils forment les fondations. C'est là que le dernier descendant de cette race illustre, Cléria-dus de Vergy, gouverneur du comté de Bourgogne, décédé en 1630, a voulu que soit renfermé, avec son cœur, celui de son épouse Madeleine de Bauffremont.

M. l'abbé Mérand, curé d'Auvet, qui prépare une nouvelle histoire de l'abbaye de Theuley, déjà écrite par l'abbé Brultey et M. Jules Gauthier, nous donnera un récit intéressant sur l'illustre maison de Vergy.

Abbé MOURLOT,
Curé de Servigney.

(FIN DE LA PREMIÈRE SÉRIE)

LES RUINES ROMAINES D'OFFEMONT

(Rapports avec plan sur les fouilles faites en 1839 et 1841, avec une préface de M. Pajot)

PRÉFACE

La domination romaine n'a pas laissé dans le Territoire de Belfort de traces importantes de son passage : point de ville, de monument ou de construction somptueuse. Cependant les ruines qu'on y découvre ne sont pas à négliger ; elles attestent que, si le pays ne se distinguait ni par ses richesses, ni par une nombreuse population, il n'était pas du moins à l'écart de la civilisation. Parmi ces ruines, celles qui gisent dans un bois près d'Offemont (3 kil. au nord de Belfort), méritent le plus d'attirer notre attention ; jusqu'à présent on n'en a pas découvert de plus considérables dans le Territoire. Situées à l'occident de ce village, dans une corne du bois de l'Arsot, à 200 mètres de la première maison du côté de Belfort, sur une légère éminence d'où le regard domine la plaine de l'étang de la Forge, elles ont été reconnues et explorées il y a près de trois quarts de siècle. Lors des travaux de recherches, des articles de journaux ont donné au public connaissance des résultats obtenus (1) ; mais les rapports officiels des personnes qui ont présidé à ces fouilles, n'ont pas encore été publiés : restés manuscrits, ils dormaient, avec le plan des lieux, dans les archives de l'ancienne Préfecture du Haut-Rhin, à Colmar, loin des regards de ceux qu'ils intéressaient. Ce sont ces rapports, au nombre de deux, l'un de 1839, l'autre de 1841, dont nous nous proposons de faire la publication (2).

---

(1) *L'Industriel de Mulhouse*, en particulier, a publié (22 décembre 1839) un compte-rendu fait par M. Armand Ingold. — Cet article ne fait que reproduire pour le fond le rapport que nous publions plus loin, sorti de la même plume.

(2) Nous devons la communication de ces documents à l'obligeance de M. Armand Ingold, qui les fit copier il y a quelques années et les fit gracieusement parvenir au secrétaire de la Société, M. Dubail-Roy.

Il y a un siècle, on aurait demandé en vain aux habitants de Belfort s'ils connaissaient des antiquités romaines dans les environs : l'attention se portait d'un autre côté. A peine quelques esprits plus curieux s'intéressaient aux questions archéologiques ; mais faute de points de comparaison et de principes de critique, ils s'agitaient dans le vide et construisaient des villes dans leur imagination. Ainsi l'abbé Descharrières (1), rapprochant le nom de *Cravanche* de celui de *Gramatum*, cité dans l'Itinéraire d'Antonin, concluait de cette donnée illusoire qu'il avait trouvé l'emplacement de cette station romaine (2). Qu'aurait-il dit, s'il avait connu les ruines romaines, encore intactes, que recèle la forêt à 1500 mètres de ce village ? Mais si tant est qu'on eût sérieusement songé à Cravanche pour cet honneur, la découverte de la villa d'Offemont fit évanouir cette prétention. Or voici, d'après une lettre de M. Arm. Ingold, comment se fit cette découverte dont il est le principal auteur.

Etant enfant et élève du collège de Belfort, il fit, dit-il, en 1830, sous la direction du principal, l'abbé Froment, une visite aux ruines du théâtre romain de Mandeure. Il trouva dans ces ruines quantité de fragments de cette belle poterie rouge, dite samienne, dont il fit ample provision, pendant que ses camarades faisaient la chasse aux papillons et aux insectes. Une autre promenade dans la forêt d'Arsot, près d'Offemont, lui fit trouver encore des tuileaux et des fragments de poterie. En comparant ces derniers avec ceux qui provenaient de Mandeure, il acquit, lui et son maître, la conviction que la forêt renfermait des ruines romaines (3).

---

(1) Voir M. H. Bardy : *l'abbé Descharrières :* Notice sur sa vie et ses ouvrages, dans la *Revue d'Alsace*, 1903, p. 68 et suiv.

(2) Voir : *Cravanche, berceau de Belfort,* lettre écrite en 1814 et publiée dans la *Revue d'Alsace*, 1864.

(3) On voit par ces lignes que l'amour de M. Ingold pour les antiquités datait de son jeune âge. Armand Ingold (1816-1906), fils d'un notaire de Cernay, succéda à son père dans une charge qui s'était transmise avec honneur de père en fils depuis trois générations. Mais ses occupations professionnelles ne l'empêchèrent pas de se livrer à ses études favorites ; celles-ci se portèrent alternativement sur les antiquités de l'Alsace et sur l'histoire de Cernay, sa ville natale. Nous ne le suivrons pas dans ses travaux ; nous ne rappellerons pas tous les articles publiés par lui sur ces questions dans les revues et publications périodiques de l'Alsace ; nous ne referons pas, après M. Gasser (*Revue d'Alsace*, 1906) et M. Waltz (*Bulletin historique de Mulhouse* 1907), sa biographie, mais nous saluerons le patriote qui abandonna, en 1871, sa charge et son pays pour rester fidèle à la France. Ce n'est que bien des années après l'annexion de l'Alsace à l'Allemagne, qu'il put retourner habiter son pays d'origine. C'est là, à Colmar, qu'il coula les dernières années de sa vie, ne cessant de s'intéresser aux antiquités de l'Alsace et de se montrer serviable à tous ceux qui avaient recours à lui.

En 1839, l'abbé Froment (1), secondé par M. Courtot, ancien maire d'Offemont, fit faire avec ses ressources et celles qu'il recueillait de mains généreuses, quelques recherches dont le résultat est consigné dans un rapport adressé le 28 octobre 1839, à M. le Préfet du Haut-Rhin, en son nom, par M. Arm. Ingold, son collaborateur, avec une demande de subvention. La subvention (200 fr.) fut accordée, mais comme le lieu à explorer était du domaine forestier, la somme fut mandatée au nom de M. Charlier, Inspecteur des forêts et membre de la Société des Antiquaires de Normandie. Les fouilles furent donc continuées officiellement sous la direction de ce dernier. Le deuxième rapport, que nous publions, daté du 15 juin 1841, nous expose le résultat de cette mission.

Ceux qui liront ce rapport et le précédent ne devront pas oublier qu'ils ont été faits à une époque où la science archéologique avait à peine vu le jour. Alors, en faisant des fouilles, on se contentait de résultats que nous pourrions juger un peu superficiels. On cherchait plutôt dans l'exploration des ruines antiques un moyen de satisfaire sa curiosité et de s'instruire qu'on ne prétendait donner à ces recherches une portée scientifique. Ainsi on ne doit pas apprécier les travaux accomplis dans la forêt d'Offemont avec toutes les exigences d'aujourd'hui. Reconnaître l'origine romaine de ces ruines et la disposition des édifices de la villa, étant le principal but visé, ce résultat méritoire a été atteint : le plan de ces constructions a été dressé avec toute l'exactitude désirable. Les découvertes sont même allées au-delà et les révélations en sont très précieuses ; mais bien des parties du terrain n'ont été retournées

---

(1) L'abbé Froment, qui était principal du Collège en 1830, est un personnage qui, pour avoir passé avec honneur et considération plus d'un demi-siècle à Belfort, a laissé des souvenirs profonds dans l'esprit de la génération qui touche à la vieillesse. Jean-Baptiste Froment, né à Senones (Vosges), en 1794, commença par servir dans les armées de Napoléon, au 8e Rég[t] de hussards. Il était adjudant en 1815, quand son régiment fut licencié. Changeant alors de carrière, il embrassa l'état ecclésiastique et fut ordonné prêtre en 1821. Depuis lors, sa carrière s'écoula tout entière, sauf trois absences assez courtes, dans la ville de Belfort, où il fut vicaire, principal du Collège (1825-1833), aumônier de l'hôpital militaire, et enfin aumônier militaire en titre (1847). Il remplit cette dernière fonction jusqu'à la fin de sa vie (9 avril 1879). Le siège de Belfort (1870-1871) lui donna l'occasion de se faire remarquer par son dévouement et un sang-froid que n'effrayaient pas les projectiles de l'ennemi. Le gouvernement récompensa ses services par la croix d'Officier de la Légion d'honneur (31 décembre 1872). — Voir une notice sur sa vie par M. H. Bardy, dans l'*Annuaire de l'Association des anciens élèves du Collège et du Lycée de Belfort* (16e année, Août 1904, p. 18, note) ou dans la *Revue d'Alsace* (1905, p. 86).

que légèrement et les pièces des appartements n'ont pas été toutes déblayées. Toutefois, la tâche des explorateurs, surtout celle de M. Charlier, a été bien remplie ; la modicité de leurs ressources et l'impossibilité d'arracher les souches et les arbres s'opposaient à ce qu'ils poussassent leurs recherches plus loin qu'ils n'ont fait. N'ayons donc pas des exigences déplacées ; rendons plutôt hommage à ces amis zélés de l'antiquité qui, après avoir, en marchant sans guide et sans leçon, reconnu ces restes ignorés des temps anciens, se sont passionnés pour une noble tâche et ont soulevé un coin du voile qui couvrait le passé historique du pays.

La découverte des ruines d'Offemont, à laquelle vint se joindre celle de quelques objets antiques, particulièrement d'un bas-relief, représentant un cavalier (1), trouvés par l'abbé Froment quelques années après non loin de là, dans la banlieue de Belfort, avait agité les imaginations. Parce que ces ruines couvraient une superficie égale, disait M. Ingold avec quelque emphase en 1839, à celle de la ville de Belfort, et que des tuileaux se rencontraient en outre en dehors jusqu'aux premières maisons du village d'Offemont, on s'imaginait avoir découvert une ville ; les Belfortains rêvaient pour leur cité d'une antique et illustre origine ; et comme l'emplacement de Gramatum, localité située, d'après les éditions de l'Itinéraire d'Antonin, entre Mandeure et Larga, était loin d'être fixé incontestablement, quelques esprits n'étaient pas éloignés de placer cette station à Offemont. Ravenez, dans l'*Alsace illustrée*, traduite de Schœpflin (2), se fait l'écho de cette opinion assez répandue ; mais tout en admettant que cette hypothèse n'était pas sans quelque vraisemblance, il n'ose pourtant, dans sa conclusion, l'adopter. Cette identification, ne reposant sur aucune donnée sérieuse, n'eut dans la suite pour elle aucun champion ; elle ne fut admise ni par M. Corbis dans sa *Notice sur les établissements gallo-romains du Territoire de Belfort* (3), où il fait, sans raison et par une conception purement hypothétique, de cet établissement un poste militaire, ni par M. H. Bardy

---

(1) Ce bas-relief est au musée de Colmar : celui de Belfort en possède un moulage.

(2) Ravenez. *Alsace illustrée*, traduite de Schœpflin, Mulhouse, 1849, T. I ; p. 503.

(3) Bulletin de la Société Belfortaine d'Emulation, N° 9, 1888-89.

dans son *Etude historique sur Belfort* (1) ; celui-ci n'y fait pas même allusion (2).

Mais si les ruines d'Offemont n'étaient pas celles de la station de Gramatum, elles ne sont pas davantage celles d'un *prœsidium* militaire. M. H. Bardy, malgré l'étendue de ses connaissances et la justesse ordinaire de ses appréciations, ne nous paraît pas non plus être dans la vérité, quand il suppose gratuitement que des voies stratégiques se croisaient entre Brace et Offemont, et que les objets recueillis dans la plaine de Brace dénotant l'existence d'une *station* ou *mansion*, cette station était surveillée par l'établissement ou citadelle d'Offemont (3). Depuis quelques années, nous avons fait des observations et quelques découvertes, qui, toutes superficielles qu'elles sont, nous permettent d'avoir une autre opinion sur le caractère de ces ruines.

Nous avons vu cette petite enceinte, située près du Martinet, dans le canton appelé *la petite Cornée*, à 500 m. environ et au sud-ouest des ruines principales, enceinte dont fait mention M. Ingold, dans son Rapport au Préfet du Haut-Rhin, en rappelant l'opinion vulgaire qui la prenait pour un cimetière. Cette enceinte, à peu près carrée, de 56 à 58 m. de côté, est en réalité, non pas un ancien cimetière, mais un retranchement militaire d'origine romaine ; elle était accostée, à 25 m. à l'extérieur, d'une construction carrée de 9 m. de côté, en bois, couverte en tuiles et reposant sur des fondations en pierre. Nous avons rendu compte de cette découverte dans ce Bulletin nos 15, 16, 18, années 1896, 1897, 1899. Vu le peu de distance entre ce retranchement et les ruines, et la similitude des tuiles trouvées par fragments de part et d'autre, on ne peut prétendre que ces lieux occupés n'aient eu entre eux aucun rapport de dépendance.

En outre, en 1907, dans une autre partie de la forêt, à 200 m.

---

(1) Bulletin de la Société Belfortaine d'Emulation, N° 16, 1897, p. 13.

(2) Cette station de *Gramatum*, placée sans autre argument qu'une prétendue analogie de noms, par Schœpflin, au Grand-Charmont, par d'Anville, à Grandvillars, par Golbéry, au mont Grammont, près de Fesches, puis par M. Coste, à Delle, a fait l'objet d'un article : *Gramatum et le Mont Terrible,* publié par nous dans ce Bulletin, n° 21, 1902, article dans lequel nous avons exposé, à titre définitif, croyons-nous, que *Gramatum* était le nom de l'établissement gallo-romain du Mont Terri, dit Terrible. — Notre conclusion a été agréée par M. Cam. Jullian, (*Revue historique*, Janvier-Février 1903).

(3) Voir ce Bulletin, n° 16, 1897, p. 16.

environ au sud de ce retranchement militaire, à 600 m. de l'établissement principal, près de l'étang de la Forge, nous avons remarqué trois talus artificiels, parallèles, distants l'un de l'autre de 15 à 16 m. ; deux sont longs de plus de cent mètres, le troisième, d'une soixantaine de mètres seulement ; à 40 m. à l'ouest, il y a encore, dans une direction parallèle aux autres, l'amorce d'un quatrième talus, coupé par un chemin de défruitement, mais il disparaît à une dizaine de mètres de chaque côté. Ces talus, formés d'une terre prise sur place, d'une hauteur moyenne de 0^m 75 au dessus du niveau du sol, descendent par une pente plus douce d'un côté, celui du levant, et plus inclinée de l'autre : ils ont quelque analogie avec les toitures des usines de filature. Nous les avions déjà aperçus, il y a quelques années, sans pouvoir les interpréter ; mais ils ont acquis à nos yeux de l'importance et nous ont révélé leur origine, quand nous avons découvert à l'extrémité de l'un d'eux, à 50 m. de l'angle nord de l'étang de la Forge, des tuileaux et surtout de très nombreux fragments de vases, différents de forme et de grandeur, mais d'une facture romaine ; ces derniers se trouvaient comme rassemblés en un espace très restreint, de deux ou trois mètres carrés, tandis qu'ailleurs on n'en voyait pas. Avec ces menus fragments, il serait impossible de reconstituer un vase complet ; mais, à considérer les variétés de leur forme et de leur dimension, nous avons là des échantillons de plus d'une dizaine de ces récipients, depuis les vases communs et grossiers jusqu'aux plus délicats et aux plus fins. Cette poterie, couverte d'un vernis de nuances diverses, et sur la panse, de plusieurs rangs de stries faites à la roulette, diffère de la poterie dite samienne ; elle est plus ordinaire. Aucun des fonds qui nous sont passés par les mains ne porte d'estampille. A l'endroit où se rencontrèrent ces fragments, quelques coups de pioche nous ont montré à 0^m 30 de profondeur une couche d'argile grise apportée du dehors et paraissant avoir servi de pavé ; mais nous n'avons pas trouvé trace de charbon, quoique nous ayons vu des morceaux de brique brûlés.

La découverte de ces poteries nous inspira, à M. Rollet, capitaine au 42e Régiment d'infanterie, et à moi, l'idée de faire des sondages avec la pioche dans les environs. Nous avons trouvé trois pierres de forte taille, en grès, dont l'une, en place, sur le bord du talus, était consolidée par d'autres pierres plus

petites, sa surface plane en haut ; des deux autres, l'une, également sur le bord du talus, à 12 m. environ de la première, avait glissé et était penchée ; la dernière avait sans doute été déplacée, elle émergeait du sol et était embrassée par les racines d'une cépée. Pas d'autres traces de fondations en pierre. De ces remarques, nous avons conclu qu'il y avait en cet endroit une construction légère en bois, soutenue par des piliers verticaux reposant sur des pierres ; même la petite quantité de tuileaux présents sur les lieux ne nous permet pas d'affirmer qu'elle fût entièrement couverte en tuile. Des coups de pioche donnés dans d'autres parties des talus n'ont rien fait sortir de terre.

Enfin, les tuiles dont les fragments ont été découverts dans tous ces restes de constructions romaines étaient bien marquées, du moins quelques-unes, de rainures droites ou contournées, mais aucune ne portait de marque de fabrique. Nous pensons qu'elles étaient faites sur place. En effet, à droite du vieux chemin de Belfort à Eloyes, à 400 m. à l'ouest des ruines, existe une excavation ancienne, artificielle, de 6 à 8 m. creusée dans l'argile et dont le fond garde, une bonne partie de l'année, une eau stagnante à l'ombre des arbres ; c'est elle qui a fourni apparemment la terre dont ces tuiles ont été pétries. Quant au four destiné à les cuire, il devait exister à proximité ; mais pour n'avoir pas su faire les observations et les recherches utiles l'année où le bois a été coupé, nous ne saurions dire où il se trouvait.

Cet établissement d'Offemont, avec ces deux annexes, a un cachet qui lui assure une importance particulière. Mais l'esprit curieux ne se contente pas de la description de ces débris morts du passé ; il se demande quelle population habitait là. Notre dessein est de chercher à satisfaire autant que possible cette curiosité, en considérant les rapports de cette triple installation : 1° une villa, qui a tous les caractères d'une habitation civile, couvrant, avec ses dépendances immédiates, une superficie d'environ deux à trois hectares ; 2° un campement de 32 ares, pouvant contenir une centaine d'hommes de police ou de milice locale ; 3° un établissement qui nous paraît avoir été celui d'une troupe de cavalerie : car c'est pour cette destination qu'ont été alignées, à notre avis, ces élévations de terre, à proximité d'une source abondante, aujourd'hui noyée dans l'étang, les chevaux attachés à des pieux dans le bas, la tête tournée vers le soleil

levant, soit en plein air, soit sous des abris légers qui n'ont pas laissé de traces, les hommes en haut, en face de leurs chevaux et les chefs à 40 m. en arrière, les uns et les autres probablement sous la tente ; ces conditions d'installation donnent à penser que le poste n'a été occupé qu'en été ; la construction reconnue servait peut-être de cantine ou d'infirmerie : les vases, petits et délicats pour le plus grand nombre, réunis en un même endroit, sans doute sur une planche suspendue, seraient tous tombés ensemble lors de la destruction de l'édifice, ce qui explique que leurs débris ne couvrent qu'un étroit espace de terrain.

Le personnage habitant cette villa devait avoir, avec une autorité civile, un droit de commandement militaire : c'était donc un personnage officiel. Si l'on considère d'autre part que les Vosges et les terres qui s'étendent à leurs pieds, formaient un immense domaine fiscal entre les mains des empereurs (1), on peut dire que ce personnage était un agent du fisc impérial, un de ces procurateurs particuliers, *procurator saltus*, subordonnés au procurateur de la province ou intendant général : celui-ci, fonctionnaire de haut rang, qui avait dans ses attributions la mission de percevoir les revenus du fisc, fournis par ce que nous appelons les contributions indirectes et les domaines, était servi par une troupe nombreuse d'agents subalternes, présidant aux exploitations diverses. C'est un de ces derniers qui habitait la villa d'Offemont et gérait le domaine agricole et forestier relevant du fisc dans la partie méridionale des Vosges : il pouvait être secondé dans sa tâche par un personnel de bureau, caissier, teneur de livres, *arcarius*, *tabularius*, etc. Il avait sous sa dépendance des esclaves, des colons, qu'il faisait travailler, soit directement, soit par l'intermédiaire de fermiers : les revenus, en numéraire et en nature, étaient recueillis par lui pour servir aux besoins du fisc.

Il était de son devoir de maintenir l'ordre et la discipline dans le monde de ses subordonnés ; à cet effet, il avait à sa disposition quelques soldats (2). Une autre cause rendait la présence

---

(1) Nous nous proposons d'exposer dans un prochain travail que le Territoire de Belfort, comme le massif entier des Vosges, était compris dans les possessions du fisc impérial.

(2) Voir : *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, de Daremberg et Saglio, l'article : *Latifundia*, par M. Ch. Lécrivain, et *Journal des Savants*, 1880 : *Les colons du saltus Burrunitanus*, par M. Esmein.

d'une troupe militaire indispensable en ces lieux. Le pays, exposé aux incursions des Alamans dans les derniers temps de la domination romaine, avait besoin, pour être cultivé en paix, d'être protégé contre ces pillards, toujours en mouvement et insaisissables : ce n'était pas assez de récolter, il fallait encore garder les produits de la terre et le contenu de la caisse. C'est bien pour l'accomplissement de cette multiple tâche qu'étaient réunis des soldats d'infanterie et de cavalerie dans ces campements de la dépendance immédiate de la villa. Ainsi était assurée, autant que possible, la sécurité du domaine fiscal.

Telle est l'idée que nous nous formons de l'établissement d'Offemont : une villa dans le domaine impérial, villa habitée par un agent faisant valoir une partie déterminée de ce domaine, et armé, pour l'exercice de sa gestion, d'une autorité civile et d'un pouvoir militaire.

Mais cet établissement était-il isolé, ou peut-on reconnaître l'existence de quelque moyen de communication entre lui et le voisinage ? Dans les environs immédiats, nous n'avons trouvé aucune trace de voie romaine : cependant on peut admettre la présence d'un chemin qui le reliait à Auxelles, et sans doute plus loin à Ronchamp et à Luxeuil, ville comprise, elle aussi, dans le domaine fiscal. Le nom d'*Auxelles*, que nous rattachons, après mûre réflexion, au mot bas-latin *Axellæ*, diminutif de *axis*, ais, planche, avec le sens de « Les Planches », rappellerait probablement une exploitation des forêts du voisinage et le débit des arbres sous forme de planches, comme le nom plus moderne de *Plancher*. Ce nom n'offre, à la vérité, qu'une amorce de présomption en faveur d'une voie de communication entre cette localité et l'établissement romain d'Offemont ; mais le chemin d'Auxelles à Sermamagny dans la direction d'Offemont a été considéré comme un tronçon de voie romaine. Ravenez, sur la carte des voies romaines annexée à sa traduction de l'*Alsatia illustrata*, de Schœpflin, l'inscrit avec ce caractère. M. Arm. Ingold (*Topographie des Gaules, Arrondissement de Belfort*, dans la *Revue d'Alsace*, 1861), en fait mention, mais avec trop peu de précision. A l'appui de cette thèse il faut dire que ce chemin affecte la forme d'une chaussée, même assez élevée, entre Auxelles et Lachapelle-sous-Chaux. Malgré ces apparences, nous conservions des doutes, dans l'ignorance de la direction subséquente de cette voie : mais ces doutes ont été atté-

nués par l'observation que nous avons faite de l'existence de deux ponts sur le trajet présumé. Les deux ponts sont semblables : construits en forts moellons de grès, d'une seule arche d'un peu plus d'un mètre d'ouverture, avec une voûte en arc très surbaissé, ils ont une largeur de 9 à 10 mètres pour la circulation. L'un est comme enfoui sous la route de Belfort à Giromagny, au sud de Sermamagny, au milieu de la vallée, à 50 mètres du grand pont de la Savoureuse. L'autre, au milieu des prés, près du chemin de Valdoye à Eloyes, à 200 mètres au delà de l'usine Georges Kœchlin, sur un bras de rivière presque comblé, est enterré au point que la clef de voûte est à 0.75 c. plus bas que le niveau général de la prairie et qu'une rigole d'irrigation passe par dessus : il avait deux parapets formés chacun de trois blocs de grès reliés par des crampons ; celui d'aval a disparu, l'autre existe encore. Ces ponts sont tous deux dans l'axe d'un chemin direct d'Auxelles à Offemont, dont les tronçons se voient encore dans les bois. Ils ne sont pas assurément de l'époque romaine : ils datent probablement du XVI[e] siècle : mais ils n'ont pu être établis que sur une voie fréquentée alors, quoique aujourd'hui abandonnée en partie. Il n'y aurait guère de témérité à faire remonter cette voie jusqu'à l'époque romaine, et même à la rattacher à une voie venant de Luxeuil, signalée comme voie romaine par les anciennes cartes de l'Etat-major à travers la vallée de l'Ognon entre Lantenot et La Neuvelle. On a supposé gratuitement que cette dernière se prolongeait dans la direction de Belfort par Chalonvillars (1) ; mais, à notre avis, c'était simplement une voie vicinale, *via vicinalis*, tracée dans le domaine impérial pour en relier les parties et contournant le pied des Vosges par Ronchamp, Auxelles et Offemont, en évitant, autant que possible, de s'embourber dans les marais. Si les travaux de voirie n'ont pas été exécutés sur tout le parcours, car ils paraissent manquer réellement entre Sermamagny et Offemont, on peut l'expliquer par plus d'une raison, par l'inégalité de zèle chez les agents du fisc, par l'insuffisance de leurs moyens d'exécution, par les incursions des barbares qui détournaient leur attention et leurs efforts ; ces travaux, commencés du côté de Luxeuil, n'auraient pas été poussés jusqu'au bout. En tout cas, la villa

(1) Ed. Clerc : *La Franche-Comté à l'époque romaine,* et ceux qui l'ont suivi.

d'Offemont ne parait pas avoir été isolée comme une sentinelle perdue au pied des Vosges.

On ne voit pas d'autres traces de voie romaine aux environs d'Offemont, malgré l'existence d'autres établissements romains de la même époque, dont on a reconnu ou dont on voit encore les ruines dans un rayon rapproché, à Danjoutin, à Bavilliers, au faubourg des Vosges à Belfort, au bois de la Combe-la-Dame entre Essert et Cravanche. Le pays appartenant au fisc, ces derniers avaient la même destination que celui d'Offemont, avec cette différence qu'étant moins importants, ils reconnaissaient sans doute sa suprématie ; c'étaient des centres partiels d'exploitation, où étaient groupés des esclaves et des colons sous la direction soit d'un fermier, *conductor*, soit d'un chef direct des travaux, *villicus* ; comme des satellites, ils gravitaient autour de l'astre principal, associés à sa fortune et destinés à disparaître en même temps.

L'époque de cette disparition n'est pas une question des moins intéressantes. Pour l'élucider nous n'avons pas d'autres documents que les monnaies découvertes dans les ruines. Les dernières en date sont celles de Constantin et de Constance. M. Charlier, dans son Rapport (1) au lieu de reproduire la légende entière, se contente de mentionner ces noms, qui ont été portés chacun par deux empereurs, mais l'incertitude qui en pourrait résulter relativement à celui de Constance surtout, qui a appartenu à Constance Chlore et à Constance II, fils de Constantin, est levée par l'attribution faite, à Colmar, d'un petit bronze trouvé sur les lieux, à Constance II. De la présence d'une monnaie de ce dernier dans les ruines, il faut conclure que la destruction des édifices n'eut pas lieu avant son règne. Et en effet cette supputation est en rapport avec les évènements qui affectèrent alors le pays. Les Alamans, à la faveur de l'usurpation de Magnence, franchissant la barrière du Rhin en 353, se répandirent dans la plaine d'Alsace et pénétrèrent dans la Gaule par la trouée entre le Jura et les Vosges, semant partout la dévastation et la ruine. A la suite de ces invasions, plus de quarante villes, au dire de l'empereur Julien et des historiens, furent détruites sur la rive gauche du Rhin. Dans ces calamités, l'établissement d'Offemont ne pouvait pas échapper aux mains

(1) Voir ci-après.

dévastatrices et incendiaires des barbares. C'est alors que nous pouvons le plus vraisemblablement fixer sa fin.

Il serait curieux de connaître dans quelles conditions cette fin se produisit ; mais c'est un point qu'il nous faudra probablement toujours ignorer. Cependant, s'il est permis de former des conjectures, on peut croire que les habitants n'ont pas été surpris : les forces militaires dont nous avons indiqué la présence à proximité devaient au moins signaler l'approche de l'ennemi, si elles ne pouvaient s'opposer à ses incursions. D'autre part les objets trouvés dans les ruines des pièces principales de la construction paraissent trop peu nombreux et de trop peu d'importance pour ne pas faire supposer qu'on avait déménagé les choses les plus précieuses et les plus utiles, à moins toutefois que la villa n'ait été livrée par l'ennemi au pillage avant de l'avoir été aux flammes : en tout cas ce qui a été laissé était brisé et hors d'usage, ou sans valeur, ou fixé à la construction, et ne donne pas une idée de ce qu'elle contenait. Quoique la villa ne fût pas somptueuse, en comparaison d'autres découvertes en France, sans doute parce qu'elle a été élevée assez tard, après des jours d'épreuve pour le pays, on ne peut guère admettre cependant qu'elle n'eût pas un mobilier plus abondant et plus riche. Notre avis est donc qu'elle a dû être évacuée par les habitants avant d'être prise et anéantie.

En même temps tombèrent aussi, selon toute apparence, ces autres établissements de Bavilliers, de Danjoutin, du bois de la Combe-la-Dame, dont nous avons parlé. Ce dernier et celui d'Offemont, les deux plus importants, sont restés jusqu'à nos jours ensevelis sous leurs ruines, et ne se sont jamais relevés : l'abandon des lieux et la prise de possession des habitations humaines par la forêt indiquent que la civilisation romaine s'est retirée dès lors de la partie septentrionale du Territoire de Belfort, un demi-siècle avant les grandes invasions.

F. PAJOT.

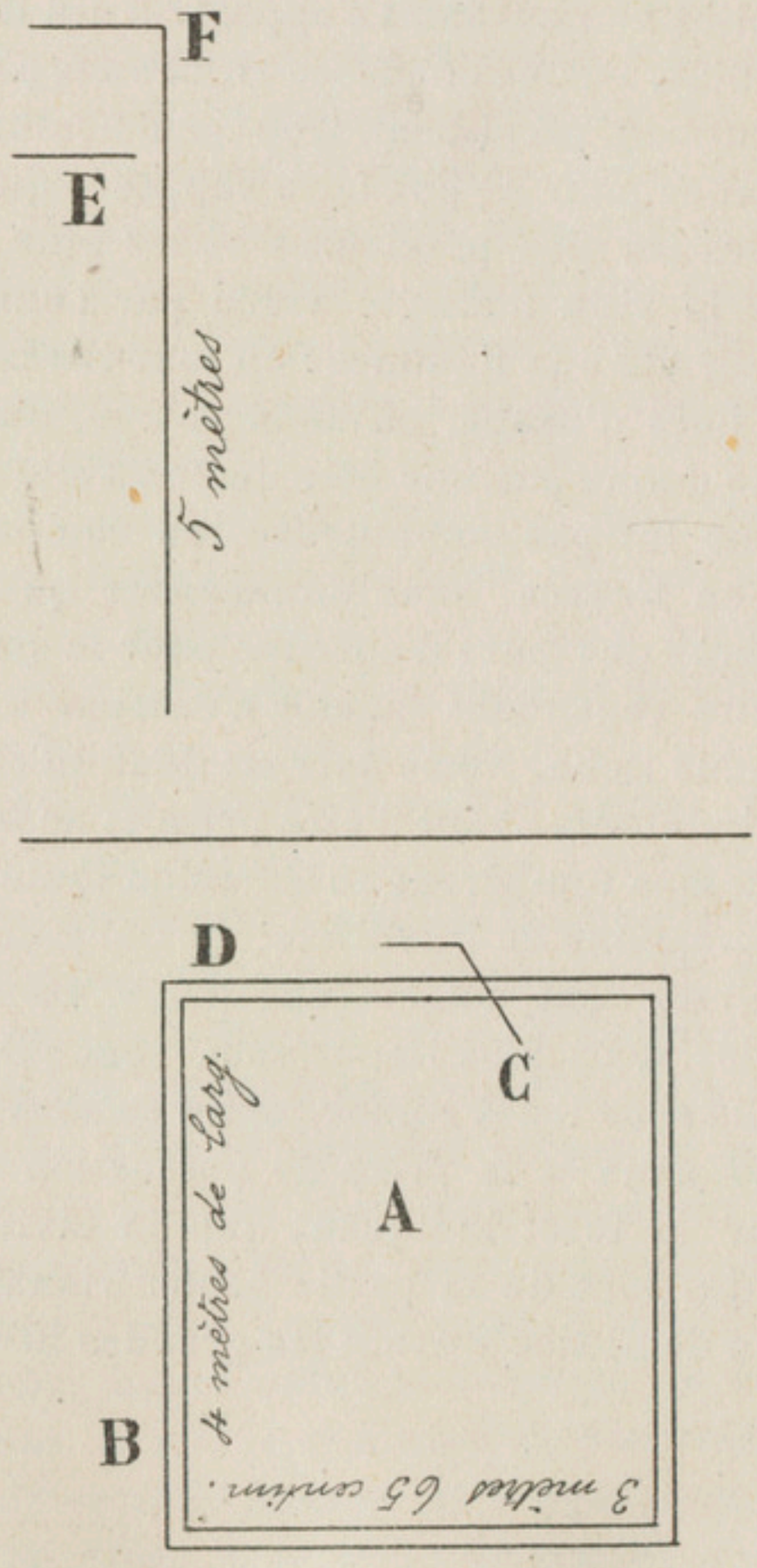
F
E
5 mètres
D
C
A
B
4 mètres de larg.
3 mètres 65 centim.

Rapport sur les Ruines Romaines récemment découvertes dans la forêt communale d'Offemont

(fait par Mr. A. Ingold).

Belfort, le 28 Octobre 1839.

Monsieur le Préfet,

J'ai souvent entendu dire pendant que j'étais au Collège à Belfort, que le faubourg de Brasse était bâti sur les ruines d'une grande ville : cette tradition me revint à l'esprit lorsqu'en me promenant un jour sur les bords de la Savoureuse, je vis un tronçon de colonne qu'un voiturier avait amené d'Offemont avec d'autres pierres pour resserrer le lit de la rivière. Cette circonstance me donna l'idée de faire des recherches dans les environs de Brasse et d'Offemont ; et entre autres personnes auxquelles j'en ai parlé, se trouvait M. Froment, aumônier de l'hôpital militaire de Belfort, notre ancien principal. Celui-ci, ayant pris de nouvelles informations, tenta, avec M. Courtot, ancien maire d'Offemont, quelques fouilles qui furent de prime abord couronnées de succès. Grâce à ces Messieurs, à leur zèle infatigable, les ruines d'un établissement romain considérable sont aujourd'hui découvertes.

J'ai essayé de figurer sur le plan ci-joint tout ce que les déblais ont mis au jour.

La salle que nous désignons sous la lettre A a 4 m. de largeur sur 3 m. 65 c. de longueur : elle était remplie de décombres où la brique, la tuile à rebords et la tuile faîtière dominaient ; nous y avons trouvé d'énormes masses de ce ciment de tuileaux que les Romains employaient avec profusion dans leurs constructions, du ciment colorié en rouge et noir, en vert, des scories, des cendres, qui peuvent faire présumer que l'édifice a été détruit par les flammes.

En continuant les fouilles on parvint aux murs d'enceinte : leur hauteur n'est plus que d'un mètre, leur épaisseur de 0,65 c. ; ils sont revêtus intérieurement de 0,05 c. de ciment. Enfin le mur B est en *opus incertum*, les moellons étant retenus et en-

chainés par ces belles et larges tuiles à bords relevés que les anciens appelaient *tegulœ* (0,50 de long. sur 0,33 c. de large).

Le pavé est construit avec soin ; il est dallé de pierres blanches comme la neige et semblables à la colonne de la Savoureuse dont nous avons parlé. Notons en passant que cette pierre n'est pas en usage dans ces contrées. Le pourtour intérieur est formé de sept couches de demi-briques de 0,24 c. liées entre elles par du ciment : elles servent ici d'assise aux dalles : au milieu de la salle le dallage est plus simple, il n'a pour fondement que des moellons, attachés cependant les uns aux autres par des clous.

Au point C, à fleur de terre, la pioche mit à découvert l'orifice d'un tuyau de plomb d'un mètre de longueur sur 0,25 c. de circonférence. Il était si solidement encastré dans la muraille qu'on ne put l'en arracher qu'en détruisant une partie du mur : le tuyau était placé obliquement et semblait se diriger sur D.

Le revêtement des murs, les nombreuses couches de brique du pourtour et le conduit d'eau nous font penser, sauf meilleur avis et de plus amples recherches, que cette salle était un bassin, un bain froid (*frigidarium*).

La structure du pavé qui devait être plus soigné sur les bords, puisque l'action des eaux y est plus forte qu'ailleurs, la présence d'un conduit d'eau, le dallage (car pour un fond de bain la pierre blanche devait être préférée à toute autre), nous semblent s'expliquer ainsi naturellement.

La pièce D était un couloir, selon toute apparence, d'un mètre de largeur. A ce point D on a trouvé :

1° Des morceaux de verre opaque et translucide, évidemment romains ;

2° Une pièce de bronze informe ;

3° De nombreux débris de poterie rouge, noire, à grains fins, à grains grossiers, des fragments d'urnes cinéraires, à en juger par les cendres qui gisaient là avec des ossements à moitié consumés, qu'un de mes parents médecin a reconnus pour être des ossements humains.

L'excavation du point E n'a rien produit de remarquable. Le mur F étant plus épais que les autres a dû être un des gros murs de l'édifice.

Il n'est pas vrai qu'on ait trouvé des monnaies, des médailles, comme le dit le *Courrier du Bas-Rhin* dans son numéro du 6

courant ; mais ainsi que l'observe très judicieusement ce journal, le hêtre qui surmonte les ruines n'est pas romain.

Les ruines d'Offemont ne se bornent pas à cette construction. Une superficie de terre égale à la ville de Belfort est couverte d'inégalités qui contiennent toutes, à en juger par un vingtième que nous avons légèrement fouillé, des briques, des tuiles et des pierres rapportées. Malheureusement les broussailles et la forêt rendent l'exploration de ces lieux assez pénible.

A quelque distance de là, derrière le Martinet de la Forge, on nous a montré, dans le canton *la petite cornée* (des fouilles justifieraient peut-être cette dénomination), les vestiges d'une enceinte qui, dit-on, était le cimetière. Quelques coups de pioche en cet endroit nous ont procuré un fragment de poterie.

Mais c'est dans le canton, dit *Ballon,* autour du bain que les ruines se pressent. Dans les champs avoisinants elles ont disparu : cependant un cultivateur qui labourait en ce lieu fit sortir de terre en notre présence avec le soc de la charrue différents morceaux de briques et de tuiles à rebords.

Quelles sont ces ruines ? Serait-ce Gramatum, dont nos historiens n'ont pas encore déterminé d'une manière certaine la position. M. de Golbéry, après avoir prouvé que Gramatum n'est pas où l'avait placé Schœpflin, ni où l'avait placé d'Anville, pense avec Perreciot qu'il faut chercher ailleurs cette ville : serait-ce à Offemont ? Mais nos ruines ne sont pas entre Largitzen et Mandeure.

Quoi qu'il en soit, c'est à M. de Golbéry, qui nous a déjà donné de si importants éclaircissements sur notre histoire que nous adressons cette question : à lui, notre maître en archéologie, l'honneur de la résoudre ; quant à nous, elle est au-dessus de nos forces : notre devoir se bornait à faire un rapport fidèle : or nous croyons l'avoir rempli.

J'ai l'honneur, etc.

Signé : A. Ingold.

Monnaies romaines, à la Bibliothèque de Colmar, trouvées à Offemont (Don de M. Ingold père, 1847).

Médaille consulaire. Famille ? fruste (grand bronze).
Néron (g. br.).
Claude I (moyen bronze).

Antonin le Pieux (g. b.).
Alexandre Sévère (g. b.)
Claude II, 3 pièces (petit bronze).
Saloninus (p. b.).
Gallienus (?) (p. b.) fruste.
Tetricus père (?), 2 pièces (p. b.).
Constance (?) (p. b.).
Constance II (p. b.).
Postumus (p. b).
Maximin (p. b).
Constantin I (p. b).
Huit pièces frustes (g. et m. b.), du Haut-Empire indéterminables.
Et deux pièces frustes (p. b.) du Bas-Empire indéterminables.
(Note de M. Waltz, conservateur).

Rapport de M. Charlier, Inspecteur des forêts

Belfort, le 15 Juin 1841.

Monsieur le Préfet,

La continuation des fouilles d'Offemont a donné des résultats, sinon très remarquables, au moins des plus curieux, et intéressants pour la science, puisque je suis parvenu à explorer une série d'habitations romaines dont quelques-unes offrent des détails d'architecture fort étonnants et qui jetteront un nouveau jour sur la manière de construire des anciens, dans nos climats septentrionaux.

Déjà de longues dissertations se sont établies sur le nom et l'importance à donner à cette localité, et après bien des hypothèses on en est encore réduit à de vagues conjectures.

En effet, ces ruines par leur étendue sortent de la limite des villas même de première importance ; leur position sur un côteau accidenté et plus encore l'absence de tout vestige monumental, tel que temple, théâtre, etc., exclut l'hypothèse d'une ville de quelque étendue ; reste alors l'oppidum ou la cité de 3e ou de 4e ordre ; cette dernière conjecture me semble être celle qui offre le plus de probabilité, puisque nulle part on n'a découvert de construction accusant une position militaire ou place

forte, dans laquelle eussent pu se retrancher les légions chargées de la défense du pays. Les quelques bâtiments explorés en entier ont au contraire montré une disposition de confortable peu d'accord avec les habitudes des soldats romains : ainsi chaque maison, indépendamment des aires de foyers qui se rencontrent dans presque tous les appartements, possède encore un vaste calorifère destiné à en chauffer toutes les parties à l'air chaud ; quelques ustensiles de luxe ou d'usage domestique viennent encore corroborer cette opinion.

A la partie nord des fouilles, la plus avancée dans la forêt, on rencontre un vaste bâtiment rectangulaire de quarante et quelques mètres de façade sur vingt de profondeur ; une muraille de 1 m. 10 d'épaisseur en forme l'enceinte ; au milieu des deux façades se trouvent les seuils de deux larges portes cochères formant l'entrée de la cour, sur laquelle, à la manière antique, les appartements venaient prendre jour (1). Aux deux extrémités sont deux corps de logis, se faisant face : l'un, celui de gauche, contient tous les détails et divisions d'un appartement destiné à un maître de maison ; l'autre, celui de droite, d'une seule continuité et d'une construction plus simple paraissait destiné à l'habitation des esclaves ou gens de service (2).

C'est dans ce bâtiment dont les ruines, depuis l'époque de destruction, sont restées intactes, que se sont rencontrés les objets les plus curieux, quinze à vingt pièces de monnaie en bronze et en argent, deux coupes en bronze et en terre, des instruments en fer de toute espèce, des ustensiles de cuisine, quantité de poteries rouges à dessins en relief et enfin une jolie petite cuillère en argent, d'un dessin remarquable.

A droite de la façade, au sud-ouest de ce bâtiment et dans une direction perpendiculaire commence une série de constructions que les fouilles n'ont fait qu'accuser ; ces habitations paraissent environner une grande esplanade limitée aux quatre aspects par une forte muraille à laquelle elles sont adossées ;

---

(1) M. Charlier, en plaçant en cet endroit l'entrée de la villa, a dû se faire illusion : cette porte cochère supposée aboutissait au dehors à un ressaut de 2 ou 3 mètres ou à une pente très inclinée descendant dans un vallon ; en outre, en sortant par là, on se serait heurté à un mur extérieur : l'entrée de la villa ne pouvait être là. — F. P.

(2) Ce dernier, « celui de droite » pour qui vient du dehors, pavé en pierres debout ou couchées sur un lit de mortier, comme deux coups de pioche nous l'ont fait voir, servait peut-être plutôt d'étable, et « celui de gauche », d'habitation pour le personnel de la villa. — F. P.

jusqu'ici tout porte à croire que cette plate-forme n'était qu'un jardin d'agrément environné sur plusieurs côtés des dépendances de l'habitation principale (1).

A la suite de cette direction et quelque cent mètres plus loin, les sondages ont rencontré diverses murailles se coupant toujours à angle droit.

A la gauche du grand bâtiment et au nord-est commence une autre suite de murailles dont le dégagement n'a été qu'ébauché ; en les suivant sur une longueur de cinquante à soixante mètres, on arrive dans la partie des fouilles la plus explorée : à ce point se présente d'abord la construction dont on avait déblayé un appartement il y a deux ans : on y remarque, comme ailleurs, un calorifère, diverses chambres et, dit-on, un balnéaire : les fouilles de cette époque paraissant n'avoir eu pour objet que de transporter en ville des lambeaux romains ne permettent plus d'en juger. Mais il semble qu'aucune dépendance n'y tenait, et de plus cette construction ne se raccorde point symétriquement avec les voisines : les fouilles de cette année n'y ont rien découvert d'un peu intéressant, si ce n'est une espèce de caveau, ou plutot caloriduc en brique dont la destination n'est pas encore bien perceptible.

Sur la gauche, à l'est, on retombe dans une autre habitation assez vaste et presque déblayée en entier : c'est dans cette dernière que se trouve un caveau sépulcral dont un four de boulanger offre une image exacte, muré des quatre côtés ; on a seulement ménagé sur deux murailles parallèles une petite porte par laquelle on introduisait sans doute les cendres du défunt et la porte se remaçonnait ensuite jusqu'à nouvelles funérailles (2) ; à côté existe un petit appartement dont l'usage serait inexplicable, si on ne le considérait comme le lieu où venaient se faire les sacrifices offerts aux mânes de la famille.

Les autres pièces n'ont rien de remarquable si ce n'est le système développé d'un calorifère digne d'attirer l'attention des gens de l'art.

Une première pièce de quelques mètres en carré forme l'hy-

---

(1) Cette « esplanade », de 21 sur 23 mètres environ, formée d'une argile rapportée et disposée horizontalement, pourrait bien avoir été l'aire à battre le grain. — F. P.

(2) Ce caveau parait avoir été fouillé autrefois, on n'y a plus rien trouvé que des restes d'ossements humains à demi consumés.

pocauste, c'est-à-dire l'intervalle existant entre deux aires de ciment superposées à cinquante centimètres de distance, et symétriquement soutenues par de petits piliers en briques entre lesquels se faisait le feu ; à cette pièce est contigu un autre petit cabinet communiquant au premier par une ouverture dans l'épaisseur de la muraille, qui se ferme à volonté au moyen d'une dalle montée sur charnière ; une autre ouverture prend air sur l'extérieur, enfin trois conduits de direction diversess aboutissent à cette enceinte.

Une pareille disposition ne semble laisser aucun doute sur la destination de cette salle qui ne pouvait être qu'un vaste récipient d'air chaud que menaient dans toutes les directions les conduits du caloriduc qui y aboutissent. Ces caloriducs de soixante centimètres d'élévation dans œuvre forment une jolie voûte en brique bien conservée et contenant encore les tuyaux calorifères qui y étaient placés.

Les fouilles de cet emplacement ont donné une très belle médaille votive, grand module, une poignée de meuble en bronze ciselé, divers fragments de poterie, une autre cuillère à parfums, deux petits objets en ivoire, quelques médailles frustes, une de l'empereur Claude II (3e siècle), enfin un poids romain portant le chiffre 275 et pesant soixante et dix kilogrammes (1).

En suivant toujours la même direction, on arrive aux limites est de la forêt, qui ont été aussi celles des fouilles ; là on remarque encore quelques rencontres de murailles auprès desquelles s'est trouvé un burin de graveur sur métaux, en acier, et une tablette polie, en porphyre vert foncé.

Les limites de la forêt ont dû être celles des explorations, mais ne sont point évidemment celles des ruines, que des vestiges irréfragables dénotent se prolonger jusque sous les premières maisons du village distantes de quelque deux cents mètres.

En résumé les ruines d'Offemont, quoique n'offrant rien jusqu'ici qui dénote une cité de première importance sont cepen-

---

(1) Si l'on en juge par l'amoncellement des décombres et la position, cette partie de la villa, « à l'est », ensemble de « constructions ne se raccordant point symétriquement avec les voisines », paraît avoir été la plus importante : on y placerait volontiers l'habitation du maître. Il est regrettable que M. l'abbé Froment, qui l'a fouillée le premier, n'ait laissé ni mention ni souvenir des objets qui ont été « transportés en ville » et dispersés. — F. P.

dant toutes palpitantes d'intérêt en raison de leur caractère : presque partout on y trouve l'antiquité vierge de tout contact postérieur et telle que l'a laissée l'époque violente de destruction qui l'a anéantie.

Ces considérations autant que la quantité d'objets antiques que l'on recueille chaque jour me font espérer que ces explorations si pleines d'intérêt ne s'arrêteront pas aux travaux exécutés sur les fonds que vous aviez mis à ma disposition.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé : R. CHARLIER.
Membre de la Société des Antiquaires de Normandie.

Etat des objets recueillis dans les fouilles d'Offemont au 15 Juin 1841 :

Objets en fer :

2 petites pioches (très courbées par rapport au manche).
1 grand pic, outil de charpentier.
1 petite enclume, tête en acier.
1 enclume de faucheur d'un ingénieux mécanisme.
1 couperet.
1 cuillère à potage.
1 grande fourchette à manche torse.
1 petite fourchette autrefois emmanchée par un clou rivé.
2 anneaux.
1 gros anneau plat à cannelure.
1 burin de graveur sur métaux en acier.
1 gond à charnière encore mobile.
3 clous à double tête.
1 ciseau de statuaire.
1 crochet en fer torse, enchassé dans un anneau.
1 contrefort destiné à soutenir une assise horizontale.
1 petite scie à main d'une forme particulière.
Des gonds et ferrements de porte de toute espèce.
Plusieurs anneaux de chaine.
1 long crochet destiné à être fixé à une hampe.
1 espèce de trépied.
1 petit instrument en forme d'ancre de vaisseau.
1 large clavette à ressort pris dans l'épaisseur.

Objets en bronze :

1 petite coupe ayant seulement une petite écornure.
1 ferrement de gros lacet plat (destination présumée).
1 bout de chaine nattée (ornement d'homme).
1 double bouton.
1 disque bombé, garni de deux boutons séparés (première pièce d'armure).
1 autre fragment garni de même.
1 fragment gravé d'un large vase à rebord.
1 fragment d'une passoire de cuisine.
1 entrée de serrure et diverses plaques minces.
1 petite anse de cassette.
1 bronze ornementé figurant une poignée de commode.
1 boucle carrée (antiquité douteuse).
1 grande tringle plate munie d'une espèce d'entrée de serrure à une de ses extrémités.
1 joli petit crochet d'une forme particulière (semble avoir été doré).
1 grand clou entièrement recouvert d'une belle patîne lisse et unie.
1 espèce de couvercle à four.
1 cuillère à parfums argentée ou d'argent très alliagé (d'un joli dessin antique).
1 cuillère à parfums.
1 bandelette courbée et percée de trous.

Poterie et objets divers :

2 tuyaux entiers de calorifère.
2 tuileaux de calorifère.
1 grand fragment de tuile portant l'empreinte d'une patte de chien.
1 fragment d'aire d'appartement en ciment incrusté de fragments de pierres de diverses couleurs.
1 poids en pierre portant le chiffre CCLXXV.
1 large fragment d'assiette (poterie rouge fine).
1 petit bol en terre fine (poterie rouge fine).
Divers fragments de vases à dessins en relief (poterie rouge fine).
3 parties inférieures de vases.
1 fragment de vase à bords (poterie rouge commune).

1 fragment de verre taillé (blanc).
1 fragment de verre coulé (bleu).
Fragments de verre de toutes couleurs.
1 fond d'un petit vase étrusque.
Divers fragments de poterie commune de diverses couleurs.
Divers fragments d'enduits de murailles peints à fresque.
1 fragment de tablette en porphyre vert foncé.
1 grosse perle de couleur bleue à côtes.
1 espèce de jeton tourné en ivoire.
1 petit osselet en ivoire percé de plusieurs trous
Plusieurs défenses de sanglier.

Monnaies :

1 Empereur Maximinus, moyen bronze (bien conservé et uniformément revêtu de patine).
2 Valérianus, module moyen, en argent.
1 Portumus, module moyen, en bronze.
2 Tetricus.
1 Gallienus, module petit bronze.
1 Saloninus, module moyen en argent (très beau revers sur lequel on remarque un simpulum de différents vases).
2 Constantinus, module moyen bronze.
2 Constantius, module petit et moyen bronze.
3 Claudius II, module petit bronze.
7 Frustes, en bronze de différents modules.
1 Grand bronze indéchiffré, présumé de Jules César.

Belfort, le 15 juin 1841.

Signé : R. CHARLIER.

M. Charlier envoya le produit des fouilles à la Préfecture du Haut-Rhin, qui en fit faire le dépôt au Musée départemental de Colmar (note de M. Arm. Ingold).

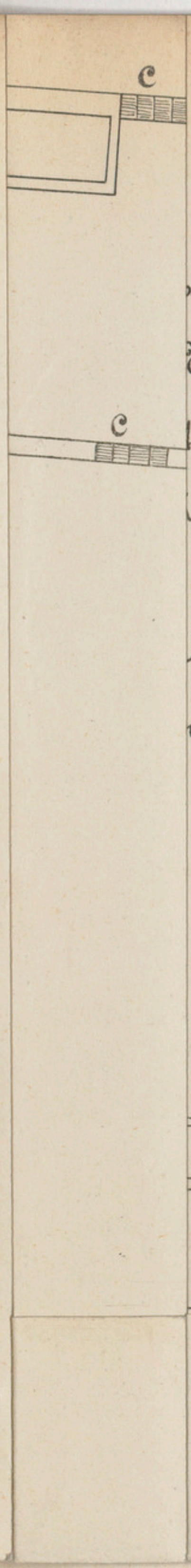

rifères (les points nous in-

de briques quadrangulaires

leur de 0m, 60c.)

lle

boutir des conduits voûtés

uc.

PLAN

Des constructions romaines
mises à découvert par les fouilles exécutées
en 1841 dans les bois d'Offemont près Belfort
sous l'administration de Mr. Bret, Préfet du
département par les soins de Mr. Charlier
Inspecteur des Forêts de l'arrondissement de Belfort

Echelle de 0m.02c.5 pour mètre.

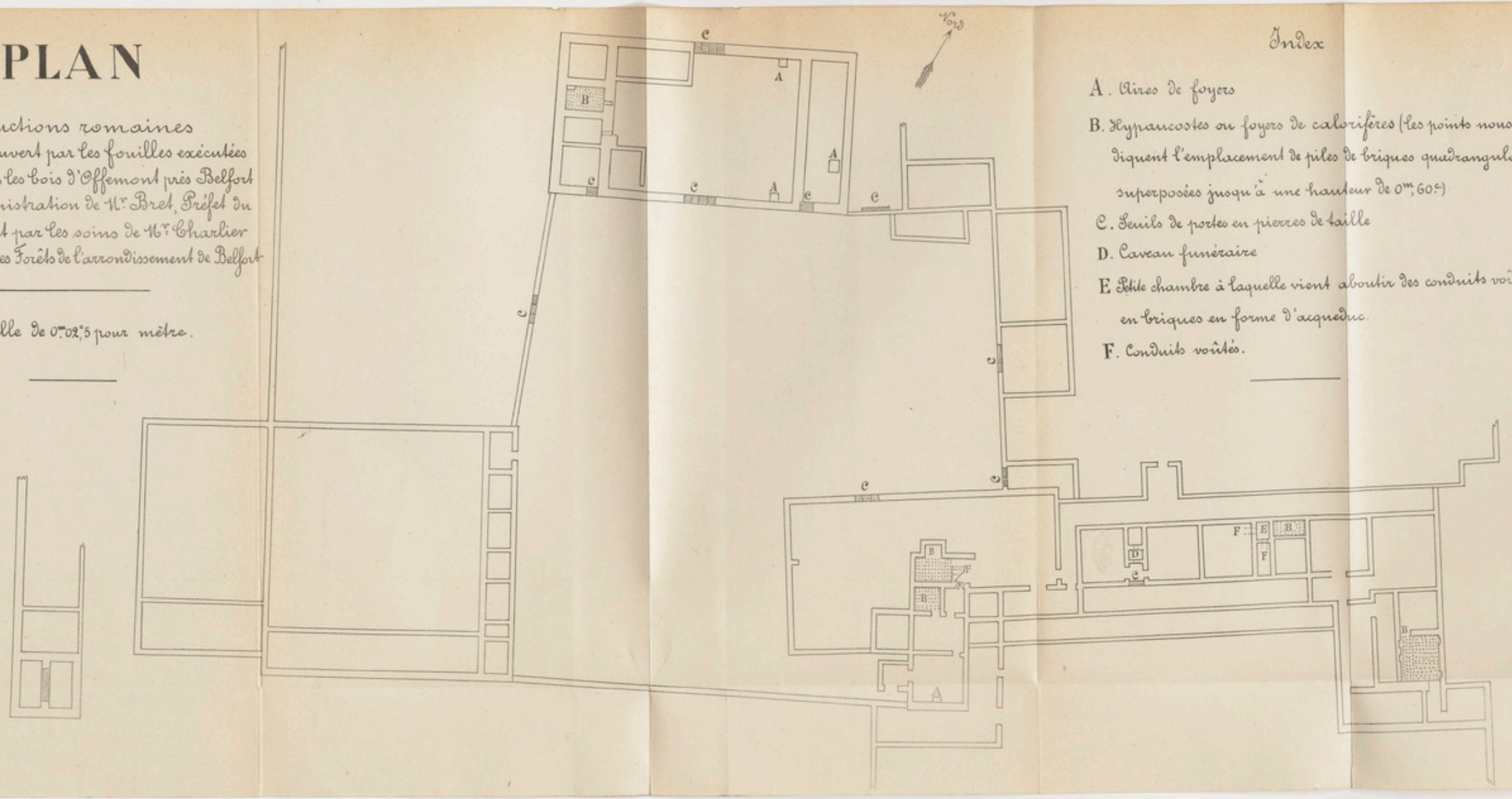

Index

A. Aires de foyers

B. Hypraucostes ou foyers de caloriféres (les points nous indiquent l'emplacement de piles de briques quadrangulaires superposées jusqu'à une hauteur de 0m,60c.)

C. Seuils de portes en pierres de taille

D. Caveau funéraire

E. Petite chambre à laquelle vient aboutir des conduits voûtés en briques en forme d'acqueduc.

F. Conduits voûtés.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Comité et liste des membres de la Société. III

Sociétés correspondantes. XV

Bibliothèque XVIII

Assemblée générale du 9 Juillet 1908 XXV

Contribution à la flore de la Haute-Saône. — Plantes et stations botaniques nouvelles des Vosges-Saonoises, par *C. Cardot* 1

Communications sur deux Chartes de 946 et de 1021, relatives au Jura et sur le prétendu Pagus Reversimontis, par *Xavier Brun*. 28

Les Alamans et les Burgondes dans la Trouée de Belfort vers la fin du V^e^ siècle, par *Th. Perrenot* . . 31

Un mémoire de Kléber, architecte à Belfort, par *Georges Gazier*. 43

Belfortains et Dolois en 1790, par *Julien Feuvrier*. . 45

Polis Glaciaires dans le Jura français, par le *D^r^ Louis Rollier* 53

Belfort au XV^e^ siècle d'après les comptes communaux, par *F.-G. Dubail-Roy*. 58

Une lettre du Comte de Fontaine et la nationalité du vaincu de Rocroy, par *A. Cardot*. 110

Pays Natal, par *Edouard Lhomme* 118

Contribution à la Flore du Territoire de Belfort, par *Bonnaymé* 120

Sur les Filons de Barytine du Muschelkalk de Vétrigne, par *Lucien Meyer*. 126

Pages

Notes étymologiques et historiques sur quelques noms de lieux habités du Territoire de Belfort, Auxelles, Brace, Cravanche, Delle, etc., par *F. Pajot* . . . 129

Note sur un Bois de Renne découvert à Bavilliers, par *Lucien Meyer* 142

La Patrie, par *Arsène Zeller* 145

Les Cardinaux Franc-Comtois (1re série), par l'*Abbé Mourlot* 147

Les Ruines Romaines d'Offemont (rapports avec plan sur les fouilles faites en 1839 et 1841, avec une préface de M. Pajot), par *F. Pajot.* 166

F. (Vog. Club)